

Ernest TEILHAC

Docteur en Droit (Sciences Politiques et Économiques)
Lauréat de la Faculté de Droit de Bordeaux
Laura Spelman Rockefeller fellow aux Universités de Harvard
et de Columbia (1924-25 - 1925-26)

L'OEUVRE ÉCONOMIQUE
DE
JEAN-BAPTISTE SAY

"Verily Say was a modern of the moderns".
(Davenport. Value and Distribution).

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN. 108

**L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE
DE JEAN-BAPTISTE SAY**

Ernest TEILHAC

Lauréat de la Faculté

Laura Spelman Rockefeller fellow aux Universités de Harvard
et de Columbia (1924-25 - 1925-26)

L'OEUVRE ÉCONOMIQUE

DE

JEAN-BAPTISTE SAY

" Verily Say was a modern of the moderns ".

(Davenport. Value and Distribution).

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1927

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

*A la mémoire de mes arrière-cousins,
Mounier et Portalis, dont l'œuvre poli-
tique et juridique trouve son complément
dans l'œuvre économique de J.-B. Say,
l'étude consacrée à cet autre idéologue
se dédie d'elle-même.*

INTRODUCTION

De J.-B. Say l'on parle beaucoup. L'on en parle beaucoup sans l'avoir lu, et pour n'en point dire du bien ; les qualités de sa doctrine l'ont si vite répandue en lieux communs que s'est émoussée sa finesse. Si, par hasard, on le lit, on en dit alors du mal ; si transparente est sa pensée qu'il faut un œil singulièrement exercé pour voir autre chose que le jour à travers.

De cette double faute les étrangers se rendent le plus aisément coupables. Mais s'ils distinguent mal J.-B. Say de ses médiocres successeurs, c'est que le plus souvent ceux-ci l'ont mal dégagé d'Adam Smith, son grand prédécesseur. Si nous assistons au début du dix-neuvième siècle à l'escamotage de l'économie politique française par l'économie politique anglaise, la responsabilité première en incombe aux économistes français ; charge lourde, car cet effacement d'une économie politique devant une autre économie politique recouvre, par le triomphe d'une classe, l'effacement de l'économie sociale devant l'économie politique, de l'économie sociale de J.-B. Say devant l'économie politique Maltho-Ricardienne. La portée nationale de ce mouvement nous laisserait presque indifférent, si elle ne coïncidait avec sa portée humaine. Un tel aveuglement, en France même, devant cette traditionnelle réalité française qu'est l'idéal frappa d'impuissance pendant un siècle l'économie politique.

Non seulement les économistes français commirent la faute de bel et bien négliger l'héritage légué par J.-B. Say, mais aussi celle de s'être presque laissés dépasser par l'étranger dans un premier essai de restitution. Certes l'apprécia-

tion qu'un Duhring (1), un Mac-Leod (2) ou un Taussig (3) porte sur J.-B. Say est aussi peu fondée que celle de M. Turgeon (4), de M. Schatz (5) ou de M. Gemahling (6). Le professeur Ely (7), dont le traité fait autorité aux Etats-Unis, est assez superficiel pour ne pas mentionner une seule fois dans une histoire abrégée de l'économie politique, parmi des médiocrités sans nombre, le seul nom de Say ou de Proudhon. Mais, après la belle étude de Ferrara, après les courageuses affirmations de Jevons et de Cannan, après les suggestions de Bohm-Bawerk, après l'intelligent travail de Boucke, le pas en avant fait par MM. Rist et Gonnard ne nous semble pas suffisant. Et, si la théorie de Walras, reprise par M. Antonelli, reste un vivant témoignage, si les pressentiments de M. Gide sont singulièrement pénétrants, si les travaux de M. Aftalion constituent la plus admirable des contributions théoriques, si enfin les études de M. Allix, aussi remarquables que celles d'Elie Halévy dans un domaine voisin, ont dégagé le sens historique de l'œuvre de Say, son sens théorique n'a été, à notre connaissance, entrevu que par un Américain : Davenport (8).

La tâche dont nous avons à tenter l'accomplissement se posait très nette. Il s'agissait ni plus ni moins de coordonner et parachever ces tendances, en rapprochant peut-être au point de les confondre le sens historique et le sens théorique de l'œuvre de Say, en montrant que, l'effacement au cours du XIX^e siècle de l'économie politique française devant l'éco-

(1) V. GIDE et RIST, *Histoire des Doctrines*, 4^e éd., 1922, p. 136.

(2) V. H. D. MACLEOD, *The History of Economics*, New-York, 1896, p. 111.

(3) V. F. W. TAUSSIG, *Wages and Capital*, New-York, 1896, p. 157.

(4) V. C. TURGEON, *La valeur d'après les économistes anglais et français*, 2^e éd., 1921. ; *Conception économique de la richesse et du capital. Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes*, t. VIII, 1923.

(5) V. A. SCHATZ, *L'individualisme économique et social*, 1907, p. 153 et s.

(6) V. P. GEMAHLING, *Les Grands Economistes*, 1925, p. 145.

(7) V. R. T. ELY, *Outlines of Economics*, 3^e éd., New-York, 1919.

(8) V. H. J. DAVENPORT, *Value and Distribution*, Chicago, 1908, p. 107 à 120.

nomie politique anglaise recouvrant l'effacement de l'économie sociale devant l'économie politique, le problème historique, national, relatif se résout dans le problème théorique, humain, absolu, et que vivante est la doctrine de Say.

Pour ce faire nous n'en avons pas moins suivi une méthode strictement historique. Nous nous sommes avancés au milieu des événements non seulement pas à pas mais dans le dédale des textes mot à mot. De l'homme à l'œuvre, de l'œuvre à nous, tel est d'un trait le plan que nous avons suivi. En d'autres termes, nous n'avons logiquement étudié l'économie sociale de J.-B. Say qu'après J.-B. Say lui-même et avant son rôle dans l'évolution de l'économie politique. Et, si le problème historique se résout dans le problème théorique, n'est-ce point au fond parce que la théorie elle-même, essentiellement relative, nous est finalement apparue comme une histoire, lente description d'une spirale telle que derrière Jean-Baptiste se dresse grandissante l'ombre géniale de Jean-Jacques.

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMME ET L'ŒUVRE

CHAPITRE PREMIER

LA VIE PRIVÉE

La famille de J.-B. Say, protestante, était originaire de Nîmes. A la fin du xvii^e siècle, sous le coup de la révocation de l'édit de Nantes, ces bourgeois, marchands drapiers, durent s'exiler en Suisse. Le panier dans lequel l'aïeule fugitive emporta les débris de sa fortune fut pieusement conservé. C'est à Genève, en 1739, que vit le jour Jean-Etienne Say, père de Jean-Baptiste. Les persécutions ayant cessé, Jean-Etienne, tout jeune, se rendit à Lyon, pour se former à la carrière du commerce dans la maison de commission de M. Castanet, protestant comme les Say et, comme eux, originaire de Nîmes. Le fonds devait, avec la fille, incomber au jeune Genevois. Le 25 février 1765, Françoise Castanet apportait en dot à son mari : « la somme de onze mille livres, dont six mille en espèces sonnantes, deux mille en la valeur du trousseau et bijoux, plus trois mille livres à quoi ont été évalués entre les parties le logement et la nourriture que la dame Castanet esdites qualités a promis et s'est obligée de fournir aux sieur et dame mariés Say et Castanet et à leurs enfants, pendant trois années consécutives à compter dudit jour 25 février dernier, ce qui est à raison de mille livres par année ». De ce mariage naquit

à Lyon Jean-Baptiste Say le 5 janvier 1767. Il fut l'aîné de quatre fils dont l'un mourut en bas-âge. Restèrent Jean-Horace, dit Horace, et Louis que nous retrouverons (1).

Protestants, les Say sont, depuis longtemps déjà, une famille d'exilés. Venant toutes du Languedoc, diverses branches sont dispersées en différents pays : en Angleterre où le pasteur Samuel Say, mort à Londres en 1743, se fait connaître par un recueil de poésies ; en Amérique où Thomas Say, mort en 1833, se révèle grand naturaliste ; en Suisse enfin où les Say ne font qu'une courte halte. Une telle tradition ne pouvait que donner à Jean-Baptiste, alliées à la fermeté des convictions, les vues larges d'un voyageur.

Il ne messied pas davantage que les hasards de l'intolérance (2) aient fait naître dans la première cité du royaume par son industrie le futur professeur du « Cours d'économie industrielle ». L'éducation que reçut en cette ville de Lyon ce rejeton d'une bonne souche protestante et commerçante fut large et peut-être aussi quelque peu lâche. Jean-Etienne Say, pour donner à son fils un jugement sain, le confia à un oratorien, le père Lefèvre, qui professait la physique expérimentale. L'enfant puisa dans ces leçons, à défaut d'autre chose, le goût de l'observation. A neuf ans il fut mis dans une institution fondée près de Lyon au village d'Ecully par deux Italiens nommés Giro et Gorati. Ceux-ci prétendaient dissiper les préjugés et essayer des méthodes nouvelles. Ils ne réussirent qu'à s'attirer l'antipathie de l'archevêque de Lyon. Pour apaiser le prélat ils dissimulèrent alors leurs innovations en multipliant les pratiques dévotes. Autant étaient bonnes les leçons d'italien autant était médiocre l'enseignement du latin. L'histoire était une fable. Cependant, si ses maîtres firent grâce au jeune Say des argumentations en latin, il est probable qu'ils ramenèrent pour lui la logique à l'analyse des sensations. Nombreux étaient alors les professeurs qui su-

(1) V. *Journal des Débats*, 8 juillet 1890.

V. C. MICHEL, *Une dynastie d'économistes*, *Journal des économistes*, 1898.

(2) V. EUG. et EM. HAAG, *La France protestante*, t. IX.

bissaient l'influence de Condillac et correspondaient même avec lui. Giro devait payer ses idées de sa vie. Devenu l'un des cinq membres du gouvernement de la République de Naples, la réaction de 1799 le pendit haut et court. C'est guidé par de tels hommes que le futur volontaire de 92 grandit avec les idées du temps, et ses qualités personnelles suppléèrent aux lacunes de son éducation (1).

Celle-ci prit d'ailleurs brusquement une orientation nouvelle. Abandonnant les livres, J.-B. Say reçut les leçons pratiques de la vie. Ainsi s'esquisse, pour la première fois, l'un des traits caractéristiques de son existence. Souvent dans la suite, en effet, Say passa et repassa des œuvres de l'esprit aux travaux matériels, ne sacrifiant jamais entièrement les uns aux autres.

Des revers de fortune obligèrent Jean-Etienne Say à déposer son bilan et à gagner Paris où il trouva un emploi de courtier en banque. C'est aussi dans une maison de banque que J.-B. Say devint commis. Mais, la situation étant redevenue promptement favorable, Jean-Baptiste obtint d'aller, avec son frère Horace, compléter en Angleterre son éducation commerciale. Il avait dix-neuf ans. Les deux jeunes gens s'installèrent près de Londres, au village de Croydon. Ce séjour dans un pays nouveau qu'agitait alors un bouleversement sans pareil fut pour J.-B. Say une période d'impressions profondes et de réflexions intenses (2).

Sans doute fut-il d'abord frappé par ces ponts et ces bateaux en fer, ces conduites d'eau en fonte qui remplissaient les étrangers d'admiration ; sans doute eut-il ensuite l'occasion de voir à l'œuvre ces merveilleuses machines qui animaient les fabriques : navette volante, spinning jenny, water frame. En 1785 apparaissait en Angleterre la première machine à vapeur. L'industrie allait pouvoir, abandonnant

(1) V. CHARLES COMTE, *Notice, J.-B. SAY, Mélanges et correspondance d'économie politique*, Paris, 1833.

(2) V. DUBOIS de LESTANG, *Nouveau dictionnaire d'économie politique*. Léon Say, Paris, 1892.

le moteur hydraulique, s'étendre hors des vallées. Les débouchés se développaient, et J.-B. Say dut connaître « la fièvre des canaux ». Il voyait surgir de terre des centres industriels populeux. Il retenait les noms des grands marchands manufacturiers, les Boulton, les Wedgwood, ces entrepreneurs déjà de grands industriels. Et, contemplant la puissance nouvelle du capital, il put sentir le souffle de cet esprit commercial qui, après avoir industrialisé l'agriculture, révolutionnait l'industrie. Mais les perspectives infinies de la production lui déroberent-elles le contre-coup de la crise de 1788 ? Ne savait-il pas le martyr des enfants employés aux fabriques ? Et, par delà la misère sociale des grandes villes, restait-il insensible à l'agriculture qui, avec les derniers « yeomen », se mourait (1) ?

Il est de tradition, parmi les biographes successifs de J.-B. Say, de citer une anecdote qu'il aimait lui-même à conter. Il occupait à Croydon une chambre éclairée par deux fenêtres. Un jour, deux maçons, chargés de mortier et de briques, vinrent murer l'une des deux ouvertures. L'impôt des portes et des fenêtres ayant été voté, le propriétaire s'empressait de réduire de moitié la matière imposable. En ce logis plus sombre le jugement du jeune homme protestait : « J'ai perdu une fenêtre, se disait-il, et le trésor n'y a rien gagné. Evidemment il n'y a en tout ceci que des dupes ». Ce clair sens social l'avertissait déjà contre les consommations improductives autant privées que publiques. Et c'est une autre anecdote a peu près de même époque et de même portée. « Je me souviens qu'étant jeune, écrit-il, et avant d'avoir donné beaucoup d'attention à l'économie des nations j'assistai à la campagne à un repas fort gai où l'un des convives ne manquait jamais de faire voler par la fenêtre les flacons à mesure qu'ils étaient vidés. C'était, disait-il, pour faire gagner les fabriques. Il était conséquemment fort satisfait de ses prouesses, et les assistants s'empressaient d'y applaudir. Je commençai à en rire comme les autres. Cependant à mesure

(1) V. PAUL MANTOUX, *La révolution industrielle au XVIII^e siècle*.

que la même folie était répétée je ne pouvais m'empêcher d'y réfléchir, et mon esprit vint à douter de l'avantage qui pourrait résulter pour la société en général d'une consommation dont il ne résultait aucun bien pour les consommateurs. Il me semble, me disais-je en moi-même, que le convive qui consacre trente francs de son argent à payer des bouteilles cassées ne peut faire cette dépense sans qu'il en résulte un retranchement de pareille somme sur une autre dépense : ce que le verrier vendra de plus un autre marchand le vendra de moins ». Ainsi germait l'idée des débouchés. En 1786 toutefois ces réflexions s'effacèrent devant d'autres moins économiques. Jean-Baptiste ébauchait alors un roman d'amour. En 1787, il revint à Paris. Puis, après un second séjour en Angleterre qui fut court, il accompagna son patron dans un voyage ordonné par les médecins. L'ayant vu mourir à Bordeaux, il retourna auprès de sa famille. Une solide connaissance de la langue d'Adam Smith, une première vue de l'éveil industriel anglais, tels étaient les deux gains les plus nets que J.-B. Say rapportait d'Angleterre (1).

C'était alors en France le prélude de la révolution. Jean-Etienne Say, devenu titulaire d'une charge d'agent de change, et qui devait plus tard en cette qualité faire partie du comité chargé de surveiller la délivrance des assignats, avait désintéressé tous ses créanciers et obtenu une complète réhabilitation. Il conseilla à son fils de prendre une carrière. Jean-Baptiste connut l'embarras du choix. Si la tradition familiale le poussait vers le commerce ou l'industrie, ses goûts personnels l'entraînaient du côté des lettres. Un esprit faible eut pris une décision. Lui, doué d'une certaine « force de tête », céda à l'influence paternelle en faisant des réserves. Et c'est comme employé dans une compagnie d'assurances sur la vie dont le Genevois Clavières, futur ministre de la Législative était l'administrateur-gérant, que le jeune homme, au cours de ses loisirs, lut la *Richesse des Nations*

(1) V. Nouvelle Biographie générale publiée par Firmin Didot, 1864, t. XLIII.

SAY, *Cours*, Paris, 1840, t. II, p. 207.

L'impression de cette lecture fut telle que J.-B. Say, ayant commandé l'ouvrage à Londres, en fit son livre de chevet. Cependant le *Traité* ne devait paraître que quinze ans plus tard. Et Jean-Baptiste en même temps qu'il annotait Smith se passionnait pour le théâtre et donnait dans l'*Almanach des Muses* quelques poésies fugitives probablement dans le goût de Marie-Joseph Chénier. Encore cette fois il eut le mérite de ne pas choisir, et sut aller à l'économie politique par l'Idéologie. Il sut se garder de n'être que le commentateur de Smith et, pendant cette période entre toutes féconde qui s'étend de 1788 à 1803, Jean-Baptiste Say, au gré des événements, préserva et développa sa personnalité (1).

(1) V. AMBROISE CLÉMENT, *Dictionnaire de l'économie politique*, Coquelin et Guillaumin, t. II, 1864.

CHAPITRE II

LA VIE PUBLIQUE

Conquis d'avance aux idées nouvelles, J.-B. Say publia en faveur de la « liberté de la presse » une brochure dont il devait regretter plus tard le mauvais goût. Mais n'avait-il pas vingt-deux ans ? et n'était-ce pas en 1789 ? De la compagnie de Clavières il passa dans les bureaux du *Courrier de Provence* que dirigeait Mirabeau. Son rôle se bornait à recevoir les abonnements. Du moins se liait-il dès lors avec de nombreux idéologues. Répondant à l'appel aux armes, Jean-Baptiste fit comme volontaire en Champagne la campagne de 1792. Avec quelques artistes et littérateurs, Isabey, Alexandre Duval, Lejeune, notre futur économiste formait une « compagnie des arts ». L'on a de lui, en ce costume de volontaire, un portrait de Pajou : le bonnet à pompon, le col largement ouvert retenu par une cravate, ce mélange de recherche et de laisser-aller nous révèle l'ami d'Isabey. Cependant la fermeté des traits et la netteté du regard donnent à cette physionomie si jeune un charme singulier (1).

A son retour de l'armée, Jean-Baptiste, sous le nom d'« Atticus », devint secrétaire de Clavières. Le 25 mai 1793, il épousa M^{lle} Gourdel-Deloches, fille d'un ancien avocat au conseil. L'on était alors au plus fort de la terreur. En décembre 93 Clavières se suicide. Jean-Étienne Say n'ayant perdu con-

(1) V. H. J. L. BAUDRILLART, Introduction à J.-B. Say, *Economie politique*, 1889, Paris, Petite bibliothèque économique Guillaumin.

fiance dans le gouvernement qu'en perdant sa dernière livre fut pour la seconde fois ruiné. Le jeune ménage, se retirant à la campagne, chercha à fonder une maison d'éducation où des garçons peu nombreux recevraient un enseignement libéral en tout point opposé à celui que peint avec virulence « Boniface Veridik » dans une lettre à *La Décade*. C'est alors précisément que Ginguené, le disciple de Chamfort, et Andrieux proposèrent à J.-B. Say de collaborer à un recueil périodique destiné à relever en France le goût de la philosophie. L'offre fut acceptée, et le premier numéro de *La Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains* parut le 10 floréal an II, c'est-à-dire le 29 avril 1794, avec cette épigraphe : « Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la république que le fut le courage pour la conquérir ». En l'an V toutefois la société des républicains n'était plus qu'une société de gens de lettres, et l'ancienne épigraphe avait fait place aux mots : « utile dulci ». *La Décade* n'était certes pas le seul journal dont disposaient les idéologues. Ils avaient *Le Journal de Paris*, le *Moniteur*, la *clef du Cabinet des Souverains*, le *Conservateur*, le *Journal des Savants*, etc. *La Décade* fut du moins leur meilleur organe. Ouverte à toutes les branches scientifiques, elle faisait également accueil aux lettres étrangères : anglaises, américaines, italiennes, espagnoles, et surtout allemandes. En l'an VI, Say devint rédacteur en chef à la place de Ginguené nommé ambassadeur. Secondé par Andrieux, Amaury Duval, Horace Say, il insérait des morceaux inédits de Lalande, Fourcroy, Lacépède, Herschel, Chaptal dans les sciences, de Parny, Lebrun, Marmontel, Sedaine, Delille, Bernardin de Saint Pierre en littérature. Il avait la collaboration de Joachim le Breton, Fauriel, Thurot, M. J. Chénier, Roederer, Draparnaud, Dupont de Nemours, Destutt de Tracy, Cabanis, Cuvier, etc. Le rédacteur en chef complétait chaque numéro soit par des contes moraux soit par des articles sur l'économie politique. L'année même où il avait accepté de collaborer à la *Décade*, en 1794, Say avait publié une traduction de

Franklin dont il rend compte lui-même. Il traduit des anecdotes sur la vie de Goethe, ou le *Nouveau voyage en Suisse* de Miss Williams ; il critique les *Eléments de législation naturelle* de Perreau ; il parle de son frère Horace Say qui « avait fait le plan d'un ouvrage sur l'entendement humain et pour l'exécuter dignement avait commencé par analyser Locke et Condillac ». Après avoir été en butte aux persécutions de Robespierre, la *Décade* fut vivement attaquée de l'an VIII à l'an X par la réaction. On l'accusait de faire de la philosophie une métaphysique populacière. Elle se défendit et Mounier s'efforça de montrer que la philosophie du XVIII^e siècle n'avait influé que sur les principes de la révolution non sur ses excès. En l'an XII la *Décade* cessa de paraître. Sa collection forme 42 volumes. Elle fut continuée par la *Revue ou Décade philosophique*, qui en 1807 se fondit dans le *Mercure de France* (1).

Il était naturel que celui de ses collaborateurs qui fut le plus cher à Jean-Baptiste fut son frère. Horace Say avait été son compagnon de voyage en Angleterre. Une grande conformité de goûts le rapprochait de son aîné. Il s'intéressait à la fois aux sciences, aux lettres, à la politique. Professeur à l'école polytechnique, puis chef d'état-major du général Cafarelli, après s'être brillamment conduit au siège d'Alexandrie, il fut tué sous les murs de Saint-Jean d'Acre. Jean-Baptiste Say ressentit toujours cette perte. Il devait donner à son fils aîné le nom d'Horace. Quant à son autre frère, Louis, suivant la tradition commerciale de la famille, il devint raffineur de sucre à Nantes. Lorsqu'il exprima ses vues sur l'économie politique, il fut vivement désapprouvé par Jean-Baptiste (2).

Comme le Directoire croulait dans l'anarchie, les Idéologues

(1) V. FRANCK, *Dictionnaire des sciences philosophiques*, 1875.

V. J.-B. SAY, *La science du Bonhomme Richard de Benjamin Franklin*, précédée d'un abrégé de la vie de Franklin et suivie de son interrogatoire devant la chambre des communes. A Paris, à l'imprimerie des sciences et des arts. l'an 2 de la république française, 1794.

V. J.-B. SAY, *Nouveau voyage en Suisse*, traduit de l'anglais de Miss Maria Williams, Paris, 1798, 2 vol.

(2) V. A. Desmazières, LOUIS SAY. *Thèse droit*, 1911, Lille.

eux-mêmes étaient disposés à soutenir un gouvernement qui rétablirait l'ordre. J. B. Say dans la *Décade* du dix nivose an VIII se félicite de l'avènement du Consulat. De secrétaire rédacteur de la commission législative des Cinq-cents il devint, avec ses amis Ginguéné et Andrieux, membre du Tribunal. Ses illusions se dissipèrent vite. Attaché à la section des finances, auteur de plusieurs rapports, Say résista à la volonté du Premier Consul. Un dernier acte d'indépendance devait le faire éliminer du Tribunal (1).

Il avait été amené à prendre part au concours ouvert par la classe des sciences morales et politiques sur le sujet suivant : « Quels sont les moyens, et ensuite quelles sont les institutions propres à fonder la morale chez un peuple ? » S'étant décidé tardivement à concourir, J.-B. Say ne put s'astreindre à suivre le plan indiqué. Ginguéné, chargé du rapport, rendit compte en ces termes du travail de son ami : « C'est une espèce d'utopie dont le cadre, comme on voit, n'est pas nouveau, mais qui a jusqu'à un certain point le mérite de l'exécution et du style. Elle présente, au lieu de raisonnements, des tableaux et met en action ce que d'autres ont mis en théories et en systèmes ; mais c'est précisément un système et une théorie qu'on demandait, et il est sensible que ce sujet multiple et compliqué ne pouvait nullement être approfondi par cette méthode qui met tout en superficie ». Le mémoire de Jean-Baptiste fut publié sous le titre : *Olbie, ou Essai sur les moyens d'améliorer les mœurs d'une nation*. Dans ce peuple d'Olbie qui établit un régime de liberté sur les ruines d'une monarchie absolue et qui sait, en se donnant des mœurs nouvelles, substituer au règne du vice celui de la vertu, c'est le peuple français même que l'auteur veut peindre. Le premier livre de morale « fut pour les Olbiens un bon traité d'économie politique. Ils instituèrent une espèce d'académie qu'ils chargèrent du dépôt de ce livre. Tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions fut obligé de se faire publiquement interroger sur les principes de cette science ». J.-B. Say

(1) V. Grande Encyclopédie, t. XXIX.

ne voulut pas que les Français fussent privés de ces principes qui avaient été si propices aux Olbiens, et l'année même de la publication d'*Olbie*, en 1800, il commençait la rédaction de l'ouvrage qui, en 1803, devait paraître sous le titre : *Traité d'économie politique*, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, par Jean-Baptiste Say, membre du Tribunal.

L'année 1803 fut en France une année féconde. Comme le baron de Custodi commençait à Milan la publication de ses *Auteurs classiques italiens sur l'économie politique*, à Paris paraissaient : *L'année du négociant et du manufacturier*, de Jacques Charles Bailleul, *La richesse du cultivateur* du souple Barbé-Marbois, *l'Etat commercial de la France au commencement du XIX^e siècle* de ce mercantiliste attardé que fut Blanc de Volx ; et Jean-Baptiste-Antoine Malisset donnait les deux premiers — et derniers — volumes qui devaient constituer *La boussole des spéculateurs* ; et qui se souvient de François Gerboux, de Pierre Laboulinière, de Joseph-Henri Lasalle ou de Micoud d'Umons ? Il suffit, en vérité, de savoir qu'en 1803, comme paraissait en Angleterre la seconde édition du traité de Malthus, en France voyait le jour, entre le premier ouvrage de Saint-Simon et les premiers *Principes* de Sismondi, le traité d'économie politique de J.-B. Say. Ainsi l'idéologue, à l'âge de 36 ans, s'efface-t-il devant l'économiste. Ginguéné pouvait se montrer satisfait. Des « tableaux » sortaient enfin *théorie* et *système*. Le premier traité d'économie politique n'était-il pas la conclusion naturelle de la révolution politique (1) ?

(1) V. J.-B. SAY, *Olbie, ou essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, Paris, 1800.

V. J.-B. SAY, *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 2 tomes, de l'imprimerie de Crapelet à Paris chez Deterville, libraire rue du Battoir, n^o 16, An 11, 1803.

V. CUSTODI, *Scrittori classici italiani di economia politica*, Milan, 1803-1816, 43 vol.

V. J.-C. BAILLEUL, *L'année du négociant et du manufacturier*, Paris, 1803, 2 vol.

V. F. BARBÉ-MARBOIS, *La richesse du cultivateur*, Paris, 1803.

C'est ce que Bonaparte ne voulut point comprendre. L'ouvrage ayant fait sensation, le premier Consul tenta d'utiliser à ses fins ce nouveau talent. Jean-Baptiste, présenté par son frère Horace, fut chargé de composer la bibliothèque portative de Bonaparte sur le point de partir pour l'Égypte. Il eut, tout comme Daunou, son dîner, non point aux Tuileries, mais à la Malmaison. Le premier Consul, l'entraînant dans les allées du parc, s'efforça de le convaincre qu'un ouvrage d'économie politique n'avait d'autre utilité que de justifier devant l'opinion publique les mesures nécessaires. Une nouvelle édition de son traité, légèrement transformé en un livre de circonstance, lui assurerait le succès. J.-B. Say, qui venait de distinguer les « faits particuliers » et les « faits généraux », ne voulut pas abandonner le domaine de la science pour rétrograder sur le terrain de l'art. Joignant à une certaine souplesse d'esprit la plus grande fermeté de caractère, il se montra intraitable. Cette simple anecdote est chargée de sens. L'individualisme démocratique, opérant un renversement, marque la subordination de la politique à l'économie. Les Français en 1803 tout comme les Olbiens trouvaient vraiment dans un traité d'économie politique, en des termes nouveaux, toute la politique et toute la morale.

V. J. BLANC DE VOLX, *Etat commercial de la France au commencement du XIX^e siècle*, Paris, 1803, 3 vol.

V. J. B. A. MALISSET, *La boussole des spéculateurs*, Paris, 1803, 2 vol.

V. F. GERBOUX, *Discussion sur les effets de la démonétisation de l'or relativement à la France*, Paris, 1803.

V. P. LABOULINIÈRE, *Plan d'une statistique générale pour le ci-devant Piémont*, 1803.

V. J. H. LASALLE, *Des finances de l'Angleterre*, Paris, 1803.

V. C. E. MICOUD d'UMONS, *Sur les finances, le commerce, la marine et les colonies*, Paris, 1803.

V. T. R. MALTHUS, *An essay on the principles of population as it affects the future improvement of society*, Londres, 1798, 1 vol. 2^e éd., 1803, 2 vol.

V. C. H. de SAINT-SIMON, *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains*, Genève, 1803.

V. J. C. L. S. de SISMONDI, *De la richesse commerciale, ou Principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce*, Genève, 1803, 2 vol.

En même temps que Say était éliminé du Tribunat, le *Moniteur* du 26 mars 1804 lui apprenait sa nomination dans l'Allier aux fonctions de Directeur des droits réunis. Dépourvu de fortune, il avait quatre enfants. Sa conscience lui interdit d'accepter l'offre qui lui était faite. Dans les notes qui devaient servir à la rédaction de ses mémoires on trouve copiés de sa main ces vers de Brutus :

- « Je pourrai, il est vrai, mendier son appui »
- « Et, son premier esclave, être tyran sous lui ».
- « Grâce au ciel, je n'ai pas cette indigne faiblesse ».
- « Je veux de la grandeur et la veux sans bassesse ».
- « Je sens que mon destin n'était pas d'obéir ».

Ses *œuvres diverses* contiennent également cette définition du courage civil : « C'est ce courage qui, dans les diverses situations où l'on peut se trouver, dans la vie sociale, nous porte à sacrifier volontairement la sûreté de notre vie ou les avantages de notre position, notre réputation, s'il le faut, nos espérances, enfin tous les avantages sociaux auxquels nous puissions prétendre ».

J.-B. Say devait, en effet, sacrifier ce qui lui était le plus cher. Comme il préparait la seconde édition de son traité, l'éditeur fut mandé à la Direction de la Librairie, et il lui fut enjoint de s'abstenir d'une telle publication. Le Premier Consul allait devenir empereur, jusqu'à ce que son ignorance de l'économie politique, devait constater plus tard notre économiste en sa rancune apaisée, le conduisit à Sainte-Hélène.

En quête d'une situation, J.-B. Say quitta Paris pour Sedan où il tenta en vain de s'intéresser dans une fabrique de drap. Il poussa ensuite jusqu'à Genève afin de revoir une tante, sœur de son père, femme d'esprit solide et de sage conseil. Ce voyage à Genève fut un retour à la tradition familiale.

CHAPITRE III

L'ENTREPRENEUR

Il est des vies qui semblent ordonnées en vue de certaines fins. A peine dégagé de la révolution politique, J.-B. Say allait être intimement lié à la révolution industrielle.

Et d'ailleurs cette révolution industrielle française n'était-elle pas simplement un autre aspect de la révolution politique ? Si la politique anglaise au début du XIX^e siècle ne se peut comprendre qu'étroitement rattachée à la révolution industrielle, l'industrie française à la même époque ne se peut étudier qu'à l'ombre de la révolution politique. En d'autres termes notre industrie, au lieu de se développer spontanément comme en Angleterre, mûrit en vase clos sous l'action d'une cause moins économique que politique : la concurrence étrangère. Sous l'Ancien Régime comme sous la Révolution, sous le Premier Empire comme sous la Restauration c'est la traditionnelle intervention des pouvoirs publics qui introduit peu à peu le machinisme. L'institution du Conservatoire des Arts et Métiers est un symbole. Il ne faudrait cependant pas croire que le développement industriel ait toujours été l'objet direct de l'action politique. Elle eut cet objet avec Vergennes et le gouvernement de la Restauration. Mais sous la Révolution et l'Empire c'est surtout indirectement que les pouvoirs publics favorisèrent le machinisme. Non seulement la naissance de la grande industrie fut en France l'œuvre traditionnelle des gouvernements mais, s'il y eut une certaine spontanéité, s'il y eut une révolution industrielle,

elle ne fut néanmoins jamais qu'un reflet de la révolution politique (1).

Au XVIII^e siècle le régime juridique de l'industrie française étouffait son développement. Sous la poussée physiocratique les bouffées de libéralisme vont cependant croissant ; et c'est la suppression momentanée des corporations ; et c'est le traité de commerce franco-anglais de 1786. Rompant avec le système prohibitif de 1759, ce traité de 1786 consacrait le principe du libre-échange. Vergennes savait l'avance de l'industrie anglaise. Mais il jugeait « la secousse nécessaire ». Comment l'industrie française fit-elle alors effort pour se hausser au niveau de l'industrie anglaise ?

Vers 1780 l'industrie textile était dispersée. Le travail à domicile prédominait. Si l'on met à part l'industrie de la soie, les quelques machines utilisées ne touchaient pas encore aux opérations essentielles. La métallurgie, au contraire, semblait tendre à la concentration : l'usine se fixait auprès du cours d'eau, de la forêt ou de la mine.

Cependant, si l'on caractérisait la période qui s'étend de 1780 à 1792 en s'attachant à cette première concentration de la métallurgie, l'on aurait une vue doublement fautive du mouvement industriel à cette époque. Ce n'est pas en effet cette ébauche de concentration qui constitue le trait fondamental ; c'est l'infiltration du machinisme. Et cette infiltration du machinisme ne s'opère pas dans la métallurgie mais dans l'industrie textile. Alors la « jenny » se répand dans toute la France. Et ce n'est que par contre-coup et dans une faible mesure que la métallurgie s'organise pour satisfaire au besoin mécanique de l'industrie textile. Ce qui caractérise l'activité rénovatrice de cette période, c'est donc l'introduction de ces nouveaux procédés de production, et non point un semblant de concentration industrielle encore mal dé-

(1) V. CHARLES BALLOT et CLAUDE GEVEL, *L'Introduction du machinisme dans l'industrie française*, Paris, 1923.

V. PAUL MANTOUX, *La Révolution industrielle au XVIII^e siècle*.

V. G. H. PERRIS, *The industrial history of modern England*, New-York, 1914.

gagée, dans la filature, de la concentration commerciale. Avec la dispersion du tissage, il est né une catégorie spéciale d'intermédiaires : les marchands-fabricants qui fournissent la matière première, récoltent les produits du travail rural et en assurent l'écoulement (1).

Le libéralisme de Vergennes, purement externe, favorisait l'introduction de procédés nouveaux sans aider à l'institution d'une organisation nouvelle : si les douanes étaient abattues, les corporations subsistaient. Le libéralisme externe ne posait qu'une question politique. Le libéralisme interne soulevait un problème social. Il fallait une révolution pour le résoudre.

La Révolution supprima les corporations (loi du 17 mars 1791), mit fin aux règlements qui entravaient la fabrication (décret du 16 octobre 1791), précisa le droit de l'inventeur (loi sur le brevet de 1791), édicta enfin un semblant de code industriel (loi du 22 germinal an XI). Ainsi toutes ces mesures, en faisant disparaître l'ancienne réglementation industrielle, en limitant les droits de l'inventeur, en organisant les ouvriers en armée disciplinée, concouraient à favoriser ce personnage nouveau qui efface le marchand-fabricant : l'entrepreneur ; cet entrepreneur qui assurera de 1792 à 1815 l'organisation de notre grande industrie. Et c'est là maintenant le trait caractéristique de cette seconde période beaucoup plus que l'introduction de procédés techniques nouveaux (2).

A côté de l'action politique directe sur l'industrie il y eut des effets indirects tels que la liquidation des biens nationaux, et, en particulier, des maisons ecclésiastiques. Ainsi put s'enrichir cette bourgeoisie au sein de laquelle allaient se recruter les nouveaux entrepreneurs : Les Beauvens, les Richard Lenoir, les Mourgue, les Say. Les couvents sécularisés fournirent un premier asile à la grande industrie (3).

(1) V. BALLOT et GÉVEL, *oc.*, chap. 1^{er}.

V. HUBERT BOURGIN, *L'industrie sidérurgique en France au début de la révolution. Revue d'économie politique*, 1923.

(2) V. BALLOT et GÉVEL, *o. c.*, pages 97 et 98.

(3) V. BALLOT et GÉVEL, *o. c.*, chap. I.

V. CH. SCHMIDT, *Une enquête sur la draperie à Sedan en 1803 ; Revue d'histoire économique et sociale*, 1912.

Toutefois cet heureux mouvement des hommes et des choses était, pour ainsi dire, neutralisé par le côté défavorable des répercussions politiques : l'émigration, la guerre, l'insécurité générale. Il fallait qu'en instaurant un nouveau régime Bonaparte rétablît la paix publique. Et non content de mettre en œuvre les mesures de la Révolution Napoléon, à son tour, aida puissamment au développement industriel. La correspondance impériale, les mémoires de Chaptal montrent avec quel souci du détail Napoléon s'intéressait au progrès de l'industrie, créant dans chaque grande ville une chambre consultative, ou s'attachant à l'idée des expositions. C'est cependant moins par sa politique intérieure que par sa politique extérieure qu'il agit sur l'industrie. La révolution, après avoir créé l'entrepreneur, lui avait donné son capital (biens nationaux), ses locaux (biens ecclésiastiques) ses ouvriers (loi de germinal an XI). Napoléon lui donna ses débouchés.

La guerre était alors toute la politique. Napoléon eut recours à un protectionnisme tout différent du mercantilisme abattu par Vergennes en 1786, en un sens plus atténué, et plus accentué en un autre sens. Ce fut par avance le protectionnisme américain, le protectionnisme impérialiste. En même temps que s'établissaient des barrières de douanes, elles reculaient sans cesse. C'était une sorte de libre-échange d'où le seul concurrent redoutable, l'Angleterre, aurait été exclu ; une sorte de libre-échange protégé : le blocus continental. Mais, d'autre part, ce protectionnisme était plus accentué que l'ancien mercantilisme. Ce qui faisait sa force faisait aussi sa faiblesse. Ce n'était qu'un protectionnisme de guerre lié au sort des armes. Ce n'était qu'un moyen de lutte. Dès que tombait son intérêt politique, c'est-à-dire son intérêt militaire, tombait du même coup son intérêt économique.

De cette action politique l'industrie du coton fournit le meilleur exemple. La métallurgie, en effet, reste arriérée : si le travail du fer fait quelque progrès par l'adoption des laminaires, la production reste stationnaire. Fidèle au vieux procédé de la fonte au bois, la métallurgie se disperse en une

multitude de petits établissements sur tout le territoire. Bref, la France en est au point où en était l'Angleterre dès 1780. Ce fut donc l'industrie textile qui, après avoir ouvert la voie au machinisme, sut aussi réaliser la première organisation de la grande industrie (1).

La politique protectionniste de Napoléon visait spécialement les denrées coloniales et le coton qui faisaient l'objet principal du commerce anglais. Elle favorisa l'extension de l'industrie cotonnière, jusqu'au moment où son outrance même raréfia à l'excès la matière première. Déjà les filés avaient été compris dans la prohibition des marchandises anglaises ordonnée sous la Convention par le décret du 9 novembre 1793. La reprise de la guerre contre l'Angleterre amena le 1^{er} messidor an XI une nouvelle prohibition des matières premières d'origine anglaise. Toutefois l'arrêté du 6 brumaire an XII, qui ne mit sur les filés anglais qu'un faible droit, souleva de vives protestations. Les filés anglais furent dans la suite prohibés le 22 février, le 30 avril 1806, et le 6 février 1811. Quant à la matière première, dès 1806 un droit de 60 francs par quintal fut mis sur le coton en laine. Un drawback de 50 francs ne put avoir raison de l'opposition des manufacturiers ; mais Napoléon resta inflexible. En 1808, l'Empereur demanda de rechercher une autre fibre à substituer au coton. Par le tarif de Trianon du 5 août 1810 il mit un droit de 800 francs par quintal sur les cotons d'Amérique. L'industrie française ne fut plus alimentée que par les cotons du Levant et d'Italie, source d'importation insuffisante en quantité et qualité. Ce fut là, en même temps que les variations des débouchés que la guerre ouvrait et fermait, la cause de la crise qui ruina l'industrie cotonnière. Six-cent-mille individus furent réduits à mendier leur pain (2).

Ainsi la prospérité et la chute de l'industrie cotonnière furent l'œuvre artificielle de la politique. Quelques chiffres

(1) V. BALLOT et GÉVEL, chap. II, III, IV.

V. CH. SCHMIDT, *Les débuts de l'industrie cotonnière en France, 1760-1806. Revue d'histoire économique et sociale*, 1913 et 1914-19.

(2) V. BALLOT et GÉVEL, *o. c.*, pages 115, 118, 120, 121.

suffisent à faire ressortir la concordance des fluctuations économiques et politiques. De 1806 à 1808 le nombre des broches doubla. En 1806 il n'y avait que 4 filatures de plus de 10.000 broches ; en 1808 il y en avait 11. Ce fut une fièvre. On dépassa la mesure. La crise se produisit en 1808. A la fin de 1809 les affaires se rétablirent, et en 1810 près de un million de broches furent de nouveau en activité. Une seconde crise en 1811 fut suivie d'un semblable relèvement en 1812 ; mais les revers de 1813, l'invasion de 1814, et, surtout, la brusque levée de la prohibition par l'ordonnance du 23 avril 1814, mirent en péril l'existence même de la nouvelle industrie. Ce sont donc des crises à caractère politique, dues à la guerre et aux conséquences de la guerre, que ces crises économiques du début du XIX^e siècle : celle de 1804 provoquée par la rupture de la paix d'Amiens, et aussi dans une certaine mesure celles de 1810, 1815, 1818, 1825. De ce que les facteurs techniques n'apparaissent que voilés par la politique. Say devait conclure à l'impossibilité des crises économiques.

Jusqu'à sa mort, J.-B. Say put contempler dans l'entremêlement de la politique et de l'économie la lente marche de l'industrie. Avant 1830 elle ne subit pas de transformations radicales. Il n'existe que peu de machines à vapeur ou de pompes à feu. Ce n'est qu'en 1827 que circule la première locomotive. De 1812 à 1827 la consommation du coton passe seulement de 18 millions à 30 millions de kilos. Le seul fait général qui frappe J.B. Say et lui inspire l'idée fondamentale de son économie, c'est la diminution énorme du prix de revient : 25 % dans les draps, 30 % dans les fils de coton, 60 % dans la porcelaine. Ce n'est que sous la monarchie de Juillet que se développera l'usage de la machine à vapeur (1).

C'est que sous la Restauration, comme sous l'Empire, l'industrie française continue de mûrir paisiblement en vase clos. Le tarif du 28 avril 1816 rétablit la prohibition des cotons filés étrangers qu'avait levée l'ordonnance du

(1) V. BALLOT et GÉVEL, *o. c.*, pages 404 et suivantes.

23 avril 1814. Sur les instances des manufacturiers furent votées les lois de 1820 et 1822. Des droits très élevés furent édictés sur les fers, les aciers, les sucres. Le quintal de fer put s'élever à 65 francs. Les cachemires et soies de l'Inde furent prohibés. Il y eut des excès tels qu'une commission d'enquête, nommée en 1828, les reconnut. Le protectionnisme de la restauration était cependant tout différent de celui de l'Empire ; en un sens plus atténué, puisque sa seule raison n'était plus politique ; en un autre sens plus accentué, ne s'étendant pas à l'Europe continentale mais restreint aux frontières de la France (1).

J.-B. Say fut intimement mêlé à la naissance de la grande industrie. Il est, en effet, un des types les plus remarquables de ces manufacturiers du Consulat et de l'Empire, de ces premiers grands entrepreneurs qui surent mettre en œuvre les procédés techniques nouveaux. Placé au centre de ce mouvement, puisqu'il fut filateur de coton, Say dut en même temps prendre personnellement parti au sujet de la politique protectionniste de l'Empire. Son action participe donc au trait le plus profond de l'évolution que nous avons esquissée. Placé au centre du mouvement industriel, J.-B. Say devait se trouver, en outre, au cœur de l'industrie cotonnière, c'est-à-dire dans le nord.

Au cours de son séjour en Suisse, Say avait été invité chez Necker, à Coppet. Il y avait vu M^{me} de Staël, charmante, et Benjamin Constant, plein d'esprit. Ce fut là, pour ainsi dire, l'adieu de notre économiste à cette société au sein de laquelle, pendant une quinzaine d'années, son esprit s'était peu à peu mûri. De retour à Paris, ayant toujours eu peu de goût pour le commerce, il se tourna vers l'industrie. Au Conservatoire des Arts et Métiers étaient exposées des séries de machines enlevées à l'Angleterre. Là J.-B. Say, pour s'initier à la technique du métier, se fit ouvrier. Son fils Horace, âgé de dix ans, lui servait de rattacheur. L'un et

(1) V. HENRI SÉE, *Esquisse de l'évolution industrielle de la France de 1815 à 1848* ; *Revue d'histoire économique et sociale*, 1923.

l'autre devinrent vite experts dans leur partie. Des machines furent commandées, et, à la fin de 1804, J.-B. Say, s'associant avec un industriel, établit une filature de coton dans l'abbaye de Maubuisson. L'entreprise ayant probablement échoué, il en créa une seconde en 1806 à Aulchy-les-Moines, Aulchy-le-Château, ou Aulchy-les-Hesdins, le village étant tout proche de la ville natale de l'abbé Prévost, dans le département du Pas-de Calais. Les monastères abandonnés offraient alors dans toute la France un nid à l'industrie naissante. C'est dans un couvent de Bénédictins vendu comme bien national que fut installée la filature. D'aspect tout autre sans doute qu'une usine moderne, ce devait être un lourd bâtiment en maçonnerie de trois ou quatre étages, percé de nombreuses fenêtres. De la roue et des engrenages d'un moteur hydraulique sis dans le sous-sol partait un arbre vertical transmettant le mouvement aux machines des différents étages. Comme c'était l'usage, les machines de préparation et de filature devaient se trouver aux premiers étages, le dévidage au dernier et les magasins sous les combles. Des ouvriers que Say employait à Aulchy, la plupart étaient des femmes et des enfants sous la direction de quelques hommes. L'initiative de Say transforma le petit monde qu'abritait ce vallon fermé. L'hiver les chemins de traverse étaient impraticables. L'on fit une route. La population du village, peu industrielle, était habituée à vivre de charité. J.-B. Say fut tour à tour mécanicien, ingénieur, architecte. Tôt levé, il trouvait les journées trop courtes. Grâce à l'hospitalité du filateur et à son goût persistant pour la littérature, Aulchy ne manquait ni de société ni de délassements (1).

L'économiste ne chômait pas davantage, et sans doute est-il pour quelque chose dans le succès de l'entrepreneur. Vers 1810 la filature d'Aulchy était l'une des plus importantes du Pas-de-Calais. Tout à fait perfectionnée elle fournissait des fils parfaits que l'on préférerait même à ceux de l'Angleterre. Des bâtiments nouveaux avaient été construits.

(1) V. C. SCHMIDT, *Les débuts de l'industrie cotonnière en France*, o. c.

L'entreprise, qui, à ses débuts, n'employait que 80 ouvriers, en comptait alors 340 faisant agir 16 continues avec 2332 broches, 36 mule jennys avec 4132 broches, et produisant 125 kilos par jour. Le bénéfice réalisé était d'environ 300.000 francs par an, dont un tiers était consacré à l'entretien des machines. Dans le Pas-de-Calais comme ailleurs l'industrie du coton se ressentit de la crise de 1808, et se releva en 1810 pour être très gravement atteinte par la crise de 1812. C'est alors que l'entrepreneur prit heureusement conseil de l'économiste (1).

En 1810, le ministre de l'intérieur, voulant créer un conseil des fabriques et manufactures, demanda aux préfets de lui indiquer les noms des manufacturiers qui pourraient en faire partie. Le préfet du Pas-de-Calais désigna, entre autres, J.-B. Say, donnant sur lui les quelques renseignements suivants : « Très actif et très laborieux ; pourrait se déplacer ; mais avec peine ; car il est l'âme de cet établissement ; il a reçu une éducation soignée ; il fut tribun et coopérateur d'un ouvrage périodique ; il s'énonce et écrit bien ; il jouit d'une fort bonne réputation ; cet établissement, qui subsiste depuis plus de cinq ans, va toujours croissant, surtout depuis quatre ans que l'on y a adopté une machine hydraulique qui fait tourner la majeure partie des mécaniques. L'établissement sera doublé dans deux ans, à en juger d'après les préparatifs que l'on y remarque ». Si, en dépit de ces notes élogieuses, J.-B. Say ne fut pas appelé au conseil des fabriques et manufactures, c'est que le ministre savait fort bien et de source toute récente que l'économiste ne désarmait pas contre la politique de Napoléon, quelque favorable qu'elle fut à l'entrepreneur. Un décret du 21 mai 1808 provoqué par la rareté des cotons en ayant interdit la sortie, une crise avait éclaté. Les magasins des filatures regorgèrent de fils de coton. Certaines manufactures durent être fermées. Le décret du 30 janvier 1809, en même temps qu'il levait l'interdiction d'exportation, ordonnait au ministre de faire pour le premier

(1) V. BALLOT et GEVEL, *o. c.*, pages 143 et 144.

mai un rapport sur l'opportunité de l'interdiction complète des cotons filés étrangers. Une enquête eût lieu dans la Seine-Inférieure, le Nord, l'Aisne, l'Escaut, le Rhin et le Pas-de-Calais. La réponse fut naturellement quasi-unanime en faveur de la prohibition absolue des cotons filés étrangers. Seuls se prononcèrent en sens contraire la chambre consultative de Tarare, ville de mousselines alimentée par les fils très fins qu'on ne pouvait attendre que de l'étranger, et un filateur, J.-B. Say, qui savait sacrifier son intérêt privé à l'intérêt général. Sa lettre est datée d'Aulchy, le 24 avril 1809. Pour tout concilier, et l'intérêt des filateurs, et celui des fabricants de mousselines, il déclarait qu'il suffirait d'élever à 20 francs par kilo le droit actuel de 7 francs, de telle sorte que fussent seulement prohibés les cotons les moins fins. En outre — et ici il était d'accord avec son intérêt personnel — Say demandait la suppression de tout droit d'entrée sur le coton en laine, c'est-à-dire l'affranchissement de la matière première. Sur ce dernier point le ministre fut intraitable. Le droit de 66 francs par quintal exigé à l'entrée des cotons en laine rapportait des sommes trop considérables au trésor. Bien plus, suivre l'avis de Say eût été une inadmissible dérogation au blocus continental. La France devait et pouvait produire les numéros nécessaires aux fabricants de mousselines. Napoléon repoussa toute mesure libérale qu'eût peut-être prise son ministre. Et le décret du 22 décembre 1809 prohiba l'introduction des cotons filés de tous numéros et de toute origine. C'est alors que devant le renchérissement de la matière première, devant la difficulté croissante des communications, devant la menace de l'invasion, J.-B. Say voulut restreindre les achats. Ne pouvant faire partager ses idées à son associé, il réalisa en 1812 un modeste capital et se retira. Et n'est-ce pas en quelque sorte pourchassé par cette politique abhorrée qu'abandonnant sa filature notre économiste regagna Paris, d'où la disgrâce napoléonienne l'avait d'abord fait fuir (1).

(1) V. C. SCHMIDT, *J.-B. Say et le Blocus Continental* ; *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1911.

CHAPITRE IV

LE PROFESSEUR

Say devait laisser en Artois un souvenir durable. En 1853 l'Académie d'Arras mit son éloge au concours, recommandant d'indiquer l'influence que le séjour de l'économiste à Aulchy put avoir sur ses théories. Or, si l'on compare la première édition de 1803 à la seconde que Say, en 1814, dédiait au tsar Alexandre en des termes exempts de tout patriotisme (1), l'on se rend compte que l'influence de l'entreprise d'Aulchy fut moins importante qu'on ne le suppose en général. Elle confirma bien plus qu'elle ne fit naître l'industrialisme latent dont est imprégnée déjà l'édition de 1803. Elle ne suggéra aucun trait essentiel nouveau. Si la division tripartite formelle correspondant au titre et certaines sous-distinctions n'apparaissent qu'en 1814, si le Discours préliminaire n'est en 1803 qu'embryonnaire, si certains passages bucoliques et morceaux de bravoure d'une édition à l'autre s'effacent, de même que les tendances biologiques et sociologiques sont en 1803 déjà très nettes, de même qu'un fonds de terre est déjà défini une « machine », il y a tout au plus en 1814 une accentuation et une mise au point des débouchés, de la

(1) V. *Traité d'économie politique*, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses ; seconde édition entièrement refondue et augmentée d'un Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique, par J.-B. SAY, ex-membre du Tribunat. A Paris, chez Antoine Augustin Renouard, 1814, 2 tomes.

V. RENÉ GONNARD, *Histoire des Doctrines économiques*, 1921-22, vol., 2, p. 252, 253.

production, de la valeur, de la monnaie, de la notion d'entrepreneur, de l'idéal du bon marché, en un mot de toute la théorie économique de J.-B. Say, intégralement contenue dans la première édition. Qu'est-ce à dire sinon que l'œuvre de pensée, l'œuvre géniale, en se rattachant à ce qui est, appartient plus étroitement encore à l'avenir. Si le *Traité d'économie politique*, comme nous le verrons, rayonne encore de vie, c'est qu'il est le produit moins d'une expérience précise que d'une large ambiance, c'est que son auteur sut se dégager des faits et des idées qui l'inspirèrent, et, puisant en lui-même, dans la force de sa pensée, devancer étrangement non seulement les faits qui le suivirent mais les idées qu'il inspira. Dès 1803, J.-B. Say nous donne le sens social de cet industrialisme qui nous tourmente encore, et dont, entre deux siècles, il avait su saisir au vol le premier souffle. Il est donc vain de chercher à lire entre les lignes de l'avertissement qu'Antoine Augustin Renouard donnait à l'édition de 1814 : « Ce retard de dix ans n'a pas été perdu pour l'amélioration de cet ouvrage : l'auteur l'a refondu presque entièrement et ce livre paraît aujourd'hui dans un ordre plus méthodique ; il est plus concis et en même temps plus complet il est accompagné d'une table analytique très étendue et d'un épitome où se trouvent serrés et rapprochés les fondements de l'économie politique, enfin il devient un livre véritablement classique. On sent que les traductions qui en ont été faites dans l'étranger sur la première édition sont à refaire ; elles seraient trop en arrière de l'état présent de la science (1) ».

Sa retraite n'avait pas nui à J.-B. Say, et les lettres écrites par son fils, à cette époque, présentent quelques témoignages de sa célébrité autant à l'étranger qu'en France. Sa réputation d'économiste, jointe à sa connaissance de l'anglais et à son expérience industrielle, le fit charger par le nouveau gouvernement d'une enquête en Angleterre. Il devait étudier

(1) V. *Traité d'économie politique*, 1803, p. 28, 29, 30, 32, 40, 42, du préliminaire ; et p. 19, 23, 137, 152, 413, 428, 435, du tome I ; et p. 52, 305, 322, 425, du tome II.

V. *Traité d'économie politique*, 1814, p. 160 et 161.

le progrès économique que les Iles Britanniques avaient réalisé au cours de leur long isolement d'un quart de siècle. Bentham, Ricardo, Malthus, les universités d'Angleterre et d'Ecosse lui firent un accueil enthousiaste. A Glasgow on lui demanda de s'asseoir dans la chaire où avait professé Adam Smith. Ce lui fut un souvenir inoubliable. De retour en France il remit au gouvernement un mémoire détaillé. En même temps, après *L'Angleterre* de Rubichon et le *Tableau* du baron de Baert, il publiait : *De l'Angleterre et des Anglais*, mettant en relief les conséquences économiques de la guerre et la triste situation financière du pays. Mais, ce qu'il rapportait surtout de son second voyage en Angleterre, ce que ses souvenirs de jeunesse faisaient ressortir, ce que son expérience de manufacturier éclairait, c'était, en une vue plus large encore d'un monde nouveau, la confirmation répétée de son profond industrialisme (1).

De 1800 à 1815 l'activité principale de l'Angleterre avait été son activité militaire. Ses armées étaient passées de cent mille à un million d'hommes, absorbant ainsi un cinquième de la population adulte mâle. Au lendemain de Waterloo la dette publique, qui n'était en 1792 que de 237 millions, montait à 860 en 1815. Ces vingt années de guerre avaient non seulement compromis la situation financière du pays, elles avaient aussi affecté son état économique. La suppression des importations étrangères et les hauts prix qui en sont la conséquence avaient, beaucoup plus que l'intérêt du landlord ou l'accroissement de la population non agricole, assuré une prospérité artificielle à l'agriculture. La corn law de 1815 n'eut d'autre objet que de prévenir la concurrence baltique et américaine. Mais la guerre ne fit que retarder l'inévitable. Si de 1811 à 1831 la population agricole s'accroît de 7 %, la population industrielle augmente

(1) V. J.-B. SAY, *De l'Angleterre et des Anglais*, Paris, 1^{re} éd., 1815, V. M. RUBICHON, Londres, Dulau, 1811, 1 vol.

V. A. DE BAERT, *Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde*, Paris, Jansen, an VIII (1800) 4 vol.

de 27 %. Si en 1811 il y avait encore 35 % des familles anglaises occupées à l'agriculture, en 1831 il n'y en avait plus que 28 %. L'industrie avait continué sa marche triomphale. Le miracle du temps était la croissance des industries textiles, et spécialement du coton. L'importation de la matière première, qui, lors du premier voyage de Say en Angleterre, ou plus exactement en 1785, était de 18 millions, s'élevait à son second voyage, ou plus exactement en 1817, à 116 millions. En 1835, elle devait atteindre 333 millions. C'était une Angleterre nouvelle que l'entrepreneur d'Aulchy découvrait. Il s'extasiait en termes ingénus sur la machine à vapeur : « C'est sans doute, écrit-il, une merveilleuse application des moteurs aveugles que ces chariots à vapeur que l'on voit à certains endroits de l'Angleterre traîner à leur suite une longue file de voitures chargées. Il y a quelque chose de magique dans ces caravanes factices qui traversent le pays comme si elles étaient mues par un principe de vie. C'est avoir vaincu une fort grande difficulté que d'être parvenu à faire marcher le moteur avec la résistance. Jamais peut-être l'intelligence de l'homme ne s'est approchée de plus près de la puissance du Créateur. On est même à la veille de transporter sur des chemins de fer par des machines à vapeur les voyageurs avec une rapidité surprenante. Je ne sais jusqu'à quel point on pourra vaincre les accidents que présentent les localités, et surtout les montées et les descentes ; et en supposant qu'on surmonte ces difficultés, nulle machine ne fera jamais, comme les plus mauvais chevaux, le service de voiturier les personnes et les marchandises au milieu de la foule et des embarras d'une grande ville ». C'est ainsi que notre économiste, sans y croire, prévoyait les automobiles (1).

A partir de 1815, Say multiplia les travaux scientifiques. C'était l'époque où Aubert de Vitry venait de publier une réfutation de Malthus. Soit pour se garder d'une spécialisation toujours dégradante, soit en vue de mieux déterminer

(1) V. J.-B. SAY, *Cours complet d'économie politique pratique*, 2^e éd., Paris, Guillaumin, 1840, 2 vol., vol. 1, p. 286, 287.

le domaine de l'économie politique, l'ancien rédacteur de la *Décade* avait repris sa plume de journaliste. La *Revue Encyclopédique* insérait ses comptes rendus, et l'*Encyclopédie progressive* donnait de lui dans son premier numéro l'article *Economie politique*. Il collaborait au *Censeur Européen* de Charles Comte et Dunoyer. Allant plus loin le vieil idéologue consacrait une partie de son temps à l'étude des sciences morales en leur ensemble. Certains fragments témoignent qu'il se proposait de donner un traité de morale et un autre de politique pratique. *La Correspondance d'un docteur*, roman dans lequel il voulait esquisser une peinture des mœurs dans les dernières années de l'Ancien Régime, ses *Mémoires*, les *Lettres à une dame sur le talent d'écrire*, tout cela resta à l'état de projet. Comprenant que le temps lui manquerait, J. B. Say choisit les plus heureuses de ses notes pour les publier sous ce titre : *Petit Volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*. Ses premiers biographes, qui furent aussi ses familiers, déclarent avoir retrouvé dans cet ouvrage le vigoureux optimisme de Say, la vivacité de ses sentiments et son esprit piquant (1).

Mais l'activité de l'économiste l'emportait sur celle de l'idéologue. En même temps que le *Catéchisme d'économie politique* vulgarisait la doctrine du Traité, trois nouvelles éditions de celui-ci se succédaient en 1817, 19 et 26. La sixième édition, quoique préparée par l'auteur, ne devait paraître que neuf ans après sa mort. Comme une compagnie de financiers était en marché avec la ville de Paris pour se faire concéder la jouissance de certains canaux, à charge d'en conduire les travaux à bonne fin, Say publia une brochure intitulée : *De l'importance du port de la Villette*. Les concessionnaires postulants, jugeant que cet écrit, qui signalait les avantages de l'entreprise, rendrait l'administration plus exigeante, enlevèrent l'édition. Cependant, bientôt après, cet ouvrage devait reparaitre avec de nouveaux développements et sous un titre plus général : *Des canaux*

(1) V. AUBERT DE VITRY, *Recherches sur les vraies causes de la misère et de la félicité publiques, ou de la population et des subsistances*, Paris, 1815

de navigation dans l'état actuel de la France. La vie économique de l'Angleterre était toutefois autrement riche que celle de notre pays. C'étaient les crises de 1818 et de 1825. Les Iles Britanniques, moins éprouvées que le continent par les guerres dévastatrices, n'intensifiaient-elles pas outre mesure leur production ? Non seulement J. B. Say se tenait au courant de toutes les publications anglaises, mais il correspondait avec les premiers des économistes anglais, notamment Malthus et Ricardo. La force de leur amitié ne nuisait en rien à la sincérité des discussions. L'apparition des *Nouveaux Principes d'économie politique* de Malthus fit livrer à l'impression les *Six lettres à Malthus*, dans lesquelles Say, à propos des crises, reprend toute sa doctrine pour l'opposer à Sismondi en même temps qu'à Malthus. Un article spécial sur la *Balance des productions et des consommations* compléta cette polémique. Enfin Say annotait des traductions de Ricardo et de Storch. Lui-même jouissait à l'étranger d'une célébrité que sa patrie ne lui accordait pas. Traduit dans toutes les langues de l'Europe, contrefait même, le *Traité* formait la base de l'enseignement de l'économie politique dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis (1).

Say voulut instaurer l'enseignement public de cette science nouvelle, que la France semblait méconnaître. En 1815 déjà les administrateurs de l'Athénée de Paris lui avaient proposé d'ouvrir un cours d'économie politique. Les leçons, qu'il accepta de donner pendant deux hivers eurent un succès

(1) V. SAY, *De l'importance du port de la Vilette*, Paris, 1818.

Lettres à M. Malthus sur différents sujets d'économie politique, Paris, 1820.

H. F. STORCH, *Cours d'économie politique*, ou Exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations, 2^e édition, avec des notes explicatives et critiques par J.-B. SAY, Paris, 1823, 4 vol.

DAVID RICARDO, *Des principes de l'économie politique*, traduits par F. S. C. avec des notes par J.-B. SAY, Paris, 1819, 2 vol.

Economie politique sur la balance des consommations avec les productions, Paris, 1824.

Essai historique sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais aux Indes, Paris, 1824.

Examen critique du Cours de Mac Culloch, Paris, 1825.

tel que la salle ne pouvait contenir tous les auditeurs. En 1820 J. B. Say put reprendre ses leçons au Conservatoire des Arts et Métiers.

L'idée d'un Conservatoire des Arts et Métiers remonte à Descartes. Au XVIII^e siècle, Vaucanson de son hôtel de Mortagne fit une sorte de musée industriel, où furent réunis environ cinq-cents machines et métiers. A sa mort il légua sa collection à l'Etat. Les contemporains pensaient qu'une telle institution ne pourrait, comme en Angleterre, que susciter à la fois les inventions techniques nouvelles et les spéculations capitalistes qui les soutiennent. Sous la Révolution, après quelques vicissitudes, le Conservatoire, enrichi de plusieurs collections privées, notamment de la galerie des arts mécaniques du Duc d'Orléans, fut en 1798 installé définitivement dans l'ancien prieuré de Saint Martin des Champs. Dès 1794, la Convention, par un décret-loi du 10 octobre, réalisant complètement l'idée de Descartes, y avait créé un certain enseignement : des « démonstrateurs » devaient expliquer l'usage des machines et outils. C'est au Conservatoire des Arts et Métiers qu'est due l'invention de Jacquart ; c'est au Conservatoire que J. B. Say fit son apprentissage de filateur, ne se doutant guère qu'en cette institution, où il s'initiait à la technique industrielle, il serait plus tard appelé à enseigner l'économie industrielle (1).

Le gouvernement de la Restauration, en effet, acheva l'œuvre de la Révolution et de l'ancienne monarchie. C'est là un exemple de cette continuité que les bouleversements politiques, au lieu de briser, renforcent. Charles Dupin, ancien élève de Monge et ingénieur de la marine, avait remarqué, au cours de ses voyages en Angleterre de 1816 à 1818, l'école des sciences appliquées aux arts de Glasgow, que Say lui-même, à son passage dans cette ville, avait du visiter. Dans son mémoire sur *La marine et les ponts et chaussées* Dupin demanda la création en France d'une institution du

(1) V. ANDRÉ LIESSE, *Un professeur d'économie politique sous la Restauration* ; J. B. SAY au Conservatoire des Arts et métiers, *Journal des économistes*, 1901, t. XLVI.

même genre. Satisfaction lui fut donnée par l'établissement de deux chaires au Conservatoire des arts et métiers, l'une de mécanique, l'autre de chimie appliquée. J. B. Say, sentant l'occasion favorable, voulut y faire joindre un cours d'économie politique. Dans une lettre provoquée par son ami Thénard, membre de l'Académie des sciences et fort influent, il lui exposa les raisons qui militaient en faveur de l'adjonction d'une chaire d'économie politique. Après quelques difficultés, un décret du 25 octobre 1819, contresigné par le comte Decazes, ministre de l'intérieur, établit au Conservatoire « un enseignement public et gratuit pour l'application des sciences aux arts industriels ». La chaire de mécanique fut confiée à Charles Dupin, celle de chimie à Clément Desormes, et celle d'économie industrielle à J. B. Say (1).

Pourquoi ces termes « Economie industrielle » ? Sans doute enraison du caractère technique du Conservatoire. L'on y devait enseigner moins la science que la science appliquée aux arts. Et cela n'était pas pour déplaire à J. B. Say. Cette dénomination ne s'accordait-elle pas avec son profond industrialisme ? Dans sa lettre à Thénard les expressions « économie commerciale et manufacturière », « économie industrielle » étaient venues tout naturellement sous sa plume.

Cependant l'atmosphère industrielle du Conservatoire, les tendances de Say ne sont que raisons apparentes. Ce n'est pas pour elle-même que fut adoptée cette dénomination d' « économie industrielle » ; c'est au fond pour en repousser une autre : celle classique d' « économie politique ». Qui donc encore aujourd'hui est assez simple pour saisir derrière la fixité des mots le mouvement de la réalité et le jeu fidèle de la pensée ? J.-B. Say lui-même ne comprit jamais le sens de ce nom dont une obscure tradition avait doté la science. Il aurait voulu lui substituer celui d'« économie sociale ». Le gouvernement de la Restauration, au contraire, guidé par son intérêt pratique, redoutait l'opposition qui pourrait se former à un

(1) V. LEVASSEUR, *L'économie politique au Conservatoire des Arts et Métiers* ; *Revue d'économie politique*, 1905-1906.

cours d'économie politique. Combien naturelles, perspicaces et profondes à la fois étaient ces appréhensions ! Les tenants de « Politique d'abord » sentaient confusément que sous des termes identiques un renversement saisissant s'opérait. L'économie, qui dans le passé avait été subordonnée à la politique, allait dans l'avenir se l'assujettir. Aussi la décision de principe qui, prise en 1819, sous le ministère de de Serres, créait une chaire d'économie politique à l'école de droit de Paris, fut-elle rejetée par la réaction qui suivit. Et ce ne fut pas trop de la ténacité du duc de la Rochefoucauld Liancourt et de Thénard pour qu'au Conservatoire des arts et métiers fut maintenue une chaire d'économie sinon politique du moins industrielle.

Le 20 décembre 1820 J.-B. Say donna sa première leçon. La surveillance de la police au Conservatoire comme dans toute l'université fut d'ailleurs active. Et l'on peut s'étonner qu'alors qu'un Guizot ou un Cousin étaient frappés, J.-B. Say, dont la doctrine non seulement soulevait la colère des protectionnistes mais, sauf au point de vue financier, contredisait la politique gouvernementale, ait été laissé en paix. Cela tint moins à sa stricte réserve scientifique et au caractère pratique de ses leçons qu'à la composition bénigne de son auditoire. L'ardente jeunesse des écoles y était en minorité, et s'y coudoyaient surtout des personnes âgées et des étrangers : Anglais, Italiens, Allemands, Grecs et Espagnols. En 1827, Say comptait une cinquantaine d'auditeurs. Beaucoup demandaient par lettres des explications que le professeur donnait à son cours : sur le rôle des capitaux dans l'œuvre de production, sur les assignats, sur le prix de revient. Tandis que certaines lettres s'extasiaient sur la loi des débouchés, d'autres défendent le protectionnisme. Un ancien élève de l'école polytechnique fournit des renseignements sur les monnaies de l'antiquité. Un professeur de La Havane prévoit remarquablement l'insuffisance du seul intérêt individuel, annonçant le conflit de l'économie politique et de la morale. M. Liesse, répondant pour J. B. Say, ne peut s'empêcher de traiter ce Havonais d' « âme ingénue »

et de faire appel à l'économique morale d'Yves Guyot. Une seule des lettres adressées à J.-B. Say s'abaissa jusqu'aux injures ; elle ne fait que mieux ressortir l'harmonie générale qui régnait entre le professeur et ses élèves (1).

Le nombre des leçons était de trente à quarante par an : de décembre à juillet. Elles avaient lieu à huit heures du soir. Malade, J.-B. Say se faisait suppléer par son fils Horace. Il le pouvait d'autant plus aisément que lui-même lisait ses cours préparés longtemps à l'avance. Il se contentait au début de chaque cours de rappeler les développements précédents. Ces leçons, trop riches de matière, exigeaient de l'auditoire une attention soutenue. Say savait tout ce que le mot est à l'idée. « Les pages les plus simples et les plus faciles, a écrit Charles Comte, lui ont souvent coûté d'incroyables efforts. Une phrase obscure ne lui paraissait propre qu'à couvrir une pensée fausse ». Et à ceux qui lui reprochaient de ne pas se fier au charme de sa parole Say répondait : « Je n'ai presque jamais été content de ma conversation. Ma seconde pensée est en général meilleure que la première, et malheureusement c'est toujours celle-ci qui se produit dans la conversation. Je serais tenté de dire comme Mme Riccoboni, à qui on reprochait de parler moins bien qu'elle n'écrivait : c'est que je parle comme j'efface ».

Nous avons de notre économiste un portrait qui nous le montre tel qu'il apparaissait à ses auditeurs : de l'habit Restauration, redingote noire, cravate et gilet blanc, la tête se dégage ; le visage a perdu la mobilité de la jeunesse ; volonté, bon sens et jugement se lisent dans les sourcils accentués, dans le nez fort et gros du bout, dans le ferme dessin de la bouche et du menton ; au coin des lèvres s'esquisse un pli caustique ; l'œil vif, direct, perspicace enferme assez d'ombre pour refléter la pensée ; si l'on abandonne le détail, l'impression d'ensemble est celle d'un serein équilibre qui allie la force de caractère à la « force de tête » ; et nous songeons à une réflexion du *Petit Volume* : « La fermeté de

(1) V. Discours d'ouverture du cours d'économie industrielle, 20 décembre 1820

caractère, quand elle se trouve jointe à la faculté de généraliser, fait les hommes supérieurs ; ceux-là savent penser et en même temps ils savent agir (1) ».

Les leçons au Conservatoire furent publiées en 1828 et 1829 en six volumes. Elles forment le « Cours complet d'économie politique pratique », simple développement du *Traité*, reliant les principes aux applications (2).

Au milieu de sa famille, J.-B. Say menait une vie simple. Il sortait rarement. Une fois par semaine il recevait quelques hommes distingués. Saint-Simon, Stuart-Mill et Auguste Comte entrèrent en contact avec lui. Comme il s'était opposé au blocus continental, Say ne ménageait pas la politique douanière de la Restauration. Autant il se montrait dur pour l'esprit de guerre et de prohibition, autant il aimait à mettre en relief la portée des travaux publics et des moyens de communication. Cependant son temps semblait révolu. Après la révolution de 1830, tous les systèmes socialistes nouveaux lui parurent ne tenir aucun compte de la nature des choses.

Sa santé était ébranlée depuis longtemps. Le travail sédentaire auquel il s'astreignait l'épuisait. Des attaques d'apoplexie nerveuse le laissaient de plus en plus faible. Ce lui fut une perte cruelle que la mort de sa femme le 10 janvier 1830. Il était en visite chez son frère à Nantes lorsque éclata la révolution de juillet. Nommé membre du Conseil Général du département de la Seine, il fut au bout de quelques mois contraint par la fatigue de démissionner. Le 16 mars 1832 il fut nommé professeur au Collège de France, non plus d'économie industrielle, mais bien d'économie politique. Ainsi devait-il occuper les deux premières chaires que le haut enseignement de l'économie politique ait comptées en France. Mais, alors qu'il était membre de presque toutes les aca-

(1) V. GUILLAUMIN, *Collection des principaux économistes*, tomes IX-XII.

(2) V. SAY, *Cours complet d'économie politique pratique* ; ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'état et des capitalistes l'économie des sociétés, Paris, 1828-1829, 6 vol

démies d'Europe, notamment celles de Berlin, Saint-Petersbourg et Madrid, il ne put l'être de l'Institut de France, tardivement réorganisé (1).

Le 15 novembre 1832 il fut frappé d'une dernière attaque. Se sentant hors d'état de travailler ce jour-là, il était sorti pour faire quelques visites. Il entra chez une tante, sœur de sa mère, perdit bientôt connaissance et, après une agonie de quatorze heures, il expira dans les bras de ses enfants. Il avait 65 ans et trois mois. Il laissait deux fils et deux filles. L'aînée de ses filles avait épousé Charles Comte, qui ne devait survivre que de peu d'années à son beau-père. Le nom de Say devait se perpétuer dans la vie publique avec Horace et Léon Say.

Mais, en cette année 1832, s'éteignirent avec Cuvier, Bentham et J. B. Say les plus clairs reflets du XVIII^e siècle (2).

(1) V. SAY, *Discours d'ouverture du Cours au Collège de France*, 1831-32 1832-33.

(2) CHARLES COMTE, (1782 -1837) est l'auteur d'une œuvre politique importante que nous rencontrerons dans la suite. Elle nous apparaîtra liée à celle de J.-B. SAY aussi étroitement que les deux hommes l'étaient dans la vie.

Jérémie Bentham, né en 1749, meurt quelques mois avant J.-B. Say, le 6 juin 1832, dans sa 84^e année. Lors de sa dernière visite à Paris, âgé de 76 ans, il avait vu son ami Say, à qui il ne pouvait manquer de rappeler non seulement par son extérieur mais par des traits plus profonds le Bonhomme Franklin de sa jeunesse.

CHAPITRE V

LES IDÉES GÉNÉRALES DE JEAN-BAPTISTE SAY

Dégagé de la chaîne des événements qui nous ont montré dans J.-B. Say l'homme de la révolution politique française et de la révolution industrielle anglo-française, l'homme de l'Idéologie politique et de l'Utilitarisme économique, nous pouvons dès maintenant, fixant le sens de cette vie, discerner derrière les traits de l'homme ceux plus complexes encore de son esprit.

Il nous est facile de pénétrer dans la bibliothèque de J.-B. Say. Riche et variée elle est celle d'un Idéologue. Les noms cités au texte de son œuvre et les innombrables références dont fourmillent les notes en témoignent (1).

Son esprit s'est d'abord nourri de lectures d'ordre littéraire. Il connaît Homère et Virgile, Platon et Xénophon, Horace et Pline, Sénèque à qui il ne pardonne pas sa morale ascétique, enfin Plutarque. Il a lu Montaigne. Il félicite La Fontaine d'avoir bel et bien rangé le travail parmi les fonds productifs. Il admire Racine, Molière et Bossuet. Il suit les leçons de La Rochefoucaud et de La Bruyère. Il déplore que Pascal se soit usé par l'abstinence. Il a parcouru les lettres de M^{me} de Sévigné et de M^{me} de Maintenon. Il critique les tourbillons de Descartes. Il cite Vauban. Mais c'est du XVIII^e siècle qu'il reçoit le plus. Il apprécie bien au-dessus de leur valeur Jean-Baptiste Rousseau et Delille,

(1) V. GUILLAUMIN, *Collection des principaux Economistes*, t. IX-XII. Table générale alphabétique des matières.

Ducis et Sedaine, Le Brun et Marie-Joseph Chénier, mais non point Bernardin de Saint-Pierre. Fontenelle, Condorcet, Diderot, Voltaire, D'Alembert et même l'abbé de Saint Pierre et Jean-Jacques Rousseau sont ses maîtres, quoique à cet égard la première place revienne sans doute à Condillac. Son initiation économique s'est faite sous l'influence combinée des physiocrates et d'Adam Smith, de Turgot et de Gournay. Plus riche fonds est inconcevable. Que Forbonnais, Melon et Morellet s'y ajoutent, cela ne l'accroît guère. Il s'est imprégné de l'idéologie de Røederer, de Gin-guené, de Cabanis. Ce qu'il y a de clairvoyant libéralisme chez M^{me} de Staël et chez Chateaubriand, il le reconnaît. S'il a aimé les Mémoires, ceux de Sully, d'Eugène de Savoie, du comte de Ségur, son esprit, enclin aux choses du présent, lui a fait préférer les récits de voyages, qui sont comme « des expériences industrielles ». Il a visité la Russie méridionale avec Camba, avec Humbold et le capitaine Hall l'Amérique du Sud, la Chine avec le duc de Lévis, avec John Oxley la Nouvelle Galles du sud ; en Australie il a suivi Péron ; aux Indes Poivre et Taylor ; Castellan en Italie ; aux Etats-Unis Clavière et Warden ; Clark en Circassie ; en Espagne de Laborde et Turner au Thibet. Il connaît les voyages de Bernier, de Cochelet, de Duvergier de Hauranne, et même il n'ignore pas Robinson Cruséo. Ce goût que J.-B. Say avait hérité du XVIII^e siècle était chez lui plus scientifique que romanesque (1).

Il ne nous déplaît pas que les lectures strictement économiques de notre auteur au premier abord nous apparaissent noyées au milieu de celles qui ne le sont pas. Toutefois, à mesure qu'il avance en âge, l'économiste prend la meilleure part. Le *Cours* dénote des lectures non seulement plus abondantes mais autres que celles du *Traité*. Ce sont, à côté de quelques ouvrages anciens, des livres contemporains, et le plus souvent de langue étrangère. Say lit Ganilh, Germain Garnier, Quetelet, Storch, Canard, Joseph Droz, Charles

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 81, note, *Cours*, 1840, t. II, p. 349.

Comte, Dufresne de Saint Léon, Charles Dupin, le comte d'Hauterive, Jollivet et Louis Say, son propre frère. Il ne revient au passé qu'avec l'*Essai sur les monnaies* de Dupré de Saint Maur qui date de 1746, ou avec l'*Essai sur les principes de l'économie publique* publié à Londres par Browne Dignan en l'année unique 1776. Mais de plus en plus il se tourne vers l'étranger. De l'Espagne il connaît Ustariz ; de l'Italie, Algarotti, Genovesi, Filangieri, Galiani, Beccaria, Verri, Gioja, etc. C'est cependant en Angleterre que pullulaient alors les publications économiques. Or l'anglais était la seconde langue de Say. Il avait relevé sans frémir de prétendues erreurs économiques dans tel poème de Goldsmith. Il avait lu Milton, et dans sa jeunesse traduit Franklin. Outre Adam Smith, il avait pratiqué Locke et Hume. Il cite Steuart, Robert Hamilton, Mac Culloch, Charles Prinsep son propre traducteur, et Biddle son éditeur américain, Buchanan commentateur de Smith, et, avec Bentham, James Mill et son « Histoire des Indes Britanniques, les *Recherches sur la richesse publique* de Lord Lauderdale, les *Pensées* de Clarkson sur la nécessité d'améliorer le sort de l'esclave, de Colquhoun le *Traité sur la richesse de l'empire britannique*, l'*Enquête* de Thompson sur la distribution de la richesse, de Wallace la dissertation sur la population, les considérations sur l'agriculture britannique de William Jacob, etc... (1).

Si, quittant maintenant les rayons de la bibliothèque de J.-B. Say, nous nous tournons vers la table de travail où gît une volumineuse correspondance nous y apercevons,

(1) V. J. STEUART, *An inquiry into the principles of political economy*, 2 vol., London, 1767.

R. HAMILTON, *Introduction to merchandise*, Edimbourg, 1777.

An inquiry concerning the rise and progress, the redemption and present state, and the management of the national debt of Great Britain and Ireland., Edimbourg, 1813.

Les recherches sur l'origine, traduites de l'anglais par HENRI LASALLE, Paris, Gide, 1817.

J. R. Mc. CULLOCH, *A discourse on the rise, progress, peculiar objects and importance of political economy*, Edimbourg, 1825.

pour ainsi dire vivants, ces noms qui effacent tous les autres : Malthus, Ricardo, Sismondi, encadrés par Dupont de Nemours — toute la physiocratie — Etienne Dumont — tout l'utilitarisme — Jefferson, président des Etats-Unis, le prince royal de Danemark, Thomas Tooke, Alexandre Everett, etc... (1).

Tel est ce qu'un simple coup d'œil nous révèle de cet asile où prit corps la science économique. Désormais, il nous sera facile de ne plus évoquer qu'à l'ombre des vieux livres où dorment les idées celles auxquelles l'esprit de Jean-Baptiste a insufflé la vie.

Il nous sera facile de préciser tout d'abord cette courbe entrevue de l'idéologie politique à l'utilitarisme économique.

De même que chez Laromiguière ou chez Garat, les goûts littéraires de Say furent toujours prononcés. Les lettres aux auteurs de la Décade sont bien construites. Le style est net, coloré, spirituel. Cependant certaine lettre de Boniface Vèridik sur « la manie des animaux inutiles » n'est que du La Bruyère délayé. Say avait pour celui-ci la plus vive admiration. Telle nouvelle, comme « Le billet des Tuileries » fait songer à Musset sous une forme terne. « Le talent de voir » est un morceau mieux venu. Say est en effet beaucoup plus à l'aise dans ce que nous appellerions aujourd'hui une « leçon de choses »; ou « l'enseignement civique » que dans le badinage. Ce qui faisait le charme du XVIII^e siècle n'est souvent chez lui que puéril et d'une gaucherie assez drôle. C'est la rançon d'une transition. Notre auteur ne reprend toute sa supériorité que dans les réflexions morales du « Petit Volume ». De nouveau les mots peuvent serrer les idées. S'il dit surtout de belles choses sur la faculté de généralisation et la fermeté de caractère, c'est qu'il était doué lui-même de ces deux qualités dont la seconde est moins rare que la première, mais dont la première est encore moins rare que la réunion de l'une et de l'autre (2).

(1) V. SAY, *Œuvres diverses*, Guillaumin, Collection des principaux économistes, t. XII.

(2) V. SAY, *Œuvres diverses*, o. c., p. 662.

Si cette œuvre littéraire de Say ne peut guère nous intéresser en elle-même, il ne nous est, cependant, nullement indifférent que notre économiste soit un bon écrivain, et qu'*Atticus* ou *Boniface Véridik* aient longuement taillé la plume de J.-B. Say. Nulle part mieux que dans les *Œuvres diverses* nous ne pouvons saisir la trace de cette phrase pure où perlent les idées. Cette qualité, que Say, nous l'avons vu, n'atteignait qu'à grand'peine, nous est d'autant moins indifférente qu'elle en a fait méconnaître d'autres plus importantes. De la limpidité de la forme l'on a conclu à l'insignifiance du fonds, préjugé qui aurait bien dû rester german ou anglo-saxon. M. Allix et M. Rist sont d'accord pour reconnaître que J.-B. Say ne reste clair que parce qu'il n'approfondit pas : « Sa théorie de la valeur, limpide au premier abord quand on en étudie les éléments un à un, devient un véritable casse-tête quand on s'y appesantit. Say est un auteur que l'on comprend avec une merveilleuse aisance à la première lecture, et que l'on comprend déjà moins à la seconde ». C'est alors, tout simplement, qu'une troisième lecture ne serait pas de trop. Une forme confuse ne donne que l'apparence de la profondeur. On saisit à la seconde lecture ce qui a échappé à la première. L'idée infinie se reflète dans la clarté. Ce que l'on a compris à la première lecture, à la seconde on ne le comprend plus. Le souci des conclusions définitives étant le chemin de la bêtise, infortuné celui qui finit par comprendre ; mille fois plus heureux celui qui n'a fait que commencer (1).

Ce préjugé de la profondeur obscure est ni plus ni moins romantique. Pour J.-B. Say, tenant du rationalisme classique, on ne peut séparer la forme du fonds. Il prend ainsi parti contre le romantisme naissant : « Il me semble, écrit-il, qu'il y a quelque chose d'un peu niais à faire à tout propos l'éloge de la nature... La nature, c'est ce qui

(1) V. C. RIST, GIDE et RIST, *Histoire des doctrines économiques*, 1922, pl. 36.

E. ALLIX, *Méthode et Conception de l'économie politique dans l'œuvre de J. B. Say*, Revue d'histoire économique et sociale, 1911.

est ; c'est ce qu'il y a en mal comme ce qu'il y a de bien : en faire l'éloge, c'est faire l'éloge de la bruyère comme d'une verte prairie, de la pluie comme du beau temps ». A propos de Rousseau, il parle encore de « cette éloquence du sentiment qui est la raison pour les esprits faibles, et, qui, jointe à la raison, fait les délices des esprits cultivés (1). »

Non seulement J.-B. Say prend position contre le romantisme, mais il est souvent amené à faire une profession de foi classique, par exemple celle-ci qui pourrait être signée de Charles Maurras : « Que serait-ce si la longue séparation de la nation anglaise d'avec les terres classiques de l'Europe avait peu à peu altéré son goût dans les arts ? si ses vases, ses meubles, ses flambeaux n'avaient plus de pureté, de légèreté, d'élégance dans les formes ? s'ils étaient retombés dans ce goût gothique et contourné, dans ces ornements lourds et compliqués qui ne représentent rien » ? Mais au sein du classicisme, Say, dans la vieille querelle, se range doublement avec les modernes. Il repousse l'ancien système d'éducation, encombré par l'étude des langues mortes au détriment de tant d'enseignements cent fois plus pratiques, et quoique cette éducation ait été celle de Montaigne, de Bossuet, ou de La Bruyère. En vérité, c'est même une seconde raison pour repousser les langues mortes, car elles portent avec elles cette vieille philosophie d'ascétisme et de renoncement. « Quant on voit un aussi bon esprit que Montaigne affirmer que la poésie française ne peut aller au-delà de ce qu'ont fait Ronsard et Du Bellay, on peut pardonner à ces gens qui vont prêchant que nos devanciers ont tout fait en tous genres ». Pour Jean-Baptiste l'étoile de Marie-Joseph Chénier suffit à faire pâlir la Pléiade. Quant à Bossuet, « je ne vous dirai pas comme (lui) oh ! que nous ne sommes rien ! je vous dirai : vous êtes des hommes. Voici de quoi l'homme est capable. Oh ! que vous êtes grands, quand vous êtes éclairés ». Enfin La Bruyère lui-même eût mieux fait de briser sa plume que d'écrire : « tout est dit, et l'on vient trop tard (2) ».

(1) V. SAY, *Œuvres diverses*, o. c., p. 711, 587.

(2) V. SAY, *Œuvres diverses*, o. c., p. 220, 706, 147.

De ce que J.-B. Say est non seulement un classique mais un moderne, il résulte que la forme doit non seulement être rattachée au fonds mais aussi subordonnée. En premier lieu viennent les « beaux arts » dont les *Lettres* sont le plus élevé, précisément parce qu'elles ne portent point leur fin en elles-mêmes, mais servent à la culture générale de l'esprit. Ce n'est pas l'art pour l'art. Une fois l'esprit perfectionné par la pratique de cet art supérieur, il peut avec fruit se spécialiser dans l'œuvre scientifique. C'est l'art pour la science. Et la science, à son tour, sert de fondement aux différents procédés des « arts ». Des « beaux arts » à la science, de la science aux « arts », tout J.-B. Say, et sa vie et son œuvre, sont là. En conséquence, ce ne sont pas les beaux-arts, mais les arts, l'état de l'industrie, qui dénotent la civilisation d'un peuple, sans quoi il n'y aurait pas eu de peuple plus civilisé que la France du xvii^e siècle ou la Grèce antique. Si J.-B. Say repousse la « Nature » tout court, la nature romantique, il s'incline devant la « Nature des choses » ; il joint au rationalisme formelle plus pur, un naturalisme économique fondamental(1). « La nature des choses », ce fut bien là la religion véritable de J.-B. Say. Certes, il doit beaucoup à ses origines protestantes : sa naissance à Lyon, son éducation originale, ses voyages. Toute une tradition familiale contribue à doter son esprit de cette fermeté qui sait s'allier à la souplesse et aux vastes pensées. L'on ne peut pénétrer complètement J.-B. Say si l'on ne tient compte du vieil atavisme huguenot. Est-ce à dire que notre économiste ait été un fidèle actif de sa religion ? Oh ! point du tout ! le xviii^e siècle était encore trop proche, et Say avait heureusement trop de goût pour n'être qu'un pasteur déguisé. Il suffit de lire ses lettres à Théophile Abauzit ministre protestant, ou à Rosine de Chabaud, sa cousine, pour voir combien Say se défiait du sentiment religieux. Si les habitudes religieuses ont engendré des biens, de quels maux aussi ne sont-elles pas la cause ? « La volonté de Dieu ne saurait nous tromper, j'en conviens, mais qui nous la

(1) V. SAY, *Cours*, Paris, 1840, t. I, p. 259, 265, 507, 508, t. II, p. 338, 339, 354. *Œuvres diverses*, o. c., p. 283.

fera connaître ? Des hommes. Je crois bien plutôt qu'elle se révèle à nous par les lois générales de la nature, les seules susceptibles d'être constatées. Ces lois attestent partout la sagesse de leur auteur, car d'elles dépend la conservation de l'univers ». Telle est la religion positive de J.-B. Say. La damnation éternelle est un mythe. La charité mutuelle suffit à sauver l'homme. Son déisme naturaliste et optimiste rapproche singulièrement du XVIII^e siècle notre parfait idéologue. Son évangile fut vraiment « La Nature des choses ». L'autre, il ne le comprit pas, son industrialisme s'indignant contre la parabole des oiseaux du ciel, ou prenant au pied de la lettre le mot : « Rendez à Caesar ce qui est à Caesar » (1).

Jusqu'à la fin de sa vie Say lutta contre cet ennemi de plus en plus redoutable : « le sentiment », qu'il revêtit ou non la forme religieuse. Si la philosophie spiritualiste rompt l'unité idéologique en se détachant des sciences pour devenir une philosophie littéraire, la philosophie utilitariste ne se détache de la littérature nouvelle que pour rester une philosophie scientifique. Au terme de sa carrière, Say tenta de « dire nettement et brièvement ce que c'est que le principe de l'utilité ». Peu satisfait de son œuvre, il écrivit à Dumont, cet autre Bentham, pour lui demander sa collaboration. Dumont accepta, mais avant de pouvoir répondre au désir de son ami, mourut subitement. Vers 1829, le plus redoutable des deux ennemis de l'utilitarisme n'était pas « l'ascétisme », mais « le sentiment » ou « l'arbitraire ». Les attaques, toutes « vagues » et « verbales » qu'elles fussent, pullulaient, disséminées dans des périodiques comme *Le Globe*, *La Revue française*, ou l'*Edinburgh Review*, dans les ouvrages de M^{me} de Staël, de Rossi, de Benjamin Constant, et dans « le soi disant cours de philosophie de Cousin ». Ainsi le représentant de l'économie politique anglaise s'opposait-il diamétralement au représentant de la métaphysique allemande. Traité avec les derniers purs idéologues de « sensualiste » et de « matérialiste », Say voulut une fois pour toutes répondre

(1) V. SAY, *Œuvres diverses*, o. c., p. 346, 347, 372, 576.

à « ces docteurs prétentieux et vains », en réduisant en poudre « leurs vérités de sentiment ». L'égoïsme est non seulement un vice, c'est un mauvais calcul : notre intérêt mal entendu. Notre plus grand bien réside dans le bien des autres, le plus grand bien du plus grand nombre. La vertu n'est pas le sacrifice de notre intérêt à notre devoir. Intérêt et devoir ne font qu'un. Le plaisir et la peine, le bon et le mauvais, le juste et l'injuste, tout cela se ramène à l'utile et au nuisible. De même le sentiment qui ne risque d'ailleurs pas d'être par la stérilisé. Et Say, d'accord avec M^{me} de Staël, admet volontiers que les Tuileries sont plus utiles en jardin qu'en champ de pommes de terre. Toutefois s'il est des sentiments utiles, il en est d'autres nuisibles. L'erreur est inutile aux hommes. Et, cette fois contre M^{me} de Staël, et d'accord avec Sismondi, Say juge nuisibles certaines formes du sentiment religieux. Si désormais la vertu n'est plus ce qu'il nous est ordonné de considérer comme telle, mais ce qui est simplement utile à la société, comment discerner la véritable utilité ? Il faut alors que la vertu soit « éclairée ». Les lumières, c'est-à-dire l'économie politique, sont nécessaires à la morale (1).

C'est en effet bien moins l'esprit positif du vieil idéologue qui tente de réagir contre le romantisme de M^{me} de Staël ou le spiritualisme de Cousin que l'économiste préoccupé de saisir le rapport de l'économique et de l'utile. « Mon but était, écrit-il, après avoir regardé dans tout le cours de l'ouvrage l'utilité comme une quantité donnée, de rechercher d'après l'analyse ce qui la constitue ». L'utilitarisme de Say c'est dans son économie politique que nous le trouverons.

Mais rationalisme classique formel et naturalisme économique fondamental, est-ce donc là tout J.-B. Say ? Quel lien unit ces deux contraires ? Il est malaisé de mettre à jour ce délicat enchaînement d'idées. Non seulement son naturalisme économique fondamental s'allie au rationalisme classique formel, mais n'implique pas davantage le rejet du rationalisme politique.

(1) V. *Œuvres diverses*, Correspondance avec Dumont.

Les principes de 1789 avaient illuminé la jeunesse ardente de J.-B. Say. Il leur fut toujours fidèle, refusant de se plier à la règle changeante du pouvoir. Il donnait là un bel exemple de droiture, en un temps où la plupart, de 1789 à 1815, n'avaient que tracé les prompts détours d'une randonnée. Stendhal, dans ses pensées inédites, nous rapportant les paroles du plus souple d'entre ceux-ci, nous montre par opposition à quel groupe se rattachait Jean-Baptiste : « M. de Talleyrand disait : « Excepté quelques têtes busquées comme Dupont de Nemours. Qui est-ce qui aime la liberté en France ? » Et il avait raison. La liberté n'avait pour elle que deux ou trois mille philosophes timides qui courent fermer leur porte d'allée au premier bruit qu'ils entendent dans la rue, et trente ou quarante mille Jacobins, la plupart petits bourgeois ». Auguste Blanqui, le conspirateur frère de l'économiste, et John Stuart Mill nous fournissent à peu près à la même époque un témoignage concordant. Le premier écrit : « J'ai eu bien jeune l'honneur de connaître le plus éminent des économistes français : J.-B. Say. Condisciple de l'un de ses fils Alfred, que j'ai perdu de vue depuis longtemps, je l'accompagnai quelquefois chez son père les jours de sortie. C'était un homme grand, sec, déjà grisonnant, et déjà sur la pente occidentale de la vie. Le sachant une illustration de l'époque, j'écoutais attentif ses moindres paroles. On se trouvait alors au plus fort des luttes politiques de la Restauration. La mort du duc de Berry avait allumé une lutte ardente. Dans l'opposition la bourgeoisie seule faisait tous les frais. Le peuple restait spectateur silencieux et indifférent. Les bruits de la mêlée avaient retenti jusque sur les bancs du collège et y soulevaient de vives émotions. J.-B. Say avait des idées très révolutionnaires pour le temps. Il détestait à la fois les Bourbon et Bonaparte, contradiction apparente qui me remplissait d'étonnement. Un dimanche, il nous raconta que la nuit précédente, entendant tout à coup battre la générale dans une caserne voisine, le cœur lui avait bondi de joie et d'espérance. Il croyait à un soulèvement populaire. Singulière méprise chez une si forte tête ! Il

s'agissait simplement du départ des troupes pour une garnison nouvelle ». Et c'est encore le révolutionnaire qui frappe un esprit aussi averti que John Stuart Mill. Tel est le portrait qu'il trace de J.-B. Say en 1820 : « En passant par Paris je demeurai quelque temps chez M. Say, l'éminent économiste ami et correspondant de mon père avec qui il s'était lié pendant une visite qu'il fit en Angleterre un an ou deux après la paix. Il appartenait à la dernière génération des hommes de la révolution française ; c'était un beau type de vrai républicain français ; il n'avait pas fléchi devant Bonaparte malgré les séductions dont il avait été l'objet ; il était intègre, noble, éclairé. Il menait une vie tranquille et studieuse au bonheur de laquelle contribuaient de chaleureuses amitiés privées et l'estime publique ». C'est ainsi qu'en dépit de ses excès mêmes et des tourments dans lesquels elle avait sombré, J.-B. Say restait fermement fidèle à la République, non seulement parce que dans le passé elle lui était le souvenir de ses jeunes années mais surtout parce que son esprit savait la puissance de l'avenir et la nécessité de la justice (1).

Si nous voyons donc en J.-B. Say l'homme de la révolution politique française et de la révolution industrielle anglo-française, l'homme de l'Idéologie politique et de l'Utilitarisme économique, c'est qu'il allie non seulement un rationalisme classique formel à un naturalisme économique fondamental, mais à ce naturalisme économique le rationalisme politique. Ainsi J.-B. Say qui, d'une part, s'oppose doublement à Rousseau et par son rationalisme classique et par son naturalisme économique, d'autre part, se rapproche de lui par son rationalisme politique.

Il suffit de placer J.-B. Say dans la tradition de la pensée française pour constater la confusion au sein d'une même origine de son rationalisme classique et de son naturalisme économique. L'âme de l'individualisme cartésien, c'est la raison humaine. L'âme de l'individualisme rousseauiste

(1) V. A. BLANQUI, *Critique sociale*, l. I, p. 96.

V. J. S. MILL, cité par Picavet, *Les Idéologues*, o. c., p. 422 en note,

c'est la nature humaine. L'individualisme cartésien est un rationalisme ; l'individualisme rousseauiste un naturalisme. « Je pense, donc je suis », écrit l'un ; « j'ai des sens, donc j'existe », écrit l'autre. Et c'est là, si l'on va au fond des choses, ce qui explique que deux mots apparemment aussi différents que « penser » et « sentir » puissent suivre l'affirmation d'un même pronom personnel. Et c'est là ce qui explique que l'individualisme cartésien, l'individualisme classique, parce qu'il est un rationalisme, est plus mesuré que l'individualisme rousseauiste, l'individualisme romantique, qui n'est qu'un naturalisme. Dire que l'individualisme cartésien, l'individualisme classique est un rationalisme c'est dire, d'une part, qu'il ne veut saisir et ne saisit que l'individu autre que soi-même, par une méthode objective qui est ni plus ni moins l'antithèse de l'analyse introspective des romantiques, et c'est dire, d'autre part, que précisément à cause de cela il ne veut saisir que l'individu membre d'une société, et non point abstraction faite du lien collectif dans la solitude de la nature. Le rationalisme classique formel engendre le naturalisme social ou économique dont la contrepartie nécessaire est l'utilitarisme individuel. La société est un organisme naturel dont les individus sont les membres, une fin dont les individus sont les moyens. Par contre, le naturalisme romantique formel engendre le rationalisme social ou politique dont la contrepartie nécessaire est le naturalisme individuel. La société est une organisation artificielle, un moyen dont les individus sont la fin. Chez Rousseau et chez tous les romantiques qui le suivent le culte du Moi et le culte de la Nature ne peuvent que coïncider (1).

Ce double culte du Moi et de la Nature, loin d'exclure le culte de Dieu, y conduit. Dans cette vie intérieure, toute de solitude, qui le met face à face avec lui-même, c'est face à face avec le « Grand Etre » que Rousseau se retrouve. Si son naturalisme continue pour une large part le rationalisme cartésien établi sur les ruines scolastiques du surnaturalisme,

(1) V. en particulier la lettre de Rousseau à Malesherbes.

ce double progrès du positivisme, comme tout progrès humain, ne suit pas la ligne droite. C'est l'inévitable spirale. En un mot, le naturalisme de Rousseau, loin de s'opposer absolument au surnaturalisme, l'implique dans une certaine mesure. Et c'est déjà Chateaubriand (1).

Mais s'il est facile de rendre compte de l'opposition de J.-B. Say et de Rousseau, s'il est facile de dégager le lien intime qui unit dans J.-B. Say le rationalisme classique et le naturalisme économique, ou le lien intime qui unit dans Rousseau le naturalisme romantique et le rationalisme politique, il nous est quasi-impossible au premier abord de rendre compte du rapprochement de J.-B. Say et de Rousseau, il nous est quasi-impossible de dégager le lien intime qui unit dans J.-B. Say ce rationalisme politique et son naturalisme économique. Comment Say peut-il donc allier un rationalisme politique qui traduit l'individualisme-fin du

(1) Il n'est pas, croyons-nous, inutile, en précisant la terminologie qui s'est imposée à nous, d'attirer dès maintenant l'attention sur les nuances de l'œuvre rousseauiste.

Le terme de naturalisme a trois sens élémentaires : scientifique, littéraire et philosophique.

Le sens scientifique du naturalisme est assez large pour comprendre toutes les sciences que l'on groupait naguère sous la rubrique générale d'histoire naturelle. Ainsi dira-t-on de Cuvier qu'il est un naturaliste.

Mais ne classera-t-on pas aussi dans une école dite naturaliste les Zola et les Maupassant ? C'est dire qu'une certaine littérature a voulu appliquer à la description de la réalité une rigueur qui veut être scientifique.

Et quelle est la réalité à décrire ? C'est alors moins le monde des choses que le monde des hommes, la société humaine elle-même, car, entre le sens scientifique du naturalisme et son sens littéraire, s'est placé son sens philosophique, qui est essentiellement une extension aux hommes de la science des choses.

Le naturalisme social est la forme concrète d'un déterminisme tel que les rapports humains, comme ceux des choses, sont considérés comme indépendants non seulement de la volonté surnaturelle mais aussi dans une certaine mesure de celle des hommes eux-mêmes. Dans une certaine mesure, car ce déterminisme implique un nouveau libre arbitre, ce naturalisme appelle un rationalisme. Si la liberté aveugle des hommes n'est plus celle de Dieu, leur fatalité consciente n'est pas celle des choses. Être libre, c'est agir moins selon son instinct qu'intelligemment, c'est-à-dire, au lieu de heurter le destin, faire des lois positives la traduction des lois naturelles. En effet, le naturalisme social est la forme concrète d'un déterminisme tel

naturalisme individuel et un naturalisme économique qui traduit l'individualisme-moyen de l'utilitarisme individuel ?

Son rationalisme politique — à savoir : la politique libérale — est-il alors absolument le même que celui de Rousseau ?

Son naturalisme économique — à savoir : l'équilibre éco-

que les rapports humains, comme ceux des choses, sont considérés comme indépendants non seulement d'une volonté surnaturelle mais aussi de celle des hommes pris individuellement. Ce naturalisme social appelle un rationalisme social. Etre libre, c'est agir moins selon la volonté individuelle que selon la volonté sociale. Etre libre, c'est non point agir librement mais pour la liberté. L'individualisme ne cesse d'être moyen que pour mieux atteindre sa fin. Ce naturalisme social n'appelle un rationalisme social que pour le faire servir au naturalisme individuel, c'est-à-dire à un individualisme-fin qui est donné en fait, indépendamment de toute révélation surhumaine ou de toute intervention humaine. La notion de moyen, d'utilitarisme, de rationalisme transférée de l'individu à la société ; la notion de fin, de naturalisme transférée de la société à l'individu, voilà quel est l'apport essentiel de Jean-Jacques. Son naturalisme social n'est que l'aspect premier de son rationalisme social qui lui-même ne fait que recouvrir son naturalisme individuel. La notion de droit, selon Jean-Jacques, n'est que la perception rationnelle de ce rapport naturel de moyen à fin qui lie la société à l'individu.

Mais nous n'avons point encore atteint le trait génial par excellence qui caractérise l'œuvre de Rousseau. C'est moins le fonds abstrait de sa contribution que sa forme concrète : ces merveilleuses hypothèses de l'état de nature et du contrat social. Car le point extrême auquel aboutit l'abstraction en matière sociale, par delà les sociétés révolues, les groupes primitifs, est l'individu isolé. Elle revêt ainsi une couleur historique. Si le naturalisme individuel, l'individualisme-fin est moins un point de départ qu'un point d'arrivée, c'est toutefois dans le mirage du passé, que, par une sorte de recul, il convient de rechercher la vision de l'avenir. Le mérite de Rousseau est d'avoir donné, en ce « cercle vicieux » que lui reproche M. Duguit, une forme grandiose à ces lieux-communs que sont aujourd'hui les notions d'« histoire perpétuel recommencement », d'« évolution en spirale », de « synthèse historique ». Et nous saisissons la perfection d'une telle conception : le naturalisme social, ce déterminisme tel que les rapports humains, comme ceux des choses, sont considérés comme indépendants non seulement de la volonté surnaturelle mais aussi de celle des hommes pris individuellement, ce naturalisme social ne s'efface devant le rationalisme social que dans la mesure où ce rationalisme social traduit lui-même un nouveau naturalisme, le naturalisme individuel, c'est-à-dire : cet individualisme-fin qui, indépendamment de toute révélation surhumaine ou de toute intervention humaine, est donné en fait moins dans l'espace que dans le temps. La notion de fin ne cesse d'être métaphysique que parce qu'elle n'est plus autre chose que le sens de l'évolution. La notion de droit n'est que la perception rationnelle de ce rapport naturel de moyen à fin qui lie dans le temps la société à l'individu.

nomique — est-il alors absolument étranger à Rousseau ?

Et, si la loi des débouchés, dont politique libérale et équilibre économique ne sont que deux aspects, s'élève jusqu'à un essai de synthèse nouvelle, quelle est cette synthèse ?

Telle est la triple question à laquelle nous aurons successivement à répondre pour pénétrer l'œuvre autant que l'homme.

CHAPITRE VI

LE SENS DE LA LOI DES DÉBOUCHÉS : LA MONNAIE

Pour saisir l'œuvre entière de J.-B. Say, il suffit de pénétrer le sens et la portée de la théorie des débouchés. Son sens est d'ordre monétaire. Etant donné l'extrême division du travail, le rôle de l'échange est capital dans la société moderne. « C'est pour cette raison qu'on a cru faussement que les échanges étaient le fondement essentiel de la production des richesses. Ils n'y figurent qu'accessoirement, tellement que si chaque famille, comme on en a des exemples dans quelques établissements de l'ouest aux Etats-Unis, produisait la totalité des objets de sa consommation, la société pourrait marcher ainsi, quoiqu'il ne s'y fit aucune espèce d'échange. Je ne fais au reste cette observation que pour ramener à des idées justes sur les premiers principes. Je sais apprécier tout ce que les échanges ont de favorable à l'extension de la production, et j'ai commencé par établir qu'ils sont indispensables dans l'état avancé des sociétés ». Cet effacement de l'échange au sens étroit devant « l'échange de la production », cette mise en relief du rapport d'homme à chose au sein de la société la plus complexe, cette opposition latente entre le naturalisme économique de Say et (à travers son rationalisme social : « premiers principes », « idées justes ») un certain naturalisme individuel, n'est-ce point tout J.-B. Say ? (1).

Quoi qu'il en soit, le progrès décisif de l'échange fut la subs-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 234, 235.

titution au troc du régime d'achat et de vente, c'est-à-dire l'apparition de la monnaie. « S'il existe dans la société une marchandise qui soit recherchée non à cause des services qu'on en peut tirer par elle-même, mais à cause de la facilité qu'on trouve à l'échanger contre tous les produits nécessaires à la consommation, une marchandise dont on puisse exactement proportionner la quantité qu'on en donne avec la valeur de ce qu'on veut avoir... cette marchandise est la monnaie (1) ». Par nature la monnaie reste essentiellement une marchandise, soumise comme toute autre à la seule loi de l'offre et de la demande. La disparition du troc n'est que relative. « C'est uniquement parce qu'on sait par expérience que les écus conviendront aux propriétaires des marchandises dont on pourra avoir besoin que soi-même on reçoit des écus préférablement à toute autre marchandise. Cette libre préférence est la seule autorité qui donne aux écus l'usage de monnaie (2) ». Si notre auteur distingue donc l'usage et la nature de la monnaie, il fonde celui-là sur celle-ci. Cette fonction de la monnaie que ne possèdent point les autres marchandises, loin de soustraire la monnaie à la loi de l'offre et de la demande, semble précisément n'avoir point d'autre fondement. Toutefois l'usage indirect et général de la monnaie, sa moindre finalité, son caractère essentiel de moyen réagissent sur sa nature de telle sorte que la matière dont elle est faite devient chose indifférente. « Si l'usage des monnaies se borne à servir d'intermédiaire dans l'échange de la marchandise qu'on veut vendre contre la marchandise qu'on veut acheter, le choix de la matière des monnaies importe peu. Cette marchandise n'est point un objet de consommation. On ne la recherche pas pour s'en servir comme d'un aliment, d'un meuble ou d'un abri ; on la recherche pour la revendre pour ainsi dire, pour la redonner en échange d'un objet utile, de même qu'on l'a reçue en échange d'un objet utile. Et comme on la redonne sans altération sensible, comme

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 235.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 237.

il suffit qu'une autre personne consente à la recevoir sur le même pied qu'on l'a soi-même reçue, elle pourrait être indifféremment d'or, d'argent, de cuir ou de papier, et remplir également bien son office (1) ». Au cours du temps et selon les pays on a utilisé les matières les plus diverses. Cependant les métaux précieux présentent des qualités techniques : uniformité, dureté, divisibilité, qui les ont généralisés. Mais « des qualités purement physiques ne suffisent pas pour qu'une marchandise soit rendue propre à remplir ces fonctions ; il faut de plus qu'elle possède une qualité morale qui est la valeur. Or la matière dont la monnaie est faite influe sur sa valeur propre. Mais il ne faut pas croire qu'elle y influe exclusivement et qu'une pièce de monnaie n'ait de valeur qu'en raison de la quantité d'argent ou d'or qu'elle contient. Quiconque ne regarde pas comme deux choses différentes la monnaie et la matière de la monnaie ne saurait distinguer l'action des circonstances qui agissent directement sur ces deux marchandises (2) ». Ainsi non seulement la fonction de la monnaie réagit sur sa nature de telle sorte que la matière dont la monnaie est faite devient chose indifférente mais aussi de telle sorte que la valeur de cette matière ne constitue plus exclusivement la valeur de la monnaie. Si la loi de l'offre et de la demande joue, son action est complexe. La valeur de la monnaie est en raison directe des besoins de la circulation et en raison inverse de sa quantité. C'est ni plus ni moins la théorie quantitative. Quant à la valeur de la matière monétaire, elle agit précisément sur cette quantité, sur l'offre de monnaie. Répudiant tout mercantilisme, Say écrit : « Ce n'est pas la somme des monnaies qui détermine le nombre et l'importance des échanges ; c'est le nombre et l'importance des échanges qui déterminent la somme de monnaie dont on a besoin (3) ». D'autre part, « si la valeur d'une monnaie d'argent ne tombe jamais au-dessous de la valeur d'un lingot de même poids et de même finesse, et si

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 238.

(2) V. SAY, *Cours*, 1844, Bruxelles, p. 182.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 242.

elle ne s'élève guère au-dessus, nous concluons que la valeur du métal règle, gouverne la valeur de la monnaie et que les causes qui déterminent la valeur du métal (le besoin qu'on en a restreint par les frais de production) déterminent par suite la valeur des pièces de monnaie qui en sont faites. Aussi arrive-t-il très souvent que l'on confond les variations des valeurs monétaires avec les variations des valeurs métalliques (1) ». Confusion inadmissible ! comme le prouve l'expérience du papier monnaie. Nous saisissons alors la pure valeur monétaire. « Remarquons que ce n'est pas la confiance qu'on a dans le remboursement d'un papier monnaie qui fait qu'on l'accepte en paiement ; car on sait qu'il n'existe aucun bureau ouvert pour le rembourser. Sa valeur lui vient uniquement de la possibilité que chacun croit avoir de le donner en paiement dans les achats qu'on se propose de faire. Or cette valeur qui lui est propre, qui naît de l'office qu'il remplit en fait une véritable monnaie et non le signe représentatif d'une monnaie qu'il est incapable de procurer (2) ». Par conséquent le vice de la monnaie de papier n'est pas dans sa matière, mais dans l'altération qu'il est possible de faire subir à sa valeur grâce à l'abus de sa matière. En effet, si la valeur monétaire est théoriquement indépendante de la valeur métallique, celle-ci est cependant le fondement pratique de celle-là. Après avoir fait l'historique des « bank notes » anglais de 1798 à 1818, Say approuve en principe le système de Ricardo qui voudrait concilier la vérité théorique et l'intérêt pratique en émettant une monnaie de papier remboursable à bureau ouvert contre lingot. Toutefois, évoquant également la célèbre image de « La Richesse des nations », cette mise en culture des voies de la circulation, Say rappelle les réserves que Smith ne manquait pas de faire au sujet du vieux trésor de guerre. Il considère, d'autre part, comme une « violation de foi » d'acquitter en monnaie de papier dépréciée l'engagement contracté en espèces. Et ce qui n'était que réserves de détails

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 249.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 264.

devient soudain une opposition fondamentale à l'esprit abstrait de Ricardo. Say invoque alors l'autorité de Thomas Tooke « qui n'a point, comme plusieurs de ses compatriotes, transformé l'économie politique en une métaphysique obscure, incapable de servir de guide dans la pratique, et qui demeure attaché à la méthode expérimentale de Smith ». Il conclut avec lui « qu'un système monétaire où le papier joue un si grand rôle est exposé à des inconvénients tellement graves qu'ils doivent l'emporter sur l'avantage de se servir d'un agent de la circulation peu dispendieux (1) ».

Telle est donc la pensée de Say en sa première courbe. Quelle que soit la subordination de l'échange à la production, celui-là est dans la société moderne indispensable à celle-ci. Or le progrès décisif de l'échange fut la substitution au troc, grâce à la monnaie, du régime d'achat et de vente. La monnaie semble à première vue une marchandise comme les autres, soumise également à la loi de l'offre et de la demande, et dont la fonction repose sur la nature.

Toutefois, cette fonction, cette utilité indirecte et générale, cette moindre finalité, ce caractère essentiel de moyen réagissent sur la nature de la monnaie de telle sorte que non seulement la matière monétaire devient chose indifférente mais la valeur de cette matière ne constitue plus exclusivement la valeur de la monnaie. S'il est vrai de dire que la loi de l'offre et de la demande joue pour la monnaie comme pour toute autre marchandise, il faut ajouter que son jeu à l'égard de la monnaie est singulièrement complexe. S'il est vrai de dire que la valeur de la matière dont la monnaie est faite influe sur la valeur de la monnaie, il faut se garder de les confondre, car l'emploi du papier nous présente à l'état pur la valeur de la monnaie. Mais si la valeur de la monnaie est théoriquement indépendante de la valeur de sa matière, celle-ci reste cependant le fondement pratique de celle-là. Le vice du papier monnaie, en effet, est sinon dans sa matière du moins dans l'altération qu'il est possible de faire subir à

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 266, 271, 272.

la valeur de la monnaie grâce à l'abus de sa matière, ce qui revient au même en pratique.

Non seulement la monnaie est en fait une marchandise matérielle, mais, cette matière serait-elle inutile, la monnaie resterait théoriquement une marchandise. Say qui avait semblé s'élever à un rationalisme en désaccord avec sa solution métalliste rétablit l'harmonie entre théorie et pratique en faisant finalement prévaloir un naturalisme plus ou moins pur. C'est la seconde courbe de sa pensée.

De même qu'une monnaie métallique conserve sa valeur propre à l'égard du métal dont elle est faite, de même la monnaie de papier conserve sa valeur propre à l'égard des choses contre lesquelles elle s'échange. « Un signe représentatif n'a de valeur que celle de l'objet qu'il représente et qu'on est forcé de délivrer sur la présentation du titre. La monnaie tire sa valeur de ses usages, et personne n'est obligé de délivrer sa marchandise quand on lui présente de la monnaie. Il l'échange librement ; il débat la valeur de sa marchandise, ce qui revient au même que de débattre la valeur de la monnaie qu'on lui offre. Un objet de nulle valeur pourrait représenter une valeur, être un signe, une marque que le porteur du signe est possesseur de la valeur réelle absente ; mais la monnaie n'est point une valeur absente ; sa valeur est en elle (1) ». De cette première erreur, à savoir : que la monnaie représenterait les marchandises on est tombé dans une seconde erreur, à savoir : que la valeur totale de la monnaie dans chaque pays égalerait la valeur totale de tous les autres biens. Or la valeur totale de la monnaie n'est jamais qu'une insignifiante partie de la masse des valeurs. « La valeur représentée serait donc supérieure au signe qui la représente et le signe ne suffirait point pour se procurer la chose signifiée (2) ». Non seulement la monnaie ne représente point les valeurs puisqu'elle a une valeur propre, elle ne les mesure pas davantage, car cette valeur

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 272., *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 179

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 273.

propre n'est pas plus fixe que celle de toute autre marchandise. « Tout ce qu'on peut faire se réduit donc à comparer entre elles les valeurs des différentes choses, c'est-à-dire à déclarer que celle-ci vaut autant, ou plus, ou moins que celle-là, dans le moment et au lieu où l'on est, sans pouvoir déterminer quelle est absolument la valeur des unes et des autres. On dit qu'une maison vaut vingt mille francs. Mais quelle idée de valeur me donne une somme de vingt mille francs ? l'idée de tout ce que je peux acheter pour ce prix ; et quelle idée de valeur me donnent toutes les choses achetées pour ce prix ? l'idée d'une valeur égale à celle de cette maison, mais non l'idée d'aucune grandeur de valeur fixe qui soit indépendante de la valeur comparée de ces choses (1) ». De cette survivance du troc individuel dans le régime monétaire, de ce que la monnaie n'est que l'expression de la valeur des choses il résulte que cette expression est relative et momentanée. « C'est ce qui rend impossible la comparaison qu'on a quelquefois tenté de faire des richesses de deux époques ou de deux nations différentes. Ce parallèle est la quadrature du cercle de l'économie politique, puisqu'il n'y a point de commune mesure pour l'établir (2) ». Le travail n'étant lui aussi qu'une marchandise ne serait point une meilleure mesure. « N'en déplaise à Smith, de ce qu'une certaine quantité de travail a toujours la même valeur pour celui qui fournit ce travail il ne s'ensuit pas qu'elle ait toujours la même valeur échangeable. De même que toute autre marchandise, le travail peut être plus ou moins offert, plus ou moins recherché (3) ». En somme les métaux précieux restent la meilleure mesure des valeurs dans l'espace ; et la denrée alimentaire de l'usage le plus général, le blé, est dans le temps la mesure la moins imparfaite. Say ramasse ainsi sa conception : « Une monnaie nominale, une monnaie de compte est un mot sans réalité si l'on n'y joint l'idée d'une monnaie réelle qui peut, à la vérité, être com-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 274.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 275.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 276, 277.

posée de toutes sortes de matières, mais dont la valeur est toujours en définitive réglée non d'après la volonté du législateur mais d'après la volonté de la nature des choses qui commande au législateur lui-même (1) ». Qu'est-ce à dire sinon que la première conclusion pratique que nous avons atteinte se double d'une seconde. La monnaie est essentiellement chose privée et sa matérialité même n'est que le meilleur moyen de la préserver de l'action publique. L'on devrait dire cinq grammes d'argent et non un franc. « Cette légère rectification qui semble consister dans un mot, dans un rien, est immense dans ses conséquences. Dès qu'on l'admet il n'est plus possible de contracter en valeur nominale ; il faut dans chaque marché balancer une marchandise réelle contre une autre marchandise réelle... Dès lors s'écroule tout l'ancien système monétaire, système tellement compliqué qu'il n'est jamais compris entièrement même de la plupart de ceux qui en font leur occupation habituelle ; système qui varie d'un pays à l'autre et d'où découlent perpétuellement la mauvaise foi, l'injustice et la spoliation (2) ».

En somme Say est pris, comme toujours, entre son rationalisme et son naturalisme, entre le passage du régime monétaire au troc social ou son retour au troc individuel. Après avoir distingué la valeur de la monnaie basée sur sa fonction de la valeur de sa matière, il montre que celle-ci est cependant le fondement pratique de celle-là. Bien plus, non seulement la monnaie est en fait une marchandise matérielle, mais, cette matière serait-elle inutile, la monnaie resterait théoriquement une marchandise. Si la monnaie conserve sa valeur propre à l'égard du métal dont elle est pratiquement faite, la monnaie de papier ne conserve pas moins la sienne à l'égard des choses contre lesquelles elle s'échange. Après avoir montré que la monnaie n'est qu'un moyen de compter les choses échangées, Say refuse de concevoir un moyen supérieur à celui en usage, il lui conserve sa finalité. Pourquoi ce maintien d'un caractère privé dont la matérialité

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 493.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 286

est la garantie, sinon pour préserver le libre jeu de la nature des choses contre toute intervention publique. Mais le naturalisme de Say, ici comme ailleurs, ne l'emporte qu'à demi sur son rationalisme, et, si notre économiste critique avec tant de force le régime monétaire, c'est qu'il se demande parfois si la monnaie est vraiment une « marchandise individuelle », c'est qu'il semble avoir entrevu, en même temps que par delà l'échange des produits contre les produits, l'échange des produits contre les services, par delà le troc individuel le troc social (1).

Quoiqu'il en soit, le sens monétaire de la loi des débouchés apparaît donc comme un certain retour au troc individuel. Les produits s'échangent contre les produits. Ce n'est qu'en apparence que la monnaie a dissocié le troc en achat et vente.

A l'objection vulgaire : « ce ne sont pas d'autres produits que je demande en échange des miens, c'est de l'argent » il est facile de répondre en montrant qu'on achète d'autant plus qu'on a plus d'argent à dépenser, mais que précisément l'on a d'autant plus d'argent à dépenser que l'on a produit davantage. « La monnaie d'argent qui aura servi dans la vente de vos produits et dans l'achat que vous aurez fait des produits d'un autre ira un moment après servir au même usage entre deux autres contractants. L'argent n'est que la voiture de la valeur des produits. Autrement, comment ferait-on pour acheter maintenant en France dans une année six ou huit fois plus de choses qu'on n'en achetait sous le règne misérable de Charles VI ? Il est évident que c'est parce que l'on y produit six ou huit fois plus de choses et qu'on achète ces choses les unes avec les autres ». L'argent n'est « la marchandise par excellence » que pour « le vulgaire ». Bien loin qu'une surproduction résulte de la rareté de l'argent, le manque de monnaie est le signe excellent de l'abondance des valeurs produites ; la monnaie se peut facilement remplacer par des « moyens connus des négociants » ; et bientôt elle afflue « par la raison que la monnaie est une marchandise

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 291.

et que toute espèce de marchandise se rend aux lieux où l'on en a besoin ». Ainsi la monnaie, soumise à la loi de l'offre et de la demande, reste une marchandise, sinon supérieure, plutôt inférieure aux autres (1).

Bref, étant donné son sens monétaire, à savoir qu'il y a identité, non pas du pouvoir d'achat et de la monnaie, mais du pouvoir d'achat et de la production, la loi des débouchés a une double portée : économique et politique.

« La première conséquence qu'on peut tirer de cette importante vérité, écrit J.-B. Say, c'est que dans tout état plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. C'est la production qui ouvre des débouchés aux produits ». La surproduction générale est chose inconcevable. Il ne peut jamais y avoir que surproduction partielle : « certains produits surabondent parce que d'autres sont venus à manquer » (2).

Puisque la prospérité de l'agriculture favorise celle de l'industrie, et que la prospérité d'une branche d'industrie favorise celle d'une autre branche, Say n'est-il pas ainsi conduit à la conception harmonieuse du protectionnisme ? Mais, ajoute-t-il aussitôt, « une nation par rapport à la nation voisine est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province ». Le gain de l'une n'est pas fait de la perte de l'autre. Leurs intérêts, loin de se contredire, sont identiques. L'importation favorise l'exportation, et le libre échange vient prendre place dans le cadre de la loi des débouchés (3).

Tels étant son sens et sa double portée économique et politique, si la loi des débouchés ne joue point parfaitement dans la réalité, si les crises vont se répétant, il convient d'approfondir la notion de surproduction partielle. Ainsi tracerons-nous, du même coup, la double limite politique et économique de la loi des débouchés.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 135, 136.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 137, 138, 139.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 140, 141 ; *Cours*, Guillaumin, t. I, p. 340 et s.

CHAPITRE VII

LA PORTÉE POLITIQUE DE LA LOI DES DÉBOUCHÉS

1^o *Ce que l'Etat donne à l'individu ou Libéralisme de Say*

Les « circonstances accidentelles favorables ou contraires à la production des richesses », c'est-à-dire à la civilisation telle que Say la définit, sont, d'une part, le régime juridique, d'autre part, le régime politique que Say envisage tour à tour de son point de vue strictement économique.

« Le philosophe spéculatif peut s'occuper à chercher les vrais fondements du droit de propriété ; le jurisconsulte peut établir les règles qui président à la transmission des choses possédées ; la science politique peut montrer quelles sont les plus sûres garanties de ce droit ; quant à l'économie politique elle ne considère la propriété que comme le plus puissant des encouragements à la multiplication des richesses (1) ». Toutefois, cette justification utilitaire de la propriété, fonction économique, en quelque sorte, varie selon les différentes espèces de propriété. Non seulement on peut, comme nous le verrons, distinguer la propriété des produits et celle des fonds productifs, mais on peut encore subdiviser cette dernière en propriété industrielle, propriété capitale et propriété foncière. « Le fonds industriel qui fait

(1) V SAY, *Traité*, 1861, p. 129.

partie de nos fortunes se compose de facultés naturelles et de talents acquis. Les premières sont un don gratuit, une munificence du Créateur, et ce don constitue la plus sacrée des propriétés, celle de la personne. Les secondes, les facultés acquises, sont le fruit du travail et des épargnes de l'individu (1) ». Cette propriété industrielle comprend la propriété littéraire à laquelle il faut garantir une certaine durée légale qui concilie l'intérêt social et l'intérêt personnel de l'auteur. Quoiqu'il en soit, les talents industriels « sont la plus incontestable des propriétés, puisqu'on les tient immédiatement de la nature et de ses propres soins. Ils établissent un droit supérieur à celui des propriétaires de terres, qui remonte à une spoliation ; (car on ne peut pas supposer qu'une terre ait toujours été transmise légitimement depuis le premier occupant jusqu'à nos jours) ; un droit supérieur à celui du capitaliste, car, en supposant même que le capital ne soit le fruit d'aucune spoliation mais d'une accumulation lente pendant plusieurs générations, il faut encore, de même que pour la terre, le concours de la législation pour en consacrer l'hérédité, concours qu'elle n'a pu accorder qu'à certaines conditions (2) ». Et notre industrialiste, par réaction contre les physiocrates, se plaît à rabaisser la propriété foncière. « On dit que nul n'est plus attaché à son pays et à sa propriété que celui qui possède une partie du sol. Cette maxime n'est bonne que pour ceux qui font consister la patrie dans le sol et non dans les citoyens. Il y a dans une nation bien d'autres intérêts à défendre que ceux des propriétaires fonciers (3) ». Il y a même, selon notre révolutionnaire dont l'esprit démocratique sait dépasser l'industrialisme, d'autres intérêts à défendre que ceux des capitalistes, que ceux de la richesse en général. « Je ne crains pas d'affirmer non plus que la patrie ne soit aussi bien défendue contre les agressions étrangères par les pauvres que par les riches. Les riches ont de quoi perdre et de quoi sauver. Les riches ont dans les

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 244 et s.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 131, note.

(3) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 251.

calamités publiques des moyens de se consoler que n'ont pas les pauvres. Pourquoi supposerait-on que les pauvres sont moins intéressés au bien public que les autres classes ? Ils y sont plus intéressés que personne parce que c'est sur eux principalement que porte le fardeau des mauvaises institutions (1) ». Toutefois, si variable que soit la justification de la propriété suivant ses espèces, elle n'en est pas moins inébranlable. « Quand même une origine suspecte établirait entre les diverses propriétés différents degrés de légitimité, quand même la propriété foncière serait la moins honorable de toutes, l'intérêt de la société veut qu'on la garantisse à l'égal de toutes les autres. Car la sécurité du possesseur est une condition indispensable des avancées auxquelles il faut qu'il se livre pour que la production ait lieu (2) ». L'esprit démocratique de Say n'incline nullement au socialisme. « Le pauvre lui-même, celui qui ne possède rien, n'est pas moins intéressé que le riche au respect des droits de la propriété. Il ne peut tirer parti de ses facultés qu'à l'aide des accumulations qui ont été faites et protégées (3) ». Et notre protestant, à qui tout mysticisme passionnel est étranger, rejette explicitement le mysticisme social. « L'âge d'or des poètes, l'Utopie de Morus, le tableau des habitants de la Bétique tracé par Fénelon sont des jeux de l'imagination faits pour plaire à l'imagination mais ne constituent pas une organisation sociale possible. Il faut laisser cela aux romanciers (4) », aux romantiques, dirions-nous aujourd'hui avec Ernest Seillière, et en premier lieu à Rousseau, que J.-B. Say s'applique à réfuter. « Si l'état de nature est pour l'homme celui où il acquiert son plus grand développement, s'il n'atteint ce développement que dans l'état social, et si l'état social ne peut subsister qu'avec la propriété, le droit de propriété est donc dans la nature, il dérive de la nature même de l'homme (5) ». Amené à combattre avec le communisme de

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 252.

(2) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 250.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 134.

(4) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 240.

(5) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 239

Rousseau son anarchie finale, nous voyons Say montrer que le gouvernement est aussi nécessaire à la société que la propriété elle-même, précisément parce que c'est en garantissant la propriété que le gouvernement assure l'existence économique de la société. « Lorsque l'autorité publique n'est pas spoliatrice elle-même, elle procure aux nations le plus grand des bienfaits, celui de les garantir des spoliateurs. Sans cette protection qui prête le secours de tous aux besoins d'un seul, il est impossible de concevoir aucun développement important des facultés productives de l'homme, des terres et des capitaux ; il est impossible de concevoir l'existence des capitaux eux-mêmes, puisqu'ils ne sont que des valeurs accumulées en travaillant sous la sauvegarde de l'autorité publique. C'est à la sûreté que procure l'organisation politique que les peuples policés doivent non seulement les productions innombrables et variées qui satisfont à leurs besoins, mais encore les beaux-arts, les loisirs, fruit de quelques accumulations et sans lesquels ils ne pourraient pas cultiver les dons de l'esprit ni par conséquent s'élever à toute la dignité que comporte la nature de l'homme (1) ».

Bref, la réaction de J.-B. Say contre les physiocrates et son retour à Rousseau sont doublement relatifs. Notre économiste a beau adopter pleinement l'individualisme démocratique de Jean-Jacques, la prédominance d'un strict point de vue économique est telle que le naturalisme absorbe le rationalisme. En vérité, le naturalisme économique de Say est assez fort pour naturaliser, en quelque sorte, le régime politique lui-même dans la mesure où il conditionne le régime juridique de la propriété privée, condition première de la vie économique. De même que Malthus, après avoir repoussé l'interventionnisme préconisé par Bentham, repoussait également l'abolition de la politique préconisée par Godwin, de même Say réagit-il contre l'anarchisme de Rousseau. Si la politique ne peut rien contre la réalité économique, c'est qu'elle est dans une certaine mesure partie intégrante de cette réalité.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 133

Mais le régime politique ne dépasse-t-il point en fait cette limite indirecte ? « Il n'est à vrai dire, constate J.-B. Say, aucun acte du gouvernement qui n'exerce quelque influence sur la production... L'objet des gouvernements, en cherchant à influencer sur la production, est ou de déterminer la production de certains produits qu'ils croient plus dignes d'être favorisés que d'autres, ou bien de prescrire des manières de produire qu'ils jugent préférables à d'autres manières (1) ». De ces deux objets, le premier se réalise principalement dans le commerce. « Quoique les gouvernements aient trop souvent présumé qu'ils pouvaient utilement pour la richesse générale déterminer les produits de l'agriculture et des manufactures, ils s'en sont cependant beaucoup moins mêlés que des produits commerciaux, surtout des produits commerciaux étrangers. C'est la suite d'un système général qu'on désigne sous le nom de système exclusif ou mercantile et qui fonde le gain d'une nation sur ce qu'on appelle dans ce système une balance favorable du commerce (2) ». Il est facile de montrer que cette politique, qui consiste essentiellement à réaliser un excédent des exportations sur les importations se soldant en argent, est non seulement inutile mais encore impossible. « Ce qui a beaucoup accrédité le préjugé qu'il est plus avantageux pour une nation de recevoir de l'étranger de l'argent plutôt que de la marchandise est la comparaison si facile et si fautive qu'on a faite d'une nation avec un marchand en boutique (3) ». L'erreur mercantiliste est donc de ne pas voir qu'en changeant de domaine la monnaie change, en quelque sorte, de nature, qu'en passant du commerce intérieur au commerce extérieur elle perd sa fonction sociale pour ne plus être que marchandise. Et, si dans le domaine international elle n'est plus qu'une marchandise nullement supérieure mais plutôt inférieure aux autres marchandises, à quoi bon la rechercher de préférence ? « L'or et l'argent, comme toutes les autres matières dont l'ensemble forme les richesses d'une nation, ne sont utiles à

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 147, 148.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 154.

(3) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 266.

cette nation que jusqu'au point où ils n'excèdent pas les besoins qu'on en a (1) ». L'excédent des exportations se soldant en numéraire est non seulement inutile mais encore impossible en raison de la loi des échanges internationaux que Say pose clairement : « Quand on a une monnaie métallique, on ne manque jamais d'argent, car, pour peu qu'il se fasse des paiements à l'étranger en numéraire, le numéraire hausse de prix relativement aux marchandises, c'est-à-dire que les marchandises baissent relativement à l'argent (2) ». Le soldé en numéraire de la balance du commerce n'est pas davantage nécessaire à l'augmentation du capital national. La substance du capital est essentiellement la valeur dont la monnaie n'est jamais qu'une forme passagère. « Si l'exportation du numéraire ne fait rien perdre aux capitaux de la nation pourvu qu'elle amène des retours, son importation ne leur fait rien gagner. En effet on ne peut faire entrer du numéraire sans l'avoir acheté par une valeur équivalente, et il a fallu exporter celle-ci pour importer l'autre (3) ». Nous touchons ici au cœur de l'argumentation de Say. La production est « le grand échange » dans lequel se fond, avec l'échange intérieur, l'échange international lui-même. « Il ne faut pas perdre de vue qu'en résultat nous achetons toujours des produits avec des produits. Ce qui nous convient le plus, c'est d'employer nos producteurs non aux productions où l'étranger réussit mieux que nous mais à celles où nous réussissons mieux que lui, et avec celles-ci acheter les autres (4) ». Et Say ramasse ainsi sa conclusion : « Ne viens-je point de vous prouver qu'en recevant les produits étrangers et en les consommant on n'impose point de sacrifices à son pays, et que ce sont toujours en définitive des produits de son pays que l'on consomme ? J'ai fait plus : je vous ai prouvé que la nation acheteuse gagne à cet achat, parce qu'il est pour elle une manière de se procurer les mêmes objets de consumma-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 166.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 173.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 165.

(4) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 170.

tion en donnant pour les avoir moins de services productifs que si elle les produisait elle-même (1) ». C'est, en d'autres termes, parce que l'échange des produits contre les produits recouvre l'échange des produits contre les services que l'idéal à réaliser n'est autre que l'excédent des importations sur les exportations. Il convient de renverser le mercantilisme dans le double intérêt du consommateur et de l'ouvrier. « Un gouvernement qui défend absolument l'introduction de certaines marchandises étrangères établit un monopole en faveur de ceux qui produisent cette marchandise dans l'intérieur contre ceux qui la consomment... L'intérêt particulier est ici en opposition avec l'intérêt général (2) ». Or la richesse du consommateur est le bon marché, et sa pauvreté la cherté ; et « comme la classe des consommateurs embrasse la nation tout entière, dans ce cas-là la nation entière est plus pauvre (3) ». Si, en premier lieu, le système prohibitif agit injustement entre producteurs et consommateurs, « en second lieu, les gains du monopole ne se partagent pas équitablement entre tous ceux qui concourent à la production que favorise le monopole : les chefs d'entreprises soit agricoles, soit manufacturières, soit commerciales, exercent un monopole non seulement à l'égard des consommateurs mais encore et pour d'autres causes à l'égard des ouvriers et de plusieurs agents de la production. Il est possible que nos couteliers gagnent un peu plus en raison de la prohibition des couteaux anglais mais leurs ouvriers et beaucoup d'autres agents de cette industrie ne profitent en aucune façon de cette prohibition, de manière qu'ils participent, avec tous les autres consommateurs, au désavantage de payer les couteaux plus chers et ne participent pas aux gains forcés des chefs d'entreprises (4) ». Il y a là, de la part de Say, qui dissocie ainsi son bloc des « industriels », la reconnaissance d'une remarquable opposition sociale, résultant de l'action sur l'économie d'une

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 286.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 169.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 171.

(4) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 174.

politique accaparée par certains intérêts individuels. « Les gens riches, écrit notre auteur en termes plus généraux, ne sont pas plus vertueux que les indigents, mais ils ont plus de moyens de se satisfaire sans préjudice pour autrui (1) ». Est-ce à dire que les malheureux doivent obtenir réparation non seulement des préjudices qui leur sont faits mais aussi des préjudices qu'ils peuvent faire ? Est-ce à dire qu'aux artifices disparus de la politique économique devraient succéder les artifices d'une politique sociale ? Nullement. Ce serait également réduire un naturalisme que Say préfère teinter de pessimisme plutôt que de le renier. « Beaucoup de personnes sont d'avis que le malheur seul donne des droits aux secours de la société. Il semblerait plutôt que pour réclamer ces secours comme un droit il faudrait que les malheureux prouvassent que leurs infortunes sont une suite nécessaire de l'ordre social établi, et que cet ordre social lui-même ne leur offrait en même temps aucune ressource pour échapper à leurs maux. Si leurs maux ne résultent que de l'infirmité de notre nature, on ne voit pas aisément comment les institutions sociales seraient tenues de les réparer. On le voit encore moins quand ces maux sont le fruit de leur imprudence et de leurs erreurs et que ces erreurs mêmes ont été préjudiciables à la société (2) ». Tout au plus ce souci social peut-il conduire à un renversement non seulement du mercantilisme mais du néo-mercantilisme, à un certain retour aux physiocrates pour qui le libre échange était surtout la libre exportation du blé. « Je serais porté à croire (si la liberté d'industrie et la marche naturelle des choses n'étaient pas préférables à tout) que c'est la classe agricole et l'exportation des produits bruts dont l'extension devrait être favorisée de préférence comme étant moins dépendante des événements ». Ainsi éviterait-on cette exportation à bas prix des produits manufacturés qui oblige la nation « à établir dans ses fabrications une économie parcimonieuse qui pèse principalement sur la classe ouvrière,

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 252., Et *Cours*, Guillaumin, 1840, tome II, p. 279.

(2) V. SAY, *Traité*, p. 485.

classe subordonnée, et où la concurrence des travailleurs les force à accepter les plus dures conditions (1) ».

C'est là le complet renversement non seulement du mercantilisme mais du néo-mercantilisme, du système de Cantillon qui devait être aussi celui de Carey. Ce n'est toutefois qu'un demi retour à la physiocratie. Par un moyen à peu près identique Say vise une fin qui n'était pas celle des économistes. Tandis qu'ils redoutaient le bon marché des produits agricoles, Say veut limiter la baisse des produits industriels. C'est là l'indice que notre auteur dépasse les physiocrates. Il distingue en effet non seulement la réglementation intérieure qui, par opposition à la réglementation extérieure, porte moins sur la nature des produits que sur le mode de production, moins sur le commerce que sur l'industrie et l'agriculture, il établit en outre une gradation nuancée. Il considère l'intervention interne de l'État comme un moindre mal que son intervention externe. Il préfère l'intervention agricole à l'intervention industrielle, comme il préfère l'intervention industrielle à l'intervention commerciale. Peu à peu il semble remonter de la physiocratie au néo-mercantilisme, et de celui-ci aux formes les plus pures du mercantilisme. Les nuances de cette gradation sont telles en effet qu'elles se fondent parfois en une préférence de l'intervention commerciale elle-même à la rigueur extrême de l'abstentionnisme.

Ce serait non seulement un moindre mal que de favoriser l'exportation des produits agricoles, ce serait presque un bien que de sauvegarder à l'intérieur l'agriculture. Après avoir plus ou moins approuvé les « corn laws », Say fait les réserves suivantes : « On ne peut se dissimuler cependant qu'il y ait des inconvénients graves à ruiner dans un pays la culture des céréales. La nourriture est le premier besoin des peuples, et il n'est pas prudent de se mettre dans la nécessité de la tirer de trop loin. Des lois qui prohibent l'entrée des blés pour protéger les intérêts des fermiers aux dépens des manufacturiers sont des lois fâcheuses, j'en conviens, mais des impôts

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, 277.

excessifs, des emprunts, une diplomatie, une cour et des armées ruineuses sont des circonstances fâcheuses aussi, et qui pèsent sur le cultivateur plus que sur le manufacturier. Il faut bien rétablir par un abus l'équilibre naturel rompu par d'autres abus ; autrement tous les laboureurs se changeraient en artisans et l'existence du corps social deviendrait trop précaire (1) ». Pénétrante critique ! reprise par Carey, et dont la justesse n'a fait que croître avec le temps.

De l'agriculture à l'industrie, c'est une seconde gradation qui, en la réduisant, laisse subsister toutefois la part de l'État. « Lorsque les gouvernements se sont occupés des procédés de l'industrie agricole, leur intervention presque toujours a été favorable. Mais aucune industrie n'a été quant à ses procédés en proie à la manie réglementaire autant que celle qui s'occupe des manufactures (2) ». Toutefois ici encore il est curieux de voir Say opposer à la rigueur doctrinale de *La Richesse des Nations* son sens aigu des réalités. « Peut-être un gouvernement fait-il bien d'accorder quelques encouragements à une production qui, bien que donnant de la perte dans les commencements, doit pourtant donner évidemment des profits au bout de peu d'années. Smith n'est pas de cet avis. Smith a certainement raison au fond ; mais il est des circonstances qui peuvent modifier cette proposition généralement vraie que chacun est le meilleur juge de l'emploi de son industrie et de ses capitaux. Smith a écrit dans un temps et dans un pays où l'on était et où l'on est encore fort éclairé sur ses intérêts. Mais toutes les nations ne sont pas encore parvenues au même point. On possède actuellement en France, les plus belles manufactures de soieries et de drap qu'il y ait au monde ; peut-être le doit-on aux sages encouragements de Colbert. Et, pour le remarquer en passant, cette espèce d'encouragement avait un avantage tout particulier : communément le gouvernement lève sur le produit de l'industrie privée des contributions dont le montant est perdu pour

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 212.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 185.

la reproduction. Ici une partie des contributions était réemployée d'une manière productive. C'était une partie du revenu des particuliers qui allait grossir les capitaux productifs du royaume. A peine aurait-on pu espérer autant de la sagesse et de l'intérêt personnel des particuliers eux-mêmes (1) ». Ainsi se trouve justifiée aux dépens de l'ordre naturel une politique industrielle dont la fiscalité n'est pas le moindre artifice. C'est déjà l'hommage d'Henry Charles Carey à Colbert.

Enfin, si réduite soit-elle, la part de l'État, en une troisième gradation, se retrouve dans le commerce même, et d'abord dans le commerce intérieur que Say, toujours comme Carey, préfère au commerce extérieur. C'est dans le développement des communications par les pouvoirs publics que notre économiste place sa foi toute Saint-Simonienne. « Si le gouvernement est mauvais producteur par lui-même, il peut du moins favoriser puissamment la production des particuliers par des établissements publics bien conçus, bien exécutés et bien entretenus, et notamment par les routes, les ponts, les canaux et les ports. Les moyens de communication favorisent la production précisément de la même manière que les machines qui multiplient les produits de nos manufactures et en abrègent la production. Ils procurent le même produit à moins de frais, ce qui équivaut exactement à un plus grand produit obtenu avec les mêmes frais. La facilité des communications équivaut à la richesse naturelle et gratuite qui se trouve en un produit lorsque sans la facilité des communications cette richesse naturelle serait perdue (2) ». Ainsi le critérium de notre industrialiste reste toujours l'échange des produits contre les services, critérium favorable dans une certaine mesure au commerce extérieur lui-même. Certes, les traités de commerce dont le vice est l'inégalité qu'ils établissent entre les nations sont à rejeter. Mais les primes, notamment les primes à la marine marchande,

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 183.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 215

peuvent être plus utiles. En tout cas, cette prospérité de la marine marchande, à l'occasion de laquelle Say fait l'éloge de Louis XIV, n'est nullement liée au système colonial. « La marine marchande qui étonne le plus par ses progrès est celle des États-Unis qui n'ont point de colonies. Les vrais colonies d'un peuple commerçant ce sont les peuples indépendants de toutes les parties du monde (1) ». C'est dire que Say repousse en principe l'action coloniale de l'État. Il distingue deux sortes de systèmes coloniaux : celui des Anciens dont l'origine est la surpopulation ou la persécution ; celui des modernes qui n'est qu'une expatriation temporaire pour exploiter la colonie au profit de la métropole. « Les Anciens se faisaient par leurs colonies des amis dans tout le monde alors connu ; les peuples modernes n'ont su s'y faire que des sujets, c'est-à-dire des ennemis (2) ». Et la pratique condamnable de l'esclavage ne dérive-t-elle pas de cet esprit de trafic que dénoncera Carey avec tant de force ? Toutefois les caractères antiques se retrouvent dans les États-Unis d'Amérique. « Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale qui dans nos temps modernes ressemblent le plus aux colonies des Grecs ont offert un spectacle de prospérité peut-être moins éclatant mais non moins digne de remarque et qui n'est pas terminé (3) ». Suivant la mode du temps, Say, qui appartient par tant de côtés au XVIII^e siècle, ne craint pas de s'extasier : « Il semble que les colons, en quittant leur pays natal, y laissent une partie de leurs vices ; ils renoncent au faste, à ce faste qui coûte si cher en Europe et qui sert si peu. Là où ils vont on est forcé de ne plus estimer que les qualités utiles, et l'on ne consomme plus que ce qu'exigent les besoins raisonnables qui sont moins insatiables que les besoins factices. Ils ont peu de villes et surtout n'en ont point de grandes ; la vie agricole qu'ils sont en général contraints de mener est la plus économique de toutes (4) ».

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 227.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 230.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 220.

(4) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 219.

Sans nous exclamer avec un égal lyrisme : que les temps sont changés ! constatons simplement que c'est là peut-être le seul cas où Say fasse l'éloge des Anciens. Et il est curieux de voir son utilitarisme momentanément se confondre avec ces vieilles notions de luxe, de besoins raisonnables et factices, d'agrarianisme qui font singulièrement songer à Condillac. Toujours est-il vrai que l'indépendance des États-Unis a été aussi favorable à la métropole qu'à la colonie même, et que de même « l'industrie et la richesse de la France se sont au total accrues depuis qu'elle a perdu ses principales colonies (1) ».

Si notre économiste rejette certains modes atténués du protectionnisme : traités et colonies, il semble admettre ce protectionnisme lui-même. « Napoléon fit certainement tort à l'Angleterre et au continent en gênant autant qu'il dépendait de lui les relations réciproques de l'une et de l'autre ; mais d'un autre côté il fit involontairement du bien au continent de l'Europe en facilitant par cette agrégation d'États continentaux, fruits de son ambition, une communication plus intime entre ces différents États. Il ne restait plus de barrières entre la Hollande, la Belgique, une partie de l'Allemagne, l'Italie et la France, et de faibles barrières s'élevaient entre les autres États, l'Angleterre exceptée. Je juge du bien qui résulta de ces communications par l'état de mécontentement et de dépression du commerce qui a résulté du régime qui a suivi, et où chaque État s'est retranché derrière une triple ligne de douaniers. Chacun a bien conservé les mêmes moyens de production, mais d'une production moins avantageuse. Personne ne nie que la France ait beaucoup gagné à la suppression opérée par la révolution des barrières qui séparaient ses provinces ; l'Europe avait gagné à la suppression partielle au moins des barrières qui séparaient les États de la république continentale ; et le monde gagnerait beaucoup plus encore à la suppression des barrières qui tendent à séparer les États qui composent la république universelle (2) ».

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 226.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 177.

Par cet éloge mesuré du blocus continental l'ancien manufacturier d'Auchy préconise moins le protectionnisme que le libre échange, et moins le libre échange que ce nouveau protectionnisme, ce « libre échange réel » dont Carey fera la théorie. Le commerce extérieur est ramené au commerce intérieur. C'est non seulement du blocus continental que Say retire sa part de vérité économique mais aussi de la politique impériale dans son ensemble. Il montre la politique allant de la guerre à l'industrie. « Smith appelle le soldat un travailleur improductif. Plût à Dieu ! C'est bien plutôt un travailleur destructif. La guerre coûte plus que ses frais ; elle coûte ce qu'elle empêche de gagner. Toutes les nations sont amies par la nature des choses, et deux nations qui se font la guerre ne sont pas moins ennemies de leurs propres sujets que de leurs adversaires. La richesse est devenue aussi indispensable pour faire la guerre que la bravoure (1) ». Notre économiste se plaît à esquisser l'effacement devant la guerre économique de ces luttes politiques, dont Vigny lui-même va sonner le glas, et, en un véritable rêve saint-simonien, à évoquer ce qu'aurait pu être l'œuvre napoléonienne. « Une politique plus éclairée se gardera de mettre obstacle à l'établissement d'états indépendants d'origine européenne dans la partie habitable de l'Afrique ; car de pareils établissements sont dans l'intérêt de toutes les nations. Elles seront heureuses de trouver sur les côtes de Barbarie, au lieu de peuples féroces, ennemis nés des Européens et vivant de brigandages, des nations essentiellement pacifiques et commerçantes, comme les États-Unis, mais beaucoup plus rapprochées de nous et sous un plus riche climat. La Méditerranée ne sera plus alors qu'un vaste lac sillonné en tous sens par les industriels habitants qui peupleront ses rives. C'est ce que Bonaparte aurait pu opérer avec les vastes moyens dont il a disposé ». Ces lignes sont cependant loin d'impliquer l'adoption pure et simple du rationalisme saint-simonien (2).

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 476, 477, 478.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 326, note.

Nous avons vu que J.-B. Say a beau, adoptant l'individualisme démocratique de Rousseau, réagir contre le despotisme politique et le propriétaire juridique des physiocrates, la force de son naturalisme économique est telle que se trouve pour ainsi dire naturalisé le régime politique lui-même dans la mesure où il conditionne le régime juridique de la propriété privée, elle-même condition première de la vie économique. Du despotisme éclairé Say ne rejette-t-il que les termes ?

En pénétrant le sens de ce naturalisme nous avons constaté que le régime politique semble ne pas dépasser cette limite indirecte. C'est parce que l'échange des produits contre les produits recouvre en définitive l'échange des produits contre les services que l'idéal à réaliser est le renversement pur et simple du mercantilisme. L'excédent des importations sur les exportations favoriserait consommateurs et ouvriers, sans toutefois qu'aux artifices disparus de la politique économique doivent succéder les artifices nouveaux d'une politique sociale. Ce serait également réduire ce naturalisme que Say préfère teinter de pessimisme plutôt que de le renier. Tout au plus, toujours guidé par ce souci social, pourrait-on, renversant non seulement le mercantilisme mais le néo-mercantilisme, revenir encore à la physiocratie pour laquelle le libre-échange était surtout la libre exportation du blé. Mais ce second retour à la doctrine des économistes n'est qu'un faux retour. Par un moyen à peu près identique Say vise une fin différente : à savoir, non plus une certaine cherté des produits agricoles, mais une certaine cherté des produits industriels. Le renversement du mercantilisme va trouver son atténuation dans le renversement de la physiocratie. Après être allé du mercantilisme à la physiocratie, Say va remonter de la physiocratie au mercantilisme et donner au régime politique une justification indépendante, semble-t-il, de celle donnée au régime juridique de la propriété privée. Say distingue non seulement la réglementation intérieure qui, par opposition à la réglementation extérieure, porte moins sur la nature des produits que sur leur mode de production, moins sur le commerce que sur l'industrie et l'agriculture, il établit

en outre une gradation nuancée. Il considère l'intervention interne de l'état comme un moindre mal que son intervention externe. Il préfère l'intervention agricole — cette intervention à laquelle les physiocrates s'opposaient par-dessus toute autre — à l'intervention industrielle, comme il préfère l'intervention industrielle à l'intervention commerciale. Peu à peu il semble remonter de la physiocratie au néo-mercantilisme, et du néo-mercantilisme au mercantilisme lui-même. Les nuances de cette gradation sont telles en effet qu'elles se fondent parfois en une préférence de l'intervention commerciale elle-même à la rigueur extrême de l'abstentionnisme.

Mais cette politique économique reste plus proche du « libre-échange réel » de Carey que de la politique sociale de Saint-Simon. Ce respect de la propriété qu'il doit aux physiocrates, cette part faite à la politique non seulement sous l'influence indirecte des économistes mais sous l'action directe du mercantilisme ; ces facteurs juridiques, il ne peut par la force même de son naturalisme économique les dissocier absolument des facteurs techniques de la production dont l'industrialisme vient de lui révéler la portée. D'accord avec Saint-Simon pour reconnaître que la propriété est socialement plus ou moins injuste, il proclame toutefois que, loin d'être économiquement défectueuse, elle est la condition première de la production, de telle sorte que le régime politique trouve en elle indirectement sa justification, et sa seule justification véritable. En effet, d'accord avec Saint-Simon pour reconnaître que la politique doit s'imprégner d'industrialisme et se laisser pénétrer par l'économie, il n'admet pas que de politique économique elle se transforme en politique sociale et substitue son ordre rationnel à l'ordre naturel des choses. C'est parce qu'il a repoussé avec les défauts sociaux de la propriété ses défauts économiques que Saint-Simon allie à sa politique économique une politique sociale. Mais le naturalisme économique de Say est assez fort pour que naturalisant, en quelque sorte, le régime juridique de la propriété dont il sait l'injustice, il naturalise du même coup le régime politique dont il sait le danger. En un mot,

si l'économie est dégagée de la politique, conformément à la physiocratie et contrairement au mercantilisme, tout lien n'est cependant pas rompu entre elles, conformément au mercantilisme et contrairement à la physiocratie ; mais ce lien est une pénétration non plus de l'économie par la politique mais de la politique par l'économie, non plus du social par le national mais du national par le social. C'est moins une renaissance du rationalisme politique qu'une extension du naturalisme économique à cette politique même. Aller au-delà, et ajouter à cette pénétration de la politique par le naturalisme économique la pénétration de l'économie par le naturalisme individuel, eut été pousser à son terme une évolution dont Say ne trace que la spirale. S'être écarté de Rousseau à son point de départ pour aboutir à Saint-Simon eut été en quelque sorte revenir à Rousseau : à cet utilitarisme social que le rationalisme politique et le rationalisme économique doivent mettre également au service du naturalisme individuel.

L'attitude de J.-B. Say à l'égard des corporations, que regrettait Félix de la Farelle (1), et que la Restauration voulait faire revivre, nous donne la mesure exacte de son naturalisme économique. Nous saisissons clairement comment cette pénétration de la politique par l'économie, commune à Say et à Saint-Simon, implique cependant pour l'un et l'autre un sens différent : soit l'extension de l'ordre naturel, soit le retour à l'ordre rationnel ; soit la naturalisation de la politique, soit la rationalisation de l'économie. L'antipathie que Say éprouve pour la société de l'ancien régime et le militarisme de l'empire est moins clairvoyante que celle de Saint-Simon. « Lorsque l'on forme en règlements les différentes professions lucratives, qu'on leur nomme des officiers auxquels on donne une force coactive, et qui font observer par leurs confrères les commandements qu'ils reçoivent d'un ministre, on crée un ordre sans contredit ;

(1) V. F. de la FARELLE, *Plan d'une réorganisation disciplinaire des classes industrielles de la France*, Paris, Guillaumin, 1842.

mais cet ordre a-t-il pour fondement la justice et pour effet la prospérité de la nation ? voilà la question. Dans le militaire un tel ordre est indispensable : sans la discipline point de succès. Là c'est la pensée d'un seul et le concours de tous pour un but unique qui donne la victoire. Dans l'industrie c'est tout le contraire ; les pensées sont multiples et les succès doivent être divers. C'est le gain et la fortune de chacun qui font le gain et la fortune du public ; les moyens sont multiples aussi et ne se présentent pas au son de la caisse ; ils varient selon l'espèce de la production, selon l'intelligence, les capitaux, la position de chaque marchand, de chaque manufacturier, de chaque ouvrier. C'est des efforts auxquels chacun se livre dans sa sphère selon les projets dont il a conçu le plan, selon la manière dont il en poursuit l'exécution que naît l'ordre général (1) ». Tels sont, fortement contrastés, l'ordre industriel et l'ordre militaire. C'est là tout le libéralisme, cet individualisme qui se donne moins comme une fin que comme un moyen. L'intervention de l'état, en ruinant l'ordre naturel, nuit à l'état d'abord, aux producteurs ensuite, enfin aux consommateurs mêmes qu'elle paraît favoriser. « Un gouvernement ne peut agir que par procureurs, c'est-à-dire par l'intermédiaire de gens qui ont un intérêt particulier différent du sien et qui leur est beaucoup plus cher. Si par une conséquence de sa position désavantageuse il est presque toujours dupe dans les marchés qu'il conclut, il ne doit pas multiplier les occasions de l'être en devenant entrepreneur lui-même, c'est-à-dire en embrassant une profession qui multiplie à l'infini les occasions de traiter avec les particuliers (2) ». Cette dissociation de l'intérêt privé et de l'intérêt général, dissociation qui se retrouve à un moindre degré dans la société par actions, dont l'avenir pour cette raison reste douteux, détraque la concurrence, de telle sorte que non content de se nuire à lui-même l'état nuit aux producteurs individuels. « Les efforts

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 261.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 215.

de l'état pour créer des produits ont un autre inconvénient ; ils sont nuisibles à l'industrie des particuliers, non des particuliers qui traitent avec lui et qui s'arrangent pour ne rien perdre, mais à l'industrie des particuliers qui sont ses concurrents. L'Etat est un agriculteur, un manufacturier, un négociant qui a trop d'argent à sa disposition et qui n'est pas assez intéressé au succès de ses entreprises industrielles. Il peut consentir à vendre un produit au-dessous du prix coûtant (1) ». En d'autres termes il peut, en rompant l'égalité de l'échange des produits contre les services, bouleverser toute l'économie. Mais, ce faisant, ne gratifie-t-il pas le consommateur ? Nullement, car cette surabondance d'argent qui permet précisément à l'état entrepreneur d'échapper à la loi de la concurrence lui est fournie par le consommateur. « Si l'entreprise ne se soutient pas par elle-même, ne paie pas ses frais, le déficit qui en résulte est nécessairement payé par ceux qui fournissent aux dépenses du gouvernement : par les contribuables. Il convient que les producteurs soient payés par leurs produits et non pas soutenus par une contribution gratuite (2) ».

Tel est le libéralisme de J.-B. Say, libéralisme qui n'est que le reflet politique de ce naturalisme économique dont l'essence, nous le pressentons, réside dans ce « grand échange de la production » dans cet échange des produits contre les services que voile mal l'échange des produits contre les produits. C'est là le critérium suprême qui permet d'apprécier notamment cet autre échange de ce que l'Etat donne à l'individu sous forme de sûreté ou d'aide agricole, industrielle et commerciale contre ce que l'individu donne à l'Etat sous forme d'emprunts et d'impôts. Nous allons voir que l'Etat peut donner d'autant moins qu'il ne peut recevoir de l'individu qu'un minimum.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 214.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 213.

2^o *Ce que l'individu donne à l'Etat,
ou Théorie fiscale de Say*

Parmi les moyens que possèdent les pouvoirs publics de subvenir à leurs dépenses Say considère l'emprunt moyen extraordinaire et l'impôt moyen ordinaire. « Le trésor est la valeur présente d'un revenu passé comme un emprunt est la valeur présente d'un revenu futur. L'un et l'autre servent à subvenir aux besoins extraordinaires » (1). L'attitude de notre économiste à l'égard de l'impôt est singulièrement plus complexe. Après l'avoir défini : « cette portion des produits d'une nation qui passe des mains des particuliers aux mains du gouvernement pour subvenir aux consommations publiques (2) », il précise aussitôt que le problème économique de l'impôt n'est qu'un aspect du problème général de la valeur. « Pour l'économie politique l'impôt est une chose de fait et non de droit. Elle en étudie la nature. Elle cherche à découvrir d'où viennent les valeurs dont il se compose, et quels sont ses effets relativement aux intérêts des particuliers et des nations. L'impôt ne consiste pas dans la substance matérielle fournie par le contribuable et reçue par le collecteur mais dans la valeur de cette substance. Qu'on le lève en argent, en denrées ou en services personnels, ce sont là des circonstances accidentelles (3) ». La doctrine de notre auteur n'est qu'un passage de plus en plus net du point de vue fiscal au point de vue économique, une pénétration profonde de la technique par la science.

En général les impôts se diversifient selon leur assiette en contributions indirectes et directes. Say, critiquant le système fiscal qui devait rester celui de tout le XIX^e siècle, met en balance l'impôt indirect qui s'acquitte quasi volontairement mais dont les frais de perception sont élevés et l'impôt

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 548.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 494.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 495.

direct facile à percevoir mais qui pêche par injustice. En effet, que l'impôt se paye à l'occasion de certaines consommations, ou qu'on le demande directement au revenu, il n'y a point grande différence, car il ne s'agit jamais que du revenu supposé. « La chose évaluée qui sert de base à la contribution demandée n'est pas en réalité la matière imposable. Elle n'est qu'un moyen plus ou moins imparfait de connaître un revenu qu'on veut atteindre, lequel présente seul la vraie matière imposable. Et si l'on pouvait compter sur la bonne foi du contribuable un seul moyen suffirait : ce serait de lui demander quels sont ses profits annuels, quel est son revenu. Il n'y aurait qu'un seul impôt, et jamais impôt n'aurait été plus équitable et n'aurait coûté moins de perceptions (1) ». L'incidence fiscale est telle en effet que « l'impôt porte sur ceux des consommateurs qui persistent à consommer malgré le renchérissement, et en partie » sur les producteurs qui « ne peuvent jamais élever le prix de leurs produits assez pour être complètement remboursés du montant de l'impôt, car le renchérissement restreint la demande, et une demande moins forte réduit le profit de tous les services productifs (2) ». Ces derniers mots, en nous laissant plus ou moins entendre que les producteurs sont les consommateurs, achèvent de donner toute sa portée à cette solidarité économique qu'est l'incidence fiscale. Le plus grand avantage du producteur c'est celui dont bénéficie le consommateur. « Un impôt n'est en proportion avec la valeur d'un produit que lorsqu'il est assis sur ce produit au moment seulement où il a acquis sa plus grande valeur. Que si l'on fait dès l'origine à la matière première une contribution proportionnée non pas à sa valeur actuelle mais à celle qu'elle doit acquérir, alors on force le producteur aux mains de qui elle se trouve à faire l'avance d'un impôt disproportionné avec la valeur qu'il manie. L'expérience et le raisonnement conduisent ainsi à cette conséquence opposée à celle des économistes

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 513.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 518, 519, 520

que la portion de l'impôt qui doit peser sur le revenu du consommateur y retombe toujours avec d'autant plus de surcharge que l'impôt est levé plus près des premiers producteurs. L'assemblée Constituante porta beaucoup trop loin les contributions directes et surtout la contribution foncière en vertu de ce principe des économistes dont elle eut les oreilles rebattues que, toute richesse venant de la terre, tous les impôts retomberaient sur elle avec d'autant plus de surcharge que les cascades étaient plus multipliées » (1).

Sans revenir à la fiscalité indirecte de l'ancien régime, le large productivisme de Say, devançant l'avenir de près d'un siècle, l'amène dans l'intérêt même des consommateurs à substituer à la notion trompeuse d'impôt direct celle d'impôt sur le revenu, c'est-à-dire sur le produit fini, de même qu'il substitue à la notion trompeuse de produit net celle de produit brut. Nous saisissons en effet que la théorie fiscale de Say comme de Quesnay dérive de leur théorie économique générale, de leur conception plus ou moins large de la production. Mais précisément parce qu'ils sont le contrepied l'un de l'autre ces deux systèmes fiscaux aboutissent formellement à la même notion relative d'incidence. De ce que la charge fiscale se divise nécessairement entre les diverses classes on ne peut conclure à l'indifférence du processus plus ou moins économique de cette division nécessaire. L'incidence étant d'autant plus lourde qu'elle tombe, selon Say, du producteur sur le consommateur, ou, selon Quesnay, du consommateur sur le producteur, leur conclusion pratique commune reste donc la préférence d'un certain impôt, d'un impôt unique. « Que penser d'une doctrine qui a malheureusement obtenu l'approbation d'une société illustre trop étrangère à ce genre de connaissances (L'Institut de France, lorsqu'il couronna un discours de M. Canard), doctrine où l'on établit qu'il importe peu que l'impôt pèse sur une branche de revenu ou sur une autre pourvu qu'il soit an-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 528.

ciennement établi, que tout impôt à la longue se puise dans tous les revenus, comme le sang qu'on tire d'un bras se pompe dans tout le corps ? Cette comparaison n'est nullement analogue à la nature de l'impôt. Les richesses sociales ne sont point un fluide qui cherche son équilibre. Une atteinte portée à l'une des branches de l'arbre social peut la tuer sans que l'arbre périsse (1) ». Par delà cette évocation de la non fluidité économique c'est toujours le rationalisme de Say au sein même de son naturalisme. La subordination de la technique fiscale n'est point son effacement. Au contraire l'on pourra modeler l'impôt d'autant plus sûrement que l'on s'inspirera d'une connaissance plus profonde de la production. C'est ainsi que l'impôt direct unique sur le revenu peut être en outre progressif. « Un impôt qui serait simplement proportionnel au revenu serait loin cependant d'être équitable ; et c'est probablement ce qui a fait dire à Smith : il n'est point déraisonnable que le riche contribue aux dépenses publiques non seulement à proportion de son revenu mais pour quelque chose de plus. J'irai plus loin, et je ne craindrai pas de prononcer que l'impôt progressif est le seul équitable ». Mais la justice n'est que la consécration rationnelle de l'ordre naturel. Et, si la technique fiscale peut, obéissant à la seule justice, instituer la progressivité de l'impôt direct unique sur le revenu, elle ne peut néanmoins aller contre l'économie en créant l'impôt sur le capital. Et Say de critiquer les droits de mutation et de succession (2).

L'impôt est loin d'être chose indifférente non seulement dans sa forme technique, à l'encontre de ce que pense Canard, par l'inélasticité de son incidence relative, personnelle, mais aussi en lui-même dans sa substance économique, à l'encontre de ce que pensent Malthus et Ricardo, par l'inélasticité de son incidence absolue et réelle. Non seulement, parmi les diverses espèces de taxes, l'impôt unique et progressif

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 522.

V. NICOLAS-FRANÇOIS CANARD, *Principes d'économie politique*, Ouvrage couronné par l'Institut, Paris, Buisson, 1802.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 505, 506, 507.

sur le revenu doit être préféré en raison de l'inélasticité du rapport entre hommes, mais point du tout ou un minimum d'impôt vaudrait encore mieux que ce moindre mal en raison de l'inélasticité du rapport d'homme à chose. Si le meilleur moyen de soulager le consommateur c'est, comme nous l'avons vu, de soulager le producteur, car les producteurs sont au fond les consommateurs, le meilleur moyen de soulager le producteur c'est toutefois de ne pas surcharger le consommateur, car les consommateurs sont les producteurs. Le rendement de l'impôt est non proportionnel. « Un impôt ne rend jamais au fisc en proportion de l'extension qu'on lui donne ; d'où est né cet adage dans l'administration des finances que deux et deux ne font pas quatre. Un impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte ; il la détruit soit qu'il soit assis sur des objets de nécessité ou bien sur des objets de luxe, avec cette seule différence que sur ces derniers il supprime avec une portion de la matière imposable la jouissance qui pouvait résulter de sa consommation, et qu'assis sur des objets indispensables il supprime le contribuable en même temps que la consommation. Par une raison contraire une diminution d'impôt en multipliant les jouissances du public augmente les recettes du fisc et fait voir aux gouvernements ce qu'ils gagnent à être modérés (1) » Avec Malthus Ricardo prend le contrepied de cette position, prétendant par exemple que si l'impôt du sel réduit à moitié la production, les capitaux ainsi rendus disponibles se portent naturellement vers une autre branche. « Il est très vrai, répond Say, que la jouissance ravie au contribuable est remplacée par celle des familles qui font leur profit de l'impôt, mais c'est une distribution de la richesse produite beaucoup moins favorable à sa multiplication que lorsque le producteur lui-même peut l'appliquer à ses propres consommations. On est plus excité à développer ses forces et ses moyens lorsqu'on doit en recueillir le fruit que lorsqu'on travaille pour autrui. En supposant que l'impôt n'eut même

(1) V. SAY. *Traité*, 1861, p. 500.

d'autre effet que de tirer les capitaux d'un emploi pour obliger les propriétaires à les employer dans un autre moins avantageux, n'est-ce donc point un mal ? Que fait de pis le système réglementaire contre lequel Ricardo (sinon Malthus) s'élève avec tant de raison (1) ? »

Mais l'impôt trouble non seulement l'ordre naturel de la distribution mais aussi celui de la production. Symbole de la non fluidité politique il est en outre celui de la non fluidité économique. Malthus préconise le développement de l'impôt type même de ces consommations improductives qu'il croit seules favorables à la production. Il ne se rend point compte, d'une part, que l'épargne ajoutée à un capital productif est non seulement bel et bien consommée, mais consommée reproductivement, c'est-à-dire dans des conditions telles que, les produits s'échangeant contre les produits, elle est vraiment le meilleur remède à la surproduction, et, d'autre part, que l'impôt porte atteinte à la consommation improductive elle-même, parce que, loin de favoriser la production, contrairement à ce que pense Malthus qui oublie que les produits s'échangent contre les produits, il l'entrave, contrairement à ce que pense Ricardo qui oublie que les produits s'échangent contre les services. « Les impôts sont une addition aux frais de production ; ils ont un effet opposé aux progrès de l'industrie qui, lui permettant de produire à moins de frais, favorisent à la fois la production et la consommation. L'impôt en élevant le prix des produits réduit la consommation qu'on peut en faire, et, par conséquent, la demande des consommateurs (2) ». Say développe ainsi ce point qui est le nœud même de sa doctrine. « On a dit que la demande est la même, soit qu'elle ait pour organes les contribuables ou les agents du gouvernement, que lorsqu'on diminue de cent millions les revenus des premiers on augmente de la même somme les revenus des seconds, et que rien n'est changé par conséquent à la somme des consommations.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 496.

(2) SAY, *Traité*, 1861, p. 497.

Mais, en supposant que la somme des revenus ne soit pas altérée par l'impôt, la cherté des produits est augmentée car les frais de production le sont. Or la même somme de revenus ne peut plus acheter la même quantité de produits (1) ». Certes la hausse artificielle des frais de production par l'adjonction d'impôts stimule leur baisse naturelle par la recherche d'économies techniques, mais seulement jusqu'à un certain point. Et Say, tout à fait pessimiste, évoquant un mécanisme que décrira Carey, montre la hausse des prix finissant par chasser l'argent. « C'est ainsi qu'un pays écrasé d'impôts qui surpassent ses moyens de production se trouve peu à peu privé d'abord de marchandises, ensuite d'argent, c'est-à-dire de tout et se dépeuple ». Un tel pays revient fatalement à l'état sauvage. « Si, par suite des profusions où nous jettent des machines politiques abusives et compliquées, le système des impôts excessifs prévaut, et surtout s'ils se propage, s'étend et se consolide, il est à craindre qu'il ne replonge dans la barbarie les nations dont l'industrie nous étonne le plus ; il est à craindre que ces nations ne deviennent de vastes galères où l'on verrait peu à peu les classes indigentes, c'est-à-dire le plus grand nombre, tourner avec envie ses regards vers la condition du sauvage... du sauvage qui n'est pas bien pourvu, à la vérité, ni lui ni sa famille, mais qui du moins n'est pas tenu de subvenir par des efforts perpétuels à d'énormes consommations publiques dont le public ne profite pas ou qui tournent même à son détriment ». Il y a là, si court soit-il, un pas remarquable vers le rationalisme social et le naturalisme individuel de Rousseau. Et ce souci des « classes indigentes » qui, à l'état sauvage, ne seraient point privées du produit, si réduit soit-il, de leur travail, n'évoque-t-il point Henry George ? Toutefois, à la différence du socialiste américain, cet accès de naturalisme individuel n'est qu'une sorte de faux retour et nullement l'application à la société économique du rationalisme social de Rousseau. Non seulement, en critiquant

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 497.

violemment l'impôt, J.-B. Say s'attaque moins à la société qu'à sa forme politique, mais il n'accable même la forme politique que pour mieux en sauvegarder la forme économique (1).

Bref, l'impôt n'est qu'un aspect du problème de la valeur. A ce titre il est loin d'être chose indifférente non seulement dans sa forme technique, à l'encontre de ce que pense Canard, par l'inélasticité de son incidence relative personnelle, mais aussi en lui-même dans sa substance économique, à l'encontre de ce que pensent Malthus et Ricardo, par l'inélasticité de son incidence absolue et réelle. Il convient non seulement en l'espèce de préférer l'impôt direct, unique et progressif sur le revenu, c'est-à-dire sur le produit fini, il convient aussi en principe de n'adopter que le minimum d'impôt. Si le meilleur moyen de soulager le consommateur c'est de soulager le producteur, car les producteurs sont au fond les consommateurs, le meilleur moyen de soulager le producteur c'est toutefois de ne pas surcharger le consommateur, car les consommateurs sont au fond les producteurs. L'impôt, symbole de la non fluidité politique, est aussi le symbole de la non fluidité économique. Il porte atteinte à la consommation improductive elle-même qu'il est censé développer, au détriment de la consommation reproductive, parce que, loin de favoriser la production, contrairement à ce que pense Malthus, qui oublie que les produits s'échangent contre les produits, il l'entrave, contrairement à ce que pense Ricardo, qui oublie que les produits s'échangent contre les services.

Ce « grand échange de la production » nous apparaît donc comme la substance même du naturalisme économique de Say, de ce naturalisme assez puissant non seulement pour qu'en s'étendant, selon les physiocrates, au régime juridique de la propriété privée il s'étende du même coup au régime politique, assez puissant non seulement pour aller de la physiocratie au mercantilisme et donner à la politique une cer-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 530, 531.

taine justification indépendante de celle du régime juridique, assez puissant enfin non seulement pour atteindre ainsi Saint-Simon, car ce lien qu'il renoue n'est que la pénétration de la politique par l'économie et non plus la pénétration de l'économie par la politique, mais aussi assez puissant pour qu'à la restauration saint-simonienne de l'ordre rationnel survive l'ordre naturel classique.

Mais de ce naturalisme économique nous n'avons encore saisi que le reflet, le reflet politique, le libéralisme — ce libéralisme de Say qui, soumis au critérium suprême de l'échange de la production, trouve sa caractéristique dans la nécessité pour l'Etat de donner d'autant moins qu'il ne peut recevoir de l'individu qu'un minimum.

Et du même coup nous n'avons vu que la première limite qu'il convient d'apporter à la loi des débouchés. « L'on peut remarquer, écrit J.-B. Say, que les temps où certaines denrées ne se vendent pas bien sont précisément ceux où d'autres denrées montent à des prix excessifs ; et comme ces prix élevés seraient des motifs pour en favoriser la production, il faut que des causes majeures ou des moyens violents comme des désastres naturels ou politiques, l'avidité ou l'impéritie des gouvernements maintiennent forcément d'un côté cette pénurie qui cause un engorgement de l'autre. Un genre de production devancerait rarement les autres et ses produits seraient rarement avilis si tous étaient toujours laissés à leur entière liberté ». Ainsi le jeu économique du rapport entre choses, de l'échange des produits contre les produits serait parfait sans l'intervention artificielle de l'Etat. Celui-ci en faisant hausser les frais de production restreint le débit des produits. C'est du même coup indiquer par avance la limite économique qui vient doubler la limite politique (1).

En d'autres termes, si le fonctionnaire met en jeu la notion de « fonds productif » ou de « produit immatériel », si les « consommations publiques », classées parmi les « con-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 139.

sommations improductives », obéissent aux mêmes principes que les « consommations privées », si l'impôt n'est qu'un aspect du problème de la valeur, une part des frais de production, de cette production dont nous pressentons le profond équilibre, si la non fluidité politique rentre, en un mot, dans la non fluidité économique, il nous reste, élucidant ces notions entrevues, à considérer directement ce naturalisme économique que nous ne connaissons encore qu'à travers le libéralisme. Alors que le rationalisme politique de Rousseau dérivait de son rationalisme social, celui de Say dérive de son naturalisme économique. Alors que l'individualisme de celui-là était une fin, l'individualisme de celui-ci se présente d'abord comme un moyen. Pour savoir quelle exacte différence sépare nos deux démocrates, il convient de déterminer le sens exact du naturalisme économique de Say. N'est-ce pas la spirale du retour à Rousseau ?

CHAPITRE VIII

LA PORTÉE ÉCONOMIQUE DE LA LOI DES DÉBOUCHÉS

1^o *Le schéma de l'Équilibre économique réalisé par l'entreprise*

Le rapport entre choses de la loi des Débouchés n'est autre qu'une notion objective de valeur d'échange. « Évaluer une chose c'est déclarer qu'elle doit être estimée autant qu'une certaine quantité d'une autre chose qu'on désigne. Dans toute évaluation la chose qu'on évalue est une quantité donnée à laquelle rien ne peut être changé. L'autre terme de comparaison est variable dans sa quantité parce que l'évaluation peut être portée plus ou moins haut. La valeur relative de deux produits se connaît par la quantité de chacun d'eux que l'on peut obtenir pour le même prix (1) ». Cette valeur d'échange est essentiellement immatérielle. Ce qui distingue l'homme de l'animal c'est la faculté d'échange. L'homme considère non la nature mais la simple valeur du produit. « Vous prétendez, écrit Say à Malthus, qu'il n'y a point de produits immatériels. Eh ! monsieur, originairement il n'y en a point d'autres (2) ». Nous ne pouvons changer la matière ni en plus ni en moins. Nous ne produisons et ne consommons que de la valeur. Et c'est là un des points qui montrent le plus clairement la contribution propre de

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 307.

(2) V. SAY, *Œuvres diverses*.

J.-B. Say. « Smith, écrit-il, a combattu les économistes qui n'appelaient du nom de richesses que ce qu'il y avait dans chaque produit de valeur en matière brute ; il a fait faire un grand pas à l'économie politique en démontrant que la richesse était cette matière plus la valeur qu'y ajoutait l'industrie ; mais puisqu'il a élevé au rang des richesses une chose abstraite, la valeur, pourquoi la compte-t-il pour rien, bien que réelle et échangeable, quand elle n'est fixée dans aucune matière ? Cela est d'autant plus surprenant qu'il va jusqu'à considérer le travail en faisant abstraction de la chose travaillée, qu'il examine les causes qui influent sur sa valeur, et qu'il propose cette valeur comme la mesure la plus sûre et la moins variable de toutes les autres (1) ». Selon J.-B. Say, telle est la dématérialisation progressive de l'économie politique que la richesse non seulement n'est plus la matière brute mais n'est pas davantage la matière plus la valeur : elle est désormais la valeur moins la matière. Cependant Say ne réduit point la valeur à un rapport quantitatif d'échange, même immatériel. Il ajoute : « Mais ces deux quantités sont un effet de la valeur qu'ont les choses et n'en sont pas la cause. Le motif qui détermine les hommes à faire un sacrifice quelconque pour se rendre possesseurs d'un produit est le besoin que ce produit peut satisfaire (2) ». De ces besoins l'économie politique ne considère toutefois que ceux qui agissent sur le rapport objectif de la valeur d'échange. Elle laisse de côté tous les besoins qui sont satisfaits par le don gratuit de la nature, par les « richesses naturelles », la caractéristique de ces dernières étant précisément de n'avoir point de valeur d'échange. Elle ne s'attache qu'aux besoins qui trouvent satisfaction dans ces objets de propriété, fruits de la production que sont les « richesses sociales », dont la caractéristique n'est autre que leur valeur d'échange. « Les richesses sociales sont les seules qui puissent devenir l'objet d'une étude scientifique, parce que ce sont les seules dont la

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 121.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 310.

valeur n'est pas arbitraire, les seules qui se forment, se distribuent et se détruisent suivant des lois que nous pouvons assigner (1) ». Non seulement l'économie politique ne s'attache qu'aux besoins qui agissent sur la valeur d'échange, mais elle ne les considère qu'à travers cette valeur d'échange. « Les besoins que nous éprouvons nous font désirer de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Ces besoins sont très divers. Ils dépendent de la nature physique et morale de l'homme, du climat qu'il habite, des mœurs et de la législation de son pays. Nous ne considérons encore ces besoins que comme des quantités données, sans en rechercher les causes(2) ». Ainsi, après avoir admis que la valeur réside moins dans son expression quantitative immatérielle que dans sa substance qualitative, pour ainsi dire, Say, qui reprend vertement son frère Louis, par souci d'objectivité scientifique et pour passer du point de vue individuel au point de vue social, ramène le rapport qualitatif au rapport quantitatif au point de l'y confondre. Le prix de tout produit s'établit au taux où le portent ses frais de production, pourvu que l'utilité qu'on lui donne fasse naître le désir de l'acquérir.

Une telle conception ne fait-elle pas de la demande une pure condition ? N'est-ce pas la solution ricardienne ? Et si J.-B. Say ne se dégage de Smith que pour se rapprocher de Ricardo, n'est-ce pas tomber de Charybde en Scylla ? Nous allons voir qu'il n'en est rien. C'est au cœur de l'offre, au cœur de la valeur d'échange, au cœur des richesses sociales que Say va marquer la réapparition de la demande, de la valeur d'usage, des richesses naturelles. Le tout est de savoir comment. C'est toute sa théorie de la production.

Cet industrialisme même qui conduit J.-B. Say à accentuer dans son analyse de la production la réaction d'Adam Smith contre physiocrates et mercantilistes lui fait, par un curieux retour, en dépassant Smith, renouer la tradition française élargie d'un naturalisme profond.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 309.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 309.

L'industrie est une, et sa division en agriculture, manufactures et commerce n'est que relative. « Les objets que la nature ne livre pas tout préparés pour satisfaire nos besoins peuvent y être rendus propres par notre industrie. Lorsqu'elle se borne à les recueillir des mains de la nature, on la nomme industrie agricole ou simplement agriculture. Lorsqu'elle sépare, mélange, façonne les produits de la nature pour les approprier à nos besoins, on la nomme industrie manufacturière. Lorsqu'elle met à notre portée les objets de nos besoins qui n'y seraient pas sans cela, on la nomme industrie commerciale ou simplement commerce ». Le nouveau schéma, en effet, que notre industrialiste trace de l'œuvre productive, ne laisse plus à la vieille division qu'une portée toute formelle. En premier lieu se présentent les « fonds productifs » qui, comprenant les fonds de la fortune de tous les individus, se divisent en « fonds industriels » et en « fonds d'instruments de l'industrie ». D'une part le fonds industriel est l'ensemble des facultés personnelles. D'autre part le fonds d'instruments de l'industrie se subdivise en « instruments non appropriés », tels que l'air ou la mer, et en « instruments appropriés », lesquels comprennent en premier lieu les « instruments naturels », terres cultivables, mines, etc., et en second lieu les « capitaux », produits d'une industrie antérieure. Cela étant donné, les fonds productifs, à la fois le fonds d'industrie et le fonds d'instruments de l'industrie, concourent à la production de telle sorte que trois services en résultent : les services industriels, les services fonciers, les services capitaux. Ainsi la notion d'industrie unifie-t-elle la vieille distinction tripartite superficielle de l'agriculture, des manufactures et du commerce, en lui substituant la nouvelle distinction tripartite profonde des services agricoles industriels et capitaux (1).

L'identité de cette notion de service fait que la nature ne produit pas sans l'industrie et autrement qu'elle. Les physiocrates ne se rendaient point compte que, par delà la création

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 57 et s.

apparente de matière par la nature, se trouve simplement une création de valeur en tout point semblable à celle des manufactures. « L'agriculture est une manufacture de produits agricoles. Un cultivateur est un fabricant de blé qui, parmi les outils qui lui servent à modifier les matières dont il fait son blé, emploie un grand outil que nous avons nommé un champ (1) ». Non seulement l'industrie manufacturière, mais l'industrie commerciale elle-même est tout aussi productive que l'industrie agricole, non point, comme le prétend Condillac, « parce que toutes les marchandises valant moins pour celui qui les vend que pour celui qui les achète, elles augmentent de valeur par cela seul qu'elles passent d'une main dans une autre (2) », car il convient de se placer à un point de vue objectif et social. Mais alors, si l'on se place à ce point de vue, non seulement Raynal mais Sismondi lui-même affirment que le commerçant, loin d'être un véritable créateur de valeur, vit sur celles produites sinon par le seul agriculteur du moins de concert avec le manufacturier. En vérité l'un et l'autre ignorent que ce qui dans le commerce est productif c'est le transport de la marchandise d'un lieu dans un autre. Commerce intérieur et commerce extérieur ne sont que l'échange au moyen duquel se réduisent les frais de production. « En tout pays c'est la consommation intérieure qui fait la prospérité de la production. C'est l'industrie intérieure qui favorise le commerce extérieur plus qu'elle n'en est favorisée (3) ». Ainsi le commerce extérieur se fonde dans l'industrie intérieure, le commerce dans l'industrie. Ainsi l'identité de la notion nouvelle de services amène-t-elle la terre à ne produire qu'avec l'industrie et comme elle. S'il y a un produit net, ce n'est celui ni du commerce ni de l'agriculture.

Il est vrai qu'à l'inverse l'industrie ne produit pas sans la nature et autrement qu'elle. Non seulement la notion d'industrie unifie l'ancienne distinction tripartite superficielle de l'agriculture, des manufactures et du commerce, en lui subs-

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 97.

(2) V. SAY, *Cours*, Guillaumin, 1840, t. I, p. 305

(3) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 152.

tituant la nouvelle distinction tripartite profonde des services agricoles, industriels et capitaux, mais la notion de nature pénétrant celle d'industrie unifie la distinction tripartite nouvelle. Étant donné l'unique discordance de la distinction ancienne et de la distinction nouvelle, à savoir : le remplacement de la catégorie du commerce par la catégorie des capitaux, nous sentons que c'est au sein de cette notion de capital que se place le mouvement décisif, à savoir : le retour de cet industrialisme qui vient d'absorber le commerce à un vaste naturalisme.

Après avoir élargi la notion de travail et celle de terre, Say les fait entrer en contact au sein de la notion de capital, lequel n'est qu'un moyen d'assurer au travail l'étroite collaboration de la nature.

« J'appelle travail l'action suivie à laquelle on se livre pour exécuter une des opérations de l'industrie ou seulement une partie de ces opérations (1) ». C'est là une définition extrêmement large. L'on peut en effet non seulement parler du travail de l'homme mais aussi du travail ou service productif de la nature, du travail ou service productif des capitaux. Le phénomène essentiel est celui de la division du travail dont Adam Smith a remarquablement analysé les causes. Say se contente, rattachant le phénomène à sa propre doctrine, d'en esquisser avec une admirable lucidité la portée sociale : d'une part, cette diminution des frais de production, cette restriction du devoir social, d'autre part, cet accroissement de jouissance, cette extension du droit individuel. « La séparation des travaux, en multipliant les produits relativement aux frais de production, les procure à meilleur marché. Elle accroît en conséquence les produits de la société, c'est-à-dire sa puissance et ses jouissances, mais elle ôte quelque chose à la capacité de chaque homme pris individuellement. Cet inconvénient au reste est amplement compensé par les facilités qu'une civilisation plus avancée procure à tous les hommes pour perfectionner leur intelligence et leurs qualités morales.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 82.

Un ouvrier d'ailleurs n'est point constamment occupé de sa profession ; il passe nécessairement une partie de ses instants à ses repas et ses jours de repos au sein de sa famille (1) ».

Mais, pas plus que le progrès économique n'est dû, comme le croyaient les économistes, à la seule terre cultivable, il n'est point dû davantage, comme le pensait Adam Smith, à la seule division du travail. « Les faits nous montrent que les valeurs produites sont dues à l'action et au concours de l'industrie, des capitaux et des agents naturels, dont le principal mais non pas le seul, à beaucoup près, est la terre cultivable... Il y a un travail exécuté par le sol, par l'air, par l'eau, par le soleil auquel l'homme n'a aucune part... C'est le travail que je nomme les services productifs des agents naturels... Cette expression agents naturels est prise ici dans un sens fort étendu, car elle comprend non seulement les corps inanimés dont l'action travaille à créer des valeurs, mais encore les lois du monde physique, comme la gravitation qui fait descendre le poids d'une horloge, le magnétisme qui dirige l'aiguille d'une boussole, l'élasticité de l'acier, la pesanteur de l'atmosphère, la chaleur qui se dégage de la combustion, etc. (2). » C'est ainsi que les cloïsons de notre triple distinction sont loin d'être étanches. Le travail, en devenant service productif, s'est étendu à la terre et au capital. La terre, en devenant service productif sous forme d'agents naturels, s'est étendue au travail et au capital. Qu'est-ce donc que cette notion de capital ? En vérité : le point de contact dû travail humain et de la nature.

Outre les agents naturels, qui sont des produits « non créés », l'industrie utilise des produits « créés », lesquels ne sont qu'un moyen indirect d'utiliser encore les agents naturels. Les éléments composants du capital productif sont soit des instruments de production, outils et machines, soit des matières premières à travailler, soit des produits qui fournissent à l'entretien des producteurs pendant l'œuvre de

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 97.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 68.

production. Annonçant Bohm-Bawerk, Say indique que le capital mécanique n'est que le détour du travail pour obtenir le concours de la nature. « Les services productifs des agents naturels et les services productifs des produits auxquels nous avons donné le nom de capital ont entre eux la plus grande analogie et sont perpétuellement confondus ; car les outils et les machines qui font partie d'un capital ne sont en général que des moyens plus ou moins ingénieux de tirer parti des forces de la nature... Les outils ne sont que des machines simples, et les machines ne sont que des outils compliqués que nous ajoutons à nos bras pour en augmenter la puissance ; et les uns et les autres ne sont à beaucoup d'égards que le moyen d'obtenir le concours des agents naturels (1) ». Mais le capital est non seulement la machine qui, allongeant le processus de production, par un détour, permet au travail d'obtenir la collaboration de la nature, il est fait aussi de la matière première et des subsistances qui permettent au travail de pratiquer ce détour.

C'est ainsi que cet industrialisme même qui conduit J.-B. Say à accentuer dans son analyse de la production la réaction d'Adam Smith contre physiocrates et mercantilistes lui fait par un curieux retour, en dépassant Smith, renouer la tradition française élargie d'un naturalisme profond. Si la nature ne produit qu'avec l'industrie et comme elle, l'industrie ne produit pas sans la nature et autrement qu'elle. Non seulement la notion d'industrie unifie l'ancienne distinction tripartite superficielle de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en lui substituant la nouvelle distinction tripartite profonde des services agricoles, industriels et capitaux, mais la notion de nature, pénétrant celle d'industrie, unifie la distinction tripartite nouvelle. Après avoir généralisé la notion d'industrie au point de lui faire absorber le commerce, Say passe de l'agriculture à une notion également généralisée de la nature au point de lui faire substituer à la catégorie supprimée du commerce la catégorie nouvelle du capital.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 83.

C'est le développement de la révolution industrielle qui a attiré l'attention de Say moins sur le phénomène déjà ancien de la division du travail que sur celui tout nouveau du machinisme. Et c'est ce passage de la division du travail au machinisme qui a fait que l'industrialisme de Say, dépassant Smith, revienne au naturalisme. S'il y a un produit net ce n'est celui ni du commerce ni de l'agriculture ; mais peut-être est-ce celui de l'industrie ou de la nature.

L'industrie, nous le savons, peut être agricole, manufacturière ou commerciale. La distinction n'est plus que formelle mais elle subsiste. Des trois services donnés par la distinction nouvelle, alors que les services agricoles et capitaux dérivent du « fonds d'instruments de l'industrie », les services industriels dérivent du « fonds industriel ». Or ce fonds industriel est l'ensemble des facultés de trois personnages : le savant, l'entrepreneur, l'ouvrier. Les opérations communes à toutes les industries sont au nombre de trois. « Le plus souvent un homme étudie la marche et les lois de la nature ; c'est le savant. Un autre profite de ces connaissances pour créer des produits utiles ; c'est l'agriculteur, le manufacturier ou le commerçant, ou, pour les désigner par une dénomination commune à tous les trois, c'est l'entrepreneur d'industrie, celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque. Un autre enfin travaille suivant les directions tracées par les deux premiers ; c'est l'ouvrier... Il n'y a pas de produits où l'on ne puisse découvrir les traces de ces trois genres de travaux (1) ». Voilà donc né ce personnage économique nouveau, l'entrepreneur, ce type abstrait dont agriculteur, manufacturier et commerçant restent les formes concrètes. Et le terme smithien de travail est non seulement trop large parce qu'il recouvre un triple service productif, mais en outre parce qu'il recouvre la triple opération d'un seul service productif. « Adam Smith se contente d'employer le mot de travail pour désigner cet ensemble d'opérations que comporte l'industrie, opérations

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 76.

dont quelques-unes sont purement intellectuelles et d'un ordre très élevé (1) ». Bien plus ! la largeur du terme travail tient moins à ce fait qu'il recouvre non seulement un triple service productif mais la triple opération d'un seul service productif qu'à cet autre fait, savoir : que l'une de ces trois opérations d'un seul service productif est précisément le lien essentiel qui unit les trois services productifs. L'entreprise est non seulement distincte de l'œuvre du savant et de l'ouvrier, mais aussi des services productifs du capital et de la terre. En d'autres termes, nous verrons comment l'entrepreneur, distinct du travailleur en général, se rapproche du capitaliste et de l'agriculteur sans se confondre davantage avec eux. Et dans la mesure où l'entreprise participe à la fois aux trois services productifs nouveaux, l'ancienne distinction : agriculture, manufacture, commerce, dont l'entreprise est le type abstrait, conserve une certaine force. Si, d'une part, la solidarité de l'œuvre productive est assez puissante pour qu'après avoir confondu agriculteur, manufacturier et commerçant, l'entrepreneur s'interpose entre les trois services productifs, entre l'industrie et la nature, si, d'autre part, il y a un produit net, sans doute n'est-il autre que celui de l'entrepreneur.

Say trace, en effet, ainsi une première esquisse de l'équilibre économique : « Ceux qui disposent de l'une des trois sources de la production sont marchands de cette denrée que nous appelons ici services productifs. Les consommateurs des produits en sont les acheteurs. Les entrepreneurs d'industrie ne sont pour ainsi dire que des intermédiaires qui réclament les services productifs nécessaires pour tel produit en proportion de la demande qu'on fait de ce produit. Le cultivateur, le manufacturier, le négociant (c'est-à-dire l'entrepreneur sous son aspect concret) comparent perpétuellement le prix que le consommateur veut et peut mettre à telle ou telle marchandise avec les frais qui seront nécessaires pour qu'elle soit produite ; s'ils en décident la production, ils

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 46.

établissent une demande de tous les services productifs qui devront y concourir, et fournissent ainsi une des bases de la valeur de ces services. D'un autre côté, les agents de la production, hommes et choses, terres, capitaux et gens industriels s'offrent plus ou moins suivant divers motifs... et forment ainsi l'autre base de la valeur qui s'établit pour ces mêmes services (1) ». Si, d'autre part, « le premier produit d'un fonds productif n'est pas un produit proprement dit » mais « seulement un service productif dont nous achetons un produit », la première question qui logiquement se pose est celle de la valeur des services productifs, et d'abord de leur offre, c'est-à-dire des revenus. A mesure que se préciseront le salaire, l'intérêt et la rente, se dégagera dans sa complexité le profit de l'entrepreneur.

2^o Salaire et Profit

L'idée très nette chez Say de non fluidité économique tempère ce que pourrait avoir de trop optimiste sa théorie de l'offre et de la demande, sans toutefois qu'elle le rapproche de l'économie anglaise, car il est ainsi conduit, brisant son bloc des « industriels », à dégager l'entrepreneur non seulement du savant mais de l'ouvrier. « Nous rencontrerons des oppositions d'intérêts non seulement de producteurs à consommateurs, non seulement de producteurs industriels à producteurs non industriels, mais de producteurs industriels à producteurs industriels, comme sont les circonstances qui conviennent à la classe des entrepreneurs et sont contraires à la classe des ouvriers (2) ».

Si les profits du savant ne sont point proportionnés à sa contribution, c'est qu'il met « en quelques instants dans la circulation une immense quantité de sa marchandise, et d'une marchandise qui s'use peu par l'usage (3) ». Il ne peut

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 343.

(2) V. SAY, *Cours*, Guillaumin, 1840, t. II, p. 28 et 29.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 361.

d'ailleurs en être autrement, car le savant est, en général, un entrepreneur incapable. « Les études et les méditations auxquelles il faut qu'il se livre pour connaître la totalité des faits dont se compose la science... nuisent aux méditations qui pourraient lui suggérer les moyens de faire réussir une entreprise industrielle (1) ».

Le profit de l'entrepreneur découle également du jeu de l'offre et de la demande. Des trois causes qui bornent la quantité offerte de ce « genre de travail » l'une est la confiance que l'entrepreneur doit inspirer pour se procurer les capitaux dont il a besoin, l'autre est le risque couru nécessairement par l'entreprise. Mais la troisième, prédominante, emporte les deux autres. « Ce genre de travail exige des qualités morales dont la réunion n'est pas commune, Il veut du jugement, de la constance, la connaissance des hommes et des choses. Il s'agit d'apprécier convenablement l'importance de tel produit, le besoin qu'on en aura, les moyens de production ; il s'agit de mettre en jeu quelquefois un grand nombre d'individus ; il faut acheter ou faire acheter des matières premières, réunir des ouvriers, chercher des consommateurs, avoir un esprit d'ordre et d'économie, en un mot le talent d'administrer... C'est de cette façon que la condition de la capacité borne le nombre des gens qui offrent le travail d'un entrepreneur (2) ». Ainsi l'ancien manufacturier d'Aulchy parle-t-il avec sentiment de cet esprit d'économie de l'entrepreneur qui ne proportionne ses dépenses privées à son gain propre qu'en proportionnant du même coup l'effort productif au besoin social. L'entrepreneur est alors autre chose qu'un simple industriel. Il est « le centre de plusieurs rapports ; il profite de ce que les autres savent et de ce qu'ils ignorent... Nous verrons en parlant du profit de l'ouvrier, quel avantage donne sur lui au chef d'entreprise la position de l'un et de l'autre » (3). De la prédominance économique de l'entrepreneur découle naturellement sa prédominance sociale.

(1) V. SAY, *Cours*, Guillaumin, 1840, t. II, p. 55.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 314.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 365.

C'est toujours « le rapport de l'offre avec la demande qui règle le prix de cette marchandise appelée travail de l'ouvrier, comme il règle le prix de tous les autres services productifs(1) ». L'offre n'est limitée que par le minimum d'existence. Et c'est la loi d'airain de Turgot. « Les travaux simples et grossiers pouvant être exécutés par tout homme, pourvu qu'il soit en vie et en santé, la condition de vivre est la seule requise pour que de tels travaux soient mis dans la circulation. C'est pour cela que le salaire de ces travaux ne s'élève guère en chaque pays au-delà de ce qui est rigoureusement nécessaire pour y vivre et que le nombre des concurrents s'élève toujours au niveau de la demande qui en est faite et trop souvent l'ex-cède (2) ». Le besoin minimum sur lequel se règle le salaire comprend toutefois avec « la condition de vivre » celle de se reproduire. Notre auteur justifie par avance le sursalaire familial. « Une diminution accidentelle dans le prix de la main d'œuvre en raison de ce que l'ouvrier célibataire pourrait travailler à meilleur marché serait suivie plus tard d'une augmentation plus forte en raison de ce que le nombre des ouvriers déclinera... Ce n'est pas que chaque profession prise en particulier se recrute régulièrement des enfants qui prennent naissance dans son sein (3) ». Et Say esquisse en passant une théorie des classes. En période de prospérité les individus passent des classes inférieures aux classes supérieures. En période de déclin, au contraire, il y a reflux. Si le minimum d'existence implique en général la faculté de se reproduire, il est, par contre, certaines classes, celles notamment des femmes et des religieux, dont le travail est rémunéré par un salaire qui n'atteint même pas le minimum d'existence. Mais au fond, dans ces cas exceptionnels, la loi d'airain joue toujours, car il ne s'agit que d'un appoint. Or il peut arriver que la loi d'airain plie en réalité au détriment des ouvriers, c'est-à-dire que le salaire tombe véritablement au-dessous du minimum d'existence. « Dans la classe dont le

(1) V. SAY, *Cours*, Guillaumin, 1840, t. II, p. 45.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 366.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 367.

revenu est de niveau avec le rigoureux nécessaire une diminution de revenu est un arrêt de mort, sinon pour l'ouvrier, même, du moins pour une partie de sa famille (1) ». Say fait allusion au chômage qu'il veut neutraliser, s'il est passager à l'aide de secours en argent, et, s'il est durable, par l'ouverture de nouveaux travaux. Il est enfin un remède profond. C'est, pour faire plier la loi d'airain en faveur des ouvriers, de chercher à élever le minimum d'existence. Avec le soin des enfants, celui des vieillards devrait être compris dans un salaire minimum. « L'humanité aimerait à les voir eux et leurs familles vêtus selon le climat et la saison ; elle voudrait que dans leur logement ils pussent trouver l'espace, l'air et la chaleur nécessaires à la santé, que leur nourriture fut saine, assez abondante, et même qu'ils pussent y mettre quelque choix et quelque variété ; mais il est peu de pays où ces besoins si modérés ne passent pour excéder les bornes du strict nécessaire (2) ». L'on constate partout au contraire « que l'ouvrier non seulement ne prévoit pas la vieillesse mais qu'il ne prévoit pas même les accidents, les maladies, les infirmités. Là se trouvent les motifs d'approuver, d'encourager ces associations de prévoyance où les ouvriers déposent chaque jour une très petite épargne... Mais il faut pour que de telles associations réussissent que l'ouvrier considère cette précaution comme d'absolue nécessité... Il en résulte alors un taux un peu plus élevé dans les salaires pour qu'ils puissent suffire à ces accumulations, ce qui est un bien (3) ». De même que notre économiste prévoit la source de l'action publique, de même prévoit-il celle de l'action collective ouvrière : la lutte des classes. La prédominance de l'entrepreneur tient non seulement en effet à ce qu'il s'est lui-même justement élevé, mais aussi à l'abaissement injuste de l'ouvrier. Si le bloc des industriels se brise, c'est à l'entrepreneur qu'en incombe la responsabilité. « Indépendamment des raisons

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 369.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 370, 371.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 372.

exposées au paragraphe précédent et dans celui-ci, et qui expliquent pourquoi les gains d'un entrepreneur d'industrie s'élèvent en général plus haut que ceux d'un simple ouvrier, il en est d'autres moins légitimes sans doute dans leur fondement mais dont il n'est pas permis de méconnaître l'influence... Les salaires de l'ouvrier se règlent contradictoirement par une convention faite entre l'ouvrier et le chef d'entreprise... Le maître et l'ouvrier ont bien également besoin l'un de l'autre, puisque l'un ne peut faire aucun profit sans le secours de l'autre ; mais le besoin du maître est moins immédiat, moins pressant (1) ». Trop souvent l'entrepreneur n'hésite pas à abuser de sa supériorité. « On rencontre des chefs d'industrie qui, toujours prêts à justifier par des arguments les œuvres de leur cupidité, soutiennent que l'ouvrier mieux payé travaillerait moins et qu'il est bon qu'il soit stimulé par le besoin (2) ». A l'appui du contraire Say invoque Smith et sa propre expérience. Nous savons en outre comment il rejette le développement de l'exportation par la baisse des salaires.

Mais, si clairement qu'il entrevoit le mal, Say n'admet pas le remède quasi féodal de Sismondi, à savoir : le droit pour l'employeur de régler le mariage de l'employé à charge de l'entretenir en tout temps. Et s'opposant à Sismondi il s'oppose du même coup diamétralement à Daniel Raymond. Ce serait non seulement violer le droit mais aussi l'économie, « ce serait renoncer à tout respect de la propriété que de grever une partie de la société de l'entretien d'une autre classe et de la contraindre à payer une main d'œuvre lorsqu'aucun produit ne peut la rembourser » (3). Son profond naturalisme économique, sa vision dernière de l'« échange de la production » ramène ainsi J.-B. Say, par delà le rapport des deux principales classes industrielles, au rapport fondamental entre producteurs et consommateurs. A l'action

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 372.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 374.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 373.

privée d'une classe, à l'action collective ouvrière comme à l'action paternaliste patronale, il préfère encore l'action publique. « D'ailleurs il n'est pas vrai que ce soit les entrepreneurs d'industrie qui profitent des bas salaires. Les bas salaires, par suite de la concurrence, font baisser le prix des produits auxquels l'ouvrier travaille ; et ce sont les consommateurs des produits, c'est-à-dire la société tout entière, qui profitent de leur bas prix. Si donc, par suite de ces bas prix, les ouvriers indigents tombent à sa charge, elle en est indemnisée par la moindre dépense qu'elle fait sur les objets de sa consommation (1) ». Quoique l'avènement de l'entrepreneur, loin de réaliser l'harmonie économique parfaite, crée par la rupture du bloc des industriels un certain problème social, le mécanisme de l'échange de la production apporte une correction heureuse, de telle sorte que non seulement l'action collective ne doit pas s'opposer au libre jeu de la nature des choses mais l'action publique elle-même ne doit pas en principe s'y ajouter. « Sans doute le gouvernement, lorsqu'il le peut, sans provoquer aucun désordre, sans blesser la liberté des transactions, doit protéger les intérêts des ouvriers parce qu'ils sont moins que ceux des maîtres protégés par la nature des choses ; mais en même temps, si le gouvernement est éclairé, il se mêlera aussi peu que possible des affaires des particuliers pour ne pas ajouter aux maux de la nature ceux qui viennent de l'administration (2) ».

L'idée très nette chez Say de non fluidité économique, affectant la loi de l'offre et de la demande, tempère son optimisme, sans toutefois rapprocher l'économiste français des économistes anglais, car elle le conduit, brisant le bloc des industriels, à dégager l'entrepreneur et du savant et de l'ouvrier. Les causes qui limitent l'offre que l'entrepreneur fait de son service et qui par là élèvent son profit agissent d'autant plus fortement qu'elles sont non seulement d'ordre économique et légitimes, mais aussi d'ordre purement

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 373.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 374.

social et injustes. L'offre que l'entrepreneur fait de son service est d'autant plus puissante en sa rareté que l'offre du service ouvrier est faible en son abondance. L'ouvrier, en vérité, est soumis à une loi d'airain qui, si dure soit elle déjà, plie à son détriment et devrait plier à son bénéfice. Toutefois au remède de l'action collective, dont il entrevoit la source, Say préfère celui de l'action publique, et à cet essai d'interventionnisme son profond naturalisme l'amène même à préférer un abstentionnisme de principe. La non fluidité économique qu'apporte avec elle l'entreprise peut d'autant moins résister à la fluidité économique du grand échange de la production que de cet échange l'entreprise est pour ainsi dire le pivot. C'est là tout le naturalisme de Say que nous savons assez réaliste pour placer le mal au cœur du bien.

Si la largeur smithienne du terme travail tient moins au fait que ce terme recouvre non seulement un triple service productif mais la triple opération d'un seul service productif qu'à cet autre fait, savoir : que l'une de ces trois opérations d'un seul service productif est précisément le lien essentiel qui unit les trois services productifs, nous sommes conduits, une fois l'entreprise dégagée du travail en général, à la rapprocher et du capital et de la terre, c'est-à-dire des deux autres services productifs. Le profit de l'entrepreneur se présente déjà à nous comme une sorte de sursalaire. Qu'est-il donc par rapport à l'intérêt et à la rente ? A mesure que se précisera le revenu complexe tiré du capital, nous verrons s'accroître à la fois cette fluidité et cette non fluidité économique dont le développement de l'entreprise semble emporter le développement égal. Et peut-être en saisissons-nous la source.

Si l'offre des divers services industriels nous est maintenant connue, la demande qu'on en fait n'est-elle pas dans une certaine mesure déterminée précisément par l'offre des services capitaux et fonciers ? Say semble impliquer un certain « fonds des salaires », un rapport dont l'un des termes serait le nombre des industriels et dont l'autre terme serait non seulement le capital mais aussi la terre, ce par quoi notre

économiste, en même temps qu'il évoque les tenants de la célèbre théorie classique, se rapproche de celui qui devait être son plus ardent adversaire : Henry George. « Comparant les profits de l'industrie avec ceux des capitaux et des terres, nous trouverons qu'ils sont plus forts là où des capitaux abondants réclament une grande quantité de qualités industrielles, comme c'était le cas en Hollande avant la révolution. Les services industriels y étaient très chèrement payés ; ils le sont encore dans les pays comme les États-Unis où la population et par conséquent les agents de l'industrie, malgré leur rapide multiplication, restent en arrière de ce que réclament des terres sans bornes et des capitaux journellement grossis par une épargne facile (1) ». Quoique la loi des débouchés soit profonde et que devant le rapport fondamental entre producteurs et consommateurs le rapport entre les différents services productifs s'efface tout autant, nous le pressentons, que le rapport entre les divers agents du service productif industriel tel que nous l'avons dégagé, en nous gardant par conséquent de réduire la demande à l'offre, la meilleure façon toutefois de déterminer la mesure dans laquelle la demande des services industriels peut être affectée par l'offre des capitaux et des terres, c'est au préalable de déterminer cette offre.

3^o Intérêt et Profit

« L'impossibilité d'obtenir aucun produit sans le concours d'un capital met les consommateurs dans l'obligation de payer pour chaque produit un prix suffisant pour que l'entrepreneur qui se charge de sa production puisse acheter le service de cet instrument nécessaire (2) ». En d'autres termes, le prix payé par le consommateur à l'entrepreneur doit comporter pour une part le profit du capital plus ou moins égal à l'intérêt moyennant lequel l'entrepreneur achète l'usage de ce capital. Le revenu des capitaux est donc de deux sortes :

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 356.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 377.

l'intérêt proprement dit et le profit. « Le revenu d'un capitaliste est déterminé d'avance quand il prête son instrument et en tire un intérêt convenu ; il est éventuel et dépend de la valeur qu'aura le produit auquel le capital a concouru quand l'entrepreneur l'emploie pour son compte. Dans ce cas le capital ou la portion de capital qu'il a emprunté et qu'il fait valoir peut lui rendre plus ou moins que l'intérêt qu'il en paie (1) ».

En premier lieu, le capitaliste retire un intérêt du capital dont il cède l'usage à l'entrepreneur. « De quelque manière qu'un prêt ait lieu, ce qui le constitue essentiellement est la renonciation que fait le prêteur à la faculté de se servir de son capital pour céder cette faculté à l'emprunteur. J'appelle intérêt dans le sens le plus général de ce mot l'indemnité qui est stipulée pour prix de cette cession (2) ». Le prêt est un échange. L'intérêt est un prix. Remarquable conception qui se rapproche bien plus encore de celle de Bohm-Bawerk ! Ce n'est pas en effet d'un « échange ordinaire » qu'il s'agit. « Mais dans l'échange ordinaire tout est terminé quand l'échange est consommé, tandis que dans le prêt il s'agit encore d'évaluer le risque que court le prêteur de ne pas rentrer en possession de la totalité ou d'une partie de son capital. Ce risque est apprécié et payé au moyen d'une autre portion d'intérêt ajoutée à la première et qui forme une véritable prime d'assurance (3) ». L'intérêt nous apparaît alors dans ses deux éléments comme le prix de la cession de l'usage d'une valeur dont le risque de non restitution est en outre compensé par une prime d'assurance.

Quelle est la part de chacun de ces éléments ? de la prime d'assurance et du prix de cession ? La révolution industrielle fait que de plus en plus la prime d'assurance tend à s'effacer devant le prix de cession. « Les progrès de l'industrie ont fait considérer un capital prêté sous un tout autre jour. Ce n'est plus maintenant dans les cas ordinaires un secours dont

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 378.

(2) V. SAY, *Cours*, Guillaumin, 1840, p. 79.

3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 379

on a besoin, c'est un agent, un outil dont celui qui l'emploie peut se servir très utilement pour la société et avec un grand bénéfice pour lui-même... Dès lors il n'y a pas plus d'avarice ni d'immoralité à en tirer un loyer qu'à tirer un fermage de sa terre ou un salaire de son industrie (1) ». L'importance des moyens de production les a fait échapper à l'appropriation individuelle du producteur qui a dû rechercher des avances. Telle a été en effet la croissance du capital technique que le prêt à la consommation s'est effacé devant le prêt à la production et le besoin individuel devant le besoin social. Désormais c'est le consommateur qui prête au producteur. Cette substitution des entreprises industrielles aux entreprises politiques, cette réduction des anciens prêts individuels, ce double caractère productif et social, ce renversement, en même temps qu'il légitimait l'intérêt, forçait la prime d'assurance à reculer devant le simple prix de cession. Comment la prime d'assurance n'eut-elle pas été élevée et comment l'usure ne se fut-elle pas développée à une époque où les limitations légales accroissaient le risque du prêteur ! En définitive le prêt tend de plus en plus à se rapprocher de « l'échange ordinaire », et l'intérêt d'un pur prix de cession. Cependant « la durée du prêt » reste une caractéristique d'autant moins négligeable que le processus technique de production s'est allongé et maintient dans une certaine mesure la prime d'assurance. « L'intérêt est moins élevé quand le prêteur peut faire rentrer ses fonds à volonté, ou du moins dans un terme très court, soit à cause de l'avantage réel de disposer de son capital quand il veut, soit qu'on redoute moins un risque auquel on croit pouvoir se soustraire avant d'en être atteint (2) ». C'est là l'explication du bas intérêt des titres au porteur. Ce proportionnement de l'intérêt au temps annonce Bohm-Bawerk d'autant plus que « la durée du prêt », intervenant doublement, agit sur l'intérêt en ses deux éléments, non seulement la prime d'assurance mais le prix de cession.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 379.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 382.

Ce prix de cession, qui tend de plus en plus à constituer l'intérêt pur et simple, dépend en principe de la loi de l'offre et de la demande. Il est d'autant plus haut « que la quantité de capitaux à prêter est moindre et que la quantité de capitaux demandée pour être empruntée est plus forte ; et de son côté la quantité demandée est d'autant plus considérable que les emplois de fonds sont plus nombreux et plus lucratifs. Ainsi une hausse dans le taux de l'intérêt n'indique pas toujours que les capitaux deviennent plus rares, elle peut aussi indiquer que les emplois deviennent plus faciles et plus productifs... Quant à la quantité de capitaux disponibles, elle tient aux épargnes précédemment faites(1). » Mais elle est tout autre chose que la quantité de numéraire. Si la monnaie qui sert aux échanges est un capital, le capital ne se ramène pas à la monnaie. Plus un individu et plus une nation sont prospères, plus leur numéraire est peu de chose comparé avec l'ensemble de leurs capitaux. Si le capital est donc valeur, valeur des choses les plus diverses, l'on peut cependant faire une première distinction. Les capitaux improductifs sont par opposition aux capitaux productifs des valeurs soustraites à une consommation improductive sans être consacrées à une consommation reproductive. Ce sont par exemple des trésors enfouis. D'autre part les capitaux productifs eux-mêmes se subdivisent en capitaux productifs de produits immatériels et en capitaux productifs de produits matériels. Les produits immatériels peuvent en effet également dériver soit du travail, soit du capital, soit d'un fonds de terre. Celui-ci présente d'ailleurs une triple gradation analogue à celle du capital : entre les terres complètement improductives (en friches) et les terres matériellement productives prennent place les terrains d'agrément productifs de produits immatériels. A l'encontre de Smith et de ses successeurs anglais on ne peut refuser aux produits immatériels le nom de produits car non seulement ils répondent à des besoins réels

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 384.

mais ont aussi une réelle valeur d'échange. De ce que les produits immatériels sont consommés aussitôt que produits l'on doit simplement conclure que, ne pouvant s'accumuler, ils n'augmentent pas le capital national. La quantité de capital disponible est donc indépendante non seulement de la quantité de numéraire mais aussi des capitaux improductifs, non seulement des capitaux improductifs mais aussi des produits immatériels créés par les capitaux productifs, non seulement des produits immatériels des capitaux productifs mais de ces capitaux productifs eux-mêmes lorsqu'ils sont non point circulants mais fixes, selon notre terminologie moderne qui vient tout droit de J.-B. Say et d'Adam Smith. « Un capital dont on a construit un moulin, une usine et même des machines mobilières de petite dimension est un capital engagé, et qui, ne pouvant désormais servir à aucun autre usage, est retiré de la masse des capitaux en circulation et ne peut plus prétendre à aucun profit que celui de la production à laquelle il est voué (1) ». En définitive l'intérêt est, avec une prime d'assurance de plus en plus légère contre le risque de non restitution, le prix auquel le capitaliste cède à l'entrepreneur, selon la loi de l'offre et de la demande, l'usage temporaire d'une valeur matérielle.

Et n'est-ce point toujours la révolution industrielle qui, en substituant au prêt à la consommation le prêt à la production, a fait que la notion de capital, débordant pour ainsi dire celle de monnaie, s'étende à toute valeur matérielle utilisable productivement par cet homme nouveau : l'entrepreneur ? C'est dans le profit de l'entrepreneur que réside la justification essentielle de l'intérêt du capitaliste. En d'autres termes, de même que la demande de travail réside jusqu'à un certain point dans capitaux et terres, de même la demande de capital réside dans l'ensemble des autres services productifs, dans l'entreprise. « L'intérêt qu'un capitaliste obtient d'un capital prêté est pour nous

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 386.

la preuve qu'on retire un profit d'un capital qu'on fait valoir (1) ». L'entrepreneur ne paie un intérêt au capitaliste que parce qu'il a réalisé lui-même un profit soit supérieur soit inférieur. Ce profit dépend en effet d'un double facteur. « Un capital ne rapporte un profit que lorsqu'il est mis en œuvre par le talent, et, quoique le talent et la conduite aient la principale part au profit qui résulte de leur travail commun, on ne saurait nier que ce profit est fort augmenté par l'augmentation du capital dont le talent dispose (2) ». Qu'est-ce à dire sinon que le profit du capital est distinct à la fois du profit de l'industrie et de l'intérêt. Qu'est-ce à dire sinon que le profit de l'entrepreneur est fait de deux éléments, l'un qui est comme l'intérêt de son capital et qui n'est pourtant point intérêt, l'autre qui est, nous l'avons vu, comme le salaire de son travail et qui n'est pourtant point salaire. Le profit de l'entrepreneur nous apparaît jusqu'ici composé d'un double élément quantitatif et qualitatif, celui-ci prédominant, quoique celui-là reste une condition essentielle.

De quoi dépend donc cette augmentation de capital qui ne peut qu'accroître le profit ? Si le premier tort de Ricardo a été de prétendre que le profit du capital dépend uniquement du capital et non de l'industrie de l'entrepreneur qu'il ignore, son second tort a été par contre de faire dépendre le capital et par conséquent son profit même uniquement du travail. Les capitaux, répond Say, « ne sont pas le fruit du travail uniquement, mais du concours des travaux, des capitaux et des fonds de terre ; et, en supposant qu'ils fussent le fruit du travail uniquement, il faudrait encore distinguer les produits qui composent le capital des produits qui résultent de sa coopération. Entre eux se trouve toute la différence d'un fonds à un revenu. Le fonds est le résultat d'un travail antérieur, j'y consens pour un moment... le profit que j'en ai recueilli dans l'année est un produit nou-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 391.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 393.

veau tout à fait indépendant du travail qui a concouru à la formation du capital lui-même (1) ». En d'autres termes, Ricardo a le tort multiple non seulement de ne pas distinguer en ses deux éléments le profit de l'entrepreneur et du salaire de l'ouvrier et de l'intérêt du capitaliste mais en outre d'esquisser la confusion de ce salaire et de cet intérêt. Le profit du capital est d'autant moins le produit du travail qui aurait créé ce capital que le capital ne produit pas plus à lui seul qu'il n'est le produit du seul travail. Le tort de Ricardo se ramène, en définitive, à la méconnaissance de la coopération nécessaire des trois facteurs de la production : travail, capital et terre, coopération dont l'entrepreneur est le pivot. Nous comprenons maintenant que la notion d'entreprise, loin de rapprocher Say des économistes anglais, est le fondement de leur opposition radicale. Si l'entrepreneur brise le bloc des industriels, ce n'est que pour mieux unir le bloc des services productifs. Mais que vaut cette union ?

Une vision étriquée de l'œuvre productive, telle est aussi la source des erreurs malthusiennes. C'est précisément par ce que le capital n'est qu'un des trois facteurs de la production qu'il faut souhaiter son développement. « Toute épargne, pourvu qu'on en fasse l'objet d'un placement, ne diminue en rien la consommation et, au contraire, elle donne lieu à une consommation qui se reproduit et se renouvelle à perpétuité, tandis qu'une consommation improductive ne se répète point... Toute épargne, tout accroissement de capital prépare un gain annuel et perpétuel non seulement à celui qui a fait cette accumulation mais à tous les gens dont l'industrie est mise en mouvement par cette portion du capital » (2). L'augmentation de capital apparaît donc comme également favorable à l'intérêt général et à l'intérêt privé qui semblent se confondre chez l'entrepreneur. Cependant Say est amené à reconnaître à la thèse de Malthus une part indirecte de vérité en des termes que ne renierait

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 395.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 112.

pas un socialiste. La source du capital, qui est l'excédent individuel de la consommation reproductive sur la consommation improductive, devrait en être l'excédent social. « Les épargnes que font un riche traitant, un spoliateur du bien d'autrui, un favori comblé de privilèges, de pensions et de places sont bien des accumulations véritables et quelquefois assez faciles. Mais ces valeurs accumulées par un petit nombre de privilégiés sont le produit très réel des travaux, des capitaux et des terres d'un grand nombre de producteurs qui auraient pu les épargner et les accumuler eux-mêmes, à leur profit, si l'injustice et la force ne les leur avaient ravies... Cette frugalité, dont Smith fait honneur aux particuliers, n'est-elle pas en raison de quelque vice dans l'organisation politique forcée chez la classe la plus nombreuse ? Est-il bien sûr que sa part des produits soit exactement proportionnée à la part qu'elle prend à la production ? Ce ne sont pas les misérables qui font les épargnes, car qui n'a pas de quoi vivre ne met guère de côté ; c'est à leurs dépens que les épargnes sont faites... Cette épargne ne porte pas en général sur les consommations inutiles, comme le voudraient la politique et l'humanité (1) ». Quoique Say reproche à Malthus de préférer les consommations improductives des classes riches aux consommations reproductives, il a le courage de préférer aux consommations reproductives les consommations improductives des classes pauvres. Abandonnant la théorie de l'épargne de Turgot et de Smith, il voit en définitive la source du capital dans une production supérieure. Mais la solution du problème social, dont les données déjà se posent, lui apparaît-elle comme suffisamment assurée par la suppression des vices politiques artificiels jointe à l'augmentation de la production économique naturelle ? S'il est possible, en visant la justice, de faire disparaître cette non fluidité artificielle, il est une non fluidité économique contre laquelle on ne peut rien. L'entrepreneur qui n'a brisé le bloc des industriels que pour

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 112.

mieux assurer la coopération productive n'y réussit qu'à moitié. L'identité d'intérêts se rompt en effet non seulement entre ouvriers et entrepreneurs mais en outre au sein même des entrepreneurs. L'on a soutenu « que, les pertes déduites, un capital ne rapporte pas plus qu'un autre. Mais quand on observe les faits dans la nature on s'aperçoit qu'ils ne suivent pas une marche si simple et si rigoureuse. Bien que les capitaux disponibles se composent de valeurs transportables et même facilement transportables, ils ne se rendent pas aussi facilement qu'on serait tenté de le croire dans les lieux où ils obtiendraient de meilleurs profits (1) ». La rupture de l'identité d'intérêts prendra-t-elle fin par l'anéantissement final du profit ? C'est tout à fait improbable, car la non fluidité dans l'espace se double pour ainsi dire d'une non fluidité dans le temps. « Si les profits des capitaux baissent à mesure qu'ils deviennent plus abondants, on peut se demander si dans un pays éminemment industriel et économe les capitaux pourraient se multiplier au point que leurs profits se réduisissent à rien. Il est difficile de croire ce cas possible, car plus les profits des capitaux diminuent et plus diminuent aussi les motifs qui portent les hommes à l'épargne. En ce cas-ci comme dans beaucoup d'autres il n'y a point de causes absolues mais des effets gradués et proportionnels à l'intensité des causes, et des causes dont l'intensité diminue graduellement à mesure que l'on approche des suppositions extrêmes » (2). Il n'y a rupture en surface des différents intérêts privés que parce qu'il y a rupture profonde de l'intérêt privé de l'entrepreneur et de l'intérêt général. L'action du temps sur ce revenu, cet élément juridique qu'est le profit, serait d'autant plus inefficace que le facteur de la dissociation du bien individuel et du bien social est un élément technique. « L'emploi de capital le plus avantageux pour le capitaliste est celui qui, à sûreté égale, lui rapporte le plus gros intérêt ; mais cet emploi peut ne pas être le plus

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 392.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 394.

avantageux pour la société ; car le capital a cette propriété non seulement d'avoir des revenus qui lui sont propres mais d'être un moyen pour les terres et pour l'industrie de s'en créer un. Cela restreint le principe que ce qui est le plus productif pour le particulier l'est aussi pour la société (1) ». Say esquisse ainsi au passage la séparation du capital juridique et de ce capital technique dont la révolution industrielle marque la croissance grandiose. Le mal social, qu'il aurait d'abord voulu considérer exclusivement comme un reste artificiel de l'ancien régime, lui apparaît maintenant comme un des germes naturels de la société nouvelle. Après s'être allié au rationalisme politique de 89, son naturalisme accueille presque le futur rationalisme social, beaucoup plus encore il est vrai sous son aspect protectionniste que socialiste.

L'intérêt national semble à première vue s'identifier avec l'intérêt individuel. « Un capital prêté dans l'étranger peut bien rapporter à son propriétaire et à la nation le plus gros intérêt possible ; mais il ne sert à étendre ni le revenu des terres, ni ceux de l'industrie de la nation, comme il ferait s'il était employé dans l'intérieur (2) ». C'est précisément le passage du point de vue juridique au point de vue technique qui, séparant la nation de l'individu, tend à l'identifier avec la société. Nous saisissons ici encore la mesure dans laquelle le libéralisme de Say, tout en rejetant le mercantilisme, prépare la voie au protectionnisme. Si la nation n'est plus une individualité, elle reste une société qui, jusqu'à un certain point, porte en elle-même sa fin. Si l'intérêt individuel n'absorbe plus l'intérêt national, l'intérêt national tend à absorber l'intérêt social. Il n'est rien d'aussi large que l'industrialisme de Say, si ce n'est le libre échange réel de Carey. C'est toute une gradation harmonieuse qui relie ainsi Adam Smith à Frédéric List lui-même. Pour assurer la subordination de l'économie extérieure à l'économie intérieure, du

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 396.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 396.

« trafic » au « commerce » dira Carey, il convient de subordonner jusqu'au sein de cette production intérieure le commerce à l'industrie et l'industrie à l'agriculture. « Le capital le plus avantageusement employé pour une nation est celui qui féconde l'industrie agricole... L'emploi le plus productif après celui-là pour le pays en général est celui des manufactures et du commerce intérieur, parce qu'il met en activité une industrie dont les profits sont gagnés dans le pays, tandis que les capitaux employés dans le commerce extérieur font gagner l'industrie et les fonds de terre de toutes les nations indistinctement (1) ».

En somme la révolution industrielle marque une prédominance du capital telle que le prix payé par le consommateur à l'entrepreneur doit comporter nécessairement pour une part le profit du capital plus ou moins égal à l'intérêt du capital moyennant lequel l'entrepreneur en a acheté l'usage. En effet l'intérêt est, avec une prime d'assurance de plus en plus légère contre le risque de non restitution, le prix auquel le capitaliste cède à l'entrepreneur selon la loi de l'offre et de la demande l'usage temporaire d'une valeur matérielle. Quant au profit de l'entrepreneur, il est fait d'un double élément, l'un qui est comme le salaire de son travail et qui n'est pourtant pas salaire, l'autre qui est comme l'intérêt de son capital et qui n'est pourtant pas intérêt. Le tort commun de Ricardo et de Malthus, avec des nuances diverses, est d'avoir méconnu cette coopération productive dont l'entrepreneur est le pivot. La notion d'entreprise, loin de rapprocher Say des économistes anglais, est donc le fondement de leur opposition radicale. Si l'entrepreneur brise le bloc des industriels, ce n'est que pour mieux unir le bloc des services productifs. Toutefois cette union reste imparfaite, et le naturalisme de Say, assez fort pour lui faire rejeter les artifices d'une société passée défendue par Malthus, est assez mesuré pour lui faire reconnaître le mal de la société nouvelle. L'identité d'intérêts se rompt

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 396.

non seulement entre ouvriers et entrepreneurs mais en outre au sein même des entrepreneurs. La source de cette non fluidité économique n'est autre que la dissociation, que Say entrevoit, du capital juridique individuel et du capital technique social. Cependant le premier devoir de l'entreprise individuelle semble être simplement de s'effacer, sinon devant l'entreprise sociale, du moins devant une ébauche d'entreprise nationale.

Mais le naturalisme de Say était trop profond pour s'attarder longtemps à cette esquisse protectionniste et ne pas chercher en perçant à jour l'erreur ricardienne à neutraliser autant que possible la non fluidité économique inévitable. Si la largeur smithienne du terme travail tient moins au fait que ce terme recouvre non seulement un triple service productif mais la triple opération d'un seul service productif qu'à cet autre fait, savoir : que l'une de ces trois opérations d'un seul service productif est précisément le lien essentiel qui unit les trois services productifs, nous sommes conduits, une fois l'entreprise dégagée du travail en général et rapprochée du capital, à la rapprocher enfin de la terre, c'est-à-dire du dernier service productif. Le profit de l'entrepreneur que nous connaissons déjà comme un complexe revenu fait d'un sursalaire et d'un surintérêt n'est-il pas aussi une surrente ? Nous allons voir qu'en défendant le produit net contre Ricardo Say entend non plus le produit net physiocratique du propriétaire mais le produit net de l'entrepreneur.

4^o Rente et Profit

Comme salaire et intérêt ne sont que le prix des services productifs du travail et du capital, la rente elle-même n'est que le prix du service productif de la terre. Annonçant Bohm-Bawerk, J.-B. Say fait naturellement intervenir sa notion d'échange par l'entrepreneur des frais de production contre le produit, échange nullement instantané mais nécessitant

des avances, de telle sorte que l'échange dans l'espace est implicitement basé sur l'échange dans le temps. « Le service que rendent les terres est acheté par l'entrepreneur, de même que tous les autres services productifs, et cette avance lui est remboursée par le prix qu'il tire de ses produits. Quand c'est le propriétaire même du terrain qui le fait valoir, il ne paie pas moins l'usage qu'il en fait. S'il ne le cultivait pas lui-même, ne pourrait-il pas louer le terrain ? En le faisant valoir il fait donc le sacrifice du loyer, et ce sacrifice est une avance dont il n'est remboursé qu'au moment de la vente des produits » (1). Si le propriétaire ne veut point cultiver lui-même il loue sa terre moyennant une rente plus ou moins égale au profit foncier réalisé par l'entrepreneur locataire. Il y a la même différence entre rente et profit foncier qu'entre intérêt et profit du capital. « Quand un fermier prend à bail une terre, il paie au propriétaire le profit résultant du service productif de la terre, et il se réserve avec le salaire de son industrie le profit du capital qu'il emploie à cette culture... C'est un entrepreneur d'industrie agricole, et parmi ses instruments il en est un qui ne lui appartient pas et dont il paie le loyer : c'est le terrain. Le fermage (c'est-à-dire la rente) se règle en général au niveau du taux le plus élevé de ces profits (2) ».

Faute par Malthus et Ricardo de faire cette distinction entre le propriétaire et l'entrepreneur, la rente et le profit foncier, nous les retrouvons dans l'erreur. A Malthus, qui prétend « que la terre fournit plus de subsistances qu'il n'en faut pour alimenter ceux qui la cultivent », Say répond : « Le vent contribue aussi à la production commerciale en poussant nos navires ; cependant il ne peut pas faire payer au consommateur sa coopération. Comment le fonds de terre fait-il payer la sienne si ce n'est en vertu du privilège exclusif du propriétaire ? (3) » Si Malthus, accentuant le seul trait

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 399.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 407.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 405.

technique, méconnaît le propriétaire foncier, Ricardo, accentuant le seul trait juridique, méconnaît l'entrepreneur foncier. En effet, selon Ricardo, certaines terres « excèdent beaucoup plus que d'autres en qualité les plus mauvais terrains mis en culture ; mais ce n'est jamais que la nécessité de cultiver ceux-ci pour satisfaire aux besoins de la société qui procure un profit aux autres et permet d'en tirer un loyer, Il en déduit la conséquence que le profit foncier ne doit pas être compris dans les frais de production (1) ». Le meilleur moyen de repousser cette notion de rente est de réfuter la fausse théorie de la valeur qui est à sa base et dont nous connaissons déjà quelques aspects. « Qui ne voit que si l'étendue des besoins de la société porte le prix du blé à un prix qui permet de cultiver les plus mauvais terrains, pourvu qu'on y trouve le salaire de ses peines et l'intérêt de son capital, c'est l'étendue des besoins de la société et le prix qu'elle est en état de payer pour avoir du blé qui permet qu'on trouve un profit foncier sur les terres meilleures et mieux situées ? Dire que ce sont les mauvaises terres qui sont la cause du profit que l'on fait sur les bonnes, c'est présenter la même idée d'une façon qui me semble moins heureuse, car le besoin qu'on éprouve d'une chose est une cause directe du prix que l'on consent à payer pour la posséder (2) ». En d'autres termes, selon J.-B. Say, les frais de production ne sont pas la cause dernière du prix des produits parce qu'ils ne sont eux-mêmes qu'un prix, le prix des services dont la cause dernière est le besoin de la société. D'ailleurs n'y a-t-il pas chez Ricardo une contradiction complexe ? Si la rente est l'effet du prix, « les raisons qu'il en apporte peuvent servir à prouver contre lui que les autres frais de production, notamment les salaires du travail, ne sont pas davantage la cause mais l'effet du prix courant des produits (3) ». De deux choses l'une, semble dire Say, ou bien les frais de production

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 403 et 404.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 404.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 404.

sont la cause du prix des produits, mais alors la rente tout autant qu'intérêt et salaire, ou bien les frais de production sont l'effet du prix des produits, mais alors intérêt et salaire tout autant que rente. En réalité Ricardo ne voulait que substituer au service productif de la terre le service productif du travail. Say, que nous avons vu contre Malthus limiter le service productif de la terre, est amené à le mettre en relief contre Ricardo. Il le fait en quelques lignes dont Davenport a pressenti la profondeur. « Chaque arpent d'un vignoble distingué rapporte dix fois, cent fois ce que rapporte l'arpent d'un terrain médiocre ; et une preuve que c'est la qualité du sol qui est la source de ce revenu, c'est que les capitaux et les travaux employés dans la même entreprise ne donnent pas en général de plus gros profits que les capitaux et les travaux employés dans d'autres entreprises... En comparant un bon terrain avec ce qu'il coûte on pourrait croire qu'il ne rapporte pas plus qu'un mauvais ; et en effet un arpent dont on retire cent francs et qui coûte d'achat trois mille francs ne rapporte pas plus qu'un arpent dont on retire seulement dix francs et qui ne coûte que trois cents francs. Dans l'un et l'autre cas la terre rend à son propriétaire chaque année le trentième de sa valeur. Mais qui ne voit que c'est le produit annuel qui a élevé la valeur du fonds ? La valeur du produit comparée avec le prix d'achat fait la rente de la terre, et la rente d'une bonne terre peut n'être pas supérieure à la rente d'une terre médiocre ; tandis que le profit foncier est la valeur du produit annuel comparée avec l'étendue du terrain, et c'est sous ce rapport que le profit que rend un arpent de bon terrain peut être cent fois supérieur à celui d'un mauvais (1) ». En d'autres termes, le propriétaire de la terre plus fertile ne touche pas plus que celui de la terre moins fertile, car il a payé la terre plus cher. Il faut en effet distinguer le profit foncier, qui est le rapport entre la valeur du produit et la superficie du fonds,

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 400.

V. H. J. DAVENPORT, *Value and Distribution*, Chicago, 1908, p. 107 à 120.

et la rente, qui est le rapport entre la valeur du produit et la valeur marchande du fonds. A superficie égale, deux terrains peuvent donner un profit inégal, mais donnent toujours une rente proportionnellement égale.

Bref, pour Ricardo, c'est bien aussi le profit qui fixe la rente, mais c'est le plus bas profit qui fixe toutes les rentes, de telle sorte que la différence entre la rente égale pour tous les propriétaires et leur profit inégal constitue l'inégalité de la rente. La confusion de Ricardo est telle qu'après avoir conclu de l'égalité proportionnelle des rentes au rejet du service productif de la terre il conclut de l'inégalité des profits fonciers à l'inégalité des rentes. Or, d'une part, loin que ce soit la rente qui commande le profit foncier, c'est le profit foncier qui commande la rente, mais, d'autre part, loin que l'inégalité du profit engendre l'inégalité de la rente, l'égalité de la rente tend à engendrer l'égalité du profit. Car, d'une part, la valeur du fonds dépend de celle du produit, et la valeur du produit dépend du rapport quantitatif qui se forme en vertu de la loi de l'offre et de la demande entre le produit et le fonds, le produit et la superficie productrice, et, d'autre part, si la rente se fixe sur le profit foncier, elle se fixe non sur le plus bas de tous les profits fonciers mais sur le degré le plus haut du seul profit foncier de sa propre terre. A mesure que le profit s'élève, la rente, le suivant, l'absorbe presque en entier, sans dépasser toutefois le niveau général des rentes, car, la valeur du fonds augmentant, le rapport reste le même.

Si l'idée ricardienne de « rente différentielle » repose sur la méconnaissance de la distinction essentielle entre la rente et le profit foncier, sur la méconnaissance, en un mot, de l'entrepreneur, l'idée ricardienne de rente exclusivement foncière repose sur la méconnaissance de l'essence même de la valeur, à savoir : la demande. Toute l'évolution théorique postérieure de la notion de rente transparait dans cette critique de Say, critique parfaite, telle qu'elle n'a jamais été non seulement reprise mais hélas ! comprise.

Les frais de production peuvent subir une diminution

absolue ou relative, absolue si la productivité de la terre augmente. Mais nous savons que cette possibilité est niée par la loi ricardienne du rendement non proportionnel. Ils peuvent alors diminuer d'une façon relative si, les frais de production restant absolument constants, le prix du produit augmente assez sous l'action du besoin pour couvrir les frais de production plus élevés des terres moins fertiles. Alors le prix augmentant sans qu'augmentent les frais de production des terres plus fertiles leur rente va croissant. Elle va croissant directement, non plus sous l'action de l'offre, non plus sous l'action de la productivité de la terre, aussi bien la productivité de la terre la moins fertile de Ricardo que le degré le plus haut de productivité de Say, mais, par delà le prix, sous l'action de la demande. C'est le jeu normal de la valeur qui fait que, la demande dépassant momentanément l'offre, le prix peut momentanément s'élever au-dessus des frais de production. Que la rente ait sa source dans la stérilité et non plus dans la productivité de la terre, qu'elle ne fasse pas partie en principe des frais de production, c'est là la conséquence excessive et radicalement fautive que Ricardo tire du fait que parfois, la demande dépassant l'offre, le prix dépasse les frais de production. Soucieux de ramener la valeur aux frais de production, et les frais de production au travail, Ricardo pousse son aveugle logique jusqu'à exclure l'action de la demande sur la valeur précisément pour exclure la rente des frais de production.

Si l'entreprise permet de repousser la rente différentielle, si la demande permet de repousser la rente foncière, à cette critique profonde de la rente ricardienne ne manque-t-il pas une critique de son fondement même, savoir : la loi du rendement décroissant. Nous allons voir que la suprématie de la demande emporte non seulement le passage du produit net du propriétaire foncier à l'entrepreneur, mais aussi de l'entrepreneur à la société.

5^o *Le schéma de l'équilibre social réalisé par la valeur d'échange*

Non seulement l'entrepreneur fait une avance aux différents producteurs dont la collaboration est nécessaire à la confection du produit, il fait également une avance à l'entrepreneur qui l'a précédé et reçoit une avance de l'entrepreneur qui le suit dans l'échelle de la production. Non seulement, en effet, la collaboration de plusieurs producteurs est nécessaire pour un seul produit, mais aussi la collaboration de plusieurs entrepreneurs. Annonçant Henry George, Say remarque que la création de valeur, continue, est indépendante de l'achèvement du produit. La rémunération des services se fait progressivement, au fur et à mesure de la production, la vente du produit assurant moins le paiement du service que le remboursement de ce paiement. Mais ce n'est jamais là qu'une nuance qui laisse intacte la vérité schématique : la rémunération des services peut devancer l'achèvement du produit, elle n'en peut dépasser la valeur. « Le revenu de tous les particuliers pris ensemble ou de la société est égal au produit brut résultant des terres, des capitaux et de l'industrie de la nation... ce qui ruine le système des économistes du xviii^e siècle qui ne regardaient comme le revenu de la société que le produit net des terres (1) ». Cela ne ruine pas au même titre le système mercantile. Si le revenu d'une nation « équivaut à la valeur brute de tous ses produits, cependant on ne peut y comprendre que le produit net de son commerce avec l'étranger, car une nation relativement à une autre est dans la situation d'un particulier avec son voisin (2) ». Sous réserve de cette restriction, qui ne permet pas d'assimiler entièrement nation et société, « le mot produit net ne peut donc s'appliquer qu'au revenu de chaque entrepreneur particulier ». Quelle est sa mesure ?

Si « louer un fonds productif c'est en vendre le service », formule qui annonce singulièrement Walras, si le premier

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 347.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 348.

produit d'un fonds productif est un service, l'entrepreneur, après avoir obtenu le produit en échange des services, sous forme de frais de production payés aux producteurs, obtient les services, sous forme des revenus des consommateurs, en échange du produit. Tel est le sens complexe de la formule si généralement incomprise « les produits s'échangent contre les produits ». A l'échange des services contre le produit, des frais de production contre le produit, succède l'échange du produit contre les services, du produit contre le revenu. Frais de production et revenus étant identiques, ce sont en définitive les services qui s'échangent contre les services. Les producteurs sont les consommateurs. Toutefois l'interposition de l'entrepreneur est telle qu'il semble pouvoir frustrer d'une part les producteurs par la demande qu'il fait des services dont nous connaissons l'offre, et d'autre part les consommateurs par l'offre qu'il fait des produits dont nous ne connaissons pas encore la demande. Mais la demande n'est-elle pas précisément l'offre ? En frustrant soit les producteurs soit les consommateurs, l'entrepreneur ne se frustre-t-il pas lui-même, puisqu'il ne pourra jamais recevoir des consommateurs que ce qu'il aura donné aux producteurs ? Nullement, car précisément ce que l'entrepreneur ne pourrait vendre il le garderait et ce serait son produit net. La loi de la concurrence réintroduit heureusement la justice dans l'équilibre économique. Il y a non seulement collaboration de plusieurs entrepreneurs pour un seul produit, il y a aussi concours, de telle sorte que le produit net de l'entrepreneur est réduit au minimum. Ce produit net n'est-il pas constitué par le triple apport du profit de l'industrie, du profit du capital et du profit foncier ? Ce triple apport n'est-il pas la différence entre le profit de l'industrie et le salaire, le profit du capital et l'intérêt, le profit foncier et la rente ? Salaire, intérêt et rente tendent constamment à absorber le profit. Le jeu de la concurrence fond sans cesse le produit net individuel dans le produit brut social, ou plutôt transfère le produit net de l'entrepreneur individuel à la société. Et du même coup semblent disparaître et la demande des services et l'offre des produits,

faisant place au seul rapport direct entre la demande des produits et l'offre des services.

L'entrepreneur n'est plus que le fonctionnaire par excellence, le représentant qui s'efface de la société. « Maintenant, écrit Say, je puis aller en avant et vous dire que la production doit être considérée comme un grand échange dans lequel les producteurs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par l'entrepreneur d'industrie qui reçoit en ses mains tous les moyens de production d'un produit quelconque) que les producteurs, dis-je, donnent les services productifs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par les frais de production que paie l'entrepreneur) et où ils reçoivent en retour les produits, c'est-à-dire une quantité quelconque d'utilité produite... Remarquez, Messieurs, la valeur de ces mots : en toute production l'entrepreneur donne une valeur. A quoi se monte-t-elle ? à la totalité des frais de production. Qu'avons-nous appelé frais de production ? le prix courant des services productifs (1) ». La critique de la théorie ricardienne nous a appris que dire qu'un produit ne peut être vendu à un prix inférieur à ses frais de production ce n'est point dire que la demande n'influe pas sur la valeur des produits, car non seulement la demande joue, mais cette demande n'est qu'en apparence celle des services et reste en réalité celle des produits. Si le droit va du fonds au revenu, la valeur va du revenu au fonds. La valeur des services productifs ne peut-être qu'une valeur d'échange. « La valeur courante des fonds productifs susceptibles de s'aliéner s'établit sur les mêmes principes que la valeur de toutes les autres choses, c'est-à-dire en proportion de l'offre et de la demande. Il convient seulement de remarquer que la quantité demandée ne peut avoir pour motif la satisfaction que l'on peut tirer de l'usage d'un fonds... Leur valeur vient donc de la valeur du produit qui peut en sortir, laquelle est fondée sur l'usage que l'on peut faire de ce produit (2) ».

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 58.

(2) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, chap. IX.

Si dans les frais de production c'est la demande qui réapparaît, l'offre recule devant nous. Nous cherchions un rapport, nous ne trouvons qu'un terme. Mais, si la demande des services n'est autre que celle des produits, l'offre des produits n'est peut-être que celle des services.

La valeur d'échange des services en produits est nécessairement l'inverse de la valeur d'échange des produits en services. Celle-ci qui apparaît comme différente de la valeur d'échange des produits en produits trouve son expression dans ce que Say appelle tour à tour le prix naturel, ou originaire des produits par opposition à leur prix courant « Les variations relatives dans la valeur des produits sont les variations qu'ils éprouvent l'un relativement à l'autre. Leurs variations réelles sont celles que subissent les frais que coûte leur production (1) ». Et dans son cours corrigeant son traité Say reprend : « Dans cet échange que nous avons appelé production ce que coûte un produit, c'est-à-dire ses frais de production, forme son prix originaire, ce qu'Adam Smith appelle son prix naturel, ce que j'ai moi-même appelé son prix réel. Je n'ai pas conservé l'expression prix naturel, parce qu'il me semble que le prix courant, lorsqu'il s'établit de lui-même, n'est pas moins naturel ; on peut dire également qu'il n'est pas moins réel (2) ». Ce prix originaire semble ne varier que d'une façon absolue. Toute baisse, par exemple, « n'entraîne pas un renchérissement équivalent dans l'objet avec lequel l'échange est consommé ; on peut la concevoir, et elle a lieu véritablement sans que ni les services productifs ni les produits dont on les achète ni les produits dont on achète la production qui a varié aient eux-mêmes changé de prix... Que si l'on demandait où se puise cette augmentation de jouissances et de richesses qui ne coûtent rien à personne, je répondrais que c'est une conquête faite par l'intelligence de l'homme sur les facultés productrices et gratuites de la nature ... (3) » En d'autres termes, « dans l'échange appelé

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 310.

(2) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 172.

(3) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 319.

production le marché se conclut avec un contractant imaginaire qui n'est autre que la nature des choses, et, lorsque nous obtenons de ce contractant imaginaire ce que nous pouvons nommer un rabais, il s'ensuit que la personne qui a obtenu ce rabais peut donner la chose à meilleur marché sans y perdre (1) ».

Voilà donc dégagé, après le facteur demande, qui n'est autre que la société, le facteur offre qui n'est autre que la nature des choses. Ainsi dans l'échange de la production non seulement l'individu s'efface devant la société, mais la société n'est que partie. L'échange de la production n'est plus l'échange du produit contre le produit, ce simple échange indifférent à la société qui, si elle est la partie qui gagne, est aussi la partie qui perd. L'échange de la production est un échange entre la société et la nature des choses, tel que la société, n'étant cette fois qu'une des deux parties, fait nécessairement un gain absolu ou une perte absolue. Le produit brut de la société se résout en un produit net. Loin de supprimer ce produit net, qui n'est en définitive que la différence entre le prix courant et le prix originaire, Say n'a fait que le socialiser en deux étapes. Ainsi se continue la tradition physiocratique. Et nous pouvons répondre à la question par laquelle Say aimait à poser sa doctrine tout entière : « Si la valeur des produits que possède une nation constitue la richesse de cette nation, comment cette nation devient-elle plus riche quand ses produits baissent de prix (2) ». C'est tout simplement, pour J.-B. Say, d'une part, que la valeur est un rapport d'échange, la valeur d'une chose étant en proportion directe de la quantité d'autres choses contre lesquelles elle s'échange, et, d'autre part, que par delà l'échange simple se trouve l'échange fondamental de la production, c'est-à-dire non plus l'échange des produits entre eux mais des produits contre les services. Cela étant donné, quoique la valeur des produits constitue la richesse d'une nation, cette nation devient

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 173.

(2) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 174.

plus riche quand les produits baissent de prix, car, toute valeur étant relative, à cette baisse de valeur des produits correspond nécessairement une hausse de valeur des services. La richesse n'est autre chose que la valeur d'échange des services en produits. C'est en faisant des deux termes de la valeur d'échange de deux produits le premier terme d'une nouvelle valeur d'échange dont l'autre terme est les services, c'est en faisant rentrer, pour ainsi dire, une première valeur d'échange dans une seconde que Say explique sans avoir recours à la valeur d'usage les variations absolues de valeur. « Cette théorie, dit-il lui-même, lie le principe qui fait consister les richesses dans les valeurs avec celui qui les fait consister dans les utilités. Elle est fondamentale en économie politique. Il n'est pas possible dans l'évaluation des richesses de faire abstraction de la valeur, et de se contenter de dire, comme on le fait encore tous les jours, que les vraies richesses sont les denrées sans parler de ce qu'elles coûtent. Quiconque écarte la considération de la valeur n'évalue rien et, par conséquent, n'évalue pas les richesses. Mais aussi il faut évaluer tout, c'est-à-dire le revenu comme les produits, et l'évaluer sur le même pied, c'est-à-dire : d'après la quantité de produits que la chose évaluée peut procurer (1) ». Admirable conception ! dont d'éminents économistes, depuis Bastiat et Carey jusqu'à Bohm-Bawerk, Jevons, Allix et Davenport, ont pressenti la profondeur sans parvenir à la pénétrer. Nous verrons que, pour Say, si l'utilité onéreuse de Bastiat est la substance de la valeur des produits, l'utilité gratuite est la substance de la valeur des services, et partant de la richesse. En définitive l'équilibre économique de J.-B. Say n'est pas seulement la balance dont l'entrepreneur est l'axe et dont les deux plateaux sont produits et services-revenus, il est en outre le pendule qui permet de mesurer non plus le poids mais la pesanteur en faisant la part des produits et des services-frais de production. Quelle est donc cette part ?

Si le facteur demande est moins d'ordre individuel que

(1) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 319.

social, le facteur offre se place moins dans l'espace que dans le temps. Après avoir constaté au cours des âges la baisse réelle du sucre et des bas, Say conclut : « Or, si deux produits que nous avons mis en opposition et que nous avons fait acheter l'un par l'autre ont pu baisser tous les deux à la fois, n'est-on pas autorisé à conclure que cette baisse est réelle, qu'elle n'est point relative au prix réciproque des choses, que les choses peuvent toutes baisser à la fois, les autres plus, les autres moins, et que ce que l'on paie en moins dans ce cas ne coûte rien à personne. Voilà pourquoi dans les temps modernes, quoique les salaires comparés à la valeur du blé soient à peu près les mêmes, les classes pauvres du peuple sont néanmoins pourvues de bien des utilités dont elles ne jouissaient pas il y a quatre ou cinq cents ans, comme de plusieurs parties de leur vêtement et de leur ameublement qui ont réellement baissé de prix ; c'est aussi pourquoi elles sont moins bien pourvues de certaines autres choses qui ont subi une hausse réelle, comme de viande de boucherie et de gibier (1) ». Mais le mouvement de baisse réelle tend à l'emporter sur le mouvement de hausse, ce que les doctrines du produit net individuel, mercantilisme et physiocratie, en ne concevant pas un gain qui ne fut une perte pour autrui, ne pouvaient expliquer. La valeur d'échange des produits en services tend à diminuer à mesure qu'augmente la valeur d'échange des services en produits. Le progrès, c'est la richesse, et la richesse le bon marché. « La nature est presque toujours en communauté de travail avec l'homme et ses instruments, et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux qui est nécessairement coûteux et que nous parvenons à faire exécuter au moyen des services gratuits de la nature une plus grande part de produits... Nos services ont d'autant plus de valeur qu'ils nous procurent non des produits plus chers mais des produits en plus grande quantité, et des produits reçus en plus grande

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 321.

quantité équivalent exactement à des produits qui sont à meilleur marché par rapport aux services dont ils sont le résultat... Voilà ce que j'appelle des richesses réelles. Elles se sont constamment accrues depuis les temps anciens jusqu'aux nôtres ; chaque fois que le genre humain s'est remis en marche, la condition de notre espèce est devenue meilleure qu'aux époques précédentes (1) ». Tel est cet amortissement automatique du progrès ; tel est le sens de la révolution industrielle, du développement du machinisme, de la croissance grandiose du capital technique. Nous comprenons maintenant parfaitement comment non seulement la notion d'industrie unifie l'ancienne distinction tripartite superficielle de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en lui substituant la nouvelle distinction tripartite profonde des services agricoles, industriels et capitaux, mais surtout comment la notion de nature, pénétrant celle d'industrie, unifie la distinction tripartite nouvelle. Nous saisissons la courbe de la randonnée : cet industrialisme même qui conduit J.-B. Say à accentuer, dans son analyse de la production, la réaction d'Adam Smith contre mercantilistes et physiocrates, lui fait, par un curieux retour, en dépassant Smith, renouer la tradition française élargie d'un naturalisme profond. Mais ce qui était pour Rousseau, au moins apparemment, un point de départ auquel il fallait revenir reste pour Say un point d'arrivée qu'il faut gagner. « La condition des anciens peuples, même à leurs époques les plus brillantes, était bien pire que la nôtre, et la fiction de l'âge d'or n'est justifiée par aucun fait avéré. Les hommes se sont consolés de leurs malheurs réels par le tableau d'un bien-être imaginaire. Il est permis de croire que nos descendants jouiront de tout celui que l'homme peut atteindre (2) ». L'âge d'or est en effet en avant. Par une curieuse métamorphose c'est en se développant que les richesses sociales reviennent aux richesses naturelles. La restriction du devoir social se double de l'extension du droit

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 69.

(2) V. SAY, *Cours*, Bruxelles, 1844, p. 240.

individuel. Et Say, en définitive, ne repousse le rationalisme socialiste qu'en faisant du naturalisme communiste le cœur de sa doctrine. « Mais je suppose qu'on insiste et que pour mettre à l'épreuve la justesse du principe on pousse la supposition à l'extrême. Si d'économies en économies, me dirait-on, les frais de production se réduisaient à rien, il est clair qu'il n'y aurait plus ni rente pour les terres, ni intérêt pour les capitaux, ni profit pour l'industrie : dès lors plus de revenus pour les producteurs. Dans cette supposition je dis qu'il n'y aurait plus même de producteurs. Nous serions relativement à tous les objets de nos besoins comme nous sommes relativement à l'air, à l'eau que nous consommons sans que personne ne soit obligé de les produire et sans que nous soyons obligés de les acheter... Il n'y aurait plus d'économie politique. On n'aurait plus besoin d'apprendre par quels moyens se forment les richesses. On les aurait toutes formées (2) ». Bastiat devait reprendre cet idéal communiste.

En somme, cet industrialisme même qui conduit Say à accentuer dans son analyse de la production la réaction d'Adam Smith contre physiocrates et mercantilistes lui fait par un curieux retour, en dépassant Smith, renouer la tradition française élargie d'un naturalisme profond. Si la nature ne produit qu'avec l'industrie et comme elle, l'industrie ne produit pas sans la nature et autrement qu'elle. Non seulement la notion d'industrie unifie l'ancienne distinction tripartite superficielle de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en lui substituant la nouvelle distinction tripartite profonde des services agricoles, industriels et capitaux, mais la notion de nature, pénétrant celle d'industrie, unifie la distinction tripartite nouvelle. Après avoir généralisé la notion d'industrie au point de lui faire absorber le commerce, Say passe de l'agriculture à une notion également généralisée de la nature au point de lui faire substituer à la catégorie supprimée du commerce la catégorie nouvelle du capital. C'est le développement de la révolution indus-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 324.

trielle qui a attiré l'attention de Say moins sur le phénomène déjà ancien de la division du travail que sur celui tout nouveau du machinisme. Et c'est ce passage de la division du travail au machinisme qui a fait que l'industrialisme de Say, dépassant Smith, revienne au naturalisme. S'il y a un produit net, ce n'est plus celui ni du commerce ni de l'agriculture ; mais n'est-ce point celui de l'industrie ou de la nature ?

Cependant la largeur smithienne du terme travail tient moins à ce fait qu'il recouvre non seulement un triple service productif mais la triple opération d'un seul service productif qu'à cet autre fait, savoir : que l'une de ces trois opérations d'un seul service productif est précisément le lien essentiel qui unit les trois services productifs. Il s'agit de l'entreprise. L'entrepreneur, distinct du travailleur en général, se rapproche du capitaliste et de l'agriculteur sans se confondre davantage avec eux. S'il y a un produit net, n'est-ce pas celui de l'entrepreneur ?

Tour à tour Say dégage le profit de l'entrepreneur du salaire de l'ouvrier, de l'intérêt du capitaliste, de la rente du propriétaire foncier. Le tort commun de Ricardo et de Malthus est d'avoir méconnu cette coopération productive dont l'entrepreneur est le pivot. Si l'entrepreneur brise le bloc des industriels, ce n'est que pour mieux unir le bloc des services productifs. Il n'y réussit qu'à moitié. L'identité d'intérêts se rompt non seulement entre ouvriers et entrepreneurs, mais en outre au sein même des entrepreneurs. Cependant la non fluidité économique qu'apporte avec elle l'entreprise peut d'autant moins résister à la fluidité économique du « grand échange de la production » que de cet échange l'entreprise est pour ainsi dire le moyen cardinal. La troisième distinction, celle du profit foncier et de la rente, en rejetant les dernières erreurs ricardiennes, nous a conduit au nœud même de la théorie économique de J.-B. Say. Si l'entreprise permet de repousser la rente différentielle, si la restauration de la demande permet de repousser la rente foncière, à cette critique profonde de la rente ricardienne

ne manque-t-il pas une critique de son fondement même, savoir : la loi du rendement décroissant ? En vérité, l'idée de rendement plus que proportionnel est la base dernière de la doctrine de Say. La suprématie de la demande emporte non seulement le passage du produit net du propriétaire foncier à l'entrepreneur, mais de l'entrepreneur à la société. En même temps que par le libre jeu de la concurrence disparaissent et la demande des services et l'offre des produits, faisant place au seul rapport direct entre la demande des produits et l'offre des services, l'entrepreneur n'est plus que le représentant qui s'efface de la société. Non seulement l'individu s'efface devant la société, mais la société n'est que partie au grand échange de la production dont l'autre partie est la nature. Le produit brut de la société se résout en un produit net.

En un mot, nous avons vu que cette demande qui nous avait d'abord paru être simplement la condition de la valeur des produits dont les frais de production semblaient être la cause, en agissant sur les frais de production sous forme de demande des services, n'agissait qu'indirectement sur la valeur des services en agissant directement sur celle des produits. Nous la voyons maintenant agir directement sur la valeur des produits, sans passer par l'intermédiaire des services, sans agir indirectement sur les services, à mesure que les frais de production s'anéantissent, que le bon marché s'accroît, que les richesses sociales retournent aux richesses naturelles. Au point final idéal toute valeur aurait vécu, celle des services envolée pour ainsi dire, celle des produits effondrée. Pour la seconde et dernière fois la demande réapparaîtrait souveraine, et de nouveau s'effacerait notre rapport. La demande aurait non seulement le premier mais le dernier mot.

Du même coup touchons-nous, après avoir constaté son sens monétaire et sa limite politique, à la limite économique de la loi des débouchés. « Peut-être n'a-t-on pas assez réfléchi à la valeur du mot produit. Un produit... est une chose dont l'utilité vaut ce qu'elle coûte ». Pour que les produits

s'échangent contre les produits il faut qu'au préalable ils s'échangent contre les services, car au fond c'est encore contre les services qu'ils auront à s'échanger ; il faut que le produit égale ses frais de production, car ce sont ses frais de production qui, pour ainsi dire, le rachèteront. La loi des débouchés se résout dans celle de l'équilibre économique. L'effacement de la monnaie devant les produits avait conduit à un premier effacement du point de vue individuel. L'effacement des produits devant les services conduit à un second et plus profond effacement du point de vue individuel. En d'autres termes, la monnaie ne voile pas plus l'échange des produits que l'échange des produits ne voile l'échange des services. Ce faux retour au troc individuel est en réalité un pas vers le troc social.

C'est donc dans la mesure où joue le rendement plus que proportionnel que les produits, égalant de plus en plus facilement leurs frais de production, s'échangent de plus en plus aisément contre les produits. Or, Say a pu s'écarter de Ricardo ; il est assez mesuré pour se rapprocher de Malthus. L'on attribue ordinairement à sa théorie des débouchés une rigidité qu'il se gardait bien de lui donner. « Le sens de ce chapitre, ajoutait-il en note, n'est pas qu'on ne puisse pas produire d'une certaine marchandise trop en proportion des besoins, mais seulement que ce qui favorise le débit d'une marchandise c'est la production d'une autre (1) ». Pour que les produits s'échangent contre les produits, il ne suffit pas qu'ils s'échangent au préalable contre leurs frais de production, ce qui est aisé, contrairement à Ricardo, il faut qu'ils s'échangent ensuite contre les besoins, ce qui est plus malaisé, conformément à Malthus. « De même que la production est un échange que l'on fait des frais de production contre un produit, la consommation est l'échange que l'on fait d'un produit contre une jouissance » (2). Or, il y a deux sortes de besoins : les besoins alimentaires et les autres.

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 140.

(2) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 423.

C'est parce que les besoins alimentaires, fixes en eux-mêmes, croissent avec la population que les autres besoins, élastiques, au contraire décroissent avec la population. Ce n'est que sous cette réserve que l'on peut s'écrier : « Produisez, mot qui à lui seul signifie tout le reste (1) ». Nous touchons là à l'adoption par Say de la théorie malthusienne.

Il est piquant de voir l'économiste français défendre contre Everett la doctrine malthusienne en attaquant sa propre loi des débouchés. Everett, comme devait le faire à sa suite toute l'école américaine, affirmait que l'augmentation de population ne peut que favoriser la production. Dans une de ses lettres à Say il hasardait que, si Malthus était fort logique en repoussant la loi des débouchés, Say l'était peut-être moins en adoptant celle de la population. Si un excès de production est impossible, ne s'ensuit-il pas en effet qu'un excès de producteurs, c'est-à-dire un excès de population, l'est également (2) ?

Bref, de la théorie de Malthus Say adopte d'enthousiasme non seulement le rapport entre population et production mais aussi le sens de ce rapport. Il ne va pas, ce que fera Everett avec tous ses successeurs américains, jusqu'à subordonner la production à la population en faisant de celle-ci le facteur de celle-là. Il subordonne, tout comme Malthus, la population à la production. Mais cette subordination a une tout autre portée que celle de Malthus. Say recueille la tradition physiocratique. La population ne s'accroît pas plus en proportion géométrique que la production. Toutes deux s'accroissent harmonieusement, semble-t-il, dans la même proportion arithmétique. La population suit pour ainsi dire la production pas à pas. En d'autres termes, Say adopte de la théorie malthusienne l'aspect statique. Il en ignore l'aspect dynamique. Encore cette ignorance est-elle relative. Après avoir admis, en passant outre, la première limite, et qui réside en la nature des produits, en cette forme

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 440.

(2) V. SAY, *Œuvres diverses*, Gaillaumin, 1848, Correspondance avec Everett.

du rapport d'homme à chose qu'est l'agriculture, en cette action des choses sur l'homme, Say admet la deuxième limite et qui réside en la valeur des produits, en cette forme du rapport d'homme à chose qu'est l'industrie, en cette action de l'homme sur les choses. Croire qu'en passant de la notion concrète de subsistances à celle abstraite de produits, en passant de leur nature à leur valeur, on peut reculer les bornes de la population n'est peut-être qu'un mirage.

Ainsi, soit qu'il s'écarte de Malthus, soit qu'il s'en rapproche, Say nous donne une théorie de la population originale qui prend place dans l'ensemble harmonieux de sa doctrine.

De cette doctrine nous connaissons maintenant non seulement la double branche : la politique libérale et l'équilibre économique, mais aussi les racines où se puise une sève commune. Nous savons, d'une part, que ce rationalisme qu'exprime la politique libérale n'est pas absolument indépendant du naturalisme économique, et, d'autre part, que ce naturalisme qu'exprime l'équilibre économique n'est pas davantage absolument indépendant du rationalisme politique. Nous savons que J.-B. Say ne se sépare peut être de Rousseau que pour s'en mieux rapprocher. Des branches aux racines il nous reste à dessiner les nœuds du tronc qui les unit.

L'adhésion de J.-B. Say à la théorie malthusienne n'est-elle point précisément déjà l'indice que la loi des débouchés n'est pas seulement le naturalisme économique du rapport entre choses (les produits s'échangent contre les produits) mais aussi le rationalisme social du rapport entre hommes (les services s'échangent contre les services) à travers lequel transparaît même le naturalisme individuel du rapport d'homme à chose ? Bref, la loi des débouchés, en son sens le plus profond, n'est sans doute pas seulement politique libérale ou équilibre économique. Elle est aussi biologie sociale.

CHAPITRE IX

LA BIOLOGIE SOCIALE

1^o *Nature des choses et utilitarisme*

Cette alliance fondamentale du naturalisme et du rationalisme la méthode de Say nous permet de la saisir à l'état pur. Si la « Nature des choses » n'est pas sans faire sa part à la raison des hommes, l'utilitarisme reste en partie naturalisme. L'hésitation de Say entre les doctrinaires et les empiriques semble en définitive quasi irrémédiable. Cependant c'est en nous élevant de sa méthode à sa conception générale de l'économie politique, de sa logique à sa philosophie proprement dite que finit par se révéler l'harmonie que recèle toute contradiction (1).

« S'élever à des considérations générales, écrit notre économiste, c'est, à la vue d'un fait, remonter à la loi dont le fait n'est qu'une conséquence »... Mais qu'entendre par fait ? Il y a deux sortes de faits : « les choses qui existent » et « les choses qui arrivent » ; et ces deux ordres de faits sont le double élément constitutif de la « Nature des choses ». « La manière dont les choses sont et dont les choses arrivent constitue ce qu'on appelle la nature des choses, et l'observation exacte

(1) V. SAY, *Traité* 1861, Discours préliminaire et p. 390.

Cours complet, Bruxelles, 1844 ; *Considérations générales. Histoire abrégée de l'économie politique*.

Œuvres diverses, o. c., Discours d'ouverture du cours d'économie industrielle, du 2 décembre 1820. Discours d'ouverture du Cours au Collège de France de 1831-32 et 1832-33. Petit volume, 3^e éd., 1839, p. 9.

de la nature des choses est l'unique fondement de toute vérité ». Elle est d'abord le fondement d'une classification des sciences : « De là naissent deux genres de sciences : les sciences qu'on peut nommer descriptives, qui consistent à nommer et à classer les choses, comme la botanique ou l'histoire naturelle ; et les sciences expérimentales qui nous font connaître les actions réciproques que les choses exercent les unes sur les autres, ou, en d'autres termes, la liaison des effets avec leurs causes ; telles sont la physique et la chimie ». Cette classification n'est point sans conséquences pratiques : « Dans les sciences qui ne font que recueillir et classer des observations, comme la botanique, l'histoire naturelle, il faut lire tout. Dans les sciences où il s'agit de déduire des lois générales de l'observation de faits particuliers, comme la physique, l'économie politique, il ne faut lire que deux ou trois ouvrages, et ne pas les choisir parmi les mauvais ». En même temps qu'il agrandit le fossé qui sépare les sciences descriptives des sciences expérimentales, notre auteur s'efforce de combler celui qui sépare les sciences expérimentales des sciences morales. « Les sciences naturelles, physiques et mathématiques, ont dû les premières participer au progrès que promettait cette méthode (la méthode baconienne) : les faits sur lesquels elles reposent frappent plus immédiatement les sens ; ils sont plus difficilement contestés ; cette investigation ne blesse aucun intérêt ; on peut étudier la physique dans les états autrichiens sans alarmer le prince, les grands ni le clergé. Il n'en est pas de même des sciences morales et politiques. Leur étude est proscrite dans tous les pays gouvernés dans l'intérêt du petit nombre, et Napoléon, aussitôt qu'il fut tout puissant, la fit disparaître de toutes les institutions de la France ». Cette esquisse de la succession des sciences n'annonce-t-elle point Auguste Comte ? Quoi qu'il en soit, la différence chronologique de l'économie politique et des sciences expérimentales n'est nullement une différence logique. « Les faits moraux sont aussi réels que tous les autres. Après avoir bien des fois pesé comparativement l'or et le fer, on s'est convaincu que l'or est plus

pesant que le fer ; c'est un fait constant, mais un fait non moins réel est que le fer a moins de valeur que l'or ». Ayant élevé l'économie politique des sciences descriptives aux sciences expérimentales, Say, loin de la réduire à cette dernière classe, va l'élever jusqu'aux sciences exactes. Il semble, en effet, employer indifféremment comme synonymes les termes de sciences expérimentales et de sciences analytiques. « Ces dernières exigent qu'on étudie la nature intime des choses, car c'est en vertu de leur nature qu'elles agissent et produisent des effets... Une analyse scrupuleuse suffit quelquefois pour nous faire connaître la nature d'une chose ; d'autres fois elle ne nous est complètement révélée que par ses effets ; et de toute manière l'observation, quand nous ne pouvons avoir recours à des expériences faites exprès, est nécessaire pour confirmer ce que l'analyse a pu nous apprendre ».

Qu'est-ce à dire sinon que l'objet des sciences expérimentales est moins les faits que les relations qui lient les faits entre eux, moins la nature des choses pure et simple que ce que Say appelle leur « nature intime ». L'instrument des sciences expérimentales sera donc moins l'observation proprement dite que l'expérience, cette expérience qui, n'étant autre chose qu'une observation sinon des faits du moins de leurs relations, peut être définie : une observation en action. Mais, si l'observation est insuffisante, l'expérience en matière sociale est rarement possible ; l'une et l'autre, en définitive, ne peuvent que parfaire une analyse qui se suffit presque à elle-même. En d'autres termes, l'identification des méthodes expérimentale et analytique est trop forcée pour ne pas être bientôt limitée sinon reniée. La nature des choses, de plus en plus étrangère à l'expérience rejetée vers l'observation, va peu à peu se restreindre à l'analyse. « La nature des choses ne nous dévoile pas seulement le lien qui rattache un effet à ses causes : elle nous montre l'impossibilité d'un rapport quelconque entre deux faits qui se suivent mais ne s'enchaînent pas... Or la meilleure manière de connaître la nature de chaque chose consiste à en faire l'analyse, à voir tout ce

qui se trouve en elle et rien que ce qui s'y trouve ». Say aboutit enfin à l'opposition formelle de l'expérience et de la nature des choses. L'économie politique est « tout entière écrit-il, fondée sur l'expérience ; mais elle veut que dans les jugements que l'on porte on tienne compte de la nature des choses observées aussi bien que des expériences, afin d'avoir la certitude que le phénomène observé est bien véritablement le résultat de celui qu'on regarde comme sa cause ». Un exemple illustre cette conception : « Je vous ai dit, Messieurs, qu'en toute science le savoir véritable consiste à pouvoir se démontrer à soi-même et prouver aux autres que tel fait découle de tel autre ; mais remarquez que cette capacité dépend entièrement d'une autre connaissance encore : de la connaissance de la nature des choses. De quelle choses ? de celles qui jouent un rôle dans le phénomène observé. Le flux et le reflux de la mer nous ont longtemps présenté un phénomène dont il était impossible d'assigner rigoureusement la cause. On pouvait supposer que la lune était cette cause, car les marées suivaient le cours de la lune ; mais il était impossible à qui que ce fût de s'en convaincre et de le prouver, faute d'apercevoir la liaison qui existait bien véritablement entre la lune et les marées ; et pourquoi cette liaison n'était-elle point aperçue ? parce qu'on ne connaissait point encore cette propriété qu'ont tous les corps de s'attirer mutuellement, propriété que la lune partage avec tous les autres corps et qui fait partie de sa nature ». Ainsi l'analyse de la nature des choses apparaît-elle comme un rattachement à un tout plus large et plus profond. Il ne suffit pas de constater ; il faut comprendre en s'élevant à la loi générale. N'est-ce pas esquissée la méthode qu'Auguste Comte restreignait toutefois à la seule sociologie ? cette science qui va du tout au détail, et qui se sert de la déduction non point pour atteindre la loi que vérifie l'expérience mais pour vérifier la loi suggérée par l'expérience ? Annonçant cette mise à part de la science sociale, Say, que nous avons vu séparer l'économie politique des sciences descriptives pour la fondre dans les sciences expérimentales, semble la séparer main-

tenant des sciences expérimentales pour la fondre dans les sciences exactes. « Une science est d'autant plus complète relativement à un certain ordre de faits que nous réussissons mieux à constater le lien qui les unit... Les lois générales qui règlent la marche des choses se nomment des principes du moment qu'il s'agit de leur application... L'économie politique, de même que les sciences exactes, se compose d'un petit nombre de principes fondamentaux et d'un grand nombre de corollaires, ou déductions de ces principes... Plus cette science sera perfectionnée et répandue et moins on aura de conséquences à tirer parce qu'elles sauteront aux yeux ; tout le monde sera en état de les trouver soi-même et d'en faire des applications. Un traité d'économie politique se réduira alors à un petit nombre de principes qu'on n'aura plus même besoin d'appuyer de preuves, parce qu'ils ne seront que l'énoncé de ce que tout le monde saura, arrangé dans un ordre convenable pour en saisir l'ensemble et les rapports ». C'est là la justification de l'« Epitome ». Les critiques que Say fera de Cousin, les félicitations qu'il adressera à Candolle traduisent encore la même idéologie condillacienne fondamentale.

En somme, Say, parti d'une notion de nature des choses assez large non seulement pour embrasser et « les choses qui existent » et « les choses qui arrivent », et l'observation et l'expérience, et les sciences descriptives et les sciences expérimentales, mais pour identifier en outre sciences expérimentales et analytiques, passe peu à peu à une notion de nature des choses assez étroite pour rejeter l'expérience avec l'observation et se restreindre à la seule analyse ; de telle sorte que notre économiste, après avoir séparé l'économie politique des sciences descriptives pour la fondre dans les sciences expérimentales, semble finalement la séparer des sciences expérimentales pour la fondre dans les sciences exactes. La nature des choses de notre auteur, qui s'était donnée comme le contre-pied de l'« Evidence physiocratique », n'en est-elle que la contrefaçon ?

Elle en est, en tout cas, la fille. Et l'on ne peut pénétrer

la méthode complexe de Say si on ne la considère comme une résultante historique. Notre auteur a d'ailleurs tracé lui-même les grands traits de cette filiation méthodologique. Que deviennent donc sous leur aspect concret les lignes abstraites de cette apparente contradiction ?

« La méthode expérimentale ou analytique, fondée sur des observations, et qui fait connaître ce qui est, s'oppose à la méthode dite doctrinaire, fondée sur des argumentations, et qui a pour objet d'établir des systèmes ». Or, le progrès de l'esprit humain se ramène à son passage du système à la science. « En économie politique comme en physique, comme en tout, on a fait des systèmes avant d'établir des vérités, c'est-à-dire qu'on a donné pour la vérité des conceptions gratuites, de pures assertions. Plus tard on a appliqué à cette science les méthodes qui ont tant contribué depuis Bacon au progrès de toutes les autres, c'est-à-dire la méthode expérimentale ». La critique de la méthode doctrinaire ne peut donc être, en quelque sorte, que l'histoire même de l'économie politique. « Ces considérations sur la nature et les moyens de l'économie politique et sur la meilleure méthode pour parvenir à une solide connaissance de ses principes nous fourniront les moyens d'apprécier les efforts qui ont été faits jusqu'à ce moment pour avancer cette science ».

Se détournant avec pessimisme du passé, plein de confiance dans le présent et l'avenir, Say s'oppose à plaisir au « tout est dit » de La Bruyère. Grossière est la conception antique et médiévale de l'économie politique : l'agriculture placée au-dessus de l'industrie, la politique au-dessus de l'économie, l'abstinence au-dessus du travail. « Après s'être déçus de la barbarie du moyen âge », les Physiocrates, « au lieu d'observer d'abord la nature des choses, c'est-à-dire la manière dont les choses se passent, de classer leurs observations et d'en déduire des généralités, commencèrent par poser des généralités abstraites qu'ils qualifiaient du nom d'axiomes, et où ils croyaient voir briller par elle-même l'évidence ». Ils ont fait grand mal à l'économie politique « en faisant supposer par leur esprit de secte, par le langage

dogmatique et abstrait de la plupart de leurs écrits, par leur ton d'inspiration, que tous ceux qui s'occupaient de semblables recherches n'étaient que des rêveurs, dont les théories, bonnes au plus pour rester dans les livres, étaient inapplicables dans la pratique ». A l'exemple de Jean-Jacques Rousseau, ils ont constamment confondu le point de fait et le point de droit. En effet J.-J. Rousseau « a fondé presque tout son contrat social sur des points de droit, et en a fait ainsi, je ne crains pas de le dire, un ouvrage très peu utile tout au moins ».

La Richesse des nations de Smith marque, pour ainsi dire, le point précis où l'économie politique pénètre sur le champ de la science. « Avant Smith on avait avancé plusieurs fois des principes très vrais : il a montré le premier pourquoi ils étaient vrais. Il a fait plus : il a donné la vraie méthode de signaler les erreurs ; il a appliqué à l'économie politique la nouvelle manière de traiter les sciences, en ne recherchant pas ces principes abstractivement mais en remontant des faits les plus constamment observés aux lois générales dont ils sont une conséquence (1) ».

Si la contribution de Smith est telle, que peut donc être, selon J.-B. Say lui-même, son propre apport ? C'est d'abord de continuer Smith. « Ce qu'on était en droit d'attendre des lumières du siècle et de cette méthode qui a tant contribué au progrès des autres sciences, c'est que je remontasse constamment à la nature des choses, et que je ne posasse jamais aucun principe métaphysique qui ne fut immédiatement applicable dans la pratique, de manière que toujours comparé avec des faits connus on put facilement trouver sa confirmation dans ce qui découvre en même temps son utilité... Il ne suffit pas de partir des faits ; il faut se placer de-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861. Discours préliminaire, et p. 317.

Cours complet, Bruxelles, 1844. Considérations générales. Histoire abrégée de l'économie politique.

Œuvres diverses, o. c., Discours d'ouverture au Conservatoire des Arts et Métiers et au Collège de France.

Petit Volume, 3^e éd., 1839, p. 19, 20.

dans, marcher avec eux et comparer incessamment les conséquences que l'on tire avec les effets qu'on observe ». L'utilité pratique d'une théorie nous est ainsi donnée comme le critérium de son exactitude scientifique. C'est du pur pragmatisme. « Elevé dans le commerce et pour le commerce, continue Say, mais appelé par les événements à m'occuper des affaires publiques,... pour me mettre en état d'essayer cet utile ouvrage, (son traité d'économie politique)... j'y ai porté quelque expérience que n'ont pas toujours les administrateurs et les gens de lettres ».

Tel est l'utilitarisme scientifique de J.-B. Say. Nous l'avions vu reprocher en passant aux physiocrates et à Rousseau l'inutilité à laquelle leurs abstractions condamnaient l'économie politique. Nous allons le voir reprocher à Smith lui-même l'inutilité à laquelle de pures observations peuvent également condamner l'économie politique. En d'autres termes, l'utilitarisme de Say est assez fort pour qu'en continuant Smith il le dépasse. Si l'habitude de la pratique est une excellente formation scientifique, c'est que par contre plus scientifique est une œuvre, plus importante est son utilité pratique. Smith avait laissé les faits pénétrer la science ; il n'avait pas amené la science à pénétrer les faits. L'utilitarisme de Say a une double portée : d'une part, impliquant que la science doit s'imprégner des faits, il continue la méthode expérimentale ; d'autre part, impliquant que la science doit imprégner les faits, il est porté à limiter cette méthode expérimentale ; d'une part il est naturalisme, d'autre part il est rationalisme.

Quels que soient les mérites de *La Richesse des nations* « cependant on n'avait pas encore de véritable traité d'économie politique, on n'avait point d'ouvrage où de bonnes observations fussent ramenées à des principes généraux qui puissent être avoués de tous les hommes judicieux ; où ces observations et ces principes fussent complétés et coordonnés de manière à se fortifier les uns par les autres et à pouvoir être étudiés avec fruit dans tous les temps et dans tous les lieux... Il fallait exposer et prouver brièvement et

clairement les solides principes posés avant moi, établir ceux qui n'avaient pas encore été posés, et lier le tout de manière qu'on put s'assurer qu'il ne s'y trouve plus de lacune importante, plus de principe fondamental à découvrir. En économie politique comme en tout ce sont les connaissances élémentaires qui servent le plus dans la pratique. C'est la théorie de la chaleur, celle du levier, celle du plan incliné qui ont mis la nature entière à la disposition de l'homme. C'est celle des échanges et des débouchés qui changera la politique du monde ». L'apport de Say est donc moins d'avoir étendu la méthode positive reçue de Smith que de l'avoir mesurée. Pour que la science non seulement parte des faits mais y revienne il convient de systématiser le résultat de l'observation. Approfondie et simplifiée en même temps, elle peut alors être mise utilement en action.

Mais les éléments peuvent disparaître autant sous des idées menues que sous des faits menus ; et ce souci de systématisation ne veut être qu'une correction de la méthode de Smith, non son abandon, Songeant plus spécialement à son contemporain Ricardo, Say écrit : « Le commun des lecteurs conçoit une haute opinion de la profondeur d'un génie qu'on a de la peine à comprendre... On veut paraître avoir dépassé les éléments, et l'on se jette dans des controverses qui prouvent qu'on ne les possède pas bien ». La position de Say est un juste milieu. L'abstraction, tout comme l'observation, doit être mesurée. Et leur commune mesure est leur conciliation même. « Il n'est pas possible sans doute de bannir entièrement les abstractions des sciences expérimentales. La physique elle-même n'étudie-t-elle pas les lois de la pesanteur ? Mais je pense que ces abstractions ne doivent pas tenir lieu de l'expérience ou de l'observation, et qu'elles ne sont bonnes à rien si elles se trouvent leur être contraires. De même que les calculs de l'algèbre ne portent que sur des signes, les syllogismes sont des raisonnements qui portent sur une autre espèce de signes, c'est-à-dire sur des mots. En abandonnant les choses, en abusant des mots, les discussions deviennent des jeux d'esprit ». Cette assimilation de l'abs-

traction ricardienne à l'abstraction mathématique montre bien que c'est l'excès d'abstraction que Say seulement rejette. Les mathématiques ne peuvent s'appliquer à l'économie politique. « Les valeurs et les quantités dont elle s'occupe étant susceptibles de plus et de moins sembleraient devoir entrer dans le domaine des mathématiques ; mais elles sont en même temps soumises à l'influence des facultés, des besoins, des volontés des hommes ; or on peut bien savoir dans quel sens agissent ces actions diverses, mais on ne peut pas apprécier rigoureusement leur influence ». Et Say invoque l'autorité de Cabanis, Alembert, Senebier. Si d'après eux les mathématiques ne peuvent s'appliquer aux sciences physiques, *a fortiori* ne peuvent-elles s'appliquer aux sciences sociales. Ici notre auteur, sachant percevoir la complexité des choses, laisse entendre que l'économie politique ne peut pas plus être identifiée avec les sciences exactes qu'avec les sciences expérimentales.

Bref, l'attitude de Say à l'égard de la méthode doctrinaire est telle que son utilitarisme le pousse moins à continuer purement et simplement la méthode expérimentale de Smith qu'à la mesurer, de telle sorte que cette restriction, loin d'être un retour à la méthode doctrinaire, implique toujours son rejet.

2^o Méthode expérimentale et doctrinaire

La portée exacte de ce rejet de la méthode doctrinaire est donc déterminée par l'exacte portée qu'il convient d'attribuer à la continuation par Say de la méthode expérimentale de Smith. Dans quelle exacte mesure Say continue-t-il Smith ? telle est la forme abstraite de cette autre question : quelle part Say fait-il dans sa méthode à l'histoire et à la statistique ? (1).

(1) V. SAY, *Traité*, Discours préliminaire, et p. 423.

Cours complet, Bruxelles, 1844. *Considérations générales, et Histoire abrégée de l'économie politique*.

Œuvres Diverses, o. c., Discours d'ouverture. Petit Volume, 1839, p. 32,33

« De l'abus des systèmes sont nés d'autres travers. Les hommes peu accoutumés à la réflexion ont dédaigné le raisonnement. Ils ont dit : je ne veux que des faits et des chiffres. Ils n'ont pas pris garde que les faits et les chiffres n'ont une valeur qu'autant qu'ils prouvent quelque chose, et qu'ils ne peuvent prouver qu'à l'aide du raisonnement ». Cette seule phrase implique l'attitude de Say à l'égard de l'histoire et de la statistique. Certes l'économie politique est liée à l'histoire et à la statistique, comme la théorie à la pratique. Mais il s'agit d'un lien de subordination de celle-ci à celle-là. « C'est une opposition bien vaine que celle de la théorie et de la pratique ! Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connaissance des lois qui lient les effets aux causes, c'est-à-dire des faits à des faits... Et qu'est-ce que la pratique sans la théorie, c'est-à-dire l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent. Il faut donc pour parvenir à la vérité connaître non beaucoup de faits mais les faits essentiels et véritablement influents... Toute autre connaissance des faits est un amas d'où il ne résulte rien, une érudition d'almanach ».

Et c'est d'abord celle des historiens. L'histoire des sciences, progressive et descriptive, science elle-même douteuse, est subordonnée aux sciences dont elle retrace le développement, en l'espèce à l'économie politique. « L'histoire d'une science fait connaître l'époque où l'on a constaté les principales vérités dont elle se compose et la manière dont on y est parvenu. Or ces notions ne peuvent avoir d'intérêt qu'après l'exposé des vérités elles-mêmes ». L'histoire des sciences doit en outre être restreinte à ces vérités dont elle suit l'exposé. « L'histoire d'une science ne ressemble pas à une narration d'événements. Elle ne peut être que l'exposé des tentatives plus ou moins heureuses qu'on a faites à plusieurs reprises et dans plusieurs endroits différents pour recueillir et solidement établir les vérités dont elle se compose. Que pourrions-nous gagner à recueillir des opinions absurdes, des doctrines décriées et qui méritent de l'être ? Il serait à la fois inutile et fastidieux de les exhumer. Aussi l'histoire d'une science

devient-elle de plus en plus courte à mesure que la science se perfectionne. Les erreurs ne sont pas ce qu'ils s'agit d'apprendre, mais ce qu'il faudrait oublier ». L'on a beaucoup reproché à J.-B. Say cette phrase malheureuse (1). Il convient de l'atténuer singulièrement en l'encadrant de la double réserve que ne manquait pas de faire son auteur : d'une part, la science n'est pas sans profiter de l'histoire des erreurs ; d'autre part, l'histoire recèle un certain déterminisme scientifique. « Cependant, toute espèce d'histoire, ajoutait notre économiste, est en droit de flatter la curiosité. Elle apprend à connaître les procédés de l'esprit humain ; une erreur dévoilée empêche qu'on n'y tombe de nouveau ; la discussion dégage et consolide les fondements d'une vérité ; et enfin quand les principes d'une science sont encore à quelques égards débattus, son histoire admet des controverses qui répandent du jour sur les points contestés et même sur l'ensemble de la science. » C'est non seulement une leçon de logique formelle que la science peut puiser dans l'histoire, c'est aussi une leçon de logique matérielle. Ce sont non seulement les rapports de la pensée avec elle-même mais avec les faits qui s'éclairent. « On dit que le temps présent est gros de l'avenir. On aurait pu remarquer auparavant qu'il est l'enfant du passé. Il fallait que les sociétés humaines parcourussent des états divers, qu'elles subissent de nombreuses vicissitudes, qu'elles éprouvassent de longues souffrances et de courts moments de bonheur pour qu'on apprît à les connaître. Ce n'est que par degrés que leurs organes se sont manifestés et qu'il a été permis à l'observateur d'en saisir le jeu et les effets ». Bref, de la constatation d'un fait actuel s'élever à l'idée, de cette idée remonter la chaîne historique que met en relief la constatation des faits révolus, et, par ce recul dans le passé, entrevoir à travers le présent l'avenir, voilà toute la méthode, dont J.-B. Say a nié le principe et saisi quelques bribes.

Le rationalisme de notre auteur est tel qu'il limite non

(1) V. GIDE et RIST, *Histoire des doctrines*, 4^e éd., 1922, Préface, p. 11. V. en sens contraire, et à l'appui de notre atténuation : DUBOIS, *Précis de l'histoire des doctrines économiques*, 1903, p. 10

seulement l'observation du passé mais celle du présent, non seulement l'observation historique mais l'observation statistique. La statistique « est une description très détaillée... Elle peut plaire à la curiosité, mais elle ne la satisfait pas utilement quand elle n'indique pas l'origine et les conséquences des faits qu'elle consigne ; et, lorsqu'elle en montre l'origine et les conséquences, elle devient de l'économie politique. C'est sans doute la raison pour laquelle on les a confondues jusqu'à ce moment », notamment Smith, dont l'ouvrage « n'est qu'un assemblage confus des principes les plus sains de l'économie politique, appuyés d'exemples lumineux et des notions les plus curieuses de la statistique ». Or, c'est parce que la statistique n'est qu'une science « progressive » et non point « fixe », descriptive et non point expérimentale, c'est parce qu'elle n'est peut-être même pas une science que non seulement elle ne peut être confondue avec l'économie politique mais doit lui être subordonnée. « L'économie politique est une science fixe, et la statistique une science essentiellement progressive comme l'histoire. L'une, l'économie politique, appartient à tous les temps et à tous les lieux. L'autre (la statistique) n'enseigne point de vérités générales, et s'attache à constater les phénomènes à mesure qu'ils arrivent ». Cette portée différente de ces deux sciences ne fait que traduire la différence de leur objet. L'économie politique s'oppose à la statistique non seulement comme une science fixe s'oppose à une science progressive, mais comme une science expérimentale s'oppose à une science descriptive. Les phénomènes dont l'économie politique « cherche à faire connaître les causes et les résultats peuvent être considérés ou comme des faits généraux et constants qui sont toujours les mêmes dans tous les cas semblables, ou comme des faits particuliers qui arrivent bien aussi en vertu de lois générales mais où plusieurs lois agissent à la fois et se modifient l'une par l'autre sans se détruire ». L'économie politique s'attache donc non seulement aux choses qui arrivent, mais dans ces choses qui arrivent aux seuls faits généraux, terme commun à Say, Cabanis et Destutt de Tracy, et ni plus ni moins iden-

tique à celui de loi, devant lequel il s'efface d'ailleurs dès l'édition de 1803. C'est parce qu'en définitive la statistique est science descriptive qu'elle est aussi science progressive. Alors que nos connaissances en économie politique peuvent devenir complètes si nous pénétrons l'ensemble des lois économiques, nos connaissances statistiques ne le peuvent pas : trop de faits non seulement de l'avenir mais du passé et du présent nous échappent. « La statistique n'est pas proprement une science. On ne peut pas dire que l'on sait la statistique. On a seulement des notions statistiques sur certains lieux et certaines époques. Il résulte de cette nature des choses qu'il convient de les réduire aux notions essentielles, aux faits dont il est possible de tirer une conséquence, une induction utile ». En d'autres termes, la statistique ne doit embrasser parmi les faits particuliers que ceux-là qui sont susceptibles d'une variation dans le temps. Say tourne en dérision ce savant qui avait compté les cheveux de sa nièce. Il songe d'autre part aux illustrations que l'on pourrait faire de son idée fondamentale de l'amortissement automatique du progrès. « Il est impossible, du moins très difficile, de tirer des inductions d'ouvrages de statistique qui ne nous présentent pas des faits successifs, en nous les montrant dans leurs différents états de progression ou de rétrogradation ; il est impossible de les montrer dans ces différents états successivement si les ouvrages de statistique ne sont pas périodiquement renouvelés, et il est impossible qu'ils soient renouvelés régulièrement s'ils sont trop considérables ». Si elle n'est progressive que parce qu'elle est descriptive, la statistique ne doit être en outre descriptive que dans la mesure où elle est progressive. Et sans doute est-ce pour cela qu'elle « n'est pas proprement une science ».

La stricte séparation de l'économie politique et de la statistique n'exclut pas un certain rapport : la subordination de celle-ci à celle-là. « On sait par la voie de l'analyse quelle est la nature des différents organes du corps social ; l'expérience montre ce qui résulte de leur action ; on sait dès lors sur quel point doivent porter les observations dont il est

possible de tirer des conséquences. De sorte qu'on peut dire que l'économie politique est le fondement de la statistique, proposition bien différente de l'opinion commune qui regarde la statistique comme le fondement de l'économie politique ». Nous touchons encore sur le vif par delà cette subordination de la statistique à l'économie politique la subordination de l'observation à l'analyse. Ce n'est qu'après avoir analysé la production des richesses qu'on peut en observer mieux que les physiocrates la circulation nationale et mieux que les mercantilistes la circulation internationale. « Ce ne sont pas les états d'importation ou d'exportation qui nous apprendront ce qui cause la perte ou du profit pour une nation. C'est la connaissance de la nature du commerce : la manière dont les choses sont et dont les choses se passent par rapport au commerce. Voilà quels sont les faits importants, ceux dont nous pouvons tirer quelque lumière relativement aux événements passés et à ceux que nous réserve l'avenir ». Le ciel nous garde de restreindre la méthode à l'analyse et de sacrifier entièrement l'observation mais il y a « la manière ». « C'est déjà un mérite que de bien observer un phénomène, de le voir tel qu'il est ; mais cela ne constitue pas la science... Il faut encore être en état de remonter la chaîne qui lie un fait à sa cause .. Alors seulement on peut dire qu'on est savant, que l'on sait d'où l'on vient et où l'on va... Cette manière d'observer a encore cela de bon qu'elle nous apprend à peser l'importance des faits, à faire grand cas de ceux qui peuvent nous conduire à quelque conclusion utile, et à ne pas surcharger notre mémoire et notre papier de ceux dont il est impossible de tirer aucune conséquence ». L'observation raisonnée s'efface finalement devant la prédominance du jugement : « La connaissance des faits sans la connaissance des rapports qui les lient n'est que le savoir non digéré d'un commis de bureau... L'économie politique n'enseigne pas le calcul, mais elle fournit les données sur lesquelles doit porter le calcul ; et surtout elle donne le jugement, autre espèce de calcul qui porte sur des quantités qu'il est impossible de déterminer exactement, mais dont l'existence ne peut être contestée ».

C'est parce que l'économie politique est essentiellement jugement, calcul de qualités, qu'elle s'oppose encore plus à l'arithmétique politique qu'à la statistique. L'arithmétique politique, dont Smith lui-même doutait, « n'est autre chose que le rapprochement de plusieurs données de statistique... On a pu s'apercevoir que les moyens qu'on met en usage pour se procurer des données statistiques sont de deux sortes. Tantôt on emploie l'observation directe, comme lorsqu'on constate la population d'un état par son dénombrement... Tantôt l'on part de certaines données pour arriver au moyen de l'induction à des résultats auxquels on ne peut parvenir directement ». Dans la mesure où elle repose sur la statistique, l'arithmétique politique participe à ce défaut qui est un excès d'observation. Dans la mesure où elle dépasse la statistique, elle pêche par excès d'abstraction. « Quand une première observation est défectueuse, les multiplications et les divisions que l'on bâtit sur ce fondement éloignent les calculateurs de la vérité au lieu de les en rapprocher... Sur une donnée que l'on croit vraie, et qui ne l'est pas, on fait des calculs en l'air. Le bon sens conduit à des résultats plus sûrs. Locke, le judicieux Locke, ne savait pas les mathématiques ». Cette critique, formulée dès 1803, visait spécialement les *Principes d'économie politique* de Nicolas François Canard, publiés en 1801, et couronnés par l'Institut. Au dire de Blanqui, « Say ne pouvait se rappeler cette circonstance sans manifester quelque humeur ». Quoiqu'il en soit, la conclusion de notre économiste reste que l'abstraction à laquelle l'arithmétique politique aboutit n'est si étroite que parce que l'observation statistique est elle-même si exclusive. Rejeter l'une c'est en même temps rejeter l'autre.

Bref, l'utilitarisme de Say est tel qu'en les liant l'une à l'autre, il subordonne, comme la pratique à la théorie, l'histoire et la statistique, sciences progressives, descriptives, sciences douteuses, à l'économie politique, science fixe, expérimentale, science incontestable, ce qui n'est qu'une forme de la prédominance qu'il donne au jugement, au bon sens, à l'analyse sur l'expérience et la simple observation. Mais, s'il

accepte l'histoire et la statistique, à condition de les subordonner à l'économie politique, il rejette franchement l'arithmétique politique qui n'aboutit à une abstraction si excessive que parce qu'elle repose sur l'observation excessive de la statistique. Le lien qui unit l'excès d'observation et l'excès d'analyse n'est-il pas en définitive l'indice du lien qui doit unir une observation et une analyse mesurées ?

Ce lien est maintenant facile à dégager. Parti d'une « Nature des choses » assez large, non seulement pour enclorre et « les choses qui existent » et « les choses qui arrivent », et l'observation et l'expérience, et les sciences descriptives et les sciences expérimentales, mais pour identifier en outre sciences expérimentales et analytiques, notre auteur passe peu à peu à une « Nature des choses » assez étroite pour rejeter l'expérience avec l'observation, et se restreindre à la seule analyse ; de telle sorte que l'économie politique, après s'être écartée des sciences descriptives pour se fondre dans les sciences expérimentales, semble finalement s'écarter des sciences expérimentales pour se fondre dans les sciences exactes.

Ce passage se produit au sein de l'utilitarisme que Say applique à l'histoire de l'économie politique. Cet utilitarisme a une double portée : d'une part, impliquant que la science doit s'imprégner des faits, il fait prévaloir la méthode expérimentale sur la méthode doctrinaire, d'autre part impliquant que la science doit imprégner les faits, il limite cette méthode expérimentale sans faire retour à la méthode doctrinaire. Cet utilitarisme est, d'une part, naturalisme, d'autre part, rationalisme.

L'apport propre de J.-B. Say est donc moins le rejet confirmé de la méthode doctrinaire et la continuation de la méthode expérimentale de Smith que cette limite précisément apportée à la méthode expérimentale. Nulle part n'est-elle plus significative qu'au cas de la statistique. Celle-ci, en étendant l'induction de l'individuel au social ne saisit, dans ce social, qu'un composé d'individualités ; elle fait prévaloir un point de vue à la fois individualiste et quanti-

tatif. Or nous avons vu que c'est son analyse profonde de la production qui conduit J.-B. Say à rejeter le balancement des quantités physiocratiques et mercantiles. Si le point de vue de notre économiste est qualitatif, n'est-ce pas parce qu'il est aussi organique, social ? n'est-ce point parce qu'il annonce celui d'Auguste Comte ? La méthode nuancée est liée à la conception complexe de l'économie politique comme cette conception tient elle-même à la richesse du fonds. Ne devons-nous pas déjà que ce point de vue social est le lieu même où la nature des choses n'est plus que la forme transparente de la raison des hommes ? Et la philosophie même de Say, à laquelle nous conduit sa logique, ne va-t-elle pas enfin donner son sens profond à son économie ?

3^o *Du naturalisme social au naturalisme économique*

Après une sortie contre la guerre et « le triste spectacle que nous offre l'histoire », Say, selon la tradition universaliste de Turgot, montre qu'une nation tire sa prospérité non de la politique mais de la production, non du malheur d'autrui mais de son bien. Mais si la réduction de la notion d'économie à ce rapport d'homme à chose qu'est la production permet de l'opposer à la politique, n'interdit-elle pas, par contre, de la distinguer de la technique ? « L'économie politique ne considère l'agriculture, le commerce et les arts que dans les rapports qu'ils ont avec l'accroissement ou la diminution des richesses, et non dans leurs procédés d'exécution. Elle indique les cas où le commerce est véritablement productif ; ceux où ce qu'il rapporte à l'un est ravi à l'autre ; ceux où il est profitable à tous ; elle enseigne même à apprécier chacun de ces procédés, mais seulement dans leurs résultats. Elle s'arrête là. Le surplus de la science du négociant se compose de la connaissance des procédés de son art ». Si le rapport d'homme à chose sépare l'économie de la politique, l'adjonction du rapport entre hommes sépare l'économie de la technique. Ayant passé du point de vue social au point de vue technique pour séparer l'économie de la politique, Say repasse

du point de vue technique au point de vue social pour séparer l'économie de la technique. Tel est le double élément constitutif de sa notion d'économie (1).

La réhabilitation par Say de cette notion d'économie nous donne le rapport exact de ses deux éléments constitutifs. Le désir de la richesse et du mieux être n'est pas une mauvaise chose, mais la source de tout travail et de tout progrès. Say passe du naturalisme individuel au naturalisme social. « C'est une erreur trop commune (à la suite de J.-J. Rousseau) que de représenter comme l'homme de la nature celui qui n'a pas su tirer parti de son intelligence. Notre intelligence fait partie de notre nature aussi bien qu'un bras robuste ». L'intellectualisme de Say répudie tout sentimentalisme plébéien. « Le véritable état de nature pour tous les êtres est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre... La nature a donné aux animaux une fourrure pour les garantir des outrages de l'air, et, dans le même but, elle a donné à l'homme l'industrie pour se faire des vêtements et se bâtir des maisons. L'homme abrité et vêtu est donc dans l'état de nature, puisqu'il est dans l'état où la nature a voulu qu'il fût quand ses facultés sont complètement développées ». Mais l'impérialisme de Say n'est jamais que rationnel. Après être passé du naturalisme individuel au naturalisme social, il restreint ce naturalisme social au naturalisme économique. « Les moyens indiqués par l'économie politique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins contribuent tous à donner à la force, à l'activité, à l'intelligence des hommes une direction salutaire. Elle prouve que parmi ces moyens d'existence les seuls qui soient efficaces, féconds, durables, sont ceux desquels il résulte une création et non une spoliation ». Cette harmonie atteinte au sein du rapport entre hommes par sa subordination au rapport d'homme à chose nous donne le sens de la

(1) V. SAY, *Traité*, Discours préliminaire, et p. 114, 460.

Cours complet, Bruxelles, 1844, *Considérations générales*, *Histoire abrégée de l'économie politique*.

Œuvres diverses, Discours d'ouverture. Olbie.

notion d'économie en ses deux éléments constitutifs. Après le passage du naturalisme individuel au naturalisme social, cette restriction du naturalisme social au naturalisme économique fait que la réaction de Say contre Rousseau n'est en somme que relative : le lien de l'homme et de la nature se trouve resserré. Mais ce lien reste un lien social.

Cela suffit à séparer l'économie, déjà distincte de la politique et de la technique, de l'économie proprement privée ou domestique. « L'économie politique, en nous faisant connaître par quels moyens sont produits les biens au moyen desquels subsiste la société tout entière, indique à chaque individu, à chaque famille comment ils peuvent multiplier les biens qui servent à leur propre existence... Mais elle n'entre pas autrement dans les intérêts particuliers, car les richesses particulières ne se gouvernent pas suivant des lois générales ». C'est néanmoins dire que les différences n'excluent pas les rapports. La notion d'économie se prête à une universalité qui atténue les lignes rigides que nous avons tracées. De même que le domaine technique et domestique, le domaine politique et moral n'est point sans s'ouvrir à l'économie. La théorie des produits immatériels permet de rattacher « à l'économie politique la politique et la morale ; on a pu soumettre à une appréciation rigoureuse des services qui jusqu'à présent étaient parvenus à s'y soustraire, ce qui tend à l'amélioration de toutes les institutions sociales ». Say ramasse ainsi sa pensée : « J'ai eu maintes occasions de vous faire remarquer que le progrès de nos qualités intellectuelles et morales avait marché de pair avec le perfectionnement des arts utiles. C'est la production qui nous a civilisés ». N'est-ce point déjà le matérialisme historique ? En vérité c'est moins un naturalisme qu'un profond rationalisme. Après s'être élevé du social à l'économie on s'élève de l'économie au rationnel. Les « Olbiens », grâce à leur révolution, abandonnant l'ancienne voie des « usages » pour celle de la « raison », choisirent comme « premier livre de morale » un « bon traité d'économie politique ». Marquant l'avènement d'une politique et d'une morale rationnelles, l'économie, renouvelant jusqu'aux

méthodes intellectuelles, pénètre même la logique. Elle instaure une ère « d'appréciation rigoureuse ». Le mécanisme de l'esprit n'échappe pas à son emprise. Elle est la science des sciences. « C'est la connaissance profonde de l'économie politique et l'habitude contractée d'en résoudre facilement les problèmes qui a donné à Jérémie Bentham cette solidité de jugement qui fait de ses ouvrages les guides les plus sûrs qu'on puisse consulter dans la législation civile et politique... Il n'est presque aucune situation dans la vie où l'on ne puisse appliquer avec fruit l'esprit d'économie, c'est-à-dire ce jugement sain et éclairé qui rend capable d'apprécier à leur juste valeur les avantages et les inconvénients de chaque chose », ou encore : « cette habitude de proportionner les moyens dont on peut disposer au résultat qu'on veut atteindre ».

Tel est, selon J.-B. Say, le sens profond de la notion d'économie. Non seulement le naturalisme social s'efface devant le naturalisme économique, mais, ce naturalisme économique étant pris dans les strictes bornes du rationalisme, c'est en définitive un certain effacement du naturalisme devant le rationalisme que nous constatons, de telle sorte que Say se rapproche de Rousseau doublement.

Comment le naturalisme économique se dégage-t-il du naturalisme social ?

Comment le rationalisme se dégage-t-il du naturalisme économique ?

Telle est la double question dont il nous faut chercher successivement la réponse.

L'existence de l'homme « à l'état de société est son existence naturelle ». Cela ne lui est pas d'ailleurs absolument propre. « Nous en avons des exemples dans d'autres sociétés animales comme dans les castors, les abeilles qui de même ne sauraient parvenir à leur entier développement si elles ne mettaient leurs moyens en commun. Elles agissent en vertu de certaines lois qui leur sont imposées par leurs besoins, par leurs organes, par leur nature en un mot, dont la connaissance, pour cette raison, fait partie des sciences que nous avons nommées sciences naturelles ». En même temps

que l'analogie va se précisant et passe de la science naturelle à la science biologique, Say déclare s'attacher non seulement à l'homme le plus avancé, c'est-à-dire l'homme à l'état de société, mais à l'état de société lui-même le plus avancé. « Quand nous voulons étudier la structure du corps humain, ce n'est pas dans un embryon imparfait que nous allons la chercher, c'est dans l'homme adulte, dans l'homme parvenu à tout le développement que comporte sa nature. De même quand nous voulons connaître les organes et la force vitale de la société, c'est dans la société parvenue au plus haut point de développement où nous pouvons l'observer qu'il nous convient de l'étudier... Cherchant à nous former l'idée la plus complète et la plus étendue de la société, nous n'en observons pas l'enfance, quoique nous puissions y démêler les rudiments d'une civilisation plus avancée, nous soumettons de suite à notre étude les sociétés les plus développées que nous connaissions ». A mesure que l'analogie, de plus en plus précise, semble passer de la biologie à la physiologie, notre auteur non seulement ne veut considérer que l'état de société le plus avancé, suivant la théorie des âges d'une nation qu'il avait d'abord combattue, mais dans cet état de société il ne veut tenir compte que de ce qu'il y a d'essentiel, de naturel, que de ce qui est partie d'un tout organique, membre d'un corps, par opposition à l'accidentel selon temps et lieu. Il écrit dans le *Tableau général de l'économie des sociétés* : « Le but du morceau qu'on va lire a été de faire sentir les rapports de cohérence de toutes les parties du système social épars dans l'ouvrage qu'on vient de lire. Il faut que l'on puisse rattacher toutes les questions séparées au corps dont l'ouvrage entier est l'analyse... Ne sommes-nous pas dès lors fondés à regarder comme essentiels les caractères communs à toutes les sociétés, nécessaires à leur existence, et comme des circonstances accessoires, accidentelles les caractères qui se rencontrent dans un lieu et non dans un autre... » La nécessité de pourvoir aux besoins, les biens gratuits de la nature, les produits plus nombreux de l'industrie humaine, l'échange qui engendre la division du travail, l'équilibre économique

et social, le droit de propriété, voilà, selon Say les traits essentiels de toute société humaine. « L'économie politique, après avoir indiqué les sources de cette sève qui nourrit et développe le corps social, toujours armée du flambeau de l'expérience, montre comment elle se répand dans ses divers canaux ». Quant aux « organes accidentels, ce sont ceux qui, quoique très importants pour les sociétés, peuvent être ou n'être pas sans que l'existence du corps social en dépende rigoureusement... Sous ce rapport il est permis d'élever la question de savoir si une société peut exister sans aucun gouvernement ». C'était là la question posée par Rousseau. Say s'oppose toujours à Rousseau moins qu'il ne le continue. En voulant s'attacher non seulement à l'homme le plus avancé, c'est-à-dire l'homme à l'état de société, mais à l'état de société lui-même le plus avancé, c'est-à-dire loin à la fois de l'enfance et de la décrépitude, Say semble bien se séparer du philosophe de Genève. Mais n'est-ce point un certain retour que de vouloir s'attacher non seulement à l'état de société le plus avancé, mais dans cet état de société à ce qu'il y a seulement de naturel, de conforme à la nature. L'homme social n'est en définitive l'homme naturel que dans la mesure où la société est elle-même naturelle. Si J.-B. Say est d'accord avec Rousseau pour proclamer que la société politique ne l'est assurément pas, restreint-il alors son naturalisme à la société économique (1) ?

Ici encore l'attitude de notre économiste reste complexe. A première vue l'économique semble assez large pour absorber le social. « L'objet de l'économie politique semble avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moi-même je l'ai considéré dans

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, Discours préliminaire.

Cours complet, Bruxelles, 1844 ; *Considérations générales, Tableau général de l'économie des sociétés, Histoire abrégée de l'économie politique* et p. 249 255.

Œuvres diverses, Discours d'ouverture.

Commentaire du Cours d'économie politique de Storch, Paris, 1823, 24.

mon traité d'économie politique publié pour la première fois en 1803. Cependant on peut voir dans cet ouvrage même que cette science tient à tout dans la société ». Say reconnaît donc que sa division formelle est rompue par l'unité du fonds. A cet égard nous entrevoyons le rôle considérable de sa conception immatérielle de la valeur. « Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles telles que les talents et les facultés personnelles acquises forment une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles, depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus et leurs intérêts réciproques ont été clairement établis, l'économie politique qui semblait n'avoir pour objet que les biens matériels s'est trouvée embrasser le système social tout entier ». La notion d'économie rayonne, pour ainsi dire, de tous côtés. C'est « l'économie privée ou domestique » ; c'est « l'économie publique » qui « embrasse les observations et les principes qui ont rapport aux intérêts d'une nation considérés en particulier et comme pouvant être opposés aux intérêts d'une autre nation » ; c'est l'économie politique, clairement synonyme d'économie sociale, qui « regarde les intérêts de quelque nation que ce soit ou de la société en général ». En même temps que la morale elle-même pénètre l'économie, le terme social semble prendre son sens profond moderne. « Le corps social est un être moral aussi bien qu'un être physique ; il a des besoins moraux qui ajoutent une très grande importance aux études sociales. Il y a des intérêts différents, quelquefois même opposés. Tous les individus, sans exception, sont intéressés à ce que la masse totale des richesses devienne aussi considérable qu'il est possible ; mais les différentes classes de la société sont différemment partagées dans la production, la distribution, la consommation des richesses, (laquelle) embrasse tout ce qui touche au bien-être (welfare) du corps social et moral comme du physique ». Nous saisissons ici comment en voulant absorber le social dans l'économique Say risque de voir celui-ci se fondre en celui-là.

C'est bien seulement à la société économique étroite que doit se restreindre le naturalisme. Et qu'advierait-il de lui en effet si on laissait entrer en jeu les besoins moraux, la discordance des intérêts, l'opposition des classes ! Aussi notre auteur, très positif, commence-t-il, revenant pour ainsi dire sur lui-même, par répudier toute morale surnaturelle. « Que l'économie politique ne s'occupe que des intérêts de cette vie, c'est une chose évidente... Si elle sortait de ce monde, ce ne serait plus de l'économie politique, ce serait de la théologie. On ne doit pas plus lui demander compte de ce qui se passe dans un monde meilleur qu'on ne doit demander à la physiologie comment s'opère la digestion dans l'estomac des anges ». C'est à l'aide de considérations biologiques qu'est ainsi limitée l'extension de l'économique non seulement au moral mais au social même. Si l'économie politique ne peut saisir l'âme sans le corps, elle doit en outre s'attacher dans une certaine mesure au corps sans l'âme. Il ne suffit point de ne pas étendre le naturel au surnaturel ; il faut encore restreindre, en notre matière, ce naturel au physiologique. Et Say revient en quelque sorte à sa division formelle qu'il avait paru abandonner. « Vous remarquerez que les parties principales de l'économie sociale sont ce qui a rapport aux organes dont la société se sert pour la création, la distribution et la consommation des richesses. Faut-il en être surpris ? La première condition pour tous les corps organisés c'est de vivre. La société ne peut exister qu'à l'aide de ses moyens d'existence : de même que les parties principales de la physiologie de l'homme sont les organes qui se rapportent à la nutrition, à l'accroissement, au développement du corps humain ». Ainsi, c'est grâce à l'intervention de la biologie que Say, pour le sauver, transfère son naturalisme de la société en général à la seule société économique. Et ce sont encore des considérations biologiques qui, après avoir séparé le naturalisme économique des artifices sociaux, rapprochent ce naturalisme économique du naturalisme en général. Economie politique et physiologie sont deux rameaux non seulement du même tronc mais de la même branche. « L'an-

thropologie, la science de l'homme, se partage en plusieurs autres sciences selon le point de vue sous lequel on veut étudier notre espèce. La physiologie nous montre l'homme sous le rapport purement physique ; la morale nous décrit les différents phénomènes qui dépendent de sa volonté ; la politique pratique nous montre l'enchaînement des causes et des effets dans l'ordre politique ; l'économie politique enfin l'enchaînement des causes et des effets relativement aux intérêts de l'homme en société ».

Entre l'économie politique et la physiologie, rameaux d'une même branche, Say multiplie, ainsi que nous l'avons constaté par avance, les rapprochements. « L'état social réclame, de même que le corps humain, certaines consommations qui lui sont propres » ; ou généralisant : « Nous avons lieu de nous convaincre que l'existence du corps social est soumise à des lois non moins positives, non moins impérieuses que celles qui président à l'existence du corps humain ». Les lois naturelles qui règlent la vie des nations sont les mêmes en tous temps et en tous lieux, de même que « le sang qui circule dans les veines d'un Turc obéit aux mêmes lois que celui qui circule dans les veines d'un Canadien ». Nous pourrions indéfiniment multiplier les citations, mais Say, quelques semaines avant sa mort, dans sa leçon d'ouverture du cours au collège de France, en 1832, a pris soin de condenser lui-même sa conception. L'économie des sociétés, écrit-il, « ressemble à celle du corps humain. Celui-ci est composé de différents organes, de différentes parties organiques qui remplissent diverses fonctions dont le jeu, dont l'activité constitue la vie de l'individu. Il a les organes de la nutrition, du mouvement, de la reproduction ; nous avons des sens, nous recevons des impressions, nous manifestons des désirs comme particuliers ; mais en même temps nous existons comme membres du corps social, comme faisant partie d'un grand tout qui est l'espèce humaine, ou, si vous voulez le circonscrire, comme partie de la société, de la nation à laquelle nous appartenons ; nous souffrons de ses maux, nous jouissons de ses prospérités ». N'est-ce point là déjà implicite

la distinction chère à Walras de l'homme individuel et de l'homme social, se substituant à celle ordinaire de l'individu et de la société ? Quoiqu'il en soit, notre auteur, de plus en plus précis, continue : « Or, comme l'a dit un de nos savants physiologistes, il importe à tout être qui pense de savoir comment s'accomplissent ses mouvements, ses actions, de savoir par quel artifice il vit et marche du berceau à la mort. Et si le corps social est un être vivant comme le corps humain, si les nations ont des besoins qui dépendent de leur nature, si elles ont des moyens d'y pourvoir qui leur sont propres, nous ne sommes pas moins intéressés à connaître la nature de leurs organes, le mécanisme qui leur donne la vie, qui l'entretient, qui la compromet. Il est évident que, s'il existe des moyens de remédier aux souffrances du corps social, d'assurer sa santé et son bien-être (welfare), on les trouvera d'autant plus aisément, on les emploiera d'autant plus à propos que l'on connaîtra mieux la nature et le jeu de ses organes. Eh bien ! messieurs, ce que la physiologie est pour le corps humain, l'économie politique l'est pour le corps social. C'est elle qui nous apprend quels sont les organes naturels, les organes voulus par la nature même de l'homme et des choses, dont le mécanisme et le jeu constituent la vie de ces grands corps que nous appelons des nations ». L'analogie développée ici par Say est triple. C'est en premier lieu l'analogie physiologique ; l'existence d'un corps social, ayant une vie propre, n'est pas plus douteuse que celle du corps humain ; ce corps est un ensemble d'organes naturels, et sa vie n'est que le jeu naturel de ses organes. Et c'est en second lieu l'analogie anatomique qui apparaît d'autant plus nettement que pour remédier aux maladies du corps social il est indispensable de connaître ses organes. Et c'est du même coup l'analogie médicale. En un mot, l'interventionnisme social est un art, qui, comme la médecine, est strictement subordonné à la science, cette physiologie du corps social, elle-même strictement soumise à l'emprise d'une rigoureuse méthode anatomique. « Déjà vous pouvez présumer la raison qui a permis si tard de

nommer l'économie politique une science et d'en faire l'objet d'un enseignement public. La physiologie du corps humain était-elle une science avant que l'étude eut fait connaître sa composition ? L'anatomie, l'anatomie comparée ont été les moyens qui ont perfectionné la physiologie du corps humain, qui ont fait connaître la nature et les fonctions de ses parties. L'analyse et l'observation ont rendu le même service à l'économie politique ». Et Say, réhabilitant partiellement les vérités évidentes des physiocrates, ajoute : « Vous ne serez donc pas surpris du soin que je mettrai à rechercher la nature des choses les plus simples... Il est des vérités tellement évidentes qu'elles semblent ne devoir pas être énoncées, et l'on repousse plus tard des principes qui n'en sont pourtant que les conséquences nécessaires ».

Bref, en voulant s'attacher non seulement à l'homme le plus avancé, c'est-à-dire l'homme à l'état de société, mais à l'état de société lui-même le plus avancé, Say semble bien se séparer de Rousseau ; séparation qui toutefois s'atténue, Say s'attachant non seulement à l'état de société le plus avancé, mais dans cet état de société à ce qu'il y a seulement de naturel, c'est-à-dire à la seule société économique et non à la société politique. Ce transfert sauveur de son naturalisme de la société en général à la seule société économique, Say l'opère grâce à l'intervention de la biologie, cette biologie qui, après avoir établi le caractère absolu de la distinction fondamentale entre le naturalisme économique et les artifices sociaux, accentue le caractère relatif de la distinction formelle entre le naturalisme économique et le naturalisme en général, de telle sorte qu'économie politique et physiologie sont non seulement les branches d'un même tronc mais les rameaux d'une même branche. En définitive, la conception que J.-B. Say se fait de l'économie politique apparaît comme une conception biologique complexe, telle que sa conception proprement anatomique traduit sa méthode d'observation et d'analyse, sa conception proprement physiologique traduit son naturalisme scientifique, sa conception proprement médicale traduit la part de l'art, la part du rationalisme.

L'aspect concret du naturalisme économique dégagé du naturalisme social est donc une économie biologique complexe telle qu'elle implique une méthode anatomique dont nous savons la relativité, et une conception physiologique dont nous ne saurons la portée qu'en la confrontant avec la conception médicale à laquelle elle s'allie comme le naturalisme au rationalisme. Quel est le sens de cette alliance ? C'est ce que nous ne pouvons déterminer qu'en pénétrant successivement la conception physiologique et la conception médicale. Si l'économie biologique traduit un naturalisme économique dégagé du naturalisme social, l'économie physiologique traduit un naturalisme économique dégagé du naturalisme individuel. C'est sans se confondre avec lui que Say se rapproche de Rousseau.

L'économie politique apparaît à Say comme une physiologie sociale, c'est-à-dire comme l'étude du corps social vivant. C'est d'abord parce que l'économie politique se rapproche moins de l'anatomie que de la physiologie qu'elle ne peut être confondue avec la technologie. « Nous voulons savoir quelles sont la nature et les fonctions des différents organes... mais ce serait un travail immense que d'étudier la structure intime de chacun d'eux... Pour savoir l'espèce de secours que la société trouve dans les arts industriels, nous n'avons pas besoin d'étudier l'art de fabriquer le fer ni les étoffes. C'est la technologie qui doit entrer dans ces détails ». La différence entre la physiologie et l'anatomie contribue non seulement à fixer la conception de l'économie politique par rapport à la technologie, elle contribue aussi à préciser sa méthode en reléguant, comme nous le savons, l'histoire et la statistique au second plan, « L'économie politique en s'attachant à faire connaître la nature de chacun des organes du corps social nous apprend à remonter des effets aux causes ou à descendre des causes aux effets. Mais elle laisse à l'histoire et à la statistique le soin de consigner dans leurs annales des résultats dont elle est trop souvent incapables de montrer la liaison ». A cet égard Platon et Aristote, que nous avons vus déjà critiqués comme des doc-

trinaires, n'étaient aussi que des anatomistes. « Ce n'est point là de la science, ce n'est pas la description de la physiologie sociale ; aussi n'en pourrions-nous rien tirer d'utile, quand même le philosophe de Stagyre aussi bien que le disciple de Socrate auraient en parlant de cette science saisi quelques vérités qu'ils étaient incapables de prouver et de lier à toutes les autres... Aristote n'avait pas remarqué que l'or n'acquiert l'argent que pour l'échanger contre des objets consommables, et que les ventes et les achats, qui ont tous pour objet la consommation et qu'il repousse, équivalent exactement à des trocs en nature qu'il accepte ». Il y a là esquissé le passage du troc individuel au troc social. Le triomphe du point de vue physiologique sur le point de vue anatomique est bien en définitive le triomphe du point de vue social sur le point de vue individuel. « L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions des différentes parties du corps social a créé un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom d'économie politique, et qu'on aurait peut être mieux fait de nommer économie sociale ».

Bref, c'est parce qu'elle est moins anatomie que physiologie que l'économie politique n'est pas plus technologie qu'histoire ou statistique et qu'elle est économie sociale. Mais si le point de vue physiologique implique le passage des organes au corps, il implique également que l'on s'attache à la vie de ce corps, cette vie qui n'est autre chose que le concours même des organes. Say cite Adelon et remarque qu'en notre matière on ne peut parler de « dissection » ; notre étude est celle des « organes en action » ; nous voulons connaître « le corps social vivant ». Et notre auteur pousse ainsi à fond sa position : « Nous avons pu nous convaincre que le corps social est un être vivant par lui-même, par sa nature, de même que le corps de l'homme individuel dans lequel nous voyons le premier élément dont il se compose. Il ne reçoit pas son implusion d'une force étrangère. Son principe d'action est dans son propre sein. C'est, pour ainsi dire, une machine animée. La puissance du gouvernement

n'est pour elle que protectrice, comme la boîte qui enveloppe un mouvement d'horlogerie. Nous avons pu mille fois sentir la fausseté de cet emblème suranné qui représente l'état comme une famille dont le chef de l'administration est le père. Dans l'état c'est tout le contraire : les conceptions qui procurent l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution se trouvent chez les gouvernés. C'est là qu'est la pensée et l'action, c'est là que l'on étudie les lois de la nature et que se forment les entreprises productives d'où naissent les revenus de la société. La nature a créé la supériorité du père sur les enfants. C'est elle qui a voulu qu'il fût dans leur enfance le plus fort, ensuite le plus sage et le plus expérimenté... Dans la société civile c'est tout autre chose : non seulement la force morale mais la force physique est du côté de ceux que l'on a nommés non sans quelque niaiserie des enfants ». Nous saisissons ici sur le vif comment la société renaît pour ainsi dire de ses cendres, comment les ruines de la société politique sont le fondement même de la société économique, comment l'identité de l'intérêt privé et de l'intérêt général est le principe commun et du libéralisme politique et de l'économie libérale, comment le naturalisme individuel de Rousseau engendre le naturalisme économique de Say. La démocratie est la condition même de la vie sociale dont l'économie politique est la physiologie. L'économie politique est à « la société ce que la physiologie est au corps humain. La politique n'en est que l'hygiène ». L'ordre social n'est donc pas l'effet de l'art, comme le croyaient les Anciens, qui n'ayant pas même entrevu le corps social ne pouvaient en soupçonner la vie naturelle. « De là sont nés ces plans de société imaginaire, comme la République de Platon, l'Utopie de Morus. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'il y a dans la société une nature des choses qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme et que nous ne saurions régler arbitrairement. Les sociétés sont des corps vivants pourvus d'organes qui les font exister... L'action arbitraire des législateurs, des administrateurs, des militaires, d'un concurrent

peuvent influencer sur leur manière d'exister, les rendre souffrantes ou les guérir, mais non les faire vivre ».

Si la conception physiologique marque le point de contact du naturalisme économique et du naturalisme individuel, elle en marque également le point de séparation, ce qu'une rapide comparaison, selon Say, de l'économie libérale et du libéralisme politique suffit à mettre en relief. « On a longtemps confondu, écrit Say, la politique proprement dite, la science de l'organisation des sociétés avec l'économie politique ». Depuis Adam Smith, cette confusion des Steuart, des physiocrates et de Rousseau a disparu à tel point que l'économie est non seulement indépendante de la vieille politique monarchique mais aussi de la nouvelle politique démocratique. « On dit que les nations ne peuvent prospérer qu'avec la liberté ; et sans doute la liberté politique est de tous les régimes le plus favorable aux développements d'une nation ; mais pourquoi jeter dans le découragement les peuples qui n'en jouissent pas, en leur persuadant qu'au malheur d'être sujets ils doivent nécessairement ajouter celui d'être misérables ? Qu'ils sachent au contraire que, si les connaissances économiques se répandent généralement assez pour qu'elles débordent dans le palais des rois, les rois rendront plus doux le sort des peuples parce qu'ils comprendront mieux alors en quoi consistent leurs propres intérêts qu'ils entendent en général assez mal ». Mais, s'opposant aux physiocrates, Say n'ajoute-t-il pas : « Il ne faut cependant pas qu'on s'imagine qu'un despotisme même éclairé puisse faire fleurir les nations à l'égal d'un régime où les intérêts nationaux sont consultés avant tout ». Cette apparente contradiction est l'indice que dans la mesure où l'économie subit l'influence de la politique démocratique elle ne la subit que déformée.

Il y a moins en effet pénétration de l'économie par la politique que pénétration de celle-ci par celle-là. « Les circonstances graves dans lesquelles le monde civilisé s'est trouvé enveloppé depuis quarante ans », la « révolution morale » qui s'est opérée dans la politique, la victoire républicaine en Amérique et en France, en un mot l'avènement du régime

représentatif ne pouvaient manquer d'agir sur l'économie politique. « Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire de l'économie politique, parce que là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'Etat... Il leur convient de s'en instruire comme intéressés pour leur part au bien public ; cela leur convient encore s'ils veulent s'éclairer sur leurs intérêts privés ». De l'identité des gouvernés et des gouvernants, essence de la démocratie, se déduit naturellement l'identité de l'intérêt privé et de l'intérêt général, essence de l'économie politique. L'individualisme démocratique instaure dans la société le règne de la nature, cette « nature des choses » dont la science doit être substituée aux procédés arbitraires de l'art. Désormais l'économie politique ne donne plus de conseils à quelques gouvernants ; elle est l'affaire de tout le monde. Les économistes sont des « médecins », non plus des « charlatans ». Ils ne considèrent que « la nature des choses telles qu'elles sont et les conséquences qui en résultent évidemment ». Il est curieux de voir au point même où Say semble se séparer des physiocrates sa « nature des choses » frôler leur « évidence » cartésienne.

Mais à l'action de la politique démocratique succède, pour finalement prévaloir, la réaction de l'économie. « Le gouvernement représentatif n'est pas seulement une forme politique récemment découverte et arbitrairement établie ; elle est le fruit nécessaire des progrès économiques des sociétés modernes ». Produit historique des faits économiques, la politique est en outre soumise à l'emprise théorique de l'esprit d'économie. « Il ne faut pas s'imaginer que les considérations d'économie politique se bornent aux choses matérielles pour lesquelles on puise dans la mécanique et la chimie des moyens de se perfectionner. Les sciences morales, les sciences politiques n'y servent pas moins, puisqu'on peut apprécier par les mêmes méthodes les biens et les maux qui résultent de la conduite des particuliers et des gouvernements et parvenir ainsi à connaître quelle balance il en résulte pour la

société. C'est ainsi que toutes nos connaissances se touchent, et que, lorsqu'on connaît bien la nature des choses soit au physique soit au moral, on apprécie le service qu'on peut attendre d'une bonne loi comme le service qu'on peut retirer d'un bon outil ». Nous entrevoyons quel rôle joue pour notre idéologue l'universalité du principe d'économie. La spécialisation scientifique n'est jamais que relative. L'économie politique participe à la fois des sciences physiques et naturelles et des sciences morales et politiques. En ce qui concerne ces dernières, Say précise encore sa pensée, évoquant certains efforts contemporains faits pour séparer le droit de l'économie politique. « La politique spéculative nous montre l'enchaînement des faits politiques et l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Elle repose sur des fondements beaucoup moins solides que l'économie politique parce qu'ici les événements dépendent beaucoup moins de la force des choses et beaucoup plus des circonstances fortuites et de l'arbitraire des volontés humaines... Cependant les phénomènes de la politique eux-mêmes n'arrivent point sans causes... L'économie politique montre l'influence de plusieurs de ces causes, mais, comme il en existe beaucoup d'autres qui sortent de la sphère de ses attributions, elle ne considère en général les circonstances politiques d'un pays ou d'une époque que comme des données dont les conséquences ne lui échappent pas, mais qui, semblables au climat et au sol, échappent à l'action des causes qui sont l'objet de son étude. Elle démontre que nulle grande société ne peut faire de progrès sans propriétés exclusives, mais elle laisse au législateur le soin de découvrir les moyens de garantir les propriétés en imposant aux citoyens, pour acquérir cet avantage, le moins de sacrifices qu'il est possible ».

Ces derniers mots nous portent au cœur même de la conception de Say. Avec Bentham et de Tracy, il convient d'abandonner les anciens types formels de gouvernement chers à Montesquieu pour n'admettre comme critérium fondamental que le plus grand bien du plus grand nombre. Bref, le meilleur gouvernement reste non seulement en prin-

cipe le plus démocratique mais aussi le plus économique. « Ceci nous indique le point de contact entre l'économie politique et la politique pure. Tout le monde conviendra que les sacrifices que nous impose l'état de société sont d'autant moindres que le gouvernement est meilleur... Dans quel pays est-on mieux gouverné, c'est-à-dire peu gouverné et à meilleur marché qu'aux Etats-Unis ? » ces Etats-Unis qui sont à Say ce que la Chine était aux physiocrates. En passant simplement du raffinement d'une vieille société figée dans l'agriculture à la fougue industrielle d'une société nouvelle, nous remontons des physiocrates à Rousseau. C'est toujours le romantisme du bon sauvage sous une forme différente.

Say se distingue de Rousseau moins parce qu'il restreint l'utilitarisme social à l'utilitarisme politique que parce qu'il confond l'utilitarisme avec le naturalisme, moins parce qu'il mutile le moyen que parce qu'il le confond avec sa fin.

De l'identité des gouvernés et des gouvernants, essence de la démocratie, dérive naturellement l'identité de l'intérêt privé et de l'intérêt général, essence de l'économie politique. L'économie libérale des physiocrates et le libéralisme politique se confondent dans J.-B. Say. Désormais l'économie est non seulement dégagée de la politique mais l'absorbe. L'état social est l'état de nature. L'individualisme démocratique instaure dans la société le règne de la nature, cette « nature des choses » dont la science doit être substituée aux procédés arbitraires de l'art. Toutefois le meilleur gouvernement est moins le plus démocratique que le plus économique. L'action de l'économie sur la politique dépasse l'action de la politique sur l'économie. L'on s'attache beaucoup moins à la subordination de l'intérêt général à l'intérêt privé qu'à leur coïncidence. L'utilitarisme économique s'étend à l'individuel. Le naturalisme individuel s'étend à l'économie. C'est de ce concours que naît le nouveau naturalisme. Et voilà comment, alors que pour Rousseau l'utilitarisme social était le moyen du naturalisme individuel, Say, après avoir strictement séparé au sein du social politique et économie, pose que l'utilitarisme simplement politique est le moyen

superflu et provisoire du naturalisme non seulement individuel mais économique, de cette coïncidence naturelle de l'utilitarisme individuel et de l'utilitarisme économique.

Si l'on va au fond des choses, l'on constate enfin que, ce faisant, Say continue Rousseau bien plus qu'il ne le contredit. La conception que Rousseau, avec Hobbes, se faisait de la liberté n'était point en effet celle de Locke ou de la Déclaration des droits, mais bien la conception antique : la liberté du citoyen liée à celle de la cité. Non content de proclamer que la fin du droit réside dans l'individu, le grand Genevois s'attache à montrer que le seul moyen de cette fin est la société. Il eut admis le premier l'action des faits économiques sur un régime représentatif qu'il ne considérait que comme passager. Mais il eut saisi le caractère également éphémère de ce naturalisme économique, et que, par delà cette pénétration de la politique par l'économie, devait fatalement apparaître le social, c'est-à-dire la pénétration de l'économie elle-même par l'individuel. Il eut su discerner le rétablissement des valeurs en leur hiérarchie nécessaire : politique et économie confondues en un utilitarisme social plus strict au service d'un naturalisme individuel plus pur ; de telle sorte que l'histoire, en ses siècles, loin d'anéantir le contrat social, ne fait que lui donner la vie. Si déduire, en effet, est par un recul dans le passé entrevoir à travers le présent l'avenir, discerner l'évolution est rarement autre chose que confirmer la déduction (1).

4^o *Du naturalisme économique au rationalisme social*

Tel est ce naturalisme économique de J.-B. Say, distinct à la fois du naturalisme social et du naturalisme individuel.

(1) Le lien qui unit Say à Rousseau est non seulement dans l'esprit mais dans la lettre. C'est la même « Nature des choses » et, qui plus est, la même biologie sociale. V. notamment. ROUSSEAU, *Discours de l'inégalité*, 1913. Librairie de la Bibliothèque Nationale, p. 10, 22, 32 (état de nature et contrat social, simples hypothèses), 108,. — *Contrat social*, Flammarion, p. 5, 12, 13, 14, 22, 82, 83, 96,97.

Telle est cette économie et biologique et physiologique. Mais nous allons voir que c'est précisément dans la mesure où ce naturalisme économique ne peut être réduit au naturalisme soit biologique, soit physiologique, qu'intervient le rationalisme de Say, rationalisme tel qu'il marque un certain retour du naturalisme économique au rationalisme social (1).

Le lien qui rattache le rationalisme de Say à son naturalisme est tellement étroit que ce naturalisme économique apparaît d'une part comme plus étendu et d'autre part comme plus restreint que le naturalisme biologique.

Au premier abord, le naturalisme déterministe de Say semble absolu. Il écrit ces lignes que Vigny eût pu goûter : « La nature des choses, fière et dédaigneuse, aussi bien dans les sciences morales et politiques que dans les sciences physiques, en même temps qu'elle laisse pénétrer ses secrets au profit de quiconque l'étudie avec constance et avec bonne foi, poursuit de toute manière sa marche indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait ». La part du libre arbitre est insignifiante. « Les volontés humaines ne sont que des accidents qui modifient l'action réciproque des choses les unes sur les autres sans la détruire. C'est ainsi que les organes du corps humain, le cœur, les nerfs, l'estomac exercent des fonctions constantes qui deviennent l'objet d'une science positive, quoique l'intempérance et les passions apportent du trouble dans ces fonctions ». Say condense ainsi sa pensée : « Les sociétés, dit-on quelquefois, ont marché sans que l'on sut l'économie politique ; dès qu'on s'en est passé si longtemps on peut s'en passer toujours... le genre humain, il est vrai, a grandi dans l'ignorance. Le corps social renferme comme le corps humain une force vitale qui surmonte les fâcheux effets de la barbarie et des passions. L'intérêt personnel d'un parti-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, Discours préliminaire.

Cours complet, 1844. Bruxelles, *Considérations générales. Tableau général de l'économie des sociétés.*

Œuvres diverses, Discours d'ouverture.

V. E. ALLIX, *Méthode et Conception de l'économie politique dans l'œuvre de J.-B. Say* ; *Revue d'histoire économique et sociale*, 1911.

culier a opposé de tout temps une barrière à l'intérêt personnel d'un autre particulier, et l'on a été contraint de produire des richesses quand il n'a plus été possible de les dérober... Ce n'est point à dire que la volonté de l'homme n'influe pas sur l'arrangement de la société, mais seulement que les parties dont elle se compose, l'action qui la perpétue, sa vie en un mot ne sont point un effet de son organisation artificielle mais de sa structure naturelle. On ne fait pas artificiellement la vie ». La force vitale du corps social est donc une concurrence entre les individus telle qu'en satisfaisant leur intérêt privé ils satisfont nécessairement l'intérêt général. Mais quels que soient ses bienfaits, cette force vitale ne suffit pas plus en matière sociale qu'en matière biologique, et l'économie politique est aussi nécessaire que la médecine. « On assure que les nations peuvent souffrir mais qu'elles ne meurent pas. Quant à moi, je crois qu'elles meurent. Les peuples de Tyr, d'Athènes et de Rome ont péri dans une lente agonie ». Or, qu'est-ce que notre société actuelle sinon un vieillard malade ? « Si nos institutions étaient toutes neuves, si nos sociétés s'étaient formées d'après des plans combinés avec sagesse, il y aurait peu de chose à faire pour les maintenir en bon état : la prudence, à défaut de lumières, pourrait suffire ; mais nos institutions se sont formées comme nos langues, par hasard, suivant les intérêts et trop souvent suivant les passions du moment ; de là dans le corps politique des maladies, des désordres contre lesquels il faut se prémunir et qu'il s'agit de guérir. Un homme sain peut se conduire d'après les simples conseils du bon sens ; un vieillard infirme sujet à mille maladies ne peut se conserver sans le secours de l'art. Et qu'est-ce que l'art sans la science ? du charlatanisme. » Ces derniers mots sont pleins de sens. En effet si le rationalisme du révolutionnaire vient ainsi limiter le naturalisme de l'économiste, il y a aussitôt une réaction telle que, si l'économie politique est nécessaire au corps social autant que la médecine au corps humain, l'art économique est plus étroitement subordonné à la science des choses sociales que l'art médical ne l'est à la science des choses biologiques. Pour

renforcer son naturalisme économique c'est la différence du corps social et du corps humain que Say invoque maintenant. Le naturalisme économique dépasse le naturalisme biologique. « L'homme d'état ignorant doit être détesté plus que le charlatan lui-même, si l'on compare l'étendue des ravages causés par leur impéritie. Ce n'est pas tout. Dans le traitement du corps humain l'effet suit immédiatement la cause et l'expérience se répète tous les jours. Sans connaître la nature du quinquina ni celle de la fièvre, nous savons que ce médicament guérit cette maladie parce que l'expérience en a été mille fois répétée. Mais dans l'économie des nations on ne peut sans danger suivre les conseils de l'empirisme... C'est ainsi que la prospérité croissante de l'Europe depuis trois siècles a été attribuée par l'ignorance aux entraves mises au commerce, tandis que les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable aux développements de l'esprit humain et de l'industrie des peuples. Cette vérité ne peut être empiriquement prouvée. Elle ne peut sortir que de la nature des choses et d'une analyse exacte. Il faut donc connaître cette nature des choses, et l'on peut dire qu'il n'est aucun genre de connaissances où l'expérience puisse moins se passer de la science ». Il y a là dans cette séparation de la science biologique et de la science sociale, dans cette opposition de l'expérience et de la nature des choses comme un signe avant coureur de la méthodologie d'Auguste Comte. En somme le point de départ de Say est un naturalisme déterministe tel que la force vitale du corps social semble échapper à l'action humaine et que, dans la mesure où les infirmités sociales dues à des pratiques irrationnelles exigent l'intervention de l'art, cet art politique ou moral reste plus strictement subordonné à la science des choses sociales que l'art médical ne l'est à la science biologique. Mais c'est précisément parce que ce rationalisme est intimement lié au naturalisme économique qu'il va pouvoir non seulement écarter les obstacles à la force vitale mais suppléer cette force vitale elle-même, cette concurrence entre les individus que nous savons telle qu'en satisfaisant leur intérêt privé ils satisfont

l'intérêt général, et dont le mal peut justement être l'impuissance à réaliser cette harmonie de l'individuel et du social.

Say, après avoir pris l'exemple de l'inventeur qui tient caché le procédé découvert dans son intérêt égoïste, ajoute : « Tous les calculs qui conduisent à la richesse peuvent suffire à l'intérêt personnel dépourvu de moralité ; peu importe que ce soit aux dépens d'autrui ; l'honnête homme et le publiciste veulent que les biens acquis ne soient pas des dépouilles... Les biens qui fournissent une ressource constante sont ceux qu'on crée incessamment. Il est donc utile que l'on sache ce qui est favorable ou contraire à la production de ces biens par qui seuls le corps social peut être entretenu... Chacun de nous est intéressé à le savoir, car le corps social est un corps vivant, dont nous sommes les membres, et quand il souffre nous souffrons ». Après avoir ainsi évoqué Daniel Raymond en identifiant le point de vue technique et le point de vue social, Say annonce Henry George en identifiant le point de vue social et le point de vue rationnel. « Bien des personnes dont l'esprit n'a jamais entrevu un meilleur état social affirment qu'il ne peut exister ; elles conviennent des maux de l'ordre établi et s'en consolent en disant qu'il n'est pas possible que les choses soient autrement... Partout on voit l'exténuation de la misère à côté de la satiété de l'opulence, le travail forcé des uns compenser l'oisiveté des autres, des masures et des colonnades, les haillons de l'indigence mêlés aux enseignes du luxe, en un mot les plus inutiles profusions au milieu des besoins les plus urgents. Il y a sans doute dans l'état social des maux qui tiennent à la nature des choses et dont il n'est pas permis de s'affranchir entièrement ; mais il y en a un grand nombre d'autres auxquels il est non seulement possible mais facile de remédier... La plupart des hommes ignorent la part importante qu'ils peuvent retirer des avantages communs à tous ». Et, s'opposant, pour ainsi dire, diamétralement à son point de départ, notre auteur écrit : « Une nation n'est guère avancée qui regarde les maux qu'elle endure comme des nécessités de fait auxquelles il faut se soumettre quand le destin les envoie, de même qu'à la

grêle et aux tempêtes. Sans doute une partie de nos maux tiennent à notre condition et à la nature des choses, mais la plupart d'entre eux sont de création humaine : au total, l'homme fait sa destinée ».

Bref, Say part d'un naturalisme déterministe tel que la force vitale du corps social semble échapper à l'action humaine, et que, dans la mesure où les infirmités sociales dues à des pratiques irrationnelles exigent l'intervention de l'art, cet art politique et moral reste plus strictement subordonné à la science des choses sociales que l'art médical à la science biologique. Mais c'est précisément parce que le rationalisme est intimement lié au naturalisme économique qu'il peut non seulement écarter les obstacles à la force vitale, mais suppléer même cette force vitale, de telle sorte que le naturalisme économique, dégagé du naturalisme biologique, le dépasse doublement. Le point même de confusion du rationalisme et du naturalisme de Say n'est autre que le social. L'économie politique, à laquelle notre auteur cherche une justification pratique, est utile non seulement parce qu'elle rationalise, mais parce que cette rationalisation est comme une socialisation, c'est-à-dire par la prédominance du rapport profond d'homme à chose une réalisation de l'ordre naturel.

En un mot, pour Say, à l'encontre de Rousseau, il n'y a plus coïncidence de l'individualisme *a priori*, du naturalisme et de l'optimisme d'une part, du social, du rationalisme et du pessimisme d'autre part. La société elle aussi est naturelle dans la mesure où sa fin est atteinte en même temps que les fins individuelles. Mais cette interposition du social entre le naturel et l'individuel se double de l'interposition d'un certain rationalisme pessimiste entre le naturel et l'optimisme. Car, si le mal est en grande partie l'œuvre propre des institutions humaines irrationnelles, il est, pour une part petite mais réelle, l'effet même de la nature, et, s'il trouve en partie sa correction dans le jeu spontané des forces naturelles, l'intervention rationnelle des institutions humaines n'en est pas moins nécessaire. En définitive Say se rapproche de Rousseau moins

parce qu'il a conservé et son naturalisme et son rationalisme que parce qu'il les a intervertis de telle sorte que son naturalisme économique est moins une extension qu'une restriction du naturalisme, un gain net du rationalisme. Le naturalisme économique n'a pu naître sans qu'un peu du vieux rationalisme social ne survécût en lui. Cette survivance de Rousseau est le germe de sa revanche.

Il est dès lors aisé de ramasser la conception que J.-B. Say se fait de l'économie politique. Non seulement le naturalisme social s'efface devant le naturalisme économique, mais, ce naturalisme économique étant pris dans les strictes bornes du rationalisme, c'est en définitive un certain effacement du naturalisme devant le rationalisme, de telle sorte que Say se rapproche de Rousseau doublement. De ce rapprochement précisant les nuances, nous avons vu que l'aspect concret du naturalisme économique dégagé du naturalisme social n'est autre qu'une économie biologique telle qu'elle implique d'une part une méthode anatomique dont nous savons la relativité, et d'autre part un naturalisme physiologique allié à un certain rationalisme médical.

Si l'économie biologique traduit un naturalisme économique qui ne va pas jusqu'au naturalisme social, l'économie physiologique traduit un naturalisme économique qui ne revient pas au naturalisme individuel. Mais c'est précisément dans la mesure où, le point de vue médical intervenant, ce naturalisme économique cesse de pouvoir être réduit au naturalisme soit biologique soit physiologique qu'apparaît le rationalisme de Say, assez fort pour marquer une randonnée jusqu'au rationalisme social et au naturalisme individuel. Et c'est en germe, avec la revanche de Rousseau, l'évolution de deux siècles.

M. Allix conclut ainsi l'une de ses belles études sur J.-B. Say : « Nous avons essayé de montrer dans ces pages comment l'économie politique s'est peu à peu transformée dans les idées de Say d'une physique en une physiologie. Mais nous l'avons vu aussi en élargir le domaine en se plaçant à un autre point de vue, en faisant d'elle une sorte d'arithmétique

sociale des biens et des maux, une science générale du calcul des utilités et des frais au sens benthamiste. Ces deux tendances coexistent dans son œuvre et se succèdent parfois presque dans la même page. Nous ne nous chargeons pas de les concilier. Elles émanent en réalité d'inspirations entièrement différentes. J.-B. Say est un remueur d'idées qui ne s'attache pas à les approfondir pour maintenir entre elles une cohérence rigoureuse. Mais si son œuvre y perd en solidité il est du moins singulièrement intéressant pour l'histoire des doctrines d'y rencontrer parallèlement les deux courants qui vont se partager l'économie politique et la sociologie modernes : le courant physiologique et organiciste et le courant psychologique. Elle est au point de départ de toutes les grandes directions prises par les recherches économiques ». Ainsi M. Allix saisit nettement ce nœud complexe d'idées, sans prétendre en pénétrer le sens — le sens dans lequel se confondent ces « inspirations entièrement différentes ».

Que Say maintienne d'une part l'utilitarisme, l'arithmétique des biens et des maux, la physique des sentiments, et qu'il aille d'autre part du physicisme des physiocrates à sa conception proprement physiologique, il agit ainsi sans contradiction. La conclusion abstraite de notre examen en est une première preuve.

Nous avons vu, en étudiant la méthode de notre auteur, que son utilitarisme à double tranchant est tel qu'il implique à la fois naturalisme et rationalisme. La science doit s'imprégner des faits pour les mieux pénétrer à son tour. M. Allix reconnaît lui-même plus ou moins clairement cette large portée lorsqu'il écrit : « La doctrine de l'utilitarisme est le fondement philosophique de tout son système » ; ou lorsque, se refusant à considérer l'école classique comme un tout, il porte sur Say cette très juste appréciation : « Toute son œuvre proteste contre cette accusation d'insensibilité. Nul homme n'a vibré plus que lui au choc des événements contemporains et n'a mis une plus généreuse ardeur et plus d'enthousiasme au service de la liberté politique et économique... Si l'on pouvait lui adresser un reproche, ce serait

au contraire d'avoir trop dédaigné et trop regardé comme stérile la science purement spéculative et d'avoir été trop utilitaire. Nous ne croyons pas trahir sa pensée en disant qu'il aurait fait bon marché de l'économie politique si elle n'avait pu avoir d'autre résultat que de déduire ce qui est sans fournir de leçons pour la conduite des hommes ». Cette impression de M. Allix repose sur la pure vérité. Passant de la méthode de Say à sa conception de l'économie politique, nous avons vu que celle-ci n'est que le développement de cette alliance de l'utilitarisme naturel et de l'utilitarisme rationnel. Les faits dont la science doit s'imprégner se ramènent à la coïncidence naturelle de l'intérêt privé et de l'intérêt général. Le naturalisme n'est en vérité que le concours naturel de l'utilitarisme individuel et de l'utilitarisme social. Les faits que la science doit imprégner se ramènent à la coïncidence rationnelle de l'intérêt privé et de l'intérêt général. Le rationalisme n'est en vérité que le concours rationnel de l'utilitarisme individuel et de l'utilitarisme social.

Mais, si cette conclusion abstraite nous révèle au sein de l'utilitarisme la confusion du naturalisme et du rationalisme, elle est impuissante à montrer lequel l'emporte de l'utilitarisme naturel ou de l'utilitarisme rationnel, c'est-à-dire en somme du naturalisme ou de l'utilitarisme ; elle est impuissante à expliquer d'une part le passage au sein du naturalisme du physicisme à la physiologie, d'autre part le passage au sein du rationalisme de cette physiologie à une première ébauche sociologique. Pour pénétrer un mouvement d'idées il faut en saisir le sens, c'est-à-dire remonter à ses sources.

M. Allix a définitivement montré dans la philosophie condillacienne l'origine de la méthode de Say. Le cartésianisme, établi sur les ruines de la scolastique, est à son tour effacé par la philosophie de Locke vulgarisée par Voltaire. Le XVIII^e siècle est l'âge positif par excellence. La science est séparée de la métaphysique. La physique de Newton devient la science des sciences. « La philosophie est la physique de l'âme ; la morale la physique des sentiments ; l'économie

politique une physique sociale ». Locke n'avait répudié que les idées innées. Condillac fait dériver les facultés innées elles-mêmes de l'habitude, des sensations, dont le support reste toutefois une substance spirituelle. Avec Destutt de Tracy, la « sensation transformée » fait disparaître ce dernier reste de spiritualisme.

Cette philosophie sensualiste constitue une remarquable « introduction psychologique » à l'économie politique. Tout naturellement Condillac s'élève de la sensation au besoin, à l'utilité, à la valeur. Tout naturellement les physiocrates font dériver du maximum de plaisir avec le minimum de peine leurs idées de droit et devoir, principe même de leur économie.

La logique condillacienne semble n'être que sa psychologie transformée. L'identité de l'esprit implique une méthode unique. L'attention ordonne les sensations multiples. Les sensations de détail prennent place dans le cadre des sensations principales. L'œuvre de l'esprit par excellence est l'analyse, l'analyse qui consiste à observer « dans un ordre successif les qualités d'un objet afin de leur donner dans l'esprit l'ordre simultané dans lequel elles existent ». Il convient de raisonner du connu à l'inconnu en portant une suite de jugements « renfermés les uns dans les autres ». Connaître c'est saisir la suite des idées, de telle sorte que, les idées se fixant dans les mots, le langage est l'instrument capital de l'analyse. « Une science bien traitée n'est qu'une langue bien faite, et étudier une science n'est autre chose que d'apprendre une langue ».

C'est ainsi que, partie de l'expérience, partie d'une philosophie essentiellement positive, l'idéologie condillacienne, par delà sa psychologie sensualiste, aboutit à une logique qui semble en opposition directe avec la méthode expérimentale.

La place que tient Say dans cette tradition idéologique trouve sa caractéristique moins dans la conciliation d'une philosophie positive et d'une logique formelle prédominante (quoique notre économiste se pique de traiter sévèrement la

méthode de Condillac) que dans la conciliation plus délicate encore de cette philosophie positive et d'une psychologie qui s'élève certainement de la physique à la physiologie et peut-être de la physiologie à la sociologie. Avec Say, le rationalisme, s'étendant, remonte de la méthode à la conception de la science, de Condillac à Rousseau.

La triple phase de cette atténuation du naturalisme est aisée à marquer. L'idée stoïcienne de loi vivante, de la nature raisonnable et bonne, reprise par Bodin et les docteurs du droit naturel, identifiée plus ou moins avec l'idée chrétienne de providence, constitue le fonds optimiste de toute l'économie du XVIII^e siècle, des physiocrates et de Smith. Les physiocrates unissent ainsi physique et métaphysique. Leur naturalisme est l'expression d'une force métaphysique supérieure en même temps que de l'universel déterminisme.

Cette confusion que réalise le naturalisme physique et métaphysique des Physiocrates se retrouve dans le naturalisme naturiste de Smith. Remontant à Hippocrate et restaurée par Sydenham, l'idée de la vertu curative de la nature — *vis medicatrix naturae* — cotoie, sous forme notamment de la théorie de la fièvre, dans la doctrine médicale de Quesnay sa doctrine économique. Smith ne manque pas d'invoquer Quesnay et sa qualité de médecin. La nature guérit en blessant. Le naturalisme, tout en n'étant plus métaphysique, implique déjà moins un naturalisme physique que naturiste.

Avec J.-B. Say, les vagues aperçus de Smith deviennent une conception nettement originale. Le chef de l'école classique française dépasse incontestablement tous ses prédécesseurs : Montchrestien, Mirabeau, la théorie physiocratique de la circulation économique, inspirée plus ou moins par la circulation sanguine, Canard enfin qui trace un parallèle rigoureux entre la circulation sociale et celle du sang. Say dépasse ses prédécesseurs non seulement parce qu'il s'élève des comparaisons de détail à une assimilation complète, de la biologie à la physiologie, mais aussi parce qu'il atteint par la physiologie le vitalisme.

Or, si le naturalisme de l'auteur du *Traité* dérive plus ou moins de celui de Smith et des physiocrates, son vitalisme est un emprunt direct à l'idéologie médicale du temps. Say est toujours resté en contact avec les Idéologues. Il cite les *Révolutions de la médecine* de Cabanis ou le *Traité de physiologie* d'Adelon. Tandis que Stahl continuait le naturisme de Sydenham, les Bordeu, les Bichat, les Broussais, les Pinel, les Cabanis, réagissant avec force contre l'intra-mécanisme, proclamaient que la vie a son principe propre, et que la physiologie non seulement échappe à la méthode mathématique mais ne peut-être ramenée à la physique condillacienne. De même l'économie politique, physiologie du corps social, ne peut plus être ni la physique des physiocrates ni leur métaphysique, ni leur naturalisme déterministe extrême ni leur rationalisme surnaturel. Par la transition smithienne Say mesure ce naturalisme et ce rationalisme, les réduisant également, leur faisant faire plusieurs pas l'un vers l'autre au point de les unir intimement dans son économie physiologique. Cette conception ne se forma d'ailleurs que lentement dans l'esprit de Say. Dans les premières éditions du traité, en 1803, 1814, 1817, 1819, pas plus la même année dans le discours d'ouverture du cours au Conservatoire des Arts et Métiers, on ne la trouve clairement formulée. C'est exactement entre 1820 et 1823 que Say donne une expression formelle à son changement de point de vue. En 1823 le commentaire du cours d'économie politique de Storch contient à cet égard des passages significatifs. De même sont tout à fait probantes les éditions du traité postérieures à cette date, et surtout le *Cours Complet* et les dernières œuvres. La forme logique définitive que la doctrine a revêtue pour agir sur tout un siècle présente d'ailleurs beaucoup plus d'importance historique que les détails exacts de sa formation. Ceux-ci ne sont utiles que pour éclairer celle-là.

L'œuvre de Say fut donc de confondre sous l'inspiration de l'idéologie médicale le double courant rationaliste et naturaliste, non plus sur le terrain rationnel des physiocrates, non plus sur celui naturel de Smith, mais sur le sol positif de la

science physiologique. M. Allix reprochant à M. Rist d'attribuer le naturalisme au seul Smith et le déterminisme au seul Say, écrit très bien : « Le développement de la pensée de Say va consister à opérer la conciliation de ces deux notions sur le terrain de la science en les absorbant l'une dans l'autre. Pour cela il lui suffira de pousser jusqu'à l'identification ce qui n'était jusque-là qu'un rapprochement avec la force vitale, en considérant la société comme un être vivant. On rentre ainsi dans la physiologie, c'est-à-dire la science positive... On ne saurait, on le voit, faire l'histoire de la sociologie moderne et des théories organicistes sans y donner à J.-B. Say une place capitale, car il fut vraiment un précurseur ». L'on trouve dans Say la double idée de Herbert Spencer que les lois biologiques gouvernent non seulement les individus, éléments de la vie sociale, non seulement la structure de la société mais son mécanisme. Le double mérite que l'on reconnaît aujourd'hui, en général, aux sociologues biologistes lui revient légitimement. D'une part, exprimant l'individualisme social du xviii^e siècle, il a le premier nettement montré que la société est sinon un organisme du moins une organisation. D'autre part, s'opposant au contractualisme de Rousseau en identifiant l'état de nature et l'état social, il a établi qu'elle n'était pas une organisation exclusivement rationnelle.

Non seulement Say fut le précurseur des sociologues biologistes, il les dépasse. Non seulement il accapare par avance leur double mérite, il échappe aussi à leur double défaut. Non seulement il se sépare de Rousseau, il sait aussi s'en rapprocher. Et, limitant son assimilation physiologique, il indique clairement que la société n'est pas davantage une organisation exclusivement naturelle. Son ardent esprit démocratique le pousse à atténuer la lutte pour la vie et à ne voir l'état de nature que dans cet état social dans lequel, selon Rousseau lui-même, le gouvernement appartient moins à la minorité des plus aptes qu'à la masse des faibles. Non seulement la fin humaine est supérieure à la fin animale, ses moyens sont aussi plus puissants. Say n'eut certainement pas

refusé de définir l'homme : « le seul faiseur d'outils ». Il dépasse les sociologues biologistes par son esprit démocratique et industrialiste, en un mot par son rationalisme. Les physiocrates, en apparence plus logiques, repoussaient également l'état de nature et l'état démocratique de Rousseau, quoique l'un et l'autre transparaisent plus ou moins dans leur agrarianisme chinois. Say repousse formellement l'état de nature de Rousseau mais adopte son état démocratique. C'est dire qu'au fond il admet l'état de nature de Rousseau et agit avec autant de logique, sinon plus, que les physiocrates. La démocratie, en effet, n'était pour le philosophe de Genève que le chemin même de l'état de nature. Nous avons vu comment, par le retour des richesses sociales aux richesses naturelles, l'économie politique de Say, la démocratie économique, n'est que le chemin plus long mais plus sûr de ce même état de nature.

DEUXIÈME PARTIE

LES ORIGINES ET L'INFLUENCE

CHAPITRE I

DES PHYSIOCRATES A JEAN-BAPTISTE SAY

Quelle est la part de J.-B. Say dans la formation de l'économie politique ? Dans ce complexe balancement qui va de l'économie française des physiocrates à l'économie anglaise de Smith, de l'économie anglaise de Smith à l'économie française de J.-B. Say, de l'économie française de Say à l'économie anglaise maltho-ricardienne, nous allons voir que J.-B. Say se distingue d'autant plus de ses prédécesseurs et de ses contemporains que le progrès qu'il réalise est encore plus net par rapport à ceux-ci que par rapport à ceux-là.

Comme Dupont de Nemours, âgé de 76 ans, quittait à jamais la France, il écrivit à J.-B. Say. Il y a quelque chose de symbolique dans ce départ à bord du *Fingal*. La physiocratie qui, en Europe, se survivait à elle-même, en Amérique allait peut être reflourir (1).

« La fantaisie que vous avez de nous renier, et que vous ne dissimulez point assez, mon cher Say, écrivait Dupont, n'empêche pas que vous ne soyez par la branche de Smith

(1) V. SCHELLE, *Du Pont de Nemours et l'école physiocratique*, Guillaumin, 1888.

un petit fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot »... de Quesnay « qui, contre l'unanime opinion de tous les philosophes et de tous les publicistes qui l'avaient précédé, a découvert, soutenu, prouvé qu'il n'est pas vrai que les hommes en se réunissant en société eussent renoncé à une partie de leur liberté et de leurs droits pour s'assurer l'autre; que jamais ils ne se sont confédérés pour y perdre mais pour y gagner, pour garantir et pour étendre l'exercice et la puissance de tous leurs droits... Comment votre esprit juste et sagace, mon cher Say, n'a-t-il pas compris que toute la science et toute la moralité de l'économie politique étaient là ? » A ces lignes admirables Say, plus ou moins gêné, répond qu'il est indispensable de distinguer le point de fait du point de droit, et qu'il faut à celui la restreindre l'économie politique. En même temps qu'il matérialise, en quelque sorte, la conception que les physiocrates se font de l'économie politique, il dématérialise leur théorie de la production. Si les physiocrates restent d'accord avec les mercantilistes pour faire, avant Malthus, l'apologie du luxe, c'est que, la consommation n'étant qu'une face de la production, ils restent également d'accord avec leurs prédécesseurs pour s'attacher à l'idée du produit net, sinon monétaire de la nation, du moins agricole du propriétaire foncier. Le cœur de la doctrine physiocratique est un produit net individuel et matériel. Et cependant, d'une part, Quesnay, prenant l'exemple d'un verre dont le prix double de telle sorte que la société ne profite pas de cet accroissement de valeur, n'évoque-t-il pas par avance tout J.-B. Say ? et celui-ci, d'autre part, en fondant le produit net dans le produit brut, ne supprime-t-il pas moins ce produit net qu'il ne le transfère simplement de l'individu à la société ? En d'autres termes, la loi des débouchés n'est-elle pas déjà chez Mercier de la Rivière ? Y a-t-il si loin du tableau économique à l'équilibre économique ? Que vaut donc, en définitive, la réponse que J.-B. Say faisait ainsi à Dupont de Nemours : « Il vous est arrivé de dire qu'en réfutant Quesnay je battais ma nourrice. A Dieu ne plaise ! Je suis reconnaissant de

toute la bonne nourriture que j'ai puisée dans son lait ; mais, en sortant des bras de cette nourrice, convenez, mon digne ami, que j'ai mangé bien des morceaux de pain, voire même des tranches d'aloiau (1) ».

Entre la théorie matérialiste que les physiocrates tracent de la production et leur conception immatérielle de l'économie politique il y a d'autant moins contradiction que leur « métaphysique » n'est en grande partie qu'apparente. Au fond « elle constitue la transition entre la période cartésienne et la période du sensualisme utilitariste qui lui succède, et au cours de laquelle va se fonder en France une nouvelle économie politique, celle de J.-B. Say et de ses disciples ». La connaissance de Descartes, L'Ordre de Malebranche, ordre universel connu par la raison et révélé par l'évidence selon une marche déductive quasi mathématique, ce n'est pas là en vérité toute la philosophie physiocratique. Dès Quesnay, l'ordre social n'est plus qu'une branche de l'ordre physique universel. Leur notion du droit suffit à montrer comment les physiocrates harmonisent rationalisme et positivisme. Ils confondent point de droit et point de fait. Le besoin n'est-il pas le fait même d'où naît le droit ? Chaque homme ayant les mêmes besoins, c'est-à-dire les mêmes droits, à tout droit correspond un devoir. Est « juste ce qui est physiquement nécessaire (2) ». Bref, l'œuvre essentielle des physiocrates fut, en faisant dériver le droit du devoir même, en plaçant l'âge d'or dans l'avenir, d'opposer au naturalisme individuel de Rousseau leur naturalisme social, ou, plus exactement, à un naturalisme individuel *a priori* un naturalisme individuel *a posteriori*. En effet, si le libéralisme économique efface pour eux le libéralisme politique, l'individualisme moyen n'efface nullement l'individualisme fin, et leur rationalisme reste assez puissant pour

(1) V. SAY, *Œuvres diverses*, Guillaumin, 1848. Lettre de Dupont, à bord du Fingal, du 22 avril 1815 ; et réponses de Say.

Traité, 1861, p. 23, 59, 63, 452.

(2) V. E. ALLIX, *Le physicisme des Physiocrates*, *Revue d'économie politique*, 1911.

discerner, par delà l'indispensable intermédiaire du naturalisme social, le naturalisme individuel final. L'œuvre de J.-B. Say fut, d'une part, de réduire leur naturalisme social au seul naturalisme économique, c'est-à-dire leur individualisme fin au seul individualisme moyen, leur rationalisme au seul naturalisme, mais d'autre part de doubler le libéralisme économique du libéralisme politique, d'unir l'économie libérale et la politique démocratique. C'est donc non sans quelque raison que Dupont de Nemours reproche à Say d'avoir « tenté de couper en deux cette belle science », et lui déclare sans ambages : « Votre génie est vaste, ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais, peuple sordide ». Volontairement ou non ce conseil fut bel et bien suivi. En passant du naturalisme social au naturalisme économique, J.-B. Say semble continuer la réaction des physiocrates contre Rousseau ; en passant du despotisme légal à la démocratie il poursuit la réaction de Rousseau contre les physiocrates. Mais de même que c'est en suivant les physiocrates qu'il revient à Rousseau, de même c'est en suivant Rousseau qu'il revient aux physiocrates. Se trouve ainsi nouée l'économie politique (1).

Ce faisant J.-B. Say ne fait que porter à leurs termes les aspirations plus ou moins vagues de ceux que l'on peut appeler les physiocrates dissidents, c'est-à-dire ces économistes qui, en même temps qu'ils dématérialisent la théorie de la production, rendent plus positive la science économique : Gournay, Turgot et Condillac.

(1) V. HASBACH, *Les fondements philosophiques de l'économie politique de Quesnay et de Smith* ; *Revue d'économie politique*, 1893.

V. G. WEULERSSE, *Le mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*. Thèse lettres, Paris, 1910.

V. A. DUBOIS, *Quesnay antimercantiliste et libre échangiste* ; *Revue d'économie politique*, 1904.

V. C. GIDE, dans Gide et Rist ; *Histoire des doctrines économiques*, 4^e éd., 1922

V. R. GONNARD, *Histoire des Doctrines économiques*, 1921-22. t. II, p. 9, 10, 14, 16, 18, 19, 28, 29, 33, 34, 39, 44, 48, 49, 52, 53, 54, 55, 56, 67, 92, 95, 96, 97, 98, 100.

Say reconnaît à Gournay le mérite de rejeter le dogme de la stérilité industrielle et commerciale, et de prêcher, avec peut être plus de foi que les physiocrates, cette politique du laisser faire dont on lui attribue la fameuse formule. Il y a toutefois entre nos deux auteurs des rapports plus intimes que ceux dont J.-B. Say lui-même se rend compte. Gournay, homme d'action, intendant du commerce, devançant Quesnay de quelques années et Turgot de près d'un quart de siècle, fut l'implacable adversaire des règlements relatifs tant aux corporations qu'aux compagnies. Croyant le monde social soumis à des lois naturelles qui se résument en l'identité de l'intérêt privé et de l'intérêt général, prêtant à la concurrence une morale, il voulut, réduisant au minimum l'intervention du pouvoir politique, réaliser ce bel idéal : le recul des douanes jusqu'aux frontières nationales, sans aller, à la différence de Quesnay, jusqu'à la liberté du commerce extérieur. Cette prédominance du commerce intérieur n'est-elle pas caractéristique de J.-B. Say ? Gournay, commentateur de Child, fut suivi lui-même de nombreux disciples dont les plus célèbres restent Turgot, Morellet, Malesherbes, leur laissant le souvenir d'un homme qui ne séparait point ses actes de ses idées. Mais c'est surtout en voulant favoriser la partie pauvre de la nation, sacrifiée jusque-là à la partie oisive et riche, c'est en déclarant qu'il y a « plus d'habitants à habiller dans le monde qu'il n'y a de mains en Languedoc pour fabriquer », c'est en considérant le bon marché comme le meilleur des débouchés et toute surabondance comme passagère, c'est par là surtout qu'il devance J.-B. Say (1).

Si tel est le germe d'industrialisme que présente Gournay, Turgot, son disciple, en même temps que rejetant lui aussi la théorie des arts stériles il esquisse une analyse moins matérialiste de la production, s'efforce de donner à la science économique un premier caractère positif. Say lui décerne cet éloge : « Laissant de côté les erreurs purement théo-

(1) V. SCHELLE, *Vincent de Gournay*, Guillaumin, 1897.

riques de Turgot, il n'y a guère d'ouvrage qui puisse fournir au publiciste ou à l'homme d'Etat une plus ample moisson de faits et d'instructions que les neuf volumes de ses *Œuvres*. Sauf quelques morceaux de littérature, qui font foi de la justesse de son esprit personnel, toutes ses recherches, toutes ses vues ont pour objet la prospérité de son pays et le bien de l'humanité ; jusque dans ses études sur le style on reconnaît l'homme qui sent la nécessité de bien manier l'instrument au moyen duquel nous communiquons nos pensées... Mais ses plus beaux titres de gloire sont les travaux de son intendance et de son ministère ». Turgot est bien l'un des grands ancêtres de Say. Homme de pensée et d'action, comme Gournay, il eut assez de force et de mesure pour se tenir entre les économistes et l'Encyclopédie. Il se sépare des physiocrates moins par le rejet des arts stériles que par sa conception historique et positive de la propriété, par cette première dissociation qu'il esquisse entre le droit et le fait, contribuant ainsi à l'édification de la science économique.

Say, eut-il vécu avant la révolution, avec plus de souplesse, eut peut-être tenu le rôle de Gournay et de Turgot ; et ceux-ci sous l'Empire eussent peut-être, comme Say, rejetant les offres du pouvoir, partagé leur vie, non plus entre l'économie et la politique, mais entre l'économie et l'industrie (1).

Si Turgot rend plus positive la science économique, Condillac, mieux que Cantillon, Galiani, Morellet et Turgot lui-même, rend de moins en moins positive la théorie de la valeur. Et J.-B. Say, en même temps qu'il dépasse Turgot, se garde d'atteindre Condillac. Il ne s'est pas rendu compte de tout ce qu'il devait à ce dernier. Condillac, c'est la nette opposition de la politique et de l'économie, du gouvernement et du commerce. Le gouvernement, « ce travail qui veille

(1) V. SCHELLE, *Œuvres de Turgot et Documents le concernant*, t. I, 1913. V. SAY, *Traité*, 1861, p. 26, 203, 221, 501, 504.

Cours, Bruxelles, 1844, p. 568, 570.

V. H. DENIS, *Histoire des systèmes économiques et socialistes*, Rozes, Bruxelles, p. 114, 118, 120.

sur tous les travaux », pour faire régner l'ordre commence par s'y soumettre : peu de lois, pas de préférences, une nation harmonieuse mi-industrielle mi-agricole, dont le développement se concilie avec la liberté du commerce international. Et, au sein de son économie, c'est la mise en relief du rapport d'homme à chose, c'est la distinction remarquable des besoins naturels et des besoins factices, c'est la liaison de l'accroissement de population et des besoins ; c'est cet idéal de vie simple fait de communisme et d'humilité d'où le luxe sera banni pour que soient seulement produites les choses d'un commun usage. Autour de l'idée maîtresse s'ordonnent toutes les autres : la productivité reconnue aux arts stériles des physiocrates, la co-propriété du produit par les producteurs, les fines nuances de la monnaie-marchandise, le germe de la théorie des débouchés, la vision de la terre unique source de la richesse, et cependant une notion immatérielle de la production dont Say changera à peine les termes, une lumineuse analyse du change, l'étude des crises alimentaires de l'ancien régime, la perception même du troc social, la richesse des nations due au travail, à ce travail générateur de solidarité, l'entrepreneur séparé pour la première fois du capitaliste. Cette doctrine prend place dans le cadre de cette philosophie même qui devait servir de base à l'économie politique française. J.-B. Say n'est en somme que peu fondé à écrire : « On peut même compter parmi (les physiocrates) Condillac, quoiqu'il ait cherché à se faire un système particulier sur une matière qu'il n'entendait pas. Il y a quelques bonnes idées à recueillir parmi le babil ingénieux de son livre ; mais comme les économistes il fonde presque toujours un principe sur une supposition gratuite (1) ». En d'autres termes, c'est en usant de leur propre méthode abstraite et déductive qu'au matérialisme extrême des physiocrates Condillac oppose sa théorie psychologique de la valeur. De ce que l'échange est l'essence du commerce les physiocrates concluent à son

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 26, 61.
Cours, Bruxelles, 1844, p. 142.

improductivité, Condillac à sa productivité. Selon J.-B. Say, le commerce est bien productif, à l'encontre de ce que pensent les physiocrates ; mais ce qui le rend ainsi productif, c'est non l'échange proprement dit, mais l'échange de la production, car le commerce se fond dans l'industrie. Il ne peut y avoir d'autre valeur économique que celle qui, créée autrement que par l'échange, est socialement consacrée par l'échange. La valeur qui ne peut résulter de l'échange doit nécessairement y aboutir. De son point de vue social et objectif, Say n'admet que la valeur d'échange ; de son point de vue individuel et subjectif, Condillac s'attache à la valeur d'usage. Celui-là va du naturalisme économique au naturalisme individuel ; celui-ci va du naturalisme individuel au naturalisme économique. Sans revenir au matérialisme des physiocrates, sans aboutir au semi-matérialisme de l'école anglaise, J.-B. Say eut d'autant plus de mérite à éviter le génial faux pas de Condillac qu'avec tout son siècle il était heureusement imprégné de la pensée philosophique de l'abbé de Mureaux. En un mot, en ne voulant considérer l'individu qu'à travers la société et la valeur d'usage découlant uniquement de la valeur d'échange, Say sut discerner le lien réel qui unit à la valeur et l'utilité et la richesse, sauvegardant ainsi la science sociale d'une fin prématurée. La conversion inconsciente de Walras, un siècle plus tard, lui est une justification magnifique (1).

La même année que *Le Commerce et le Gouvernement*

(1) V. CONDILLAC, *Le Commerce et le Gouvernement*, Amsterdam, 1776, p. 1, 3, 6, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 18, 25, 26, 27, 30, 38, 39, 51, 54, 58, 72, 74, 95, 116, 118, 123, 126, 135, 152, 155, 156, 158, 162, 165, 167, 172, 173, 174, 184, 252, 253, 254, 255, 256, 270, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 293, 295, 296, 326, 327, 328, 335, 336, 337, 328, 358, 373, 387, 388, 406, 405, 410.

V. A. LEBEAU, *Condillac économiste*, Thèse droit, Poitiers, 1903, p. 14, 45, 50, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 102, 103, 110, 111, 112, 113, 114, 134, 153, 154, 166, 167, 312, 313, 325, 334, 335, 336, 337, 340, 341, 343, 354, 355, 356, 358, 362, 366, 369, 374, 375, 376, 380, 382, 384, 388, 390, 393, 394, 426.

V. A. DUBOIS, *Les théories psychologiques de la valeur au XVIII^e siècle* ; *Revue d'économie politique*, 1897.

paraissait *La Richesse des nations*. Smith avait subi l'influence directe des physiocrates ; Say subit l'influence directe de Smith. C'est donc éclairer d'une lumière nouvelle le rapport exact de J.-B. Say et des physiocrates que de dégager le rapport exact de J.-B. Say et d'Adam Smith.

CHAPITRE II

D'ADAM SMITH A JEAN-BAPTISTE SAY (1)

« Si la branche est trop courbée dans un sens, dit le proverbe, il faut, pour la rendre droite, la courber tout autant dans le sens contraire ».
(A. Smith. *R. d. N.* éd. Garnier, 1802, l. III, p. 506).

Il est certain que J.-B. Say doit beaucoup à Adam Smith. En dehors des nombreux passages où l'auteur français n'hésite pas à rendre un loyal hommage à son maître, il suffit de lire, après *La Richesse des nations*, le *Traité* pour relever immédiatement d'innombrables points communs. C'est ainsi que J.-B. Say emprunte à Smith son enthousiasme pour les verres à vitre. C'est ainsi qu'entre autres choses plus sérieuses il trouve dans *La Richesse des nations* les germes de sa théorie des débouchés ou de sa distinction des consommations productives et improductives. Mais ces détails, qui

(1) V. ADAM SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Guillaumin, 1843, 2 vol. t. I, p. 5, 9, 17, 19, 32, 42, 70, 71, 74, 75, 82, 83, 107, 142, 166, 167, 231, 285, 340, 341, 345, 349, 350, 352, 411, 412, 414, 422, 423, 436, 470, 471. — t. II, p. 1, 2, 3, 14, 36, 37, 60, 90, 93, 94, 208, 212.

V. SAY, *Traité*, Guillaumin, 1841, 6^e éd., p. 5, 6, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 72, 73, 74, 91, 115, 116, 123, 124, 182, 183, 186, 188, 193, 194, 197, 222, 226, 277, 282, 305, 352, 363, 366, 390, 391, 396, 399, 457, 478, 514, 534, 554.

Cours, Guillaumin, 1840, t. I, p. 40, 71, 90, 99, 162, 167, 214, 219, 418, 424, 425, 537, 572. — t. II, p. 39, 42, 107, 110, 111, 112, 231, 261, 307, 399, 556, 557, 561, 562, 563.

montrent à quel point Say a pratiqué Smith et s'en est comme imprégné, ne suffisent pas à prouver que Say, selon la commune croyance, ne soit que le vulgarisateur d'Adam Smith. En vérité Say ne doit pas plus à Smith que Smith ne devait à autrui. Leurs deux personnalités émergent. Et dans la mesure même où Smith recueille les fruits de travaux qui ne sont pas les siens Say accroît son indépendance à l'égard de Smith. Par delà Smith c'est un autre qu'il suit. La science est une tradition. Elle passe de savant en savant comme de génération en génération. Chacun reçoit plus qu'il ne donne ; et donner c'est avoir reçu. Celui qui sait le mieux revêtir de formes nouvelles le fonds commun des idées, celui-là a du génie. De quelles formes nouvelle sommes-nous donc redevables à Smith ? En d'autres termes, quelle est sa conception de l'économie politique ?

Smith a eu le mérite de distinguer les lois de l'économie politique de l'art de gouverner. « En distayant de la science tout conseil direct il l'a rendue indépendante ». Toutefois, sans partager l'erreur des physiocrates, il « l'a favorisée en adoptant la dénomination d'une science que, selon moi, il eut mieux fait de nommer : économie sociale ». Et J.-B. Say reproche à Smith de ne pas considérer de son point de vue trop anglais les hommes de tous les temps et de tous les lieux. *La Richesse des nations* implique non seulement une certaine survivance du rationalisme politique mais aussi certains germes du rationalisme social. Plein de sympathie pour les ouvriers et les paysans, Smith n'hésite pas à attaquer de front les grands marchands et les propriétaires fonciers en des termes que Say n'égalera pas. Toutefois ni l'un ni l'autre n'appliquent à la distribution des richesses l'optimisme avec lequel ils contemplant la production. Sa théorie de l'entrepreneur permet simplement à Say d'étendre le principe de l'identité naturelle des intérêts du commerce à l'industrie en fondant la loi des débouchés dans celle de l'équilibre économique (1).

(1) V. C. RIST, dans GIDE et RIST, *Histoire des doctrines économiques*, 1922.

Si pour Adam Smith le principe de l'identité naturelle des intérêts est battu en brèche non seulement dans le domaine politique mais aussi dans le domaine social, c'est-à-dire dans le champ de la distribution nouvelle instaurée par la révolution industrielle, si J.-B. Say reconnaît également le triste effet du libéralisme absolu sur la distribution, tous les deux considèrent avec le plus grand optimisme le mécanisme de la production. L'économie politique, qui était encore pour les physiocrates un système de droit, devient presque avec Adam Smith une science. L'ordre naturel n'est plus un idéal mais un fait. Cependant l'économiste anglais est beaucoup moins frappé par la constance des phénomènes économiques que par leur vivante spontanéité. Nous savons comment J.-B. Say, en systématisant ces tendances biologiques, introduit par là même la notion de loi en économie politique. Sous l'inspiration de l'idéologie médicale, il confond le double courant rationaliste et naturaliste, non plus sur le terrain rationnel des physiocrates, non plus sur le terrain naturel de Smith, mais sur le sol positif de la science physiologique. Sous ses deux faces, pessimiste et optimiste, l'utilitarisme de Smith reste toujours naturel. Sous ses deux faces, naturelle et rationnelle, l'utilitarisme de Say reste plus largement optimiste. Est-ce à dire que Say adopte l'utilitarisme artificiel de Bentham ? Bien au contraire ! au rationalisme de l'art il veut définitivement substituer celui de la science, ce rationalisme qui n'imprègne les faits qu'après s'en être imprégné, ce rationalisme qui est moins action que réaction.

D'une conception différente de l'économie politique découle une méthode différente. « L'ouvrage de Smith, écrit Say, n'est qu'un assemblage confus des principes les plus sains d'économie politique appuyés d'exemples lumineux et des notions les plus curieuses de la statistique, mêlées de réflexions instructives ; mais ce n'est un traité complet ni de l'une ni de l'autre. Son livre est un vaste chaos d'idées justes pêle-mêle avec des connaissances positives ». Or, si l'utilitarisme de Say, impliquant que la science doit s'imprégner des faits, entraîne la prévalence de la méthode expérimen-

tale sur la méthode doctrinaire, impliquant d'autre part que la science doit imprégner les faits, il limite cette méthode expérimentale sans faire retour à la méthode doctrinaire. Say, en la systématisant, fait de l'œuvre négative de Smith une œuvre positive. « L'excellence d'un ouvrage se compose autant de ce qui ne s'y trouve pas que de ce qui s'y trouve. Tant de détails grossissent le livre non pas inutilement, mais inutilement pour son objet principal qui est le développement des principes de l'économie politique. De même que Bacon a fait sentir le vide de la philosophie d'Aristote, Smith a fait sentir la fausseté de tous les systèmes d'économie ; mais il n'a pas plus élevé l'édifice de cette science que Bacon n'a créé la logique ». Smith, en effet, suit davantage Hume, qui repousse la loi naturelle de Malebranche, que les physiocrates qui l'adoptent. L'apport propre de J.-B. Say fut moins le rejet confirmé de la méthode doctrinaire et la continuation de la méthode expérimentale que cette limite précisément apportée à la méthode expérimentale d'Adam Smith. Et l'économiste français suggère que, si Adam Smith avait eu plus de méthode, il aurait senti ses lacunes et ses contradictions. Mais peut-être sont-ce ces lacunes et ces contradictions qui ont ainsi violenté la méthode. En tout cas, que l'obscurité soit profonde et la clarté superficielle, c'est là un grossier préjugé. De même que la meilleure façon d'être clair c'est d'être profond, de même le meilleur moyen d'être profond c'est d'être clair. Non seulement J.-B. Say est toujours plus clair qu'Adam Smith, nous savons déjà qu'il est aussi à bien des égards plus profond.

Après avoir ruiné le mercantilisme grâce aux moyens physiocratiques, après avoir adopté la partie négative de la physiocratie, Smith réagit contre la partie positive de l'œuvre physiocratique à l'aide de ses apports personnels et colore d'une façon particulière la notion de valeur d'échange. Or, quelle est la caractéristique de cette réaction d'Adam Smith contre le système physiocratique ? Adam Smith est à la fois plus proche et plus distant des physiocrates que ne l'est J.-B. Say, plus proche dans la mesure immédiate où il a

subi leur influence, plus distant dans la mesure où cette influence immédiate l'a poussé à réagir avec excès en opposant presque système à système. Et J.-B. Say réagit contre Adam Smith dans la mesure où celui-ci réagit avec insuffisance ou avec excès contre les physiocrates.

A première vue une grosse contradiction se présente entre la conception que Smith se fait de la valeur d'échange et la conception qu'il se fait de sa source, c'est-à-dire de la production.

Par sa conception matérialiste de la valeur d'échange Smith subit l'influence des physiocrates. La valeur d'échange n'est, selon lui, une richesse qu'autant qu'elle a une certaine durée garantie par une certaine matérialité. Par suite, tandis que Say soutiendra logiquement que les talents naturels ou acquis sont, bien qu'immatérielles, des valeurs réelles, donnant lieu à échange, Smith qualifie d'improductif le travail qui crée ces produits immatériels, auxquels il refuse même le nom de produits. Ce n'est plus spécialement la terre, mais c'est encore la matière en général qui caractérise les richesses. J.-B. Say réagit contre Smith dans la mesure où celui-ci réagit insuffisamment contre les physiocrates. Il confond en une notion immatérielle, dont nous savons la complexité, l'utilité, la valeur d'échange et la richesse. A l'inverse, par sa conception de la production, Smith va contre les économistes. Mieux que Galiani, il proclame que ce n'est pas la seule terre qui est la source de la valeur, mais le travail, le travail humain dont la puissance est accrue par la division du travail, le travail humain qui, du même coup, constitue la meilleure mesure de la valeur. Le travail agricole n'est point le seul travail productif. Il y a désormais, non plus hiérarchie, mais coopération des classes (1).

Il y a ainsi contradiction flagrante entre la conception matérialiste que Smith se fait de la valeur d'échange et celle qu'il se fait de la production. « Cela est d'autant plus sur-

(1) V. E. CANNAN, *A history of the theories of production and distribution in english political economy, from 1776, to 1848*, 2^e ed., 1903, London.

prenant, écrira Say lui-même, qu'il va jusqu'à considérer le travail en faisant abstraction de la chose travaillée, qu'il examine les causes qui influent sur sa valeur, et qu'il propose cette valeur comme la mesure la plus sûre et la moins variable de toutes les autres ». Sur ce point la réaction d'Adam Smith contre les physiocrates est excessive et étroite. Say, pour l'atténuer, l'élargit.

Mais ce ne serait là qu'une constatation grossière et inexacte, si elle n'était complétée, que celle de la contradiction entre la notion de valeur d'échange et la notion de production dans Adam Smith. De même que Smith, dans sa conception de la valeur d'échange, ne fait pas que subir l'influence des physiocrates, de même dans sa conception de la production il ne fait pas que réagir contre eux. Et les contradictions internes, que déjà nous percevons, viennent en atténuation de la première contradiction externe que nous avons constatée. Les contradictions de Smith sont profondes et complexes. Elles s'opposent et se corrigent. D'abord, au sein même de la conception qu'il se fait de la valeur d'échange, Smith, en même temps qu'il subit l'influence des physiocrates, sait réagir contre eux. Certes, il ne s'élève pas à une notion purement immatérielle de la valeur d'échange. Mais, s'il ne va pas du matériel à l'immatériel, il va du moins du plus matériel au moins matériel. « Smith a combattu les économistes qui n'appelaient du nom de richesses que ce qu'il y avait dans chaque produit de valeur en matière brute ; il a fait faire un grand pas à l'économie politique en démontrant que la richesse était cette matière plus la valeur qu'y ajoutait l'industrie ». Il appartenait à J.-B. Say d'élever la richesse à la valeur moins la matière.

A cette première sous-contradiction correspond symétriquement une seconde. Smith, dans sa conception de la production ne fait pas que réagir contre les physiocrates. Qu'il le veuille ou non il se prête à leur influence. En effet, à côté du facteur travail prennent place les facteurs terre et capital.

Bref, Smith, en même temps qu'il suit trop fidèlement les

physiocrates, réagit contre eux avec excès. Il les suit trop fidèlement en maintenant la tradition agrarienne. Il réagit contre eux avec excès en juxtaposant gauchement à cette notion étroite de terre cultivable une notion également étroite de travail. Say réagit contre Smith dans la mesure où celui-ci réagit insuffisamment ou avec excès contre les physiocrates. D'une part, à la notion étroite de terre cultivable il substitue la notion large d'agents naturels ; d'autre part, à la notion étroite de travail il substitue la notion large d'industrie. Mais cet industrialisme même qui conduit Say à accentuer dans son analyse de la production la réaction d'Adam Smith contre les physiocrates lui fait par un curieux retour en dépassant Smith renouer la tradition française élargie d'un naturalisme profond. La nature ne produit qu'avec l'industrie et comme elle. L'industrie ne produit pas sans la nature et autrement qu'elle.

Quoi qu'il en soit, nous voyons peu à peu s'atténuer la contradiction smithienne initiale entre valeur d'échange et production. De même que la contradiction essentielle de la notion de valeur d'échange vient limiter l'influence des physiocrates sur Smith, de même l'adjonction du facteur terre au facteur travail vient restreindre la réaction de Smith contre les physiocrates.

Mais deux questions se présentent simultanément : en premier lieu, quelle est exactement la portée de cette atténuation ? l'adjonction du facteur terre au facteur travail vient-elle vraiment limiter celui-ci ? ou bien l'agrarianisme de Smith n'est-il que du plaquage ? En second lieu, si le facteur terre, s'adjoignant au facteur travail, vient ainsi limiter la réaction de Smith contre les physiocrates, en est-il de même du facteur capital ?

Ces deux questions ne comportent qu'une seule réponse à une seule et même question, qui est la suivante : de quel facteur le capital va-t-il se rapprocher ?

Si le capital se rapproche du facteur terre, il vient ainsi réduire la réaction de Smith contre les Physiocrates. L'agrarianisme de Smith est réel et profond.

Si, au contraire, le capital s'éloigne du facteur terre, il vient ainsi renforcer la réaction de Smith contre les physiocrates. Alors l'agrarianisme de Smith n'est peut-être que du plaquage.

Si la conception qu'Adam Smith se fait du travail est tout à fait confuse, à la fois trop étroite et trop large, elle est encore plus large qu'étroite. C'est en effet du facteur travail que le capital se rapproche.

En premier lieu Smith ne saisit pas le rapport des capitaux et des fonds de terre. Malgré leur analogie, il reconnaît aux fonds de terre un pouvoir productif que les capitaux n'ont pas.

En second lieu Smith confond capital et travail, et, par suite d'un défaut d'analyse, tombe dans une série de confusions, de contradictions et de variations. C'est « une des parties les plus louches de la doctrine de cet auteur ». La confusion du capital et du travail se répercute sur le terrain des revenus en une confusion de l'intérêt de l'argent et du profit de l'entrepreneur. D'autre part on ne sait pas, tant Smith reconnaît d'importance au capital, si le travail reste le facteur premier de la production, ou si le capital, limitant l'industrie, se subordonne le travail. Ou encore, quoique Smith fasse l'éloge de l'homme frugal qui augmente ses capitaux productifs, il avance qu'un capital n'a point en lui-même de facultés productives indépendantes de celles du travail qui l'a créé. Mais alors, comment ce capital peut-il fournir un revenu à perpétuité, indépendamment du profit de l'industrie qui l'emploie ? Précisément la confusion de l'intérêt de l'argent et du profit de l'entrepreneur permet à Smith de voiler cette contradiction.

Bref, la conception que Smith se fait du capital présente un double défaut : par rapport aux physiocrates il eut dû rapprocher capital et fonds de terre ; par rapport à J.-B. Say il eut dû dissocier, en même temps que capital et travail, intérêt et profit. Sans doute, s'il était allé moins loin contre les physiocrates, serait-il allé plus loin dans le sens de J.-B. Say. La meilleure façon de ne pas confondre capital

et travail, c'eût été peut-être de rapprocher capital et fonds de terre. Et c'est là bel et bien l'œuvre propre de J.-B. Say. Après avoir généralisé la notion d'industrie au point de lui faire absorber le commerce, Say passe de l'agriculture à une notion également généralisée de la nature au point de lui faire substituer à la catégorie supprimée du commerce la catégorie nouvelle du capital. C'est le développement de la révolution industrielle qui attire l'attention de Say moins sur le phénomène déjà ancien de la division du travail que sur celui tout nouveau du machinisme. Et c'est ce passage de la division du travail au machinisme qui fait que l'industrialisme de Say, dépassant Smith, revienne au naturalisme.

Cette insuffisance de Smith tant au point de vue de la valeur qu'au point de vue de la production se répercute en largeur et en profondeur sur le domaine et le sens même de l'économie politique. Nous avons été amenés plus haut à suggérer que sans doute les contradictions de Smith étaient dues aux défauts de sa méthode. En vérité, nous nous trouvons moins en présence d'une relation de cause à effet que d'une série d'actions et de réactions réciproques fort difficiles à pénétrer. Nous saisissons ici l'influence subtile du fonds sur la forme (1).

Smith sacrifie et la distribution et la consommation. Nous savons quelles sont ses variations au sujet de la rente et du profit, tantôt causes, tantôt effet des prix, selon que terre et capital sont ou non des facteurs indépendants du travail ; et nous avons vu que de sa conception du capital et du travail dérive sa confusion de l'intérêt et du profit. Quant au salaire lui-même Smith le soumet parfois au principe du minimum d'existence, parfois à la loi de l'offre et de la demande. Tandis que Ricardo basera sur les erreurs de Smith une nouvelle théorie de la distribution, Say fonde la distribution dans une nouvelle théorie de la production. La largeur smithienne du terme travail

(1) V. R. GONNARD, *Histoire des doctrines économiques*, 1921-22, t. II, p. 170, 212.

tient moins à ce fait qu'il recouvre non seulement un triple service productif mais la triple opération d'un seul service productif qu'à cet autre fait, savoir : que l'une de ces trois opérations d'un seul service productif est précisément le lien essentiel qui coordonne les trois services productifs. Et c'est l'avènement de l'entreprise.

En même temps qu'à l'entrepreneur J.-B. Say donne le pas à un autre personnage nouveau : le consommateur. Cependant, d'une part, le reproche que J.-B. Say adresse à Smith de ne pas distinguer consommations reproductives et improductives n'est pas fondé ; d'autre part, Say lui-même n'étudie la consommation, comme la distribution, qu'à travers la production. La théorie de J.-B. Say est encore moins large que profonde. Se plaçant au point de vue du consommateur il constate que l'emprise d'Adam Smith sur l'économie politique est quelque peu superficielle, puisque l'écrivain anglais n'éclaire qu'incomplètement la différence fondamentale entre un renchérissement réel et un renchérissement relatif, différence qui donne la solution d'une foule de problèmes que Say aime à poser, par exemple ceux-ci : « Un impôt ou tout autre fléau, en faisant renchérir les denrées, augmente-t-il la somme des richesses ? » — « Les frais de production composant les revenus des consommateurs, comment les revenus ne sont-ils pas atteints par une diminution dans les frais de production ? » — « Or, dit Say en une phrase profonde, c'est la faculté de pouvoir résoudre ces questions épineuses qui constitue pourtant la science de l'économie politique ».

Certes, la distinction du prix réel et du prix nominal était connue de Smith. Mais n'était-elle pas déjà à la base de la théorie quantitative ? « La différence dont il est ici question porte sur une analyse plus forte et où le prix réel lui-même est décomposé ». Sortant de l'indécision de Smith, Say rejette le prix réel basé sur le seul travail pour lui substituer le prix réel basé sur le coût de production. Du même coup il évite les contradictions de Smith qui fut amené tantôt à voir dans le capital et la terre des facteurs indépendants du

travail, de telle sorte que profit et rente contribueraient avec le salaire à former le coût de production, tantôt à considérer profit et rente comme des usurpations des capitalistes et des propriétaires fonciers, le travail créant seul la valeur. Bien mieux ! Say comme Smith veut expliquer le prix des marchandises par celui des services et le prix des services par celui des marchandises, mais il rompt le cercle vicieux en nous donnant une ébauche de la théorie moderne de l'équilibre économique. Et c'est là toute l'œuvre de Say : les débouchés, l'échange de la production, le passage du produit net du propriétaire foncier à l'entrepreneur et de l'entrepreneur à la société, l'alliance harmonieuse de l'utilité, de la valeur et de la richesse.

C'est ainsi que l'économie politique de Smith est à la fois moins large et moins profonde que celle de Say. Du même coup le rapport de la forme et du fonds dans *La Richesse des nations* ne se trouve-t-il pas démêlé et posé aussi clairement que possible ? Des deux termes de ce rapport l'un n'engendre pas l'autre. Peut-être qu'en conclusion, indiquant la cause qui les dépasse, nous pourrions pénétrer plus encore la conception d'Adam Smith.

Cette conception est-elle vraiment contradictoire ? L'opposition première de la valeur et de la production est-elle si forte ? Nous avons vu quelle atténuation apportaient les sous-contradictions. De même qu'au sein de la valeur d'échange Smith ne fait pas que subir l'influence physiocratique mais réagit contre elle, de même au sein de la notion de production il ne fait pas que réagir contre les économistes mais se prête à leur influence. Cependant le travail, trop étroit dans la mesure où il s'adjoint le facteur terre, trop large dans la mesure où il se confond avec le capital, est en définitive une notion plus large qu'étroite. L'agrarianisme de Smith, si profond par certains côtés, fait un peu par d'autres l'effet du plaquage.

Nous saisissons donc comment et dans quelle mesure subsiste la contradiction initiale entre l'influence des physiocrates sur Adam Smith et la réaction d'Adam Smith contre

les physiocrates. Cette mesure est faible, ce qui nous paraît encore plus vrai si nous passions des idées aux faits. « Ni l'incontradiction n'est marque de vérité, a écrit Pascal, ni la contradiction marque de fausseté ». La source des contradictions de Smith, c'est, nous l'avons vu, qu'il est trop proche des physiocrates. Sa position manque de recul. Elle le pousse fatalement à les suivre avec trop de fidélité ou à réagir contre eux avec excès. Il est trop proche des physiocrates non seulement dans le temps formel mais aussi matériellement dans le temps. Ce qui veut dire qu'il aurait pu les suivre d'aussi près en évitant le double défaut que nous avons signalé si la substance du temps avait été autre, si, par exemple, la révolution industrielle s'était précipitée et qu'il eut profité de cette expérience grandiose qui suffit à donner à l'œuvre de Say son unité (1).

Mais ne peut-on dire, en un tour physiocratique, qu'il faut, avant les récoltes dorées, le lent et sourd travail intérieur de la terre. Au temps d'Adam Smith mûrissaient de grandes choses. *La richesse des nations* est le symbole même de l'esprit anglais en cette époque ambiguë où, l'agriculture n'étant plus souveraine maîtresse, le machinisme industriel naît cependant à peine. C'est pourquoi les dernières contradictions s'effacent devant la suite harmonieuse des choses pour qui sait percevoir dans l'œuvre d'Adam Smith, à travers la trame logique des idées, le reflet des ans révolus.

(1) V. J. BONAR, *Philosophy and political economy in some of their historical relations*, London.

V. A. SCHATZ, *L'individualisme économique et social*, Paris, 1907.

CHAPITRE III

JEAN-BAPTISTE SAY
ET LA FORMATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN FRANCE

C'est moins du choc de l'économie physiocratique et de l'économie smithienne que du choc des contradictions smithiennes, du conflit de son agrarianisme et de son industrialisme que naît petit à petit la nouvelle économie sociale française de J.-B. Say.

Si, comme nous l'avons vu, la révolution industrielle en France ne fut qu'un reflet de la révolution politique, peut-être la révolution politique ne fut-elle au fond qu'une révolution économique. Avec Vergennes l'économique semble s'émanciper du politique par l'institution du libre échange. Avec la révolution se fonde la liberté industrielle qui dégage l'activité économique privée de l'emprise politique interne des corporations. Avec Napoléon, qui établit une sorte de libre échange protégé, se continue en somme l'œuvre de Vergennes. Avec la Restauration, nous aboutissons à un protectionnisme véritable, restreint aux frontières de la France. Quoique le protectionnisme de 1820 ne soit pas un simple retour au mercantilisme de 1759, les vues de Vergennes comme celles de Turgot étaient prématurées. Malgré l'apparence, le problème de 1786 avait une tout autre portée que celui de 1789. On crut l'avoir résolu en un tournemain ; il ne l'est pas encore.

Mais, si J.-B. Say réagit avec tant de force contre l'interventionnisme, c'est non seulement parce que l'industria-

lisme naissant reste bridé par la politique externe mais aussi par la politique interne, c'est non seulement parce que l'économie est encore mal dégagée de la politique mais aussi parce que la nouvelle économie politique n'a pas entièrement effacé l'ancienne. En effet, en même temps que la propriété mobilière rejetait le cadre périmé des corporations, la propriété foncière échappait à l'emprise de la féodalité. Or la révolution française fut moins la lutte des non-propriétaires contre les propriétaires que celle des propriétaires mobiliers contre les propriétaires fonciers, de l'ordre industriel contre l'ordre agrarien (1).

La législation électorale est à cet égard significative. Au début de la révolution, les uns placent la propriété foncière à la base de l'électorat, les autres à la base de l'éligibilité. De ces deux solutions la première qui l'emporte dans la première rédaction de la constitution est abandonnée dès le mois d'août 1791. Après la Terreur, la constitution de l'an III proclame d'une part le principe de propriété, et déclare, d'autre part, que le locataire vaut le propriétaire quant aux droits politiques. En même temps que là revanche de la bourgeoisie sur le peuple, c'est surtout la victoire de la bourgeoisie industrielle sur la bourgeoisie foncière, victoire dont Napoléon suspendit l'effet. La lutte se prolongea sous une autre forme jusqu'à la Restauration. La victoire de la bourgeoisie industrielle non seulement n'avait été que virtuelle mais resta douteuse jusqu'en 1803, date à laquelle J.-B. Say jeta son traité dans la balance. La joute académique qui avait animé la lutte politique apparut alors à nu. L'un des derniers tenants de la physiocratie était Germain Garnier. L'un des premiers tenants de l'industrialisme avait été Roederer (2).

En 1792 Germain Garnier publia *De la propriété dans ses*

(1) V. B. MINZÈS, *Une question sociale et économique encore non résolue dans l'histoire de la grande révolution française* ; *Revue d'économie politique*, 1893.

(2) V. E. ALLIX, *La rivalité entre la propriété foncière et la fortune mobilière sous la révolution*. *Revue d'histoire économique et sociale*, 1913.

rappports avec les droits politiques, ouvrage purement physiocratique. Novatrice en économie, la physiocratie était conservatrice en politique. Elle n'était pas attachée au principe monarchique en lui-même, mais elle ne liait pas davantage l'économie au principe démocratique. C'était assez d'attributions consultatives pour l'assemblée nationale. Selon Soulavie et Morellet, les erreurs de 93 eussent été aisément évitées, si les nobles avaient su s'appuyer sur leur fonction économique de propriétaire foncier. L'attitude de Turgot était déjà symptomatique. L'on connaît la fameuse phrase au sujet des frontières nationales dont un bon économiste doit oublier l'existence. Or, ce même Turgot proclame que quiconque n'a pas de terre n'a pas de patrie. Ainsi cet agrarianisme est-il à la fois et sous certaines réserves le fondement de l'économie et de la politique cependant séparées l'une de l'autre. Au XVIII^e siècle les termes d'économie politique n'ont plus de sens, ayant perdu leur ancienne signification sans en avoir acquis une nouvelle.

L'économie n'est plus subordonnée à la politique. La politique n'est pas encore subordonnée à l'économie. Quoi qu'il en soit, cette idée de la primauté politique de la propriété foncière appartient non seulement aux économistes mais à tout le XVIII^e siècle : aux Raynal, aux Condorcet, aux Mably, aux Holbach ; et c'est encore elle qui domine les premiers Constituants : les Mounier, les Lally Tollendal, les Cazalés.

Entre cette économie aristocratique, encore forte en 1791, et la politique démocratique triomphante en 93 se plaça la bourgeoisie nouvelle qui, dès l'an III, fit de la révolution un phénomène d'économie politique. Elle subordonna à l'idéal d'Adam Smith celui des physiocrates et celui de Rousseau. Economistes, mais industrialistes, républicains, mais point démagogues, le Cercle d'Auteuil, M^{me} Helvétius, Cabanis, avec lesquels Morellet en 1790 se brouille, la Décade enfin, et en tête Roederer, interprètent Smith en un sens de plus en plus industrialiste. Dans son cours d'Organisation sociale au Lycée, Roederer défend à la fois le principe de propriété contre les démagogues et la propriété mobilière contre

les réactionnaires. Devançant J.-B. Say, il parle de « fonds d'industrie ». Et, tandis qu'en 1800-1801 il lit au Lycée ses *Mémoires*, dans le camp foncier Germain Garnier a fait paraître en 1796 son *Abrégé d'économie politique*, œuvre physiocratique teintée de smithianisme, et en 1802 insère dans sa traduction de *La richesse des nations* une longue note sur *Le pouvoir législatif et judiciaire dans leurs rapports avec la propriété*, qui est la synthèse de sa doctrine. Ainsi Adam Smith prêtait-il des armes aux deux camps (1).

Tandis que Dupont de Nemours et Say, dont la fermeté brisait les exigences de la politique, restaient sur leurs positions respectives, « Germain Garnier qui, dans toute sa carrière politique, eut l'art de servir deux maîtres à la fois, celui du jour et celui du lendemain semblait prédestiné à confondre dans le même hommage Quesnay et Smith ». Pour Germain Garnier, Quesnay et Smith se placent simplement à des points de vue distincts, celui-ci au point de vue national et relatif, celui-là au point de vue universel et absolu. Smith a simplement voulu adapter à l'industrialisme anglais la doctrine physiocratique.

Garnier se prête aux coups de ses propres adversaires en donnant la théorie des produits immatériels, que Say, Destutt de Tracy et Dunoyer développeront, étendant ainsi infiniment le champ de l'économie politique. Mais il fait surtout retour à Cantillon par sa théorie de la valeur. « Une seule chose s'achète dans la société, c'est le travail d'autrui, une seule monnaie paie ce prix, et cette monnaie c'est la subsistance ». Pour concilier Smith et les physiocrates, Garnier, remontant jusqu'à Cantillon, ne descend-il pas en même temps jusqu'à Ricardo ? D'autre part, sa distinction de la terre, source, et du travail, moyen de la richesse, n'évoque-t-elle pas Sismondi et n'est-elle pas du pur Raymond ? Mais c'est vraiment de Malthus que Garnier est tout proche. L'*Abrégé* précède l'*Essai* de deux ans. C'est le

(1) V. P. L. ROEDERER, *Mémoires sur quelques points d'économie politique* lus au Lycée de 1800 et 1801, Paris, Didot, 1840.

même éloge du luxe, la même subordination de la production à la consommation. Enfin Otto Effertz, en instaurant la doctrine « pono-physiocratique » ne compte-t-il point parmi ses précurseurs cet économiste si effacé et cependant si intimement mêlé à la tradition économique, Germain Garnier ? (1)

Son œuvre reste le précieux indice que dans les dernières années du XVIII^e siècle le conflit n'est plus seulement entre les physiocrates d'un côté et Smith de l'autre, mais entre l'agrarianisme et l'industrialisme de ce même Smith, un peu comme en Angleterre entre son naturalisme optimiste et son naturalisme pessimiste. *La richesse des nations*, traduite en français une première fois en 1779 par Blavet, puis par Roucher en 1790, enfin en 1802, en même temps que Brillat-Savarin révélait ses « Vues » économiques, par Germain Garnier lui-même, resserre son emprise sur les économistes français de telle sorte que la notion d'impôt unique, adoptée en 1796 par Germain Garnier, est rejetée en 1801 par Canard, après avoir été en 1800 maintenue partiellement par Peuchet dans son *Dictionnaire universel de la géographie commerçante*.

En 1800, en effet, l'année même où le vicomte de La-maillardière dédie pompeusement à la France son traité d'économie politique, Peuchet « marque le point de croisement exact de deux traditions théoriques, la rencontre de

(1) V. G. GARNIER, *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, ou manifeste de la société contre les partis qui la tourmentent par un ami de l'ordre, 1792.

Abrégé des principes de l'économie politique, 1796.

Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, traduction du comte Germain Garnier, Paris, 1843-44, 2 vol.

Appel à tous les propriétaires de l'Europe, 1818.

V. E. ALLIX, L'œuvre économique de Germain Garnier traducteur d'Adam Smith et disciple de Cantillon. *Revue d'histoire économique et sociale*, 1912.

V. G. PIROU, *La théorie de la valeur et des prix chez W. Petty et R. Cantillon*; *Revue d'histoire économique et sociale*, 1911.

V. SAY, *Traité*, p. 239, 251, 282, 328, 332.

Cours, Bruxelles, 1844, p. 100, 199, 250, 509, 570.

deux courants d'idées ; il permet de saisir comment les doctrines de Smith, qui vont triompher avec J.-B. Say de la tradition physiocratique, n'ont pénétré et progressé chez les économistes français que par un mouvement rapide sans doute, mais néanmoins graduel et successif. (Peuchet) est exactement au point où les idées nouvelles contrebalancent les idées anciennes, où la puissance des unes et des autres est égale. En 1796 les idées physiocratiques dominent encore de beaucoup chez Germain Garnier ; en 1800 Peuchet fait aux unes et aux autres la part égale ; en 1803, avec Sismondi et Say, les idées de Smith l'emportent définitivement (1) ».

Peuchet est à la fois plus et moins physiocrate que Smith : plus physiocrate en ce que, comme Daniel Raymond, il subordonne le travail à la terre ; moins physiocrate en ce que, non content de rejeter la thèse des « arts stériles », il esquisse lui aussi la théorie bien française des produits immatériels.

Mais si sa conception de l'économie politique tend à se rapprocher de celle de Say, sa méthode au contraire l'en sépare quelque peu. Certes, il reste un théoricien s'attachant à la raison des choses ; mais cette explication doit être précédée moins d'abstractions que d'observations, de statistiques, de descriptions historiques et géographiques. Peut-être la cause de ces tendances différentes réside-t-elle dans le fait que Peuchet, tout en n'étant pas plus que Say un économiste de cabinet, fut mêlé non à la vie industrielle mais administrative. En tout cas, sa réaction contre les physiocrates amène Peuchet à adopter la méthode smithienne beaucoup plus strictement que ne le fait J.-B. Say (2).

Ce faisant J.-B. Say réagit avec plus de force encore contre Canard que contre Peuchet. Celui-là, en effet, veut à

(1) V. C. F. de LAMAILLARDIÈRE, *Traité d'économie politique dédié à la France*, Paris, 1800.

(2) V. J. PEUCHET, *Dictionnaire universel de géographie commerçante*, Paris, 1799-1800, 5 vol.

V. R. MAUNIER, *Un économiste oublié. PEUCHET Revue d'histoire économique et sociale*, 1911.

tel point s'écarter des physiocrates qu'il dénature et la conception de Smith et sa méthode. Selon les *Principes d'économie politique* de Canard publiés en 1801, en même temps que l'économie publique réduite à un principe du baron de Vitrolles (1), la source de toute richesse est le travail qui se divise en travail nécessaire et travail superflu, ce dernier étant l'origine des rentes. Parti de Smith, Canard, tout en opposant à l'impôt unique des physiocrates une remarquable théorie de l'incidence, ne fait en somme que les retrouver en insistant sur l'analogie de la circulation de la richesse et de la circulation sanguine. De même, d'une façon plus générale, continue-t-il la tradition psychologique française par sa distinction du luxe sensuel et du luxe d'ostentation, analyse pénétrante qui reconnaît au désir de la richesse un fondement non seulement individuel mais social. Etant donné le profond physiocratisme de *La richesse des nations*, un tel retour n'avait rien que de très naturel. Mais ce qui est plus fort, c'est que Canard revient moins à la physiocratie qu'au mercantilisme, à ce mercantilisme que l'auteur anglais avait impitoyablement rejeté ; et ce n'est pas sans quelque contradiction que les idées de Smith côtoient celles de Steuart et de Ganilh. Partisan du libre échange, Canard conserve cependant le préjugé qui fait dériver la richesse d'une nation de la misère d'une autre. Admettant la théorie smithienne de la liberté naturelle, il n'en reconnaît pas moins à l'argent un rôle primordial et adopte le système mercantile de la balance du commerce. Ce n'est qu'en 1826 que Canard devait mettre fin à ce flagrant illogisme en sacrifiant Smith, en la personne de Say, au mercantilisme : « Le but de la richesse n'est pas simplement, comme ils le croient, de procurer les commodités de la vie. Cela c'est l'économie civile. Mais l'économie politique est la science du ministre pour qui la richesse est un moyen d'assurer la défense de l'Etat en lui procurant des impôts ». Non content de s'opposer diamétralement à Say

(1) V. E. F. A. d'ARNAUD DE VITROLLES, *De l'économie publique réduite à un principe*, Paris, 1801.

par cette conception de l'économie politique qui, tout en dérivant du mercantilisme, annonce singulièrement celle de Daniel Raymond et de List, Canard applique à l'économie politique une méthode que Say rejette absolument : la méthode mathématique. Avant Cournot au point de vue formel, avant J.-B. Say quant au fond, il substitue dans le mécanisme des prix à un rapport de cause à effet un rapport d'équilibre.

Bref l'économie politique de Canard n'est que le développement d'un mémoire sur le sujet accidentel d'un concours qui l'amène par la réfutation de la thèse physiocratique à envisager l'aspect des finances publiques, l'aspect mercantiliste. Et c'est un mathématicien qui, à l'improviste, est amené à concourir. Quoique mauvais mathématicien, il est mathématicien et le reste dans la méthode qu'il applique à son sujet.

L'économie politique de Canard n'est que l'amplification d'un sujet de concours traité à l'improviste par un médiocre mathématicien (1).

Que l'interprétation de Smith ramenât Germain Garnier aux physiocrates, laissât indécis Peuchet entre l'industrialisme et l'agrarianisme, conduisit enfin Canard par une perversion profonde au mercantilisme, c'était là le triple indice de la nécessité croissante d'une économie politique originale franchement dégagée de *La richesse des nations*. « L'année 1803, écrit M. Allix, marque l'ouverture d'une période nouvelle dans l'histoire de la pensée sociale en France. C'est la date d'apparition du traité d'économie politique de J.-B. Say. L'économie politique de l'entrepreneur est constituée et va prendre la place de celle du propriétaire. Les premières assises de l'industrialisme sont posées ». Germain Garnier n'abandonna cependant point la lutte. Quinze ans après, en 1818, il publia son *Appel à tous les propriétaires d'Europe*. Certes la législation électorale de la Restauration

(1) V. N. F. CANARD, *Principes d'économie politique*, Paris, 1802.

(V. E. ALLIX, *Un précurseur de l'école mathématique* : NICOLAS-FRANÇOIS CANARD. *Revue d'histoire économique et sociale*, 1920.

maintient au sujet son intérêt pratique. Mais depuis 1789 l'industrie a triplé. Le *Censeur Européen* et Saint-Simon triomphent. Si Stendhal reste curieusement hostile à l'industrialisme, Benjamin Constant en 1818 et surtout en 1829 se laisse toucher probablement sous l'influence du succès de J.-B. Say (1).

Mais, en dépit de l'aide puissante de Destutt de Tracy, beaucoup plus menaçantes que l'entêtement de Germain Garnier étaient deux doctrines nouvelles : d'une part, la politique sociale de Sismondi dont les racines, par delà Smith, retrouvent le rationalisme physiocratique ; d'autre part l'économie pure d'Auguste Walras, qui reprend les analyses psychologiques que Condillac avait opposées au matérialisme physiocratique. L'œuvre de J.-B. Say, à peine née, n'était-elle pas des deux côtés compromise ? A quoi bon avoir rejeté la métaphysique des économistes pour la voir réapparaître avec Sismondi ? A quoi bon s'être dégagé de leur matérialisme pour aboutir avec Auguste Walras, sinon de nouveau à cette conception grossière, du moins aux excès contraires de Condillac ? Ce que J.-B. Say avait rejeté de la physiocratie devait-il revivre ? ce qu'il en avait retenu devait-il être rejeté ?

Destutt de Tracy semble s'opposer à J.-B. Say et se rapprocher de l'école anglaise non seulement par une certaine reconnaissance du point de vue social à côté du point de vue économique mais aussi par sa conception de la valeur au sein de cet ordre économique. Mais il se rapproche de Say par l'ensemble divers de sa doctrine, et encore plus par la base idéologique qu'il lui donne. Sous des divergences relatives c'est une communauté profonde.

En premier lieu Tracy montre que le problème de la dis-

(1) V. STENDHAL, *D'un nouveau complot contre les industriels*, 1825
Mélanges d'art et de littérature, 1867.

V. JACQUES MORLAND, *Stendhal contre les industriels*, *Les Nouvelles littéraires*, 29 décembre 1923.

V. BENJAMIN CONSTANT, *Mélanges de littérature et de politique*, Bruxelles, 1829, p. 153, 154.

tribution doit être traité à part et autrement qu'à travers le problème de la production. Il met en lumière les conflits entre entrepreneurs et salariés, et introduit par avance ce nouveau personnage auquel Bastiat assurera la prédominance : le consommateur. Il comprend Malthus mieux que ne le fait J.-B. Say. Il admet que la misère découle fatalement de l'accroissement de population et que si l'inégalité sociale est un mal naturel les lois doivent cependant travailler à la réduire. Par là il dépasse Malthus et atteint Sismondi. L'identité d'intérêts des classes pauvres et de la société est telle qu'il convient de favoriser la libre concurrence propice à la hausse des salaires. « Ces considérations, écrit M. Allix, méritent d'être rapportées. Certes l'écrivain politique y a peut-être au moins autant de part que l'économiste. En tout cas elles permettent de disculper l'économie politique libérale dans sa belle période du reproche d'inhumanité qu'on lui lance sommairement sans distinguer la première génération de ses représentants de celle qui l'a suivie. Remarquons que Destutt de Tracy n'est pas un dissident. C'est un fidèle disciple de J.-B. Say. Il le complète et le continue sur ce point. Nulle œuvre ne démontre mieux que la sienne que la doctrine libérale a été en France jusqu'à la monarchie de juillet une doctrine vraiment généreuse et démocratique dans la plus large acception du mot (1) ».

De même est toute relative la seconde divergence d'ordre proprement économique qui sépare Destutt de Tracy de Say ; et ici précisément ce qui les rapproche, c'est encore la pénétration de l'ordre économique par des considérations sociales. Destutt de Tracy fait résider la valeur non dans l'utilité, mais, suivant Smith, et précédant Ricardo, dans le travail. Il distingue en quelque sorte deux valeurs, l'une naturelle, l'autre vénale, ce que le travail coûte et ce qu'il produit. Non sans contradiction et imprécision, il amalgame les idées de Smith et de Say, réagissant en somme

(1) V. E. ALLIX, *Destutt de Tracy économiste*, *Revue d'économie politique*, 1912.

moins contre ce dernier que contre les physiocrates. C'est que, par sa théorie de la valeur, il veut repousser plus sûrement la suprématie politique des propriétaires fonciers.

Bref la divergence relative de Destutt de Tracy, par rapport à Say, se peut ramener à ses tendances sociales. Et par là il le continue plus qu'il ne s'en sépare. L'ensemble de sa doctrine économique est un pur reflet de celle de Say. Malthus et Ricardo ne s'y trompent pas. Tracy lui-même ne ménage pas à Say ses éloges. Sa division tripartite en production, répartition, consommation ; sa notion de production, création d'utilité ; sa distinction des divers producteurs, sa conception de l'entrepreneur centre cardinal de l'équilibre économique, sa réprobation des consommations stériles et de l'action d'Etat ; tout cela n'est autre que du J.-B. Say.

Mais ce qui le rapproche profondément de Say, c'est moins cette ressemblance frappante de leur doctrine que la base commune sur laquelle elle repose. Et c'est là la contribution capitale de Destutt de Tracy. « On peut dire que Destutt de Tracy a écrit la préface psychologique de l'économie politique libérale. J.-B. Say fait saisir dans son œuvre le lien qui existe entre elle et la morale utilitaire. Le traité de la volonté de Destutt de Tracy en opère le rattachement à la science de l'esprit telle que la conçoivent les idéologues. Les efforts de ces deux auteurs se complètent pour donner à l'économie politique cette forte assise psychologique sur laquelle l'école française depuis le milieu du XVIII^e siècle a cherché à l'édifier ». Selon Tracy, toute la vie de l'esprit se ramène à la sensation : percevoir, c'est sentir une idée ; se souvenir c'est sentir l'impression d'une idée passée ; juger c'est sentir un rapport ; vouloir c'est sentir un désir ; etc. Si le moi est ainsi une collection de sensations, la volonté élève ce moi sentant à la personnalité. La volonté se ramène au désir qui lui-même se ramène au besoin. Le besoin est le côté passif de la volonté ; le travail en est le côté actif. De l'idée de besoin découlent naturellement les idées de bien, de richesse, de valeur, de liberté. La société n'a d'autre fin

que d'accroître cette liberté. L'épanouissement de la personnalité individuelle est en raison directe du resserrement du lien social. A l'encontre de Smith et de Say, qui reconnaissent à la société une certaine force naturelle, elle n'est pour Tracy qu'une abstraction. La seule réalité c'est l'individu.

Plus célèbre en son temps que dans la suite, loué sans réserves par Say, Ricardo, Jefferson, Blanqui, Mac Culloch, Joseph Garnier, Destutt de Tracy eut encore l'honneur suprême de servir de tête de massacre à Karl Marx. Et ce n'est pas une mince importance que d'avoir servi, en même temps qu'au plus libéral des économistes, Bastiat, au plus économiste des socialites. « En France, écrit J.-B. Say, M. de Tracy, qui sut toujours empreindre ses écrits de la netteté de ses pensées, a montré les importantes relations qui lient l'économie politique aux opérations de l'entendement et aux lois de la morale ». Tout Tracy n'est-il pas dans cette simple phrase ? N'élargit-il pas J.-B. Say plus qu'il ne l'approfondit ? Adoptant en bloc sa doctrine ne sut-il pas néanmoins en reculer vers le passé et l'avenir les horizons idéologiques (1) ?

Simonde de Sismondi et Auguste Walras développent les vellétés de Destutt de Tracy. Tandis que le premier, recueillant ce germe de rationalisme social, revient plus ou moins aux physiocrates, le second, s'attachant à cette ébauche de psychologie individuelle, revient plus ou moins à Condillac.

L'économiste dont Sismondi se rapproche le plus, tout en le dépassant, c'est Malthus. Il use d'une méthode concrète faite d'observation. Il critique le goût abstrait non seulement de Ricardo mais de Say. Il va jusqu'à faire de l'économie politique une philosophie de l'histoire. Son objet, ce n'est pas la richesse, simple moyen, c'est l'homme ; ce

(1) V. A treatise on political economy to which is prefixed a supplement. to a preceding work on the understanding.. by the count de Stutt de Tracy. translated from the unpublished french original. Georgetown. 1817.

n'est pas la production, c'est la distribution. Le principe de l'identité de l'intérêt privé et de l'intérêt général n'est qu'un mythe. Quoi qu'en pense Say, l'agriculture n'est pas une manufacture. Et Sismondi chante avec bonheur la vie des champs. Il préconise la petite propriété. Pourquoi la surproduction entraîne-t-elle, en même temps que les crises économiques, la misère ouvrière ? En vertu de la séparation de la propriété et du travail. La cause du mal est sociale. C'est en s'attaquant au capitalisme juridique qu'on abattra le capitalisme technique.

Et c'est par là que Sismondi dépasse Malthus. Leur divergence au sujet de la théorie malthusienne fondamentale le laisse bien voir. Pour Sismondi, il n'y a pas excès absolu de la population sur les subsistances. Il y a simplement excès de prolétaires, c'est-à-dire de ceux qui n'ont pas les moyens d'acquérir les subsistances. Au mal d'origine naturelle Malthus préconise l'application d'un remède d'ordre moral. Pour Sismondi, le mal d'origine artificielle comporte un remède social.

Ceci évoque sa conception de l'économie politique, par laquelle il se sépare non seulement de Malthus mais de toute l'école classique. Ce qui le frappe, comme plus tard Henry George, c'est le divorce de la politique et de l'économie. « Tandis qu'en politique on s'achemine vers l'égalité, l'inégalité ne cesse de s'aggraver dans le domaine économique... Et ce sont les mêmes hommes qui défendent à la fois le suffrage universel et le système de la production moderne... Par une alliance contre nature l'industrialisme et le zèle pour l'égalité se réunissent sous les mêmes drapeaux ». Et sans doute est-ce parce que les classiques étaient à la fois partisans du « suffrage universel » et de la « production moderne » que Sismondi enveloppa les deux choses dans une même réprobation. Son rationalisme social est également dégagé du rationalisme politique de Rousseau et du naturalisme économique de Say, dont il rompt la juxtaposition pour qu'à la pénétration de la politique par l'économique

succède au plus vite la pénétration de l'économique par l'individuel (1).

En même temps que le social redevient le franc domaine du rationalisme, le naturalisme voit du même coup son champ restreint à l'individuel. La psychologie d'Auguste Walras ne menace-t-elle pas la physiologie de J.-B. Say qui s'était-elle même substituée au physicisme des physiocrates (2) ?

Ce qui caractérise la pensée d'Auguste Walras, c'est quelle s'oppose en bloc non seulement aux classiques anglais mais aussi aux classiques français. Certes l'école française se rapproche de Walras dans la mesure où elle s'oppose à l'école anglaise. Elle a le mérite, sinon de résoudre le problème, du moins de le bien poser. « Le dernier trait caractéristique de J.-B. Say, a pu écrire M. Roche-Agussol, consiste dans l'affirmation non seulement des droits mais de la fonction active du consommateur, manifestée notamment par la théorie des débouchés, la production devant s'intensifier, répondre à l'appel de la consommation, au lieu de retenir son propre essor, le développement de la richesse étant fait non de la rareté conservée au produit actuel mais de l'abondance générale des richesses comparées, échangées, écoulées avec d'autant plus de sûreté qu'elles sont plus abondantes et plus variées. C'est au fond le caractère relatif, psychique, et non matériel de la rareté qui se trouve affirmé (3) ». M. Roche-Agussol pressent ainsi ce que nous savons être le cœur de la doctrine de Say : cette liaison de la valeur et de l'utilité, de la valeur d'échange et de la

(1) V. SISMONDI, *Nouveaux principes d'économie politique*, ou de la richesse dans ses rapports avec la population, Paris, 1819.

V. A. AFTALION, *L'œuvre économique de Simonde de Sismondi*. Thèse droit, Paris, 1899.

V. SAY, *Traité*, 1861, p. 61, 88, 121, 139, 140, 324, 373.

Cours, Bruxelles, 1844, p. 83, 113, 325, 360, 376, 408, 566.

(2) V. A. A. WALRAS, *De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur*, Evreux, 1831.

(3) V. ROCHE-AGUSSOL, *La psychologie économique chez les Anglo-Américains*, thèse, lettres Montpellier, 1918.p. 14.

valeur d'usage, de la valeur et de la richesse, des richesses sociales et des richesses naturelles. Quoiqu'il en soit, Auguste Walras ne discerne pas comment cette mise au premier plan par J.-B. Say de la valeur d'échange, c'est-à-dire moins de l'échange simple que de l'échange de la production, est précisément la spirale nécessaire du retour à Condillac aussi bien qu'à Rousseau. S'il « recueille avec empressement » l'aveu de J.-B. Say hésitant dans la distribution des matières économiques à donner le pas à la valeur sur la production, il ne lui reproche que plus vivement de n'avoir, à la suite de Smith, admis comme valeurs que des produits, fussent-ils immatériels. La cause véritable de la valeur c'est la rareté, la rareté qui n'exprime pas « autre chose que le rapport qui existe entre la somme des biens limités et la somme des besoins qui, pour se satisfaire, en sollicitent la possession... Or ce rapport est un rapport mathématique ». En un mot Auguste Walras s'oppose à J.-B. Say tant par sa conception psychologique de la science économique que par sa méthode mathématique. Si Walras ne pénètre Say qu'à demi, celui-ci, ainsi qu'en témoignent ses notes manuscrites en marge d'un très précieux exemplaire, se méprit complètement sur Auguste Walras, comme il s'était mépris sur Condillac. Nous l'excuserons volontiers. C'est en s'isolant de ses contemporains, en échappant à l'influence de son milieu, qu'Auguste Walras put ainsi se relier au temps présent, dont le naturalisme économique se trouve de plus en plus réduit à la psychologie et aux mathématiques. Mais, en histoire des doctrines, où l'économie politique cesse d'être une science pour en devenir l'objet, l'école officielle française présente beaucoup plus d'intérêt. Elle est l'anneau essentiel d'une chaîne, et dans les faits et les idées qu'elle traduit, dans ses erreurs peut-être plus que dans ses mérites, c'est un siècle de tous les siècles qu'il nous est donné d'entrevoir (1).

C'est ainsi que, si la réaction de J.-B. Say, comme celle de

(1) V. E. ANTONELLI, *Un économiste de 1830 : Auguste Walras. Revue d'histoire économique et sociale*, 1923.

Destutt de Tracy, est extrême contre la politique, c'est qu'il sait les peines de l'industrie pour se dégager de l'emprise interne des corporations et de l'emprise externe du protectionnisme. Si sa réaction est extrême contre l'agriculture, c'est qu'il garde le souvenir récent des tentatives de la propriété foncière pour, sitôt dégagée des entraves féodales, s'assujettir politiquement la propriété mobilière ; de telle sorte que son aversion pour la politique et son aversion pour l'agriculture se renforcent mutuellement. Toutes deux reposent sur son industrialisme fondamental.

Alors qu'en Angleterre l'effacement de l'agriculture est plus économique que politique, en France il est plus politique qu'économique. La grande propriété va croissant en Angleterre et s'émiettant en France. La révolution industrielle, qui tue l'agriculture britannique, n'inquiète guère l'agriculture française. Say réagit d'autant plus contre l'agriculture que son pouvoir politique est à peine abattu et que sa force économique reste surabondante. Il accentue d'autant plus son industrialisme que le pouvoir politique des industriels naît à peine et que leur force économique reste secondaire. Au pessimisme économique des radicaux anglais s'oppose le pessimisme purement politique des libéraux français.

CHAPITRE IV

JEAN-BAPTISTE SAY ET LA FORMATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN ANGLETERRE

Si c'est moins du choc de l'économie physiocratique et de l'économie smithienne que du choc des contradictions smithiennes, du conflit de son agrarianisme et de son industrialisme que naît petit à petit la nouvelle économie française de Say, c'est moins par ce rejet de la tradition française de l'agrarianisme smithien que par son opposition à la tradition anglaise du naturalisme utilitaire pessimiste de Smith que l'économie de Say se maintient. Car nous savons que J.-B. Say réagit contre Adam Smith non seulement dans la mesure où celui-ci réagit avec insuffisance contre les physiocrates mais aussi avec excès. Si de *La richesse des nations* le traité de Say ne retient d'une part que ses germes d'industrialisme, il ne retient d'autre part que la seule branche optimiste de son naturalisme utilitaire ; et il fait coïncider ce double point. S'il industrialise la nature, il naturalise l'industrie. Ce faisant il ne s'écarte donc de la tradition physiocratique que pour la mieux renouer.

L'histoire de l'utilitarisme n'est au fond que l'histoire des idées de la France politique filtrées par la philosophie de l'Angleterre industrialiste. Le flot révolutionnaire se divise en deux courants, dont l'un est absorbé par le radicalisme social, et dont l'autre vient se briser contre l'économie politique classique.

Grâce au principe de l'utilité générale, qu'on appelle encore le principe du plus grand bonheur du plus grand nombre, combiné avec le principe de l'association des idées, les uti-

litaires veulent fonder sur une psychologie scientifique une morale scientifique. Les sentiments égoïstes, surtout ceux susceptibles d'une emprise juridique, se laissent assez facilement évaluer. C'est pourquoi Bentham, à la suite de Helvétius et de Beccaria, a voulu d'abord appliquer le principe de l'utilité à la théorie du droit pénal. Législateur et juge réalisent l'identification artificielle de l'intérêt privé et de l'intérêt général. Ils établissent des procédés — des peines — pour augmenter le nombre des associations d'idées favorables à l'identité des intérêts au détriment des associations défavorables (1).

Mais cette coïncidence d'intérêts n'est pas tout artifice. L'œuvre législative doit avoir pour base une harmonie au moins rudimentaire. Ce n'est pas à dire qu'il existe une association immédiate de l'intérêt de chacun avec l'intérêt de tous par l'opération du principe de sympathie, comme le prétendent Hume et Smith : l'idée d'un plaisir éprouvé par autrui produisant en nous un plaisir, et inversement l'idée d'une peine engendrant chez nous une peine. Une telle théorie n'est inconciliable avec toute morale scientifique que parce qu'elle est la négation même de toute morale utilitaire : d'une part, le sentiment de sympathie ne se prête pas à la mesure ; d'autre part, dans la proportion où croîtrait la sympathie, la considération du plaisir égoïste de l'individu tendrait vers zéro. L'on serait peu à peu ramené ainsi à cette morale de l'abnégation et du sacrifice que Bentham, tout comme J.-B. Say, tient pour une absurdité sentimentale.

L'identité rudimentaire des intérêts, base de l'œuvre législative, est autre ; et c'est encore Adam Smith qui nous indique cette fois la bonne voie. Le paradoxe de La Rochefoucauld et de Mandeville prend la forme d'un théorème scientifique. L'identité naturelle des intérêts, tel est le principe fondamental que pose *La richesse des nations* en 1776. En s'occupant chacun d'une tâche différente, dans son in-

(1) V. ELIE HALÉVY, *La formation du radicalisme philosophique*, 3 vol., 1900-1904.

térêt personnel, les individus, par le mécanisme de la division du travail et de l'échange, sans le vouloir, sans le savoir, travaillent à l'intérêt général. La révolution d'Amérique impose alors au public anglais le libéralisme, cette politique dont Smith précisément, remontant des faits au principe, dégage l'économie.

Mais la confusion de l'utilitarisme et du naturalisme ne l'empêche pas de subordonner celui-là à celui-ci. Il reconnaît que, si dans le domaine du commerce l'identité spontanée des intérêts se réalise grâce à l'échange et à la division du travail, il en est tout autrement dans le domaine industriel, caractérisé par une certaine divergence d'intérêts. Cependant à la fin du XVIII^e siècle le libéralisme industriel est revendiqué avec la même énergie que le libéralisme commercial. Et Smith conclut à l'abstentionnisme autant dans l'industrie que dans le commerce. Le législateur ne ferait qu'aggraver des maux qu'il ne peut guérir.

Bref, Smith, après avoir distingué l'identité parfaite des intérêts qui engendre l'optimisme, et l'identité imparfaite qui engendre le pessimisme, établit que l'identification artificielle ne peut suppléer aux défauts de l'identité naturelle. L'utilitarisme non seulement se confond avec le naturalisme mais lui est subordonné.

Sans se pénétrer, l'utilitarisme artificiel de Bentham et l'utilitarisme naturel de Smith peuvent du moins coexister sans contradiction. De deux choses l'une, peut-on dire : ou le principe de l'identification artificielle est vrai en matière juridique, et alors il faut en étendre l'application au domaine économique ; ou inversement c'est le principe de l'identité naturelle qui prévaut, et alors pourquoi en restreindre la portée au domaine juridique ? Mais précisément la part pessimiste des choses permet d'éviter ce dilemme. Au principe de l'utilité se juxtapose la loi du travail. Si l'état intervenait dans le domaine économique, il désapprendrait aux hommes cette dure loi du travail que leur impose la nature. Par contre il peut sans inconvénient assister la nature dans la punition de l'homme qui néglige le travail ou lui porte atteinte.

Cependant surgit un nouveau dilemme. Cet utilitarisme complexe ne va-t-il pas s'étendre immédiatement du domaine juridique ou du domaine économique au domaine politique ? ou l'utilitarisme s'étendra du juridique au politique, le régime représentatif défendu par les libéraux n'étant en somme qu'une application du principe de l'identification artificielle des intérêts ; ou l'utilitarisme s'étendra de l'économique au politique, la doctrine démocratique n'étant de son côté qu'une application de l'identité naturelle des intérêts. Il n'en fut rien cependant. Car, d'une part, le régime représentatif avait le tort de revêtir la forme doctrinale du *Contrat social* ; or Bentham, d'accord en cela avec Hume et Smith, n'admet qu'un contrat doit être respecté qu'autant qu'il est utile. D'autre part, les démocrates, en général spiritualistes, voyaient dans les droits de l'homme une religion. Les utilitaires, en face de la révolution française, restèrent donc d'un commun accord conservateurs. Et, tandis que Burke faisant œuvre positive développait toute une philosophie traditionaliste, Bentham et Dumont réfutaient point par point la « Déclaration des droits de l'homme ». A l'individualisme-fin dont elle était la consécration, ils opposaient l'individualisme-moyen, à l'individualisme politique l'individualisme économique, au droit l'intérêt.

Cette résistance ne pouvait durer. Elle ne fut que le filtrage des idées politiques importées de France en Angleterre. Et l'on vit successivement les démocrates, se convertissant au principe de l'identité naturelle des intérêts, devenir utilitaires, et les utilitaires reconnaître dans le régime représentatif une éclatante application du principe de l'identification artificielle des intérêts.

Nous savons la double face, force même du naturalisme de Smith : optimiste dans le domaine commercial, pessimiste dans le domaine industriel. C'est sous l'influence de ce qu'il y a d'optimiste dans le naturalisme utilitaire de Smith que les démocrates évoluèrent. Parmi ces démocrates, qui s'opposaient à Burke, Mackintosh, Paine, Godwin subirent si for-

tement l'influence de Smith qu'ils finirent par montrer eux-mêmes l'insuffisance de la « Déclaration des droits ». Rien de plus prenant que de voir Mackintosh subordonner les droits naturels à l'utilité, Paine simplement juxtaposer les deux doctrines, et Godwin, enfin, sentant la nécessité de choisir, achever les idées de Paine en dissociant gouvernement et société, en montrant que, loin de relâcher le lien social, l'abolition du gouvernement le resserre.

De même que les démocrates étaient passés des « Droits de l'homme » à l'identité naturelle des intérêts, de même logiquement Bentham devait adopter la thèse libérale du régime représentatif, ce qu'il fit après 1808, sous l'influence d'une part, de ses relations avec James Mill, et, d'autre part, sous l'action de la guerre d'Espagne qui fit de l'Angleterre le défenseur de la liberté contre le despotisme napoléonien. Il passa du conservatisme au radicalisme social qui, perdant son caractère utopique, devint un parti de doctrinaires bourgeois. Et cet utilitarisme de Bentham, précisément parce qu'il était artificiel, rationnel, après avoir passé du juridique au politique, s'arrêta là. Se préoccupant, comme bien d'autres, de systématiser *La richesse des nations*, il en fit une des branches de l'art législatif, et négligeant les « recherches sur la nature et les causes » il absorba la théorie dans la pratique. Godwin, selon la tradition du naturalisme utilitaire de Smith, avait sacrifié la politique à l'économie. Ce fut l'économie que l'utilitarisme artificiel de Bentham sacrifia à la politique.

Est-ce à dire que c'est Godwin qui fonde l'économie politique ? Oh ! point du tout ! Car c'est peut-être plus contre lui que contre Bentham que Malthus et Ricardo l'établirent. Godwin ne suit qu'une part de la tradition smithienne, à savoir : le naturalisme utilitaire optimiste. Sous la pression de l'industrialisme et de la misère naissante, comprenant que le problème social ne serait pas résolu par la seule suppression des inégalités politiques mais aussi des inégalités économiques, Godwin était passé des « Droits de l'homme » à la question de la population. C'est alors qu'il s'attira comme

réponse le livre de l'anti-jacobin Malthus, violemment hostile à l'utopie égalitaire. En vérité, ce sont les deux courants que Smith avait su concilier qui se repoussent alors, Godwin développant le naturalisme utilitaire optimiste, Malthus le naturalisme utilitaire pessimiste. C'est dans cette mesure que l'on peut dire de l'*Essai sur le principe de population* qu'il fut une réplique à *La richesse des nations*. Si le naturalisme utilitaire optimiste de Smith amène la politique démocratique à absorber l'économie, son naturalisme utilitaire pessimiste conduit l'économie à absorber la politique. Selon Malthus, le mal ne peut être détruit ni par l'action du politique, contrairement à ce que pense Bentham, ni par l'abolition du politique, contrairement à ce que pense Godwin. Et c'est là le trait profond de la nouvelle économie politique. Si le politique ne peut rien contre la réalité économique, c'est qu'il devient partie intégrante de cette réalité.

Mais, tandis que Malthus et Ricardo développent à des degrés différents le naturalisme utilitaire pessimiste d'Adam Smith, n'est-ce pas son naturalisme utilitaire optimiste que reprend J.-B. Say ? de telle sorte qu'en définitive l'économie politique serait réellement fondée moins contre Godwin que contre Bentham, et moins contre le rationalisme utilitaire de Bentham que contre le naturalisme utilitaire pessimiste de Malthus et de Ricardo ?

Les premières crises de surproduction au début du XIX^e siècle amenèrent les économistes à confronter en l'approfondissant leur conception de la science (1). Il n'était pas seulement question de savoir si, pour éviter l'encombrement du marché des produits et de la main-d'œuvre, il fallait ou non réduire la production et le machinisme. L'existence même de la science économique se trouvait en jeu. Si, d'un commun avis, l'économie politique n'était pas qu'une rebouteuse, mais ce médecin qui simplement dirige la force curative de la nature, quelle était

(1) V. H. LAMPÉRIÈRE, *Les discussions sur les crises de surproduction dans les premières années du XIX^e siècle*, thèse droit, Paris, 1912.

la portée du mal ? quelle était l'efficacité du remède ? D'un côté Say, suivi par James Mill et Ricardo, en sa théorie des débouchés, soutenait l'impossibilité économique de la surproduction, dont les causes étaient purement extra-économiques. De l'autre, Malthus et Sismondi avaient beau invoquer les faits qui témoignaient d'un engorgement simultané dans toutes les branches de la production, Say pouvait leur montrer que ces faits, bien loin d'infirmer la loi des débouchés, n'en étaient que la confirmation. « Il y a trop de marchandises anglaises offertes en Italie et ailleurs, parce qu'il n'y a pas assez de marchandises italiennes qui puissent convenir à l'Angleterre ». Aussi Malthus et Sismondi ajoutèrent-ils à leur argument de fait une critique théorique, critique de si large portée que Say fut obligé d'évoquer toute sa conception de l'économie politique, et, après l'avoir victorieusement confrontée avec celle de Malthus, de reconnaître néanmoins ce qu'il y avait d'excessif dans sa propre thèse et de fondé dans celle de ses adversaires.

Il n'en reste pas moins qu'en définitive les concessions que J.-B. Say fait à Malthus au sujet de la loi des débouchés ne rapprochent pas plus J.-B. Say de Malthus que l'adhésion de Ricardo à la loi des débouchés ne le rapproche de J.-B. Say. Ricardo n'adopte la loi des débouchés que séparée de sa base fondamentale, l'équilibre économique, de telle sorte qu'au fond J.-B. Say n'a pas plus à combattre le seul Malthus au sujet des débouchés qu'il n'a à combattre le seul Ricardo au sujet de la valeur. C'est dans cette mesure que subsiste l'opposition de l'école anglaise et de l'école française, c'est-à-dire : l'opposition entre le naturalisme utilitaire pessimiste et le naturalisme utilitaire optimiste, finalement l'opposition entre naturalisme et rationalisme. Le pessimisme ne marque-t-il pas une double victoire du naturalisme sur le rationalisme ?

Il n'est pas d'œuvre plus vivante, c'est-à-dire qui reflète mieux la vie au sein de laquelle elle est née, que l'œuvre économique de Malthus. De même que Ricardo il part de la branche pessimiste du naturalisme utilitaire smithien ;

mais, au lieu de tourner à l'abstrait, il s'attache au concret, il a le culte des nuances et des douces transitions. L'économie politique n'est pas arithmétique, mais science morale ; et la souplesse de la forme sait se plier à la variabilité du fonds. L'amélioration pratique de la société importe plus que la découverte de la vérité. L'objet de l'économie politique n'est pas la richesse, mais l'homme, ou, plus exactement : la richesse en relation avec l'homme.

Sous certaines réserves, on peut avancer que, si Ricardo a su enclorre les idées smithiennes dans une rigoureuse logique qui, par James Mill, lui venait des économistes français, Malthus a su recouvrir un fonds puisé en grande partie chez les physiocrates de la forme concrète de Smith.

Mais après avoir recueilli le vieux fonds traditionnel, il s'est bien gardé de nous le transmettre tel qu'il l'avait reçu. Sa contribution capitale est l'alliance du naturalisme social ou économique et du rationalisme individuel ou moral. C'est un complet renversement de la doctrine de Rousseau. Le naturel, pour Malthus, c'est en vérité la réalisation spontanée du plus grand bonheur du plus grand nombre, en dehors de toute intervention sociale, par le simple moyen de l'action morale de l'individu. Le plan du naturel se confond avec celui du surnaturel. Intimement se pénètrent la vie extérieure et la vie intérieure. Le bonheur de l'individu dans l'autre monde nous est donné comme le moyen du bonheur général de l'humanité dans le monde présent. La morale fournit désormais à l'économie moins sa fin que son moyen. En d'autres termes, non seulement Malthus adopte ce naturalisme économique qui n'atteint l'individualisme-fin que par l'individualisme-moyen, mais, dans la mesure pessimiste de ce naturalisme utilitaire, dans la mesure où l'individualisme-moyen ne réalise qu'imparfaitement l'individualisme-fin, il essaie, par un prodigieux renversement, de faire bel et bien de celui-ci le moyen de celui-là.

Nous avons là un fil conducteur à travers les diverses théories malthusiennes : la théorie de la population qui fait ressortir la responsabilité personnelle de l'individu ; la lé-

gislation, bonne ou mauvaise (lois des pauvres) suivant qu'elle fortifie ou amoindrit cette responsabilité ; la valeur des marchandises mesurée par le travail et les désirs humains ; la rente déterminée à la fois par l'industrie humaine et les qualités du sol ; le salaire dont le minimum n'est pas invariable mais progressif ; le luxe aussi nécessaire que l'économie à la production et à la prévention de la surproduction ; le libre échange auquel il convient d'apporter des exceptions ; et, en même temps qu'en fidèle disciple de Smith il n'admet d'autres produits que les produits matériels, avec cette horreur des extrêmes qui le caractérise, il préconise l'idéal harmonieux d'une nation mi-agricole, mi-commerciale, où ne manqueraient ni aliments ni capitaux, se gardant bien toutefois d'aller aussi loin que Sismondi dans sa réaction contre le machinisme.

Malthus proclame que, l'économique étant maintenant émancipé du politique, le mal n'est plus politique mais moral. Non seulement au rationalisme politique de Rousseau il substitue un pur rationalisme moral mais le politique devient chose naturelle : « la difficulté étant que l'intervention semble elle aussi croître spontanément et qu'il est impossible de distinguer la protection nécessaire de l'intervention nuisible ». La division en nations lui apparaît comme inévitable. L'Angleterre est à beaucoup d'égards un monde à part. En même temps qu'il tient compte du fait politique externe, il sait voir ce qu'il y a de réel, de naturel dans la nouvelle politique interne. Malgré ses critiques de Godwin et de Condorcet, il fut tout l'opposé d'un réactionnaire : Whig avancé, partisan de l'émancipation des catholiques, il se laissa gagner par les idées mêmes qui avaient influencé Godwin. Mais — et c'est ici le point essentiel — il n'accepta jamais la doctrine des droits de l'homme que dans sa signification de liberté et d'égalité politiques, et non point lorsqu'elle impliquait un sens économique, à savoir : le droit d'être entretenu par la communauté. Avec lui, l'économie politique est en suspens entre le rationalisme politique du passé et le rationalisme social de l'avenir. Ce même ratio-

nalisme moral qui l'amène à fondre le rationalisme politique dans le naturalisme économique l'empêche de subordonner l'un à l'autre, c'est-à-dire de reconnaître dans une première pénétration de la politique par l'économie le germe du rationalisme social (1).

Si l'apport essentiel de Malthus est de tempérer le pessimisme de son naturalisme économique utilitaire par l'adjonction individuelle d'un certain rationalisme moral, ce maigre reste disparaît tout à fait avec Ricardo.

L'économie politique anglaise, sommeillante pendant les guerres de l'empire, se réveille en 1817. Par sa conception de l'économie politique, dont le centre est la distribution, et par sa méthode abstraite, Ricardo semble en même temps que réagir contre Adam Smith faire retour aux physiocrates. Mais outre qu'à l'encontre de ses devanciers il sépare absolument l'économie politique des autres branches de la science, spécialement de la morale et du droit, sa doctrine, dans la mesure où elle évoque celle des économistes français, est en vérité l'économie des physiocrates renversée. Ainsi sa réaction contre Adam Smith est au fond moins un retour aux physiocrates qu'une opposition tellement extrême à leur égard qu'il s'oppose du même coup, en les dépassant, non seulement à Malthus mais même à J.-B. Say.

Il rejette les « rêveries » des physiocrates et de Malthus. Utilitaire au sens le plus strict il nous donne une économie matérialiste, dans laquelle l'homme est non point aidé mais écrasé par les forces de la nature. Et ce matérialisme se double d'individualisme, ce pessimisme se double de naturalisme. Il s'attache à l'*homo oeconomicus*, à savoir : le manufacturier capitaliste, dont l'intérêt se fond dans l'intérêt général. Rompant brutalement avec les physiocrates, Smith et Malthus, il rabaisse les propriétaires fonciers et se pose comme le champion de la nouvelle classe dominante.

(1) V. SAY, Lettres à Malthus, *Cours complet*, Bruxelles, 1844,
V. S. N. PATTEN, *Malthus and Ricardo*. American economic association
publications, 1889, p. 333.

V. J. BONAR, *Malthus and his work*, London, 1885.

Si théorique que nous paraisse aujourd'hui l'économie de Ricardo, elle eut à son époque un caractère éminemment pratique. C'est pour assurer le succès de la classe capitaliste sur la classe agricole que Ricardo édifia sa théorie de la circulation, et c'est pour fonder sa théorie de la circulation qu'il construisit sa théorie de la distribution. Au souple protectionnisme de Malthus Ricardo opposa un libre échangeisme absolu destiné, en faisant baisser le prix du blé, à favoriser les classes manufacturières aux dépens des classes rurales. Et il voulut bâtir indestructiblement l'économie de cette politique.

A l'encontre de Malthus, qui faisait dériver la rente de la fécondité de la terre, et voyait en elle une source de la richesse nationale, Ricardo la fait dériver de la stérilité de la terre et ne voit en elle qu'un transfert de valeur. Or, ce qui détermine la valeur d'une chose c'est la quantité de travail qu'elle coûte. Les produits de la terre sont ceux du travail comme les autres. La rente, revenu non gagné, est prise sur les autres parts. Alors que la rente va croissant avec le déclin de la nation, le profit va croissant avec le progrès national. Si le profit dépend du salaire, il y a néanmoins conciliation en vertu de la tendance du profit à la baisse. Quant au salaire, il dépend essentiellement du prix de la nourriture, c'est-à-dire du produit de la terre, raison profonde pour combattre la hausse de la rente par une politique absolue de libre échange. Bref, à la hausse réelle du blé correspond la hausse nominale mais la baisse réelle du salaire par rapport auquel le profit varie inversement.

Tel est le désaccord de cette économie statique de la valeur réalisant l'identité naturelle des intérêts, et de cette économie dynamique de la rente qui réalise la divergence naturelle des intérêts. Si entre les deux il n'y a point de conciliation logique possible, il est du moins une conciliation pratique, et de la valeur comme de la rente Ricardo conclut au libre échange. Toutefois il y a désaccord non seulement au sein de l'économie mais entre cette économie et la politique qu'elle veut justifier. Précisément dans le domaine

international, où règne une certaine divergence des intérêts, la loi ricardienne de la valeur ne joue pas (valeurs internationales). L'économie ricardienne est, pour ainsi dire, coincée entre la non fluidité politique survivante et la non fluidité sociale croissante. Nous comprenons comment c'est au cœur du matérialisme le plus pessimiste que Ricardo place son naturalisme individualiste le plus extrême. Si l'état intervenait, le remède serait pire que le mal.

La source de cette contradiction complexe réside, selon J.-B. Say, dans le défaut de l'économie ricardienne elle-même, dans la fausse identité des intérêts qu'elle réalise. Elle est, grâce à l'emploi de la méthode abstraite, une déviation du véritable naturalisme utilitaire. Ce n'est pas, en vérité, l'intérêt individuel du capitaliste qui est conforme à l'intérêt général, c'est l'intérêt individuel de ce personnage nouveau, l'entrepreneur, précisément parce qu'il n'est que le représentant qui s'efface de la société. Ricardo ne saisit que la moitié superficielle de la théorie des débouchés ; il en ignore le fondement même, à savoir : l'équilibre économique. Il n'adopte la théorie des débouchés que dans la circulation au regard de la monnaie, et non point dans la production au regard de l'entreprise. De là découlent les erreurs que nous savons quant à l'impôt, la rente et la valeur, cette valeur d'échange dont Ricardo ne comprend pas l'harmonieuse liaison avec la richesse.

Si de l'opposition sociale des classes agricole et capitaliste Ricardo passe à la théorie économique de la circulation, et de la circulation à la distribution, il ne remonte pas de la distribution à la production. Alors que Say va peut-être du naturalisme économique au rationalisme social, Ricardo va plutôt du rationalisme social au naturalisme économique. Après avoir mis en relief le mal inhérent à la société économique, il le proclame toutefois moindre que celui que ne manquerait pas d'entraîner le développement de la société politique. Après s'être en apparence rapproché de Rousseau, il s'en sépare d'autant plus profondément que non seulement il subordonne le rationalisme politique au naturalisme éco-

nomique, et non point individuel, mais qu'il identifie en grande partie la nature et le mal, qu'en d'autres termes il cesse de faire de ce naturalisme économique la réalisation parfaite de l'individualisme-fin par l'individualisme-moyen. L'économie ricardienne marque l'avènement d'une fausse hiérarchie des valeurs, l'effacement de tout rationalisme, même celui simplement moral et individuel de Malthus, devant le naturalisme. Elle est proprement inhumaine (1).

Contre elle se dresse l'économie de J.-B. Say. L'économiste français, en revenant du naturalisme utilitaire pessimiste au naturalisme utilitaire optimiste de Smith, revient en réalité du naturalisme au rationalisme, d'Adam Smith à J.-J. Rousseau. Nous connaissons la spirale que, ce faisant, il est toutefois amené à suivre. Le mérite suprême de J.-B. Say est d'avoir discerné la fin humaine : ce naturalisme individuel communiste dont le naturalisme économique lui paraissait simplement en son temps un moyen supérieur au rationalisme socialiste naissant. Son double mérite est, en d'autres termes, moins d'avoir substitué au rationalisme moral de Malthus le germe du rationalisme social que d'avoir dégagé du naturalisme économique de Ricardo le germe du naturalisme individuel. Et c'est en une claire perception de la réalité présente une vue brouillée de l'avenir.

(1) V. DAVID RICARDO, *The principles of political economy and taxation*, London, Dutton, 1917, p. 176, 231, 261, 148, 164, 192, 193, 234, 235, 119, 121, 213, 35, 181, 287, 186, 199, 155, 160, 258, 38, 212, 189, 190, 154, 156, 159, 169, 97, 183.

V. SAY, *Traité*, 1861, p. 16, 55, 212, 270, 316, 391, 394, 403, 404, 405, 406, 500.

Œuvres diverses, Guillaumin, 1848. Correspondance avec Ricardo, 1815-22.

Cours, Bruxelles, 1844, p. 22, 43, 44, 102, 573, 574, 575

CHAPITRE V

JEAN-BAPTISTE SAY
ET LA FORMATION DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN FRANCE

A peine née, cette conception harmonieuse allait être brisée ; et, si le progrès que réalise l'économie de J.-B. Say est plus net par rapport à ses contemporains que par rapport à ses prédécesseurs, il l'est peut-être encore davantage par rapport à ses successeurs immédiats.

« J.-B. Say, écrit M. Allix, est une victime d'Adam Smith. A force de ne voir en lui que le vulgarisateur de *La richesse des nations*, on a fini par oublier la valeur originale et la portée de son œuvre, dont la signification historique est pourtant considérable, s'il est vrai qu'elle a eu, comme nous le croyons, une part fondamentale au mouvement des idées politiques sous la Restauration ». Et, en une de ses plus brillantes études, M. Allix nous fait saisir comment l'idée industrialiste prend sa source dans l'œuvre de J.-B. Say, passe ensuite au *Censeur* et à ses rédacteurs : Charles Comte, Dunoyer et Augustin Thierry, pour aboutir enfin à Saint-Simon et à Karl Marx. En d'autres termes, l'industrialisme de J.-B. Say eut une triple portée : économique, politique et sociale, dont il est essentiel de démêler la complexité (1).

Au libéralisme politique de 1815, J.-B. Say donna sa formule positive. Que substituer à ce gouvernement destructeur de

(1) V. E. ALLIX, *J.-B. Say et les origines de l'industrialisme*, *Revue d'économie politique*, 1910.

l'Empire qui escamote la révolution politique, sinon ce gouvernement paisible des producteurs dont la révolution industrielle marque l'avènement ? Et la théorie des produits immatériels, non contente de rompre la subordination de l'économie à la politique, instaure la subordination de la politique à l'économie. Si cette théorie à double tranchant permet, d'une part, de ranger parmi les producteurs ces manufacturiers et commerçants honnis des Economistes, elle autorise, d'autre part, le classement parmi les non producteurs de l'armée, du clergé et des fonctionnaires. Les premiers sont les libéraux ; les seconds sont leurs adversaires. La valeur des uns et des autres s'apprécie comme celle des choses par la comparaison de ce qu'ils coûtent et de ce qu'ils rapportent. « L'économie politique vient ici s'identifier avec la politique ». Mais, de même que la classification des non producteurs est nuancée à l'extrême, de même la classification des producteurs. D'une part, Say se garde de l'absentéisme absolu qui devait être celui de ses successeurs, peut-être parce que, dans l'action gouvernementale, ce à quoi il s'oppose c'est moins l'intervention sociale future que l'intervention politique présente. Et pourtant, d'autre part, non seulement il subordonne le propriétaire foncier au capitaliste, et le capitaliste à l'entrepreneur, mais il sait discerner les fissures du bloc des industriels, c'est-à-dire l'opposition prochaine de cet entrepreneur et de l'ouvrier (1).

« Le traité de Say, au moins autant que les écrits de l'école anglaise, a donc une portée politique en même temps qu'une portée économique. Qu'un parti politique s'empare de ces arguments pour la lutte, il en tirera un programme d'action libérale : ce sera l'œuvre du *Censeur* de Comte et Dunoyer. Qu'un visionnaire, prompt à pousser les idées jusqu'à l'outrance de la logique, s'attache à la théorie de la production de Say, il aboutira au gouvernement des producteurs. Ce sera le cas de Saint-Simon ».

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 119, 121, 122, 124, 126, 351, 414, 416. *Cours*, 1840, t. I, p. 89 et s. t. II, p. 572.

En 1814, après l'abdication de l'Empereur, deux jeunes écrivains, Charles Comte et Dunoyer, fondent une revue pour répandre les idées libérales. Au lendemain des Cent Jours leur publication est interdite par la police. En 1817 elle reparait sous le titre, non plus du *Censeur*, mais du *Censeur Européen*. Cette dénomination nouvelle révélait un esprit nouveau. Dans l'intervalle Comte et Dunoyer avaient en effet découvert l'économie politique.

La doctrine du *Censeur* dérive de trois sources principales. Ses rédacteurs subissent en premier lieu l'influence de Montlosier, disciple, par delà Maistre et Bonald, de Boulainvilliers, qui, pour fonder la distinction des ordres, montre comment les Francs conquérants ont formé la noblesse, les Gaulois conquis la bourgeoisie, l'histoire n'étant que le tableau des rebellions continuelles de la classe subjuguée contre la classe dominante, de la science et de l'industrie contre les privilèges de la naissance. En second lieu ils suivent Benjamin Constant, dont les idées principales en ce domaine, notamment la substitution de la paix industrielle à la guerre et l'effacement du gouvernement devant les citoyens, ne sont qu'un reflet de celles de Say. L'influence capitale est, en effet, la troisième. Les rédacteurs du *Censeur* étaient avec Say en relations suivies. C'est chez lui que se rencontraient les notabilités du parti libéral. C'est lui qui présentait Saint-Simon à Stuart Mill. L'auteur du traité d'économie politique collaborait au *Censeur*. En 1817 ce journal recommande aux électeurs de Paris le nom de Say, en même temps que ceux de Lafayette, Lafitte et Chaptal. En 1818 Charles Comte épouse sa fille, Adrienne Say (1).

« L'économie politique, dit le *Censeur Européen* à la fin du compte rendu du traité de Say, en faisant voir comment

(1) V. F. C. L. COMTE, *Le Censeur*, ou examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'État, 6 vol., 1814-15.

Le Censeur européen, ou examen de diverses questions de droit public et de divers ouvrages littéraires et scientifiques, considérés spécialement avec les progrès de la civilisation, 12 vol. 1817-49.

les peuples prospèrent et dépérissent, a posé les véritables fondements de la politique ». De même qu'il n'y a plus de science économique tout court, il ne doit plus y avoir de pure science politique. Il y a l'économie politique. Puisque Napoléon ne se retire que pour faire place à Louis XVIII, Charles Comte et Dunoyer considèrent comme temps perdu la politique abstraite. Ils veulent substituer à la critique des formes de gouvernement une politique positive, au gouvernement politique le gouvernement économique, au parlement une représentation des industriels, un conseil de la production. Et l'effacement progressif qu'ils marquent de l'esprit guerrier devant l'esprit industriel est une véritable théorie du matérialisme historique. Aussi remarquable que leur politique interne est leur politique internationale. Le système de l'équilibre européen n'est qu'« une vieille machine usée », menace perpétuelle de guerre. Le *Censeur* lui oppose la théorie des débouchés et l'entente internationale réelle qu'elle engendre. Il n'y a plus que deux grandes nations : la nation européenne des producteurs, des industriels ; quant à l'autre, c'est la vieille Europe se débattant contre la nouvelle.

Mais, si étroit que soit le rapport du libéralisme économique de J.-B. Say et de la politique libérale du *Censeur*, il n'en recouvre pas moins une différence. La seule critique que Dunoyer adresse à son maître est de n'avoir pas vu que sa doctrine était à elle seule une politique et d'avoir réduit celle-ci aux formes constitutionnelles. En vérité J.-B. Say ne reconnaît d'autre signification aux termes d'économie politique que celle d'économie sociale, c'est-à-dire de science économique tout court. Aussi Saint-Simon lui adresse-t-il la même critique que Dunoyer. Après avoir déclaré : « son ouvrage renferme tout ce que l'économie politique a découvert et démontré jusqu'ici ; c'est présentement le *nec plus ultra* de cette science en Europe » ; après avoir longuement reconnu tout ce qu'il doit à Say, il lui reproche de n'avoir senti que « vaguement et comme malgré lui que l'économie politique est le fondement et le véritable fondement de la

politique ». En vérité la réserve de Say est pleinement justifiée par la double attitude de Saint-Simon et de Dunoyer. L'interpénétration de la politique et de l'économie conduit celui-là au rationalisme économique et celui-ci au naturalisme politique (1).

Nous avons vu que J.-B. Say, d'accord avec Saint-Simon pour reconnaître l'injustice de la propriété, proclame toutefois que, loin d'être économiquement défectueuse, elle est la condition première de la production, de telle sorte que le régime politique trouve en elle indirectement sa seule justification véritable. Ce respect tout physiocratique de la propriété, cette part faite à la politique non seulement sous l'influence indirecte des économistes mais sous l'action directe du mercantilisme ; ces facteurs juridiques, Say ne peut par la force même de son naturalisme économique les dissocier absolument des facteurs techniques de la production, dont l'industrialisme vient de souligner la portée. En d'autres termes, J.-B. Say, d'accord avec Saint-Simon pour reconnaître que la politique doit se laisser pénétrer par l'économie industrialiste, n'admet pas que de politique économique elle se transforme en politique sociale et substitue son ordre rationnel à l'ordre naturel des choses. C'est parce qu'il a repoussé, avec les défauts sociaux de la propriété, ses inconvénients économiques que Saint-Simon allie à sa politique économique une politique sociale. Mais le naturalisme économique de Say est assez fort pour que, naturalisant en quelque sorte le régime juridique de la propriété, dont il sait l'injustice, il naturalise du même coup le régime politique dont il sait le danger. En un mot, J.-B. Say opère moins une renaissance du rationalisme politique qu'une extension du naturalisme à cette politique même. Aller au delà, et ajouter à cette pénétration de la politique par le naturalisme économique la pénétration de l'économie par le naturalisme

(1) V. G. WEILL, *Saint-Simon et son œuvre*.

L'école saint-simonienne, Paris, 1896.

V. R. PICARD, A la gloire de Saint-Simon, *Nouvelles littéraires*, 16 mai 1925.

individuel eut été pousser à son terme une évolution dont Say ne trace que la spirale. S'être écarté de Rousseau à son point de départ pour aboutir à Saint-Simon eut été en quelque sorte revenir à Rousseau : à cet utilitarisme social que le rationalisme politique ou le rationalisme économique met au service du naturalisme individuel (1).

Telle est la portée sociale du productivisme de J.-B. Say. Que lui-même l'ait mal discernée, nous l'en excuserons d'autant plus aisément qu'Augustin Thierry, ancien collaborateur et du *Censeur* et de l'*Industrie*, avouait avec douleur, quelques années plus tard, devant la division du tiers état en deux classes ennemies, bourgeoise et ouvrière, ne plus rien comprendre à l'histoire, et que Guizot qui, en 1838, pousse un cri d'alarme ne se rend à l'évidence qu'en 1848. C'est qu'entre temps les saint-simoniens substituent à l'ancienne distinction libérale des producteurs et des non-producteurs celle socialiste des travailleurs et des oisifs. La lutte politique devient lutte sociale, lutte des classes. Et Karl Marx, qui doit tant au socialisme saint-simonien, par sa théorie de la plus value rompant le bloc des industriels, fait passer l'entrepreneur lui-même de la classe des travailleurs dans celle des oisifs. Ainsi le socialisme naît-il naturellement de l'économie politique de J.-B. Say. « L'opposition originaire entre producteurs et non producteurs, écrit M. Allix, n'en a pas moins été une étape nécessaire de la pensée économique, nécessaire même à la formation du socialisme ».

Si Saint-Simon maintient plus ou moins le rationalisme politique de Say, il substitue au naturalisme économique le rationalisme économique — et c'est le socialisme. Nous allons voir que, si Dunoyer maintient plus ou moins le naturalisme économique de Say, il substitue en quelque sorte au ratio-

(1) V. C. B. DUNOYER, *L'industrie et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté*, Paris 1825.

De la liberté du travail, ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance, Paris, 1845, 3 vol.

V. VILLEY, *L'œuvre économique de Dunoyer*, Paris, 1899.

V. E. ALLIX, *La déformation de l'économie politique libérale après J.-B. Say*, CHARLES DUNOYER, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1911

nalisme politique le naturalisme politique — et c'est l'économie politique, au sens strict.

Dès la première Restauration, au temps de la collaboration de Dunoyer avec Charles Comte au *Censeur*, apparaissent en effet certains traits gros d'avenir. La nécessité d'une aristocratie industrielle, la satisfaction que leur cause la loi électorale de 1817, l'adoption complète de la théorie de Malthus font que « Ch. Comte et Dunoyer sont certainement moins avancés que J.-B. Say ». Celui-ci est un vieux révolutionnaire ; ceux-là sont de jeunes libéraux, c'est-à-dire : « ni révolutionnaires, ni démocrates, ni anti-monarchiques ». Et ceci explique peut-être, en l'atténuant, le renversement véritable que nous constatons dans *La liberté du travail* de Dunoyer, dont l'édition définitive est de 1845. Ce renversement a commencé en 1830, à l'arrivée du libéralisme au pouvoir et à l'entrée de Dunoyer dans ce corps de fonctionnaires qu'il avait tant maltraité.

La liberté de Dunoyer, comme celle de Louis Blanc, est un état de fait. Mais c'est précisément parce que la liberté de Dunoyer est un état de fait qu'à l'encontre de Louis Blanc il ne dépend pas du gouvernement de la réaliser. Les individus seront toujours inégalement capables de liberté. De cette liberté naturelle le *Censeur* concluait que le gouvernement était chose subalterne. La *Liberté* en conclut qu'au lieu de critiquer le gouvernement la société n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Mais Dunoyer n'étend le pessimisme de la politique à l'économie qu'en étendant le naturalisme de l'économie à la politique. S'opposant à J.-B. Say, il prétend que les produits immatériels sont durables, car il faut distinguer le travail consommé aussitôt que produit et le résultat du travail qui subsiste. Avec une extravagance qui évoque en un autre sens celle des saint-simoniens et de Fourier, et malgré les protestations de Victor Cousin, d'Adolphe Blanqui et de Michel Chevalier, Dunoyer, à l'aide de cette théorie étend indéfiniment les bornes de l'économie politique, réhabilitant ainsi l'état et les fonctionnaires que Say et le *Censeur* avaient si vivement attaqués. La doctrine

des produits immatériels transparaît dans la loi de 1831 qui fit dans les collèges électoraux une part aux capacités.

Ce n'est pas que Dunoyer ne s'oppose toujours en principe à l'ingérence de l'Etat dans le domaine économique. Il la restreint au domaine politique. Mais sur ce domaine politique il exige pour lui la toute puissance. Le régime préventif étant insuffisant, il lui veut substituer le régime repressif qui remplace la garantie préventive par le fameux délit d'imprudence.

De la fusion de l'économie et de la politique dans le creuset du naturalisme pessimiste sort l'économie politique au sens strict. En vérité Dunoyer n'interdit que l'intervention directe de la politique en économie mais non point l'intervention indirecte. Et si l'état doit être fort, c'est parce que précisément doit être sauvegardé le libre jeu de l'ordre économique naturel. Contre quoi ? Contre l'évolution sociale que Dunoyer tente imprudemment d'arrêter.

Cet ordre économique naturel n'est point en effet le bel idéal physiocratique dont les Economistes escomptaient la réalisation spontanée sous l'égide du despotisme éclairé. La *Liberté du travail* maintient toujours la même opposition entre producteurs et non producteurs que le *Censeur* ; mais un glissement s'est produit, tel qu'une partie des anciens producteurs, les entrepreneurs, se sont rapprochés d'une partie des anciens non producteurs, les propriétaires de capitaux et de terres. La bourgeoisie industrielle, parvenue au pouvoir, lie parti avec la bourgeoisie foncière. Comme on l'a très bien dit, au duel entre la terre et l'argent va succéder le duel entre l'argent et le nombre. En face du saint-simonisme qui rompt le bloc des industriels, Dunoyer forme le bloc des propriétaires. Tel est ce déplacement de forces, ce changement de front qui désespérait Augustin Thierry. A l'opposition de l'économie et de la politique se substitue l'opposition du social et de l'économie politique. Avec Dunoyer, c'est la tradition anglaise qui tente de s'instaurer en France, ce naturalisme pessimiste qui est un double naturalisme. Il exploite férocement contre les ouvriers la

théorie de Malthus ; et qui ne connaît point ce « redoutable enfer » de la misère dont il se félicite ?

Toutefois, si Dunoyer n'étend le pessimisme de la politique à l'économie qu'en étendant le naturalisme de l'économie à la politique, il réussit encore moins à naturaliser la politique qu'à faire ressortir le caractère artificiel de l'économie. La politique de Dunoyer ne conçoit pas plus le suffrage universel que l'extension de l'instruction aux classes laborieuses. L'économie, en devenant politique, d'industrielle est devenue bourgeoise. Que reste-t-il de la « grande doctrine illustrée par Adam Smith et J.-B. Say ? L'effort de science a disparu. La théorie n'est plus que la servante des intérêts d'une classe qui répudie au pouvoir les principes au nom desquels elle s'est émancipée ». Ce compromis, l'économie politique, marque « la rupture du libéralisme et de la démocratie ». Le social, qui, dans J.-B. Say, n'était distinct que de la politique et s'identifiait avec l'économie, se dégage définitivement pour s'opposer en bloc à l'économie politique. Le social, désormais, apparaîtra moins comme la pénétration de la politique par l'économie que comme la pénétration de l'économie par la politique, de l'économie politique par la démocratie, du naturalisme économique par le rationalisme social, par le naturalisme individuel de Rousseau. Car c'est par la digue politique qu'elle avait imprudemment brisée dans sa lutte intestine que la bourgeoisie vit monter contre elle la marée sociale.

Au socialisme et à l'économie également industrialistes de Saint-Simon et Dunoyer s'opposent l'économie et le socialisme également anti-industrialistes de Villeneuve-Bargemont et de Fourier. De la conception brisée de J.-B. Say multiples sont les fragments. Et non seulement s'est introduite la tradition anglaise du naturalisme utilitaire pessimiste, mais réapparaît aussi la tradition française de l'agrarianisme, que J.-B. Say avait pareillement repoussées.

Le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont domine de toute sa noblesse l'union dès 1830 de la vieille bourgeoisie et de la nouvelle. Comme les Sismondi, les Chateaubriand, les Vigny, et combien d'autres ! Bargemont est naturellement

dégagé du présent. Il parle de la féodalité nouvelle. Il ne cache point son mépris pour la bourgeoisie triomphante. Appartenant au passé par ses fibres les plus intimes, il profite d'un recul qui manque au vulgaire. Il s'efforce de retrouver dans l'avenir sa patrie perdue. Certes son réactionnarisme lui interdit de reconnaître dans la révolution la part de vérité, mais il lui permet par contre d'en rejeter la part d'erreur. On ne peut plus nette est sa hiérarchie des valeurs. Classique, il aime à citer le mot de Destutt de Tracy : « Il n'est pas inutile d'avoir à l'esprit le tableau triste mais vrai de notre condition. Il nous apprend à ne pas vouloir l'impossible, à ne pas prendre pour une suite de nos fautes ce qui n'est qu'une conséquence de notre nature. Il nous ramène du roman à l'histoire ». Assez souple pour saisir des nuances dans l'aspect concret des choses et s'incliner devant l'agriculture, Barge-mont est d'esprit assez profond pour atteindre les principes et discerner la fin humaine (1).

Alban de Villeneuve-Bargemont s'oppose d'une part à cet industrialisme commun à l'économie politique libérale et au socialisme saint-simonien, d'autre part à ce naturalisme économique à base d'utilitarisme individuel propre à l'économie politique libérale. C'est dire qu'au fond et dans une certaine mesure il adhère à ce rationalisme politique révolutionnaire que l'économie politique libérale finit par rejeter, et que le socialisme saint-simonien transforme en rationalisme social.

Franc adversaire de l'industrialisme, Villeneuve-Bargemont combat le béat optimisme du baron Dupin (2). Le problème social lui apparaît posé en France au début du siècle dans les mêmes termes qu'il se révélera à George aux États-Unis à la fin du siècle. La misère « tend à s'accroître progressivement en raison même de l'accroissement de la production industrielle ». Or, la source du fléau industriel, c'est l'enne-

(1) V. ALBAN DE VILLENEUVE BARGEMONT, *Economie politique chrétienne*, 3 vol., Paris, 1834, p. 15, 16, 18, 21, 22, 24, 26, 28, 40, 46, 48, 49, 50, 51, 93, 94, 251, 453, 456, 474, t. III, p. 582.

(2) V. C. DUPIN, *Le petit producteur français*, Paris, 1827, 7 vol.

mie ancestrale, l'Angleterre. « Ce qui m'a frappé surtout dans mes études, écrit-il, c'est l'influence funeste que le système industriel et politique de l'Angleterre a exercée sur la France... Ce système basé sur un égoïsme insatiable et sur un mépris profond de la nature humaine » peut bien « enrichir la nation, c'est-à-dire les entrepreneurs d'industrie » ; mais c'est « aux dépens de l'aisance, de la santé, de la moralité et du bonheur des classes ouvrières ». Bargemont ne se laisse pas illusionner par le bloc des industriels. Toutefois, la source du mal réside moins dans la révolution industrielle anglaise que dans l'alliance de cette révolution industrielle de l'Angleterre et de la révolution politique française. « Ce que l'économie politique anglaise a de nos jours résumé en principes didactiques, le philosophisme moderne l'avait dès longtemps érigé en doctrines ». La source du mal, c'est ni plus ni moins l'économie politique que Villeneuve-Bargemont stigmatise en des lignes d'une force admirable : « Ce n'est plus à l'enseignement religieux, ce n'est pas aux institutions civiles, ce n'est pas à la concentration des propriétés, ce n'est pas non plus à l'ignorance et à l'imprévoyance des classes ouvrières que l'on doit imputer les progrès du paupérisme moderne ; ôsons le dire, il a été préparé par les théories de la civilisation matérielle qui prennent pour base l'excitation et la multiplication des besoins ; et il a été développé par l'application des doctrines économiques qui ont fondé la richesse des états sur la production indéfinie de l'industrie manufacturière, oubliant que le repos est aussi un besoin et une jouissance et le but auquel tendent les hommes ». A cette économie politique anglaise qui néglige « les vertus morales pour ne s'occuper que des valeurs matérielles », Bargemont oppose son économie politique chrétienne et latine. « Il sera facile d'apercevoir dans cet ouvrage deux pensées dominantes : la première, que le retour aux sentiments religieux et charitables est le plus sur, si ce n'est le seul moyen, de prévenir efficacement et de soulager, autant que cela est humainement possible, la misère publique... la seconde, que de tous les travaux offerts à l'homme pour

assurer et améliorer son existence, ceux basés sur l'agriculture pourraient seuls lui promettre une garantie de véritable aisance, de paix et de sécurité ». Tel est ce naturalisme individuel qui trouve son moyen moins dans le rationalisme social que dans la foi individuelle. Villeneuve-Bargemont est un Physiocrate, moins le rationalisme, un Malthus, moins le naturalisme économique.

Quelques réformes que les économistes français et italiens aient apportées à la doctrine smithienne, Bargemont reconnaît du moins que le chef de l'école française, J.-B. Say, est plus proche de l'économie anglaise que de l'économie latine. « Il est évident que M. Say n'a envisagé que le côté économique et a négligé totalement les considérations politiques et morales ; mais dans ce cas, n'est-on pas en droit de penser que l'économie politique ainsi considérée et appliquée conduirait directement au bouleversement de la société ? » Elle y conduit ; et il n'est point d'appréciation plus inconsciemment et profondément juste du principal mérite de J.-B. Say.

D'un point de vue différent Fourier porte son attaque au même endroit. « L'industrialisme est la plus récente de nos chimères scientifiques. C'est la manie de produire confusément ». Et Fourier, évoquant la discussion de Sismondi et de J.-B. Say, parle encore du « cercle vicieux de l'industrie civilisée ». Le retour à la terre, la dispersion des grandes villes, le maintien de la propriété, la seule abolition du salariat témoignent que Fourier est moins l'adversaire du capital juridique que du capital technique. Cependant il sait discerner l'origine mercantile de la perversion industrielle. « Le commerce tout en paraissant servir l'industrie ne tend qu'à la spolier en tous sens ». Et Fourier incline non seulement vers la renaissance de l'agrarianisme mais aussi de « l'ordre naturel ». Par cette association qui n'est point socialisation, par cette « concurrence sociétaire » qui n'est plus la « concurrence anarchique », par ce phalanstère qui ne revient pas à la corporation, Fourier s'oppose à la fois à Saint-Simon, Dunoyer et Villeneuve-Bargemont. La société actuelle est

artificielle. La société naturelle est la société idéale : celle où ne règne plus le gouvernement de la classe la plus forte, celle d'où la lutte des classes elle-même, que recueillera Marx, est bannie, celle où l'individualisme moyen de nouveau coïncide avec l'individualisme fin. Le principe communiste : à chacun suivant son besoin, efface le principe socialiste de Saint-Simon : à chacun suivant sa capacité. En même temps qu'est garanti un minimum de subsistances, apparaît la notion de travail attrayant. N'y a-t-il pas dans ce double élément de la coopération sociétaire la trame de la concurrence future, le rapport du droit individuel et du devoir social (1) ?

C'est dire, en tout cas, que Fourier se rapproche davantage de Villeneuve-Bargemont et de Saint-Simon que des purs économistes comme Dunoyer. Il perçoit clairement la déviation de l'économie politique par l'alliance de la bourgeoisie industrielle et de la bourgeoisie foncière. « Ce sera un sujet digne de curiosité que l'analyse de cette rétrogradation à laquelle concourent les deux partis opposés : libéraux et industrialistes, obscurans et absolutistes ». Mais loin d'atteindre Say, par delà Dunoyer, c'est plutôt à Rousseau qu'il va par delà les moralistes. « Lequel des deux partis, écrit-il, est le plus obscurant, ou de celui qui rétrograde franchement, ou de celui qui promettant le progrès social est de fait immobiliste ? » A « la coterie des économistes d'autant plus dangereuse qu'elle s'affuble d'un masque de raison » il déclare : « Vos métaphysiciens se perdent dans les minuties de l'idéologie. Eh ! qu'importe cette broutille scientifique ! Moi qui ignore le mécanisme des idées, moi qui n'ai jamais lu ni Locke ni Condillac, n'ai-je pas eu assez d'idées pour inventer le système entier du mouvement universel ? » ou, plus exactement, pour le retrouver dans le mirage du

(1) V. FOURIER, *Œuvres complètes*, 1846, t. I, Théorie des quatre mouvements, p. 55, 190, 191, 198, 225, 245, 253, 255 ; t. VI, Le nouveau monde industriel et sociétaire, p. 28, p. 32, 36, 469.

V. ERNEST SEILLIÈRE, *La philosophie de l'impérialisme*. . 4. *Le mal romantique*, Paris, 1908.

passé, car l'âge d'or de Fourier n'est pas seulement l'avenir. Et c'est là son opposition diamétrale à J.-B. Say. « Oh ! combien l'antiquité si souvent ridicule a été plus sage que nous en politique commerciale !... Elle a voué à l'exécration ces vautours industriels, ces accapareurs dignes d'être encensés par la philosophie moderne, apologiste éhontée de toutes les infamies qui conduisent à amasser de l'or ».

CHAPITRE VI

JEAN-BAPTISTE SAY ET L'ÉCONOMIE SOCIALE RENAISSANTE: DE FRANCE EN AMÉRIQUE

Tandis que Saint-Simon est un grand seigneur et Fourier un petit bourgeois, Proudhon est le fils d'un garçon tonnelier et d'une cuisinière. De Fourier à Proudhon l'opposition n'est plus entre les « industrialistes libéraux » et les « obscurs absolutistes », mais entre d'une part les économistes au sein desquels se fondent libéraux et absolutistes, et d'autre part les socialistes. Proudhon reconnaît la réalisation théorique de l'alliance bourgeoise, industrielle et foncière, dont Fourier avait indiqué la réalisation pratique. Cette réalisation théorique, c'est sinon l'économie politique de Villeneuve-Bargemont qui se refuse à passer du camp foncier dans le camp industriel, du moins celle de Dunoyer, transfuge du libéralisme. De cette « routine » bourgeoise Proudhon va-t-il gagner le socialisme ? S'il va plus ou moins de l'industrialisme de Saint-Simon à l'agrarianisme de Fourier, il sait se dégager autant du rationalisme quasi-physiocratique de Fourier que du rationalisme positif de Saint-Simon. Il aboutit ainsi à l'économie de J.-B. Say qu'il oppose également au pur naturalisme économique et au pur rationalisme socialiste. Il retrouve cette « économie sociale » que son premier terme distingue du socialisme et son second terme de la nouvelle économie politique. Par delà cet industrialisme superficiel que lui prit Saint-Simon, à J.-B. Say Proudhon sait emprunter, à la faveur d'un recul qui manque

à Fourier, ce naturalisme économique qui n'est que la forme transparente du vrai rationalisme social. Et si ce double réquisitoire contre l'individualisme et le socialisme extrêmes, cette conciliation de la liberté économique et de la justice sociale, de la libre concurrence et de la démocratie, du droit de propriété et du droit au travail, de l'individualisme-moyen et de l'individualisme-fin, si vraiment cette doctrine synthétique n'est qu'un reflet de l'œuvre fondamentale de J.-B. Say, nous nous trouvons en présence d'un conflit moins entre l'économie politique de Dunoyer et le socialisme de Saint-Simon-Fourier qu'entre l'économie politique de Dunoyer et le socialisme de Saint-Simon-Fourier, d'une part, et l'économie politique de J.-B. Say d'autre part. Économie politique et socialisme ne sont que les deux rameaux déviés de ce tronc scientifique, la doctrine de Say, que Proudhon veut ni plus ni moins émonder (1).

Le naturalisme de Proudhon ne le cède en rien à celui des économistes. S'opposant aux socialistes, à Fourier et aux saint-simoniens, qui « au lieu de chercher la justice dans le rapport des faits la prennent dans leur sensibilité », Proudhon se refuse à ne voir « qu'un être de raison, un nom abstrait » dans la société. Elle est pour lui « un être vivant doué d'une intelligence et d'une activité propres, régi par des lois spéciales que l'observation seule découvre... L'intelligence, la spontanéité, le développement, la vie, tout ce qui constitue au plus haut degré la réalité de l'être est aussi essentiel à la société qu'à l'homme ; et de là vient que le gouvernement des sociétés est science, c'est-à-dire étude de rapports naturels, et non point art, c'est-à-dire bon plaisir et arbitraire ». La substance de ce naturalisme auquel est liée l'existence même

(1) V. J. P. PROUDHON, *Œuvres complètes*, Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère. Introduction et notes de Roger Picard, Paris, 1923, t. I, p. 65, 66, 76, 82, 86, 92, 95, 96, 98, 100, 101, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 123, 128, 130, 133, 134, 135, 139, 143, 147, 160, 177, 180, 205, 227, 257, 260, 261, 271, 274, 283, 287, 288, 299, 302, 340, 347, 348, 350, T. II, p. 23, 24, 26, 27, 35, 36, 46, 69, 83, 91, 158, 281, 296, 332, 340, 350, 398, 410.

de l'économie politique est l'individualisme-moyen clairement reconnu. « L'ordre dans la société s'établit sur les calculs d'une justice inexorable, nullement sur les sentiments paradisiaques de fraternité, de dévouement et d'amour que tant d'honorables socialistes s'efforcent aujourd'hui d'exciter dans le peuple. L'égoïsme est plus fort ; et la loi de sévérité, la fatalité économique est seule capable de le dompter ». Telle est la justice de Proudhon qui ne discerne l'individualisme-fin qu'à travers l'individualisme-moyen. Tel est ce rationalisme qui ne découvre le naturalisme individuel qu'au cœur du naturalisme économique.

Comment peut-on alors parler du socialisme de Proudhon ? C'est qu'en vérité Proudhon va non point à l'économie politique de Dunoyer mais à l'économie sociale de J.-B. Say. Le socialisme de Proudhon est une restauration de l'économie libérale française primitive. Proudhon évoque singulièrement J.-B. Say non seulement par sa conception quasi biologique de l'économie politique mais par sa méthode. Et, si par celle-là il s'oppose aux socialistes, par celle-ci il s'oppose aux économistes.

« Tous les ans les économistes rendent compte avec une exactitude, que je louerais davantage si je ne la voyais rester toujours stérile, du mouvement commercial des États de l'Europe. On dirait que pour eux le *nec plus ultra* de la science soit de publier des inventaires. Depuis Destutt de Tracy, dernier représentant de la philosophie de Condillac, l'esprit philosophique s'est obscurci parmi les économistes de l'école française ; la peur de l'idéologie a perverti leur langage, et l'on s'aperçoit en les lisant que l'adoration du fait leur a fait perdre jusqu'au sentiment de la théorie ». Paroles consolantes ! encore plus de nos jours qu'au temps de Proudhon. J.-B. Say avait pourtant su avertir ses successeurs. L'introduction de son traité « roule exclusivement sur les caractères scientifiques de l'économie politique, et l'on y voit à chaque ligne combien l'auteur sentait le besoin de notions absolues... Que nous sommes loin aujourd'hui de ces nobles pensées ! Ce n'est plus une science que l'on

cherche. On s'opiniâtre dans la routine en raison même de son impuissance ». Heureusement la méthode proudhonienne, à triple phase : thèse, antithèse et synthèse, n'est autre que celle renouvelée de J.-B. Say. La caractéristique de ce renouvellement est que, par une remarquable transposition, la méthode proudhonienne dérive, non point directement de la méthode de J.-B. Say, de la forme, mais indirectement par l'intermédiaire du fonds.

Ayant recueilli ce qui est le fondement même de l'économie politique de J.-B. Say, Proudhon lance la phrase célèbre : « Je somme donc tout économiste sérieux de me dire autrement qu'en traduisant ou répétant la question par quelle cause la valeur décroît à mesure que la production augmente et réciproquement qu'est-ce qui fait grandir cette même valeur à mesure que le produit diminue ». Et c'était là la question de prédilection de J.-B. Say lui-même. Or, il n'y a pas selon Proudhon de réponse possible. Nous sommes en présence d'un fait primitif comme « le dualisme de l'esprit et de la matière ». Les économistes successeurs de J.-B. Say n'ont pas saisi que ce caractère contradictoire était du moins le signe de la « constitutionnalité » de la valeur. Ils ont voulu s'en tenir à la loi de l'offre et de la demande, ne comprenant pas qu'offre et demande ne sont que « deux formes cérémonielles servant à mettre en présence la valeur d'utilité et la valeur d'échange et à provoquer leur conciliation ». Certes Smith, avant Say, avait eu quelques lueurs. « Mais cette idée de valeur était tout intuitive chez Adam Smith. Il fallait que l'antinomie s'exprimât d'une manière plus sensible et plus nette : J.-B. Say fut son principal interprète. Mais malgré les efforts d'imagination et l'effrayante subtilité de cet économiste, la définition de Smith le domine à son insu ». En vérité — et ce sont là les lueurs de *La richesse des nations* — Adam Smith l'emporte sur J.-B. Say en faisant plus ou moins du travail « le principe de proportionnalité des valeurs ». Et Proudhon résume ainsi sa propre théorie : « La valeur considérée dans la société que forment naturellement entre eux par la division du travail et par l'échange les

producteurs est le rapport de proportionnalité des produits qui composent la richesse... L'utilité fonde la valeur. Le travail en fixe le rapport. Le prix est l'expression qui traduit ce rapport... Telle est la loi absolue, immuable. La destinée de l'économie politique était en posant successivement tous ses termes contradictoires de la faire reconnaître. L'objet de l'économie sociale que je demande pour un moment la permission de distinguer de l'économie politique sera de la promulguer et de la réaliser partout ». Ainsi la thèse est-elle la valeur d'usage, l'antithèse la valeur d'échange, la synthèse la valeur « constituée » ou « absolue ». Cette valeur synthétique résulte de la socialisation du travail ; c'est la valeur sociale, celle de la monnaie, par exemple.

Plus s'accroît la contradiction plus proche est la conciliation ; et cette économie sociale, Proudhon la retrouve davantage dans Say que dans Smith. « Mais comment se manifeste dans la société la justice, écrit-il en une phrase limpide ; en d'autres termes, comment s'établit la proportionnalité des valeurs ? J.-B. Say l'a dit : par un mouvement oscillatoire entre la valeur d'utilité et la valeur d'échange ». Proudhon se rend compte que son alliance du naturalisme et du rationalisme n'est qu'un reflet de J.-B. Say. Cet « homme de génie ... celui de tous les économistes qui a le plus insisté sur l'indéterminabilité absolue de la valeur est aussi celui qui s'est donné le plus de peine pour renverser cette proposition ». Et Proudhon voudrait lui élever une statue pour avoir énoncé cet « aphorisme plein de conséquences égalitaires » que « tout produit vaut ce qu'il coûte, ou, ce qui revient au même, les produits s'achètent avec des produits ». La grande loi de la nature est le travail, et « l'idée mère... la réduction progressive des prix de revient, seule et unique source du progrès de la richesse ». Proudhon formule son idéal en des termes que Say n'eut pas reniés. « Produire incessamment avec la moindre somme possible de travail pour chaque produit la plus grande quantité et la plus grande variété possible de valeurs de manière à réaliser pour chaque individu la plus grande somme de bien être physique, moral

et intellectuel ». Comme l'eût souhaité le bon Dupont de Nemours, de nouveau valeur et justice, économie politique et socialisme, fait et droit se confondent. « La proposition : le travail est le principe de proportionnalité des valeurs non seulement est vraie parce qu'elle résulte d'une irréfragable analyse mais elle est le but du progrès, la condition et la forme du bien-être social, le commencement et la fin de l'économie politique ».

L'économie sociale de Proudhon ne s'identifie pas cependant entièrement avec celle de J.-B. Say. Non seulement, à l'encontre de Dunoyer, il rejette le naturalisme pessimiste de Malthus mais il atteint logiquement la doctrine américaine d'Everett. « Quoi donc ! économistes, vous osez nous parler de misère ! et quand on vous démontre à l'aide de vos propres théories que si la population se double la production se quadruple, qu'en conséquence le paupérisme ne peut venir que d'une perturbation de l'économie sociale ». En effet alors que le pessimisme est un naturalisme redoublé l'optimisme est un moindre naturalisme. Et le franc optimisme du naturalisme proudhonien ne fait que traduire un rationalisme social digne d'un autre économiste américain, Henry George. « Singulière économie que la nôtre, en vérité, écrit Proudhon, où le dénuement résulte continuellement de l'abondance, où l'interdiction du travail est une conséquence perpétuelle du besoin de travailler ». Plus optimiste que J.-B. Say, c'est-à-dire alliant un moindre naturalisme à un rationalisme plus vigoureux, Proudhon finit par mettre en doute l'heureux effet de la loi des débouchés et de l'équilibre économique. Après avoir invoqué l'exemple fameux de l'obélisque, il écrit : « Il s'agit de savoir si la somme des salaires individuels payés par l'entrepreneur équivaut à l'effet collectif dont je parle ; car, s'il en était autrement, l'axiome de Say : tout produit vaut ce qu'il coûte, serait violé ». Si le salaire des ouvriers n'équivaut pas à leur produit, sans doute la faute en est-elle au profit de l'entrepreneur. « Il est un point dont j'ai vainement cherché l'explication dans Say et les autres économistes, savoir : comment s'établit la réalité et la légitimité du pro-

duit net, car il est sensible que pour faire disparaître le produit net il suffirait d'augmenter le salaire des ouvriers » J.-B. Say n'a pas senti toute la portée de sa propre doctrine. « L'idée contradictoire de valeur » étant « le point de départ de l'économie politique, il s'ensuit que tous les éléments de la science sont contradictoires en eux-mêmes » — contradictions de la division du travail, du machinisme, de la concurrence, de la propriété, du crédit, etc. qui comportent à la fois du bien et du mal et conduisent finalement à « l'équation générale », à « la nécessité suprême », savoir : la substitution que Proudhon perçoit plus ou moins vaguement du rationalisme social au naturalisme économique et du naturalisme individuel à l'utilitarisme individuel. « Il faut, conclut Proudhon en un pressentiment génial, qu'une force majeure intervienne les formules actuelles de la société ».

La théorie des débouchés n'aurait-elle jamais eu d'autre effet que d'inspirer Proudhon, c'est là une admirable justification. « La banque d'échange, a pu écrire M. Rist, est l'aboutissant paradoxal mais logique de la réaction commencée par Adam Smith et les Physiocrates contre les idées mercantilistes sur la monnaie. » C'est non seulement ce projet pratique de banque d'échange qui dérive de l'économie classique, c'est toute la théorie dont il est une application. La double erreur de compte que Proudhon reproche à l'économie politique n'est-elle pas déjà implicite dans J.-B. Say, savoir : d'une part la distinction de la force individuelle et de la force collective, d'autre part, l'acceptation d'inégales rémunérations pour d'inégales facultés. Et Proudhon ne se rapproche-t-il point sans cesse de son maître, puisqu'en 1843 il abandonne l'idée de l'égalité absolue des salaires pour celle de la proportionnalité du salaire au produit. Que les tendances complexes de Say ne désavouent pas plus l'agrarianisme propriétaire de Proudhon que sa thèse de l'incidence de l'impôt sur la masse des consommateurs, ce sont là points de détail qui s'ordonnent autour de l'idée centrale des débouchés. Et c'est beaucoup moins dans Hegel que dans cette idée mère, cette contradiction harmonieuse de la valeur

telle que Say l'établit que Proudhon trouve la confirmation d'une méthode qui, par delà l'idéologie, remonte au moins à Pascal. Par contre Marx doit peut-être davantage à Proudhon que Proudhon ne doit à Hegel. Non seulement Proudhon « pose sous une forme nouvelle imprégnée de relativisme et d'historisme le problème des rapports entre l'économie politique et le socialisme », le naturalisme et le rationalisme, mais d'une part il semble dans une certaine mesure donner la prépondérance aux forces économiques de celui-là, et d'autre part affecter ce naturalisme d'un pessimisme tel qu'il justifie parfois la tactique révolutionnaire de la lutte des classes. Toutefois Proudhon reste séparé de Marx moins par cet agrarianisme, contre lequel le Marxisme apparaîtra comme une réaction saint-simonienne, que par ce naturalisme qui, lui venant de Say, l'amène à projeter un bouleversement non de la production mais de la circulation, et moins par ce naturalisme que par ce rationalisme idéologique qui lui vient également en grande partie de Say. Proudhon a le mérite capital de rappeler que le socialisme dérive « de la démocratie autant que de la grande industrie (1) ».

En un mot, avec Marx, le socialisme, en même temps qu'il cesse d'être synonyme de rationalisme pour revêtir le seul naturalisme économique, d'optimiste devient pessimiste. Tandis que le naturalisme pessimiste de Ricardo venait de ce qu'il n'atteignait pas par delà la circulation la production, le naturalisme pessimiste de Marx vient de ce qu'il atteint par-delà la circulation la production. A première vue la technique de la production capitaliste pouvait engendrer l'optimisme de J.-B. Say. A seconde vue elle ne pouvait engendrer que le pessimisme de Marx. Ricardo, qui se

(1) V. GAÉTAN PIROU, *Proudhonisme et Syndicalisme révolutionnaire*, Paris, 1910.

V. ERNEST SEILLIÈRE, *La philosophie de l'impérialisme*. 3. *L'impérialisme démocratique*.

V. GAÉTAN PIROU, *Proudhonisme et Marxisme*. dans *Proudhon et notre temps*, Paris, 1920.

V. MICHEL RALÉA, *L'idée de révolution dans les doctrines socialistes*, Paris, 1923.

plaçait au point de vue de la circulation, avait rejeté la loi des débouchés du domaine de la production. Marx, qui se place au point de vue de la production, la rejette même du domaine de la circulation. L'œuvre de Marx par rapport à Proudhon est au fond la même que l'œuvre de Ricardo par rapport à J.-B. Say qui se trouve ainsi renié pour la seconde fois.

Brisée en socialisme et en économie politique, en industrialisme et en agrarianisme, la belle unité de l'économie sociale de J.-B. Say devait être non seulement retrouvée en partie par un socialiste mais aussi par un économiste.

De J.-B. Say manufacturier à Bastiat journaliste il y a près d'un demi-siècle, un demi-siècle secoué de crises économiques et pénétré de misère sociale. Tel est le mal inéluctable. Un demi-siècle qui marque la naissance ou la renaissance du protectionnisme et du socialisme plus vivace en France que partout ailleurs. Et telle serait la cause du mal. Le remède dont use Bastiat est beaucoup moins l'attaque directe de ce double interventionnisme français que son attaque indirecte, en s'attachant à ruiner d'abord le pessimisme de l'économie classique anglaise qui serait son fondement.

Bastiat ne comprend qu'à demi la loi des débouchés. Il étend à la distribution un optimisme qu'Adam Smith et J.-B. Say restreignaient à la production. Il nie — ce que ne fait point Say — la rente du sol, ne voyant en elle que le revenu des capitaux enfouis dans la terre. Non seulement il s'oppose à Ricardo en montrant que la part proportionnelle des propriétaires fonciers va diminuant, mais à Rodbertus en déclarant qu'il en est de même de la part des capitalistes. Toutefois, de même que Rodbertus voulait déterminer la part des ouvriers en ne tenant compte que du taux des salaires et non du nombre des ouvriers, Bastiat veut déterminer la part du capital en ne tenant compte que du taux de l'intérêt et non de la masse des capitaux existants.

Quoiqu'il en soit, et quelque profondes que soient les différences qui séparent Bastiat de J.-B. Say, cette position telle que notre journaliste n'attaque le socialisme français qu'à

travers l'économie anglaise est bien l'indice qu'au fond il continue l'œuvre et reprend l'attitude du manufacturier d'Auchy plus encore par cette sympathie sociale toute française que par cette hostilité au Ricardianisme. Mais quel est le sens de cette reprise ? Bastiat se sépare de Say non seulement en continuant sa réaction contre le pessimisme anglais, mais aussi en retrouvant sa belle « économie sociale ».

Bastiat avouait n'avoir jamais lu en matière économique que Smith, Say, Destutt de Tracy et le Censeur. La théorie de l'échange qu'il prit à Tracy venait de Condillac. Son spiritualisme marque moins qu'on ne le croit d'ordinaire une rupture de la tradition française, et ces lois providentielles qui doublent les lois naturelles sont ni plus ni moins une certaine renaissance physiocratique. Tout comme Say, Bastiat, transportant la doctrine malthusienne sur un plan optimiste, en prend ingénument la défense. Mais ce qu'il doit principalement à J.-B. Say, c'est l'alliance fondamentale du rationalisme politique et du naturalisme économique. Ce n'est pas seulement après 1830, comme le laisse entendre M. Gide, que s'effectua « la conjonction de la liberté politique et de la liberté économique », c'est bien avant, avec J.-B. Say (1). Le libéralisme de Say, à l'encontre de celui des Physiocrates et de Smith, est plus politique qu'économique. Cela explique que, d'une part d'apparence plus rigide, il se concilie d'autre part avec le germe du protectionnisme.

De ces deux traits Bastiat n'accentue que le premier. Il ne reconnaît plus que deux seuls devoirs au gouvernement : « Veiller à la sécurité publique et administrer le domaine commun ». J.-B. Say était allé du naturalisme économique au rationalisme politique. Bastiat va du rationalisme politique au naturalisme économique, c'est-à-dire, par un véritable renversement, de l'individualisme-fin à l'individualisme-moyen. L'État, c'est la force ; l'individu, la liberté. Peu

(1) V. C. GIDE dans GIDE et RIST, *Histoire des doctrines économiques*, 1922, p. 382.

importe qu'en l'espèce la libre concurrence ne joue pas. Bastiat se place sur le terrain politique. Et il n'est un défenseur si ardent du naturalisme économique le plus absolu que parce qu'il y voit le seul naturalisme individuel, que parce que pour lui, à l'encontre de la dissociation si nette de J.-B. Say, la fin se résout dans le moyen.

Nous savons que, de J.-B. Say à Dunoyer, à l'opposition de l'économie et de la politique se substitue l'opposition du social et de l'économie politique. De Dunoyer à Bastiat cette opposition s'atténue. Nous avons vu que, si Dunoyer n'étend le pessimisme de la politique à l'économie qu'en étendant le naturalisme de l'économie à la politique, il réussit encore moins à naturaliser la politique qu'à faire ressortir le caractère artificiel de l'économie. En devenant politique, l'économie d'industrielle devient bourgeoise. C'est la rupture de la démocratie et du libéralisme. Le social, qui dans J.-B. Say n'était distinct que de la politique et s'identifiait avec l'économie, se dégage définitivement pour s'opposer en bloc à l'économie politique. Le social désormais devait moins apparaître comme la pénétration de la politique par l'économie que comme la pénétration de l'économie par la politique, du naturalisme économique par le rationalisme social, le naturalisme individuel de Rousseau. Ce fût là l'œuvre de Bastiat qui, d'un nœud nouveau, rattacha l'un à l'autre libéralisme et démocratie. Si Dunoyer n'étend le pessimisme de la politique à l'économie qu'en étendant le naturalisme économique à la politique, Bastiat ne restaure l'optimisme économique qu'en étendant à l'économie ce naturalisme individuel que traduit le rationalisme politique. L'économie politique de Dunoyer sort de la fusion de l'économie et de la politique dans le creuset du naturalisme économique pessimiste. L'économie politique de Bastiat sort de la fusion de l'économie et de la politique dans le creuset du naturalisme individuel optimiste.

Et voilà pourquoi l'économie politique française de Bastiat est plus proche du socialisme français de Proudhon que de l'économie politique anglaise. Ni l'un ni l'autre ne s'y

trompèrent ; et Proudhon, déclarant : « ce n'est pas l'utilité gratuite de la nature que je dois payer, c'est le travail », se proclama d'accord avec « M. Bastiat des Landes », cet « économiste d'un remarquable talent, plein de la philanthropie la plus généreuse, dirigé, ce qui paraîtra surprenant, par les idées les plus égalitaires, pénétré du socialisme le plus pur ». Qu'ils divergent quant au crédit, que le rationalisme social de Proudhon accentue la position du producteur, et que le naturalisme individuel de Bastiat renforce celle du consommateur, il n'en reste pas moins que de J.-B. Say ce sont deux fils jumeaux qui ne se ressemblent pas en tout point. Leur mot d'ordre commun est « Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas ». Les *Harmonies* sont le pendant des *Contradictions*. Il suffit de pénétrer sa doctrine pour saisir comment Bastiat est autant socialiste que Proudhon est économiste, ce que nous ne devons faire qu'à travers la propre doctrine d'Henry Charles Carey.

Les blanches voiles du Fingal n'avaient-elles point en 1815 porté au nouveau monde celui-là même que de sa cabine le bon Dupont ne pouvait que morigéner tendrement ?

La politique d'Henry Charles Carey se présente comme la juxtaposition harmonieuse de la production agricole et de la politique intérieure d'une part, de la production industrielle et de la politique extérieure d'autre part, leur relation étant une subordination de la politique extérieure industrielle à la politique intérieure agricole, c'est-à-dire, en somme, de la politique à l'économie. Mais de cette prééminence de l'agriculture sur l'industrie l'économie de Carey ne conclut pas à la prééminence de la terre sur le travail humain, car, passant des sources de la valeur à la valeur même, elle fait que l'association à base de division du travail, que vient renforcer le progrès technique mécanique, n'a pas seulement pour effet un rapprochement de la production et de la consommation dans l'espace mais aussi dans le temps sous forme d'une triple gradation, telle que devant le prix des services reculent et le prix des produits finis et le prix des produits intermé-

diaires, et devant le prix du seul travail recule le prix de la terre (1).

Mais Carey ayant défini la valeur : le pouvoir de la nature sur l'homme, en quel sens peut-il parler d'une augmentation de valeur du travail humain ?

Nous savons le système d'oppositions dont Carey se plaisait à encadrer sa doctrine. Alors qu'en Angleterre le Ricardo-Malthusianisme traduit le « trafic anglais », en France comme aux États-Unis il y a désaccord entre la théorie et la pratique. La pratique française est celle du « commerce », la pratique américaine celle du « trafic ». La théorie française est celle du « trafic », la théorie américaine celle du « commerce ». Tout cela n'est cependant vrai qu'en gros. En Angleterre la doctrine n'est la théorie du « trafic » anglais que sous réserve de l'apport smithien. Aux États-Unis les faits ne sont en désaccord avec la théorie du commerce que sous réserve du système politique. En France enfin la théorie du trafic n'est en désaccord avec la politique du commerce que sous les réserves les plus nuancées. Des deux systèmes qui divisent donc le monde de Carey, l'un est le système anglais dont l'objet est d'accroître la concurrence à laquelle est soumise la vente des matières premières ; l'autre est le système français qui veut intensifier la concurrence qui préside à leur achat. Empli d'enthousiasme pour le protectionnisme français, Carey parle du « blocus continental de Napoléon qui marque une ère dans l'histoire de l'industrie allemande aussi bien que française, quoique J.-B. Say, le plus célèbre disciple d'Adam Smith l'ait stigmatisé comme une calamité ». Aux campagnes anglaises déçues Carey oppose la prospérité de l'agriculture française. Il constate qu'en France, de 1760 à 1840, la production de céréales a cru plus que proportionnellement par rapport à l'accroissement de la population. Sans une certaine centralisation bancaire la politique

(1) V. H. C. CAREY, *Principles of social science*, Philadelphia, 1858, 3 vol.
V. ERNEST TEILHAC, H. C. CAREY, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1925.

française serait parfaite. Il n'en reste pas moins que c'est à l'exemple de la France que la plupart des pays européens tendent à se protéger contre la prééminence de ce trafic qui fait de l'Angleterre « la seule usine du monde entier ».

Si la doctrine française ne répond pas absolument à cet admirable système économique, elle rejette du moins à son point de départ le Ricardo-Malthusianisme. C'est Dunoyer qui critique la matérialisation de la richesse par la plupart des économistes, y compris Say. Et ce départ établi par Carey au sujet des produits immatériels entre Dunoyer et Say correspond bien à la réalité. C'est de Fontenay qui montre dans le capital une épargne de travail. Toutefois, contre les disciples mêmes de J.-B. Say Carey défend la loi des débouchés. Il critique particulièrement Blanqui pour avoir écrit « qu'ils n'ont plus maintenant, comme au temps d'Adam Smith, à considérer exclusivement l'accélération de la production, mais à la maîtriser et à la restreindre dans de sages limites ; que ce n'est plus une question de richesse absolue mais relative, l'humanité exigeant que nous cessions de sacrifier au progrès de l'opulence générale la grande masse du peuple qui ne peut en profiter ». Si Carey s'interpose ainsi avec force entre le maître français et ses disciples c'est que l'économie de la jeune Amérique conserve dans le nouveau monde à la rigueur logique du productivisme de Say une portée en Europe éphémère. Enfin, citant Baudrillart, citant de Tocqueville, Carey constate avec joie que non seulement le Ricardo-Malthusianisme a été en général rejeté par les économistes français mais que Bastiat lui-même fait sienne la grande loi harmonieuse de la distribution.

Mais la théorie reste inférieure à la pratique française. Après avoir prodigué ses éloges à Colbert, Hume, Smith, lequel approuvait l'Acte de navigation, Carey ajoute : « Bien plus complètement qu'Adam Smith, M. J.-B. Say sentit la nécessité d'un pouvoir coordonnateur, les circonstances, selon lui, modifiant grandement le principe que tout individu est capable de juger par lui-même de l'emploi le plus avantageux de son capital et de son travail. Smith

écrivait, comme M. Say le vit bien, dans un pays dont le gouvernement s'était montré peu disposé à négliger ses intérêts. A sa suite, Blanqui, Rossi, Moreau de Jonnésurent faire la part de la protection ». Quant à M. Chevalier, il brûle de sauvegarder le libre échange. Mais qui le possède ? est-ce le fermier américain ou le paysan français ? Que vaut cette nouvelle interprétation de Say ? Elle est l'indice que le sens d'une doctrine lui est moins intérieur qu'externe et relatif, mais, comme nous le savons, elle comporte aussi, à l'encontre du préjugé commun qui attribue à J.-B. Say un libéralisme absolu, une grosse part de vérité. Quoiqu'il en soit Carey invoque Say pour combattre non seulement Michel Chevalier mais Bastiat. Celui-ci, en vérité, ne voit-il pas dans le protectionnisme une autre forme du communisme ? Mais ce qui justifie le tarif protecteur, c'est le besoin de combiner la diversité des travaux en une productivité plus intense. Qu'est-ce donc que le libre échange, sinon lui-même un monstrueux communisme. Le problème à résoudre est celui de savoir si un peuple doit entretenir ou non, outre son propre gouvernement, un gouvernement étranger. La France n'a que le sien à supporter. L'Irlande entretient ceux d'autrui. D'ailleurs, Bastiat ne va-t-il pas jusqu'à cette inconsistance qui est le propre de l'école moderne ? S'opposant aux droits protecteurs temporaires, il admet les droits fiscaux perpétuels.

La théorie française désavoue non seulement la politique de la France mais son économie même. Bastiat, qui défend la Turquie, l'Irlande et l'Inde dont aucune ne peut acheter de l'or, condamne France, Allemagne et Belgique, riches en or et en argent. Suivant la doctrine anglaise, Bastiat considère avec indifférence la quantité de monnaie dont la fonction sociale lui échappe. Et en nous élevant de la monnaie à la valeur même, ici encore, à ce point suprême, nous trouvons Bastiat dans l'erreur. Reprochant au socialisme de faire de l'intermédiaire un parasite, il le range dans la même classe que l'agriculteur. Certes l'intermédiaire est un créateur de valeur, mais il n'est que cela. La valeur étant la mesure

du pouvoir de la nature sur l'homme, et la valeur de l'homme s'accroissant à mesure que décline celle des marchandises, tout ce que le trafiquant ajoute à la valeur de celles-ci diminue d'autant la valeur de l'homme (1).

Comment expliquer ces divergences de Bastiat et de Carey, si celui-là n'est, comme on le prétend, que le plagiaire de celui-ci ? si ses *Harmonies économiques*, publiées en 1850, en même temps que *Harmony of interests*, et avant les *Principles of social science* (1858-1859), mais après les *Principles of political economy* (1837-38-40) et *The past, the present and the future* (1848), de ces derniers ouvrages ne sont que la copie ?

Bastiat avoue avoir lu Carey, et il suffit d'un coup d'œil pour saisir leurs multiples rapports. Bastiat est frappé par l'analogie du corps humain et du corps social, et par l'unité du monde social et du monde matériel où se reflète le plan divin. Mais, pas plus que Carey il ne croit cette unité exclusive d'une hiérarchie donnée. « Autant l'intelligence est au-dessus de la matière, autant le monde social est au-dessus de celui qu'admirait Newton, car la mécanique céleste obéit à des lois dont elle n'a pas la conscience ». Chaque atome du monde social est, selon notre spiritualiste, doué de liberté. Bastiat, comme Carey, met en relief l'association qu'il baptise du nom nouveau de solidarité. La trame de ses *Harmonies* n'est autre que cette solidarité, dite naturelle moins parce que sa fin est l'individu que parce que son moyen surtout est également le libre effort individuel. L'intégration croissante du monde économique jointe à une théorie exacte de la valeur ont raison du pessimisme Ricardo-Malthusien. La valeur est non le travail effectué mais épargné, non le coût de production mais le coût de reproduction qui va diminuant constamment avec le progrès. L'utilité naturelle gratuite n'entrant pas dans les frais de production, la rente n'existe pas. Selon l'ancienne vue physiocratique, elle est

(1) V. CAREY, *op. cit.*, t. I, p. 193 ; t. II, p. 471, 472, 476 ; t. III, p. 62, 86, 88, 426, 429, 434, 441, 442, 453.

un gain de l'homme sur la nature, mais au moyen d'une certaine capitalisation. « En un mot, écrit Bastiat, une économie de force a été réalisée. Au profit de qui ? au profit des deux parties contractantes. Quelle est la loi du partage de ce gain sur la nature ? la loi que nous avons souvent citée à propos des capitaux. Quand le capital augmente, la part du capitaliste ou propriétaire augmente en valeur absolue, diminue en valeur relative ; la part du travailleur ou du consommateur augmente en valeur absolue et relative ». Ainsi, plein de sympathie pour Malthus, Bastiat ne tente de le réfuter qu'à demi. Quant à la théorie de Ricardo, il l'effleure à peine. En somme, l'unité du monde social et matériel, au cœur du monde social l'association, le rapprochement du producteur et du consommateur, une commune admiration pour les divagations « immatérielles » de Dunoyer, la loi de la valeur et de la distribution, autant de points qui semblent identifier Bastiat et Carey.

Mais si Bastiat n'est qu'un pur copiste, comment expliquer les critiques de Carey que nous avons enregistrées ? Si la non-coïncidence des milieux permet en partie de relever Bastiat du rôle qu'on lui prête à la légère, la coïncidence même des idées ambiantes achève de dégager sa contribution propre. Ni la politique de Bastiat, ni son économie, ni ses vues sociales ne sont celles de Carey.

La politique de Bastiat, plus logique en apparence que celle de Carey, double le libre échange intérieur du libre échange externe. « S'il est vrai, comme cela me paraît incontestable, que les diverses nations du globe soient amenées par la concurrence à n'échanger entre elles que du travail, de la peine de plus en plus nivelée, combien ne sont-elles pas aveugles et absurdes celles qui repoussent législativement les produits étrangers sous prétexte qu'ils sont à bon marché, qu'ils n'ont pas de valeur relativement à leur utilité totale c'est-à-dire précisément parce qu'ils renferment une grande portion d'utilité gratuite ». Et, après avoir loué les États-Unis où règne le libre échange, Bastiat se reprend : « Je me trompe. Il y a deux causes actives de

révolution aux États-Unis : l'esclavage et le régime restrictif. Tout le monde sait qu'à chaque instant ces deux questions mettent en péril la paix publique et le lien fédéral ». L'économie propre de l'Amérique justifie cependant Carey de ce semblant d'illogisme. Protectionnisme n'est pas mercantilisme. Système américain n'est pas système européen. L'unité mercantiliste était la nation ; l'unité protectionniste est un empire. Les frontières douanières reculent. A la différence de l'Europe, l'Amérique est un continent où règne le libre échange. De nos deux auteurs n'est-ce point vraiment Carey qui mérite le mieux le titre de libre échangiste ?

Le milieu américain explique non seulement cette politique économique divergente, il nous donne également la raison des infériorités de Bastiat au point de vue de l'économie proprement dite. Si sa réfutation de la doctrine Ricardomalthusienne n'atteint point celle qu'en trace Carey, c'est que celui-ci la trouvait précisément vivante dans la grandiose croissance économique de l'Amérique. De même que l'économie de l'Angleterre au XIX^e siècle est le nœud qui lie le Ricardo-Malthusianisme et la politique libre échangiste, de même les faits américains ne pouvaient que dicter une économie dynamique et une politique protectionniste. De 1830 à 1840 la population augmente de 32 %, et de 1840 à 1850 de 35 %. La richesse par tête de 1850 à 1860 fait plus que doubler. En trente ans, de 1830 à 1860, les chemins de fer passent de 29 à plus de 9.000 miles. Philadelphie, la patrie de Carey, était le principal centre ferroviaire. L'extension des voies de communication développait la solidarité nationale. En même temps que des terres pauvres on passait aux terres fertiles l'accroissement même de la population était la source première du progrès. L'isolement de l'Amérique et l'infinité de ses ressources, la nécessité d'éviter le coût du transport d'Europe aux États-Unis, le retour croissant des terres vierges, la commercialisation de la propriété foncière, l'absence d'opposition non seulement entre maîtres et paysans mais entre classes agricoles et industrielles, la valeur des fermes ne dépassant pas celle de leur coût d'amélioration,

l'incessante transformation des villages en grandes villes, une population disséminée et individualiste, un yankee versatile et propre à tout, « jack of all trade », le capital et la monnaie aussi recherchés que le travail — tous ces faits donnent sa vie à l'œuvre de Carey, l'opposant diamétralement à Ricardo et à Malthus. Ceux-ci pessimistes se plaçaient au point de vue statique ; celui-là, animé de l'idéalisme surabondamment optimiste de la Jeune Amérique, se place à un point de vue dynamique. Cette divergence est le signe même que les deux doctrines se complètent plus qu'elles ne s'opposent (1).

Si la réaction de Bastiat contre le pessimisme Ricardo-Malthusien manque ainsi de la vie qui anime celle de Carey, où donc Bastiat puise-t-il son fécond optimisme ? Dans le sens social du milieu français. Si la différence des milieux explique la politique différente de nos deux auteurs, si les caractères propres du milieu américain expliquent l'infériorité économique générale de Bastiat, les caractères propres du milieu français donnent naissance au sentiment social supérieur de l'auteur français. Cette société qui inspirait Saint-Simon, Fourier, Proudhon et combien d'autres ! était, comme aujourd'hui encore, en avance sur la société américaine et aussi anglaise où la doctrine socialiste se dégagait à peine de l'économie politique. De là : la netteté de Bastiat qui range immédiatement parmi ses adversaires les économistes pessimistes et les socialistes. De là : cette remarquable analyse du « troc simple, circulaire et composé », cette géniale réduction du social à l'individuel. Par opposition aux économistes anglais l'économie de Bastiat est optimiste ; par opposition aux socialistes son socialisme, dont l'individu est non seulement la fin mais aussi le moyen, est naturel ; enfin cette économie optimiste et ce socialisme naturel se fondent en une économie sociale qui, tout autant que le proudhonisme, dérive de J.-B. Say (2).

(1) V. E. L. BOGART, *An economic history of the United-States*, New-York, 1922.

(2) V. BASTIAT, *Œuvres complètes*, t. VI. Harmonies économiques, 3^e éd.,

Mais ayant vu comment la non-coïncidence des faits américains et européens, britanniques et continentaux explique les divergences de Bastiat par rapport à Carey, ainsi que ses infériorités et supériorités, nous touchons ici, avec le nom de J.-B. Say, cette coïncidence même des idées qui dégage définitivement la contribution propre de Bastiat ; et du même coup se pose un problème fondamental.

La valeur étant pour Carey le pouvoir de la nature sur l'homme, la valeur trouvant sa mesure non dans le coût de production mais dans le coût de reproduction, non dans le travail effectué mais dans le travail épargné — en quel sens Carey peut-il parler de la valeur de l'homme ?

De cette contradiction, plus formelle que réelle, nous croyons trouver l'origine dans l'influence de la doctrine mal assimilée de J.-B. Say. De nombreux détails, dont nous n'avons retenu que quelques-uns, montrent ce que Carey doit à Say. Quant à la forme d'abord, l'effacement de l'économie politique devant la science sociale n'évoque-t-il point la préférence de Say pour l'économie sociale ? N'est-ce point chez Say que Carey a trouvé le germe de sa distinction des changements de place, changements de forme et changements vitaux, à moins que ce ne soit chez Destutt de Tracy ? Et, quant au fond, la défense de la décentralisation politique, la subordination du commerce extérieur au commerce intérieur, l'admission des produits immatériels, le capital dérivant moins de l'épargne que de la production — ne sont ce point là autant de traits communs à nos deux auteurs ? Si le rapprochement géographique du producteur et du consommateur, par la suppression du trafic, évoque les physiocrates, le rapprochement économique qui aboutit à la prééminence du consommateur évoque Say. Pour le souligner, il suffit de passer des points de détail à la double idée fondamentale de Carey : sa politique et son économie.

Paris, Guillaumin, 1854, p. 9, 35, 37, 39, 45, 47, 48, 63, 69, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 87, 89, 90, 91, 97, 99, 101, 103, 104, 106, 122, 123, 126, 128, 129, 134, 135, 136, 138, 142, 147, 153, 154, 157, 162, 177, 186, 197, 223, 247, 258, 259, 328, 356, 361, 378, 407, 435, 448, 450, 482, 485, 503, 534.

Le « libre échange réel » n'est qu'une application de la théorie des débouchés. Voici en effet la seconde conséquence que J.-B. Say tire de sa loi : « Une ville entourée de riches campagnes y trouve de nombreux et riches acheteurs, et dans le voisinage d'une ville opulente les produits de la campagne ont bien plus de valeur. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que ses manufactures et son commerce prospèrent ; si ses manufactures et son commerce sont florissants, son agriculture s'en trouvera mieux... Une nation par rapport à la nation voisine est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes : elle est intéressée à la voir prospérer et assurée de profiter de son opulence. C'est donc avec raison que les États-Unis ont toujours cherché à donner de l'industrie aux tribus sauvages dont ils sont entourés : ils ont voulu qu'elles eussent quelque chose à donner en échange, car on ne gagne rien avec des peuples qui n'ont rien à vous donner. Il est précieux pour l'humanité qu'une nation entre les autres se conduise en chaque circonstance d'après des principes libéraux. Il sera démontré par les brillants résultats qu'elle en obtiendra que les vains systèmes, les funestes théories sont les maximes exclusives et jalouses des vieux États de l'Europe qu'ils décorent effrontément du nom de vérités pratiques parce qu'ils les mettent malheureusement en pratique. L'Union américaine aura la gloire de prouver par l'expérience que la plus haute politique est d'accord avec la modération et l'humanité ». Quelles que soient les illusions complètes que se fasse J.-B. Say, quelque inférieure que soit sa prévision à celle si perspicace de Sismondi, l'on saisit comment Carey a pu trouver dans J.-B. Say le germe d'un protectionnisme qui ne sacrifiait pas l'agriculture à l'industrie. On le saisit d'autant plus vivement que, si l'auteur du traité d'économie politique avait stigmatisé le blocus continental, l'ancien manufacturier d'Auchy s'était rappelé avec complaisance la prospérité du régime écono-

mique impérial, régime économique dont on ne saurait trop exagérer la portée, car, réalisant par avance le système américain, il donna à l'Europe continentale, derrière une barrière douanière, un libre échange momentané.

Mais c'est moins la politique de Carey que son économie même qui évoque J.-B. Say. La doctrine de celui-ci est contenue tout entière dans la question qu'il aimait à poser: « Si la valeur des produits que possède une nation constitue la richesse de cette nation, comment cette nation devient-elle plus riche quand ses produits baissent de prix ? » — C'est tout simplement, nous le savons, pour J.-B. Say, d'une part, que la valeur est un rapport d'échange, la valeur d'une chose étant en proportion directe de la quantité d'autres choses contre lesquelles elle s'échange, et, d'autre part, que par delà l'échange simple se trouve l'échange fondamental de la production, c'est-à-dire l'échange non plus des produits contre les produits mais des produits contre les services. Cela étant donné, quoique la valeur des produits constitue la richesse d'une nation, cette nation devient plus riche quand les produits baissent de prix, car, toute valeur étant relative, à cette baisse de valeur des produits correspond nécessairement une hausse de valeur des services. Il nous paraît peu douteux qu'à J.-B. Say Carey a pris non seulement l'idée que la richesse croît à mesure que baisse la valeur des produits mais aussi l'idée que la richesse croît à mesure qu'augmente la valeur des services humains, la valeur de l'homme; mais ne liant plus ce double mouvement inverse par une notion adéquate de la valeur, une notion de rapport d'échange, sa théorie est, pour ainsi dire, désarticulée.

De même Bastiat a-t-il trouvé dans J.-B. Say le germe de sa propre théorie de la valeur. Pour Bastiat comme pour Carey la valeur est bien mesurée par le coût de reproduction, par le travail épargné; mais il introduit la notion nouvelle de service qui suffit à l'opposer à la fois à J.-B. Say et à Carey. Le terme de service dans J.-B. Say avait un sens plus technique que social. Or, selon Bastiat, la substance du service,

et partant de la valeur, est uniquement ce qu'il appelle l'utilité onéreuse, et non plus gratuite. « La valeur est proportionnelle au service rendu, et non point du tout à l'utilité absolue de la chose, car cette utilité peut être en très grande partie le résultat de l'action gratuite de la nature ». L'utilité d'un produit matériel est dans sa matière, mais sa valeur est dans le service. L'utilité gratuite tend à devenir de plus en plus commune ; l'utilité onéreuse, substance de la valeur, et seule appropriable, va se réduisant sans cesse. L'arme fournie par Say aux socialistes est d'avoir présenté la nature comme créant non seulement l'utilité mais la valeur même. « Au reste on aurait pu croire qu'il remplissait sa mission d'économiste aussi bien en étendant la valeur du produit au service qu'en la ramenant du service au produit, si la propagande socialiste fondée sur ses propres déductions ne fut venue révéler l'insuffisance et les dangers de son principe. M'étant donc posé cette question : puisque certains produits ont de la valeur, puisque certains services ont de la valeur, et puisque la valeur, identique à elle-même, ne peut avoir qu'une origine, une raison d'être, une explication identique, cette origine, cette explication est-elle dans le produit ou dans le service ? Et je le dis bien hautement : la question ne me paraît pas un instant douteuse, par la raison sans réplique que voici : c'est que tout produit qui a de la valeur implique un service, tandis que tout service ne suppose pas nécessairement un produit. Or j'affirme ceci : la théorie qui définit la richesse par la valeur n'est en définitive que la glorification de l'obstacle ; voici son syllogisme : la richesse est proportionnelle à la valeur, la valeur aux efforts, les efforts aux obstacles ; donc la richesse est proportionnelle aux obstacles »... Ainsi Bastiat reproche à Say de confondre d'une part utilité et valeur, d'autre part valeur et richesse. Ceci est l'indice que, pas plus que Carey, il n'a saisi le sens de l'échange de la production, l'esquisse tracée par Say de l'équilibre économique. Il n'a point su voir que, pour J.-B. Say, si l'utilité onéreuse était la substance de la valeur des produits, l'utilité gratuite était la substance de la valeur

des services humains, et partant de la richesse. Tous deux Bastiat et Carey, sans comprendre pleinement leur commun inspirateur, lui ont pris cette idée essentielle de l'amortissement automatique du progrès. Mais Bastiat lui a encore emprunté davantage, ce par quoi il dépasse Carey. Service signifie non seulement effort mais effort social. Il n'y a pas de valeur à l'état de nature. Le service est l'effort d'un autre que celui qui éprouve le besoin. La valeur est alors un rapport, le rapport de deux services échangés. « L'échange fait plus que constater et mesurer les valeurs, il leur donne l'existence... Dans l'isolement à quoi pourrait se comparer l'effort ? au besoin ? à la satisfaction ? Dans l'état social ce que l'on compare c'est l'effort d'un homme à l'effort d'un autre homme, deux phénomènes de même nature et par conséquent commensurables ».

Ainsi le rationalisme de Proudhon ne saisit-il l'idée fondamentale de la doctrine de Say qu'à travers l'acceptation enthousiaste de sa portée sociale. Ainsi le naturalisme de Bastiat ne déforme-t-il l'idée fondamentale de la doctrine de Say que pour s'opposer à Proudhon. Mais, si Carey, dégagé de toutes visières sociales, ne perçoit cependant que des lignes brisées de la pensée féconde de J.-B. Say, n'est-ce point parce que l'auteur américain était soumis à d'autres influences ?

L'on a coutume de rapprocher du nom de Carey celui de List. La thèse protectionniste de Carey est moins solide et mesurée que celle de List. Elle comporte non seulement la protection industrielle mais aussi agricole. Elle se donne comme un système permanent. C'est là l'indice que Carey, qui a lu l'ouvrage de List, y a puisé son inspiration beaucoup moins que dans les faits, dans la merveilleuse croissance des États-Unis qui semblait liée à l'évolution de son tarif. Et d'ailleurs dans la mesure où les idées de List viennent seconder l'action de l'économie américaine, n'est-ce point toujours cette économie américaine que List avait en partie traduite ? Et n'est-ce point aussi la doctrine d'un économiste américain entre quelques autres, Daniel Raymond,

dont l'influence sur List n'est point douteuse ? L'on a pu très justement écrire : « Il semble tout à fait évident que List est le débiteur de Raymond, ce qui jette quelque lumière sur la question vicieuse de savoir si Carey est le débiteur de List. Tous deux, Carey et List, puisèrent à la même source américaine ». En vérité, List est beaucoup plus près de Daniel Raymond que Carey n'est près de List. La critique de la confusion par l'économie classique du public et du privé, de la nation et de l'humanité, la critique du principe de l'identité de l'intérêt privé et de l'intérêt général, l'idée de nation conçue comme une unité distincte à la fois des individus qui la composent et des nations environnantes, l'opposition des forces productives substance de la richesse nationale et de la valeur d'échange substance de la richesse individuelle, tous ces points communs à Raymond et à List, et si nets chez eux, n'apparaissent plus dans Carey que plus ou moins voilés. Certes la mise en œuvre du « travail effectif » dans Raymond entraîne un recul de la rente devant le salaire analogue à celui constaté par Carey. Mais nos deux auteurs se placent à des points de vue différents. L'art politique, si pur et si fort chez Raymond, s'efface avec Carey devant la « science sociale ». Les conséquences de ce glissement sont multiples. De Raymond à Carey ce n'est plus une mauvaise politique mais une mauvaise économie qui engendre l'esclavage. Ce n'est plus la politique extérieure industrielle qui se subordonne la politique intérieure agricole, c'est celle-ci qui commande celle-là. Il est tout à fait symptomatique que Carey dénomme son protectionnisme un « libre échange réel ». La partie forte de Raymond était la production ; celle de Carey est la distribution. Celui-là se rapprochait des Physiocrates par son analyse de la production agricole ; celui-ci s'en rapproche par son rejet du trafic. A l'égard du mercantilisme leur position est également différente. Carey n'ouvre pas entre la nation et l'individu l'abîme que creusait Raymond ; il reste un partisan convaincu de la balance du commerce. « Si l'on appliquait cela à un individu, écrit-il du système libéral, ce serait absurde

au plus haut degré. C'est cependant ce qu'on nous dit des nations, comme si les lois qui gouvernent des communautés de milliers et de milliers d'individus n'étaient pas les mêmes que celles qui gouvernent chacun des hommes qui les composent ». Cette réduction de l'intérêt national à l'intérêt individuel, c'est le fondement de l'ancienne économie mercantile, et c'est un complet renversement de la doctrine de Raymond. Nous saisissons ici sur le vif comment Carey s'oppose à la fois au protectionnisme moderne et au libéralisme, ce qui est une preuve que le libéralisme, en distinguant l'intérêt individuel et national, en montrant que la nation peut s'enrichir en achetant plus qu'elle ne vend, est l'antécédent nécessaire du protectionnisme moderne, qui de cette différence de la nation et de l'individu fait une supériorité de celle-là sur celui-ci. Par-delà le protectionnisme de List et de Raymond, Carey fait retour au libéralisme classique, et par-delà le libéralisme au mercantilisme. C'est donc ailleurs que dans l'œuvre de List et de Raymond qu'il nous faut chercher l'inspiration profonde de Carey. En vérité, alors que Raymond s'oppose à Smith et à Say, de ces deux auteurs Carey se rapproche pour s'opposer à Malthus et à Ricardo. C'est moins le principe même du libéralisme que son pessimisme qu'il combat. La réaction américaine contre l'école classique s'atténue. Mais de même que la réaction de Raymond était différente de celle de Sismondi, de même nous avons vu la réaction de Carey dépasser celle de Bastiat. Sans doute l'explication dernière de ces divergences réside-t-elle dans l'opposition des économies américaine et anglaise qui, de Raymond à Carey, va s'atténuant quelque peu. Et, si Carey, dépassant Bastiat, fait par-delà le libéralisme retour à un certain mercantilisme, sans doute la raison en est-elle l'opposition de l'économie européenne continentale et des économies anglo-saxonnes.

Mais, quand bien même Carey se serait inspiré de List, n'y pourrait-il encore trouver bel et bien qu'un reflet de Say que Daniel Raymond ne suffit pas à effacer.

L'œuvre économique de Daniel Raymond traduit l'oppo-

sition des économies américaine et européenne et la relativité des doctrines économiques non seulement par sa réaction contre l'école classique mais aussi parce que cette réaction fut différente des formes qu'elle devait prendre dans l'ancien monde (1).

Selon Raymond, l'auteur qui vraiment dépasse les bornes c'est J.-B. Say. Non seulement son rejet de tout système est extrême, mais sa doctrine économique, « la plus étrange de toutes », a pour centre la surproduction. Le rapport entre production et consommation s'efface complètement devant le rapport entre production et production. Say n'a même pas essayé de définir la richesse publique et la richesse privée, les confondant à la fois avec propriété et valeur. Il applique le terme richesse à la possession d'un seul dollar comme de mille. De là : confusion, vague, ambiguïté, obscurité, manque de profondeur. C'est un « partial instead of a general system of political economy »... « Ses principes fondamentaux, dans la mesure où il en a, sont les mêmes (que ceux de *La richesse des nations*), mais en largeur de vues et en raisonnement M. Say... quoiqu'il ait fait progresser certaines parties de la science... est de beaucoup inférieur à la fois à Smith et à Malthus ».

Par son rejet de la distinction du travail productif et improductif, Raymond réagit contre le matérialisme de Smith et des physiocrates et semble se rapprocher de Say ; mais par la nouvelle distinction qu'il fait entre travail productif et « effectif » il réagit à son tour contre Say. Il accentue sa réaction contre Say par sa distinction de la terre source et du travail simple cause de la richesse. Ainsi se rapproche-t-il, par delà Malthus et Smith, des physiocrates, rapprochement qui s'affirme par une mise à part du travail agricole telle que non seulement la terre est la seule source de la richesse mais le travail agricole en est presque la seule cause. Et de

(1) V. SIDNEY SHERWOOD, *Tendencies in American economic thought*. Johns Hopkins University Studies, 1897.

V. C. P. NEILL, *Daniel Raymond*, Johns Hopkins University Studies, 1897.

même que l'agriculture domine la production de même domine-t-elle la distribution. Mais au moment même où l'on croit qu'il a fait retour complet à la physiocratie Raymond se dégage et réagit définitivement contre les Physiocrates sans faire cette fois retour à Say. C'est sa conception du travail effectif qu'en définitive il invoque. Et c'est là son œuvre essentielle, celle qui lui permet de repousser ses devanciers par ses propres armes, et non plus en les opposant l'un à l'autre (1).

En d'autres termes, Raymond va d'abord de la physiocratie à Say, et de Say au travail effectif. Il va ensuite de Say à la physiocratie et de la physiocratie au travail effectif. De toutes façons c'est donc à cette notion de travail effectif qu'il aboutit. Elle est fondamentale. Elle est toute l'économie de Raymond. Elle est aussi toute son économie politique. La notion essentielle de travail, sous son double aspect naturel et artificiel, trouve sa mesure dans l'idée nationale, de telle sorte que la restauration du politique confirme et limite en même temps les survivances agrariennes et le socialisme en germe.

Cette économie politique de Raymond n'a pas une origine formelle, c'est-à-dire qu'elle ne dérive des doctrines divergentes de celle de Smith pas plus qu'elle ne veut *a priori* prendre le contrepied de *La richesse des nations*. Nous savons que la notion essentielle de « travail effectif » oppose Raymond à tous ses devanciers. Et d'ailleurs, pour se convaincre de l'indépendance formelle de la pensée de Raymond, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état de l'économie politique aux États-Unis, lorsqu'en 1820, avec les *Thoughts on Political economy* de Raymond, y paraît le premier traité américain d'économie politique. Grâce à Jefferson avait paru à Georgetown en 1817 le traité de Destutt de Tracy dont Raymond ne semble point tenir compte. En 1819 dans la

(1) V. DANIEL RAYMOND, *Thoughts on Political Economy; in two parts*, Baltimore, 1820.

V. J. R. TURNER, *The Ricardian rent theory in early American Economics* New-York, 1921.

même ville furent publiés les *Principes* de Ricardo, un an seulement avant l'ouvrage de Raymond. Et c'est en 1824, c'est-à-dire un an après, que la traduction de Say par Prinsep fut reproduite aux États-Unis par Biddle. Dans sa seconde édition Raymond discute ce dernier, sans pour cela changer rien de sa doctrine. Il ne semble point avoir eu vent de la publication en 1817 à Philadelphie par les Carey mêmes du *Catéchisme d'économie politique*. C'est seulement Smith, dont une édition américaine avait paru à Philadelphie en 1789, réimprimée en 1811 et 1818, que Raymond a pu sérieusement connaître.

Est-ce à dire que sa doctrine ne soit, par hostilité à l'Angleterre, que le contrepied de *La richesse des nations*, comme le prétend Cossa ? Nullement. Une brève analyse suffit à indiquer que l'opposition à Adam Smith est un aboutissant. Et peut-être pourrait-on encore chercher le point de départ dans les faits; dans les circonstances économiques américaines distinctes de celles de l'Angleterre. Tous les facteurs économiques d'alors aux États-Unis peuvent se ramener à un seul fondamental : le rendement croissant des terres vierges, la population disséminée et individualiste, l'importance première du facteur humain, la rareté du travail, du capital et de l'argent, la question de la circulation monétaire, la commercialisation de la terre et la confusion de la rente et de l'intérêt, tout cela, comme le dit Turner, n'est que disproportion entre les ressources naturelles qui sont le facteur long et le travail qui est le facteur court ; alors qu'en Angleterre c'est précisément l'inverse. Et cette disproportion, qui faisait de Ricardo un libre échangiste, appuyée aux États-Unis par l'influence de la philosophie politique française et le sentiment qu'a l'Amérique de son isolement, fera de Raymond et de ses compatriotes des protectionnistes. Le problème fondamental sera un problème de politique économique : le *tariff problem*.

Si telle est bien la source matérielle de l'œuvre de Raymond, comment donc expliquer son peu de succès dans son propre pays ? Est-cè par cette indifférence générale à l'égard de l'éco-

nomie politique dont Jefferson se plaignait dans sa correspondance à la fois avec le dernier des Physiocrates, Dupont de Nemours, et le chef de la nouvelle école française, J.-B. Say? Mais cette indifférence n'était point profonde. Tandis que les deux premières éditions de Raymond, de 1820 et 1823 — la seconde n'étant guère autre chose qu'un délayage — comptaient 1250 copies, le traité de Say pendant le même temps avait eu deux éditions : la première de 750 et la deuxième de 2.000 copies — toutes deux complètement épuisées. Attaqué violemment par les libre-échangistes, défendu par les journaux protectionnistes, Raymond souleva des haines tenaces et d'ardents enthousiasmes — mais seulement en petit nombre. Il eut notamment la chaude approbation de John Adams, de Frederick Beasley, de Matthew Carey. Il fut loué d'avoir refusé « un hommage servile aux théories avancées en Europe sous le nom d'économie politique ». Et, à partir des deux dernières éditions, la troisième en 1836, deux ans après la publication à Boston d'une autre réfutation de Smith par John Rae, la quatrième en 1840, réduite de nouveau à un volume comme la première et ne traitant plus de la distribution, il reçut les louanges de John Quincy Adams aussi enthousiaste que son père (1).

Quoiqu'il en soit, cet insuccès relatif semble tenir pour une part au défaut de la méthode. Ce n'est pas en effet sans peine que l'on peut présenter la doctrine de Raymond sous son aspect logique. Son traité n'a point la belle ordonnance de celui de J.-B. Say : pas de divisions générales ; les chapitres en se suivant souvent se répètent et se contredisent. Autant Raymond est indépendant de Smith quant au fond, autant dans la forme il le suit point par point, présentant son système comme une simple réfutation, alors qu'il est tout autre chose. Mais, si l'ensemble manque de cohésion, le détail est, à notre avis, remarquable, tant la phrase serre la pensée. C'est l'admirable concision d'un juriste.

(1) V. L. COSSA, *Histoire des doctrines économiques*, 1899, p. 462 et s.
V. HANEY, *History of economic thought*, New-York, 1920, p. 350 et s.

En vérité l'explication profonde de l'œuvre de Raymond et de son sort réside moins dans une source formelle que dans l'influence matérielle de l'économie américaine, et moins dans cette influence matérielle toute brute que traduite par la personnalité même de Raymond. Né dans le Connecticut (1786-1849), il fit ses études de droit à l'école de Tapping-Reeve à Litchfield, et en 1814 devint membre du barreau de Baltimore. En 1820 « poring over musty law-books had grown a weariness of the flesh ; idleness too was irksome ; and for mere diversion he set about putting on paper his thoughts on political economy ». Ainsi c'est un homme de loi qui, par pure distraction, sans système mais avec sa netteté professionnelle, sous l'influence de ses lectures européennes et des faits américains, jette sur le papier ses réflexions sur l'économie politique. Et ceci éclaire singulièrement son œuvre : de là le caractère juridique et biblique même qui nous frappe, la mise au premier plan de la *Loi*, la loi surnaturelle du travail ; de là une nation conçue comme la « personne morale » des juristes, « unité de droits, d'intérêts et de possessions ». L'économie est liée à la politique et primée par elle. Dans sa quatrième édition Raymond consacre trente pages à un commentaire de la constitution. La plupart des premiers économistes américains furent d'ailleurs des hommes de loi. En même temps que les considérations légales et théologiques, l'emportent aussi dans Raymond les considérations morales. Et peut-être touchons-nous là, après une méthode défectueuse, la seconde cause de l'insuccès de Raymond : sa lutte contre l'individualisme, son protectionnisme trop et pas assez accentué à la fois, sa haine des banques et de l'esclavage, en un mot ses tendances sociales, en dépit des concessions que dans la dernière édition de 1840 il fit aux « money corporations », lui créèrent d'irréductibles ennemis.

Bref, la situation générale des États-Unis au début du XIX^e siècle est telle que la politique prime l'économie ; et nulle part peut-être cela n'apparaît plus clairement que dans l'œuvre de Daniel Raymond. Et c'est là sa véritable source. Il s'ensuit qu'entre Raymond et les économistes qu'il a

connus, ses prédécesseurs ou ses contemporains, les physiocrates, Ganih, Smith, Say, Malthus, Ricardo, Lauderdale, il y a moins influences que coïncidences — simples rapports logiques qu'il nous plaît de mettre en relief après coup. L'indice de cette vie propre de l'œuvre de Raymond c'est que nous la retrouvons dans de grands auteurs que Raymond n'a pas connus ou ne pouvait connaître, sans qu'entre eux et lui néanmoins les rapports soient précisément d'autre sorte que ceux qui le lient à l'économie mercantiliste, physiocratique et classique. La pensée de l'économiste américain transparait intégrale sous son triple aspect national, social et agrarien à la lecture de List, de Sismondi et d'Otto Effertz. Seul nous intéresse ici le premier point.

Si Raymond n'a pas été influencé par List, List n'a-t-il point connu Raymond ? M. Neill relève entre List et Raymond des points de contact dont le nombre et la force dénotent une liaison profonde. List prétend cependant n'avoir pas subi l'influence de Raymond mais simplement celle de certains économistes français de second ordre tels que Dupin et Chaptal, et avoir été en même temps vivement impressionné par la politique économique de Napoléon et la ruine industrielle qui suivit la chute de l'Empire et l'abolition du système continental.

En 1821, à l'âge de trente-deux ans, List, réfugié à Strasbourg, projetait de donner une traduction annotée du traité de J.-B. Say, lorsque ses ennemis politiques, de refuge en refuge, le forcèrent à passer en Amérique. Si ces notes avaient vu le jour, elles aideraient sans doute à résoudre ce délicat problème, celui des origines du système de List. Dérive-t-il d'Adam Muller, d'Adam Smith ou de Raymond ? Est-il dû à l'influence allemande, anglaise ou américaine ? L'on ne sait trop. En tout cas la France elle-même y a sa part, qui n'est pas, croyons-nous, la moindre (1).

L'influence allemande fut prédominante. La rupture du

(1) V. MAURICE BELLOM, La source des théories de List, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1909.

blocus continental inonda l'Allemagne de produits anglais, ruinant l'industrie naissante d'autant plus sûrement que le pays, livré au morcellement des douanes intérieures, était, faute de force centrale et de barrières externes, ouvert à l'étranger. Von Jacob, Von Soden et Adam Muller allèrent au protectionnisme. List ne pouvait que les suivre (1).

Il les devait dépasser, car, non content de subir l'influence indirecte de la politique anglaise en réagissant contre elle, il fut poussé par les événements à vivre de la vie du Nouveau Monde. Sans doute doit-il beaucoup, sinon spécialement à Hamilton et à Raymond, du moins à l'ambiance de l'économie américaine. « Ainsi le système de List, a pu écrire M. Rist, est le premier où se fasse nettement sentir sur la pensée européenne l'influence des expériences économiques du nouveau monde » (2).

Mais quelle est donc la part de l'influence française ? Elle est extrêmement complexe. Les mesures politiques et économiques de Napoléon ne sont-elles pas à la base de la rénovation allemande ? De l'économie classique anglaise List connaît-il autre chose que *La richesse des nations* ? et est-ce autrement qu'à travers J.-B. Say ? Accueilli en Amérique par Lafayette, qui venait y réchauffer son libéralisme politique, List, cet autre démocrate sincère, n'y venait-il pas recueillir l'anti-libéralisme économique le plus vivace ? Aux États-Unis il retrouve vivante l'œuvre de Say dont il venait de s'imprégner en Europe, et c'est l'économiste français qu'il critique presque à chaque page de ses lettres à Ingersoll, publiées à Philadelphie en 1827, en réponse aux *Lectures on political economy* données en 1826 par Thomas Cooper, ce disciple indépendant de Say. Et naturellement à Jean-Baptiste, List préfère son frère Louis Say, ou Dupin ou Chaptal. De retour en Allemagne, où le *libre échange réel* de Carey venait de se réaliser par la suppression des barrières internes, reculées, pour ainsi dire, et reportées vers l'exté-

(1) V. MARGARET, E. HIRST, *Life of Friedrich List* New-York, 1909.

(2) V. C. RIST dans GIDE et RIST, *op. cit.*, p. 327.

rieur, List, en 1841, se fit dans son *Système national d'économie politique* le défenseur d'une accentuation de cette politique.

En somme le système de List nous paraît issu de l'influence combinée des faits économiques allemands et américains jointe à une double réaction contre les faits économiques anglais et les idées économiques françaises. Ce sont celles-ci, telles que List les saisit en J.-B. Say, dont nous voudrions en l'espèce préciser la portée.

L'originalité de List réside moins dans sa politique que dans l'économie qui veut en être la justification. Cette doctrine économique transforme le mercantilisme en protectionnisme. Selon List lui-même, l'authentique successeur du mercantilisme n'est-il pas bel et bien le libéralisme ? « La théorie de l'échange de Smith et J.-B. Say considère la richesse du point de vue étroit d'un marchand individuel, et ce système, qui voulait réformer le prétendu système mercantile, n'est lui-même qu'un système mercantile restreint ». En d'autres termes, alors que le mercantilisme confond l'intérêt individuel et l'intérêt national, et que le libéralisme considère directement le seul intérêt individuel, List veut directement saisir le seul intérêt national (1).

Usant d'une méthode historique toute nouvelle, à J.-B. Say List reproche son idée de « république universelle » et de « société humaine », son « matérialisme » et son « individualisme ». La sagesse de l'individu est souvent folie de la nation, et inversement. L'intérêt privé n'est pas l'intérêt national. Pourquoi, après l'avoir reconnue, Say a-t-il laissé de côté *l'économie publique* ? Pourquoi l'avoir confondue avec *l'économie cosmopolitique* ? Evoquant le lien intime qui rattache la pensée socialiste à la pensée économique, List

(1) V. F. LIST, *The national system of political economy*, London, 1904, p. 36, 69, 98, 99, 102, 107, 112, 113, 115, 116, 117, 125, 130, 134, 137, 140, 141, 196, 255, 276, 282, 283.

V. *Outlines of American Political Economy, in a series of letters addressed, by Frederick List, Esq. to Ch. J. Ingersoll, Esq.* Philadelphia, 1827, p. 9, 10, 12, 13, 15, 19, 26, 34, 35.

écrit : « L'école courante a considéré comme l'ordre existant ce qui n'est encore que l'ordre à venir ». Cependant la loi des débouchés est assez complexe pour justifier, en même temps que l'internationalisme, le nationalisme économique, ce développement harmonieux de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Say eut volontiers reconnu sien ce mot de List : « Une nation purement agricole est un individu qui n'a qu'un bras ».

Si List réduit ainsi à l'unité nationale la portée de la loi des débouchés, c'est qu'il n'en pénètre qu'à demi le sens et le déforme. La fin à atteindre étant désormais moins la richesse individuelle que nationale, le moyen à mettre en œuvre sera moins la valeur d'échange momentanée que le fonds productif permanent. La théorie des produits immatériels, telle que Say l'a formulée, n'est qu'une correction insuffisante apportée à l'étroitesse smithienne, un simple « vernis ». La justification que Say donne des produits immatériels savoir : qu'ils s'échangent contre d'autres valeurs, est de nul poids, car cette rémunération des travailleurs intellectuels est l'œuvre d'autrui. Elle marque un transfert de propriété, non point un accroissement de quantité. Say n'eut pas manqué de répondre : il suffit qu'elle marque un accroissement de qualité, c'est-à-dire d'utilité. Toujours est-il que List, revenant à son idée fixe, conclut : « Nous pouvons seulement dire que les travailleurs intellectuels sont productifs si nous considérons les pouvoirs productifs de la nation, et non la simple possession de valeurs échangeables, comme richesse nationale ». Say commet l'erreur grossière de ne point voir que les lois et les institutions politiques sont la principale source du fonds productif national.

L'économiste français fut-il d'ailleurs vraiment autre chose qu'un diseur de lapalissades, le simple vulgarisateur de Smith ? « Jamais aucun auteur, écrit List, avec aussi peu de fonds n'a exercé un tel terrorisme scientifique ». Conclusion plus ou moins partagée par Joseph Rambaud, qui déclare que le système de List « renferme peut-être la vraie solution de l'énigme fameuse que J.-B. Say s'était posé à

lui-même et qu'il n'avait pas résolue : puisque la richesse des particuliers, avait-il dit, est en raison du total des valeurs qu'ils possèdent, comment se fait-il que celle des nations soit d'autant plus grande que les choses y ont moins de valeur ? » Mais, en réalité, ce que Say opposait, ce n'était pas à la façon simpliste de Rambaud le particulier et la nation. Le point de vue individuel et le point de vue national se fondent pour Say dans le point de vue social. La richesse des particuliers, tout comme celle de la nation, est en raison inverse de la valeur, mais de la valeur des produits. La richesse de la nation, tout comme celle des individus, est en raison directe de la valeur, mais de la valeur des services. Complexe est la notion de valeur. Ce que Say oppose et relie en même temps, c'est l'échange des produits contre les produits et l'échange des produits contre les services. En un mot, quoique la valeur des produits constitue la richesse individuelle, nationale, sociale, individu, nation, société deviennent plus riches quand les produits baissent de prix, car, toute valeur étant relative, à cette baisse de valeur des produits correspond nécessairement une hausse de valeur des services. Frédéric List, par rapport à J.-B. Say, ne saisit que l'opposition du produit et du fonds productif sans en percevoir le lien intime. Et cette conception superficielle de la valeur se double d'une notion étroite du temps. L'amortissement naturel du progrès est voilé par l'amortissement artificiel du passé (1).

Au cours de la formation de l'économie politique, dans ce complexe mouvement qui va de l'économie française des physiocrates à l'économie anglaise de Smith, de l'économie anglaise de Smith à l'économie française de J.-B. Say, de l'économie française de J.-B. Say à l'économie Maltho-Ricardienne, nous constatons que la part de J.-B. Say est d'autant plus complexe que le progrès qu'il réalise est encore plus net par rapport à ses contemporains que par rapport à ses prédécesseurs.

(1) V. JOSEPH RAMBAUD, *Histoire des doctrines économiques*, 1899, p. 255, 256.

Si c'est moins du choc de l'économie physiocratique et de l'économie smithienne que du choc des contradictions smithiennes, du conflit de son agrarianisme et de son industrialisme que naît la nouvelle économie française, celle de J.-B. Say, c'est moins par ce rejet de la tradition française de l'agrarianisme smithien que par son opposition à la tradition anglaise du naturalisme utilitaire pessimiste de Smith que l'économie de Say se maintient. Car nous savons que J.-B. Say réagit contre Adam Smith non seulement dans la mesure où celui-ci réagit avec insuffisance contre les physiocrates mais aussi dans la mesure où il réagit avec excès. Si de *La richesse des nations* l'économie de J.-B. Say ne retient d'une part que ses germes d'industrialisme, elle ne retient d'autre part que la seule branche optimiste de son naturalisme utilitaire, et elle fait coïncider ce double point. Elle n'industrialise la nature qu'en naturalisant l'industrie. Elle ne s'écarte de la tradition physiocratique que pour la mieux renouer. Ce faisant, elle s'oppose franchement d'une part à Malthus qui tempère le pessimisme de son naturalisme utilitaire par l'adjonction individuelle d'un certain rationalisme moral, d'autre part à Ricardo qui, faisant disparaître ce maigre reste, étale le matérialisme du naturalisme utilitaire pessimiste le plus pur. Le double mérite de J.-B. Say est alors moins d'avoir substitué au rationalisme moral de Malthus le germe du rationalisme social que d'avoir dégagé du naturalisme économique de Ricardo le germe du naturalisme individuel.

Mais l'économie politique française n'est point encore formée. C'est seulement du bris de l'économie sociale de J.-B. Say que devaient sortir d'une part le socialisme, d'autre part l'économie politique. Si Saint-Simon maintient plus ou moins le rationalisme politique de Say, il substitue au naturalisme économique le rationalisme économique — et c'est le socialisme. Si Dunoyer maintient plus ou moins le naturalisme économique de Say, il substitue, en quelque sorte, au rationalisme politique le naturalisme politique — et c'est l'économie politique proprement dite. Non seule-

ment s'introduit ainsi la tradition anglaise du naturalisme utilitaire pessimiste mais réapparaît aussi la tradition française de l'agrarianisme que J.-B. Say avait pareillement repoussées. De sa conception brisée multiples sont les fragments. Au socialisme et à l'économie également industrialistes de Saint-Simon et Dunoyer s'opposent l'économie et le socialisme également anti-industrialistes de Villeneuve Bargemont et de Fourier. Cependant, à la faveur d'un recul suffisant, un socialiste, Proudhon, va du socialisme à l'économie politique, et un économiste, Bastiat, va de l'économie politique au socialisme. Tous deux, débarrassés de l'emprise anglaise, retrouvent alors J.-B. Say. A peine formés, le socialisme et l'économie politique, en se rapprochant l'un de l'autre, se rapprochent de l'économie sociale dont ils dérivent.

Ce retour à J.-B. Say n'est encore dans Bastiat que plus ou moins direct, et sans doute est-ce plutôt un détour par le nouveau monde où fleurit alors la pensée d'Henry Charles Carey. Si le rationalisme de Proudhon ne saisit l'idée fondamentale de la doctrine de Say qu'à travers l'acceptation enthousiaste de sa portée sociale, si le naturalisme de Bastiat ne saisit l'idée fondamentale de la doctrine de Say que pour l'opposer à Proudhon, comment Carey, dégagé cependant de toutes visières sociales, ne perçoit-il lui aussi que des lignes brisées de la pensée féconde de J.-B. Say ? Est-ce parce qu'il est soumis à d'autres influences ? Mais, quand bien même Carey se serait inspiré de List, il n'y pourrait encore bel et bien trouver qu'un reflet de J.-B. Say, que Daniel Raymond ne suffit pas à effacer. La raison pour laquelle ces quatre grands auteurs, Proudhon, Bastiat, Carey et List, n'ont pénétré qu'à demi l'harmonieuse conception de J.-B. Say réside moins dans les circonstances diverses dont ils portaient la visière que dans leur commune difficulté à pénétrer la pensée infiniment nuancée de celui dont ils subissaient de plus ou moins bon gré l'emprise. En tout cas, contre l'économie politique à peine formée s'ébauchent : une réaction sociale que Proudhon et Bastiat interdisent d'étendre abso-

lument à J.-B. Say, et une réaction politique et formelle que Carey et List interdisent de même d'étendre absolument à J.-B. Say, dont la doctrine est, pour ainsi dire, l'objet d'une double restauration dans le nouveau monde économique et social.

CHAPITRE VII

L'APOGÉE DE LA TRADITION FRANÇAISE DANS HENRY GEORGE

Que Bastiat ait pu retrouver J.-B. Say dans Carey, que l'économiste d'Aulchy, mort en France, vécut en Amérique, telle est la portée réelle du fameux plagiat.

Après J.-B. Say, en effet, l'économie politique française entre en décomposition. Ferrier, Ganilh, Louis Say, Chaptal, Dupin, Cournot, Dutens, Bigot de Morogues, Mathieu de Dombasle présentent des survivances mercantilistes ou physiocratiques. Presque tous, à la suite de Blanqui, titulaire de la chaire de J.-B. Say au Conservatoire des Arts et Métiers, Droz, Théodore Fix, Villeneuve-Bargemont, Saint-Chamans inclinent sensiblement de J.-B. Say à Sismondi. Rossi, qui contribue avec Dunoyer à introduire en France les idées anglaises, succède à J.-B. Say au Collège de France, et est à son tour remplacé par l'économiste saint-simonien Michel Chevalier, dont le gendre Paul Leroy-Beaulieu fut le quatrième titulaire de l'enseignement inauguré par Say. Également significatives sont d'autres hérédités parallèles. Joseph Garnier, dont les *Éléments d'économie politique* paraissent en 1845, remplit les fonctions de rédacteur en chef du *Journal des Economistes* de 1848 à 1881, date à laquelle de Molinari le remplace, pour s'effacer en 1912 devant Yves Guyot. Et c'est Courcelle-Seneuil. Et c'est Cherbuliez. Et le nom de Say soutient un Horace et un Léon. Hésitante entre le mercantilisme et la physiocratie, le ricar-

dianisme, et le socialisme, l'économie politique française, apeurée d'avoir entrevu le fonds même du vieux traité de 1803, juge encore meilleur guide Dunoyer que Bastiat, et, pour mieux se garder du socialisme économique, s'écarte prudemment de la démocratie politique. Dès 1868 du Puy-node la peut présenter comme « aussi libérale qu'elle est conservatrice » (1).

C'est donc ailleurs qu'en France qu'il faut au milieu du XIX^e siècle chercher l'influence vivante de J.-B. Say. Et Carey nous montre la voie.

L'on ne saurait exagérer le rôle de J.-B. Say aux États-Unis. Et, si l'économie américaine a pu, comme nous le savons, agir sur Say, elle a subi remarquablement la réaction de la doctrine française. Le traité de Say, jusqu'en 1880, c'est-à-dire jusqu'au moment de la renaissance de la pensée économique américaine sous l'influence de l'école historique allemande, jusqu'à la reprise directe du contact avec les classiques anglais et les hédonistes, jusqu'à cette époque son traité resta le premier « text-book. » De même qu'un Arthur Perry (1830-1905) n'est que le plat disciple de Bastiat, de même faudrait-il étudier un à un les membres de l'école de Carey pour se rendre compte de la remarquable emprise de la doctrine de Say. En 1832 à Philadelphie paraissait : « A treatise of political economy on the production, distribution and consumption of wealth, by J.-B. Say ; translated from the fourth edition of the french by C. R. Prinsep M. A. with notes by the translator, fifth american edition containing a translation of the introduction and additional notes by Clement C. Biddle, Member of the American philosophical society »... lequel applique dans ses notes les théories de Say avec une rigueur logique inflexible. Mais beaucoup plus de cinq éditions se succédèrent. Les deux premières éditions, en 1821 et 1824, à Boston, furent suivies de celles de 1827, 1830, 1832, 1834, 1836, 1841, 1845, 1848, 1852, 1854, 1857, 1859 à Philadelphie, en un quart de siècle

(1) V. G. DU PUYNODE, *Etudes sur les principaux économistes*, 1868

plus de quatorze éditions américaines, soit le double des éditions françaises. Enfin, quatre ans avant la première édition américaine du *Traité*, au moment même où l'ouvrage de Destutt de Tracy était par les soins de Jefferson publié à Georgetown, le « *Catéchisme d'économie politique*, traduit à Londres par Richter en 1816, avait été en 1817 édité aux États-Unis, et cela précisément par Henry Charles Carey et son père, de telle sorte que l'économiste américain pût dès l'âge de 24 ans connaître la doctrine de l'économiste français. Et ce sont les pages aujourd'hui jaunies du « *Catechism of political economy, or familiar conversations on the manner in which wealth is produced, distributed and consumed in society, by J.-B. Say, professor of political economy in the Athénée Royal of Paris, Knight of St Woldemir of Russia, member of the societies of Zurich, Bologna etc... and author of a treatise of political economy — translated from the french by John Richter, Philadelphia — printed and published by M. Carey and son, nr. 126, Chestnut Street. May, 17, 1817* ».

L'Amérique d'Henry Charles Carey constitue donc par rapport à J.-B. Say un point de perspective unique d'où, après avoir entrevu en arrière, avec Raymond et List, les premiers traits du protectionnisme, nous allons retrouver en avant, avec Henry George, les grandes lignes du socialisme (1).

La doctrine économique de George tout entière tourne autour de la notion traditionnelle de fonds des salaires. Après avoir critiqué le problème posé et la solution apportée par l'école classique, il établit de nouvelles données desquelles il dégage successivement une première et une seconde solution.

Le rapport qui est à la base de la théorie du fonds des salaires est faux dans ses deux termes. Non seulement le travail ne rencontre pas dans le capital une limite externe, car il y a entre l'un et l'autre la même dissociation essentielle qu'entre un élément technique et un élément juridique,

(1) V. HENRY GEORGE, *Progress and Poverty*, New-York, 1924.

mais il ne trouve point davantage en lui-même une limite interne, car le travail se constitue son propre fonds que la multiplication des travailleurs, loin de diminuer, augmente. Se distinguant en effet de Malthus et de Say, George proclame que la misère ne peut être guérie que par un accroissement de la population par rapport à la production.

Mais cette explication qui vaut pour les pays neufs, où la population est insuffisante, laisse indéchiffrée l'énigme des pays vieux, où une population abondante et une production intense emportent une misère de plus en plus profonde. Le problème de *Progrès et Pauvreté* est alors posé. C'est moins le retard du progrès que son avance même qui engendre la misère. De telles données sont l'indice de la solution, à savoir qu'une nouvelle cause nécessairement s'interpose entre cet accroissement de la population et de la production et cet accroissement de la misère, entre cette surproduction et cette sous-consommation, nouvelle cause qui réside en la distribution des richesses. Que le salaire ne vienne point du capital, ce n'est pas à dire qu'il n'y ait aucun rapport entre travail et capital. Seulement ce rapport est inverse et c'est l'intérêt qui vient du travail. Mais si l'intérêt dépend moins de la nature que du travail, celui-ci en définitive est subordonné à celle-là : l'intérêt se fonde dans le salaire, mais le salaire est étroitement assujéti à la rente.

Du même coup saisissons-nous la mesure dans laquelle George déplace le rapport classique entre capital et travail en lui substituant le rapport entre capital et travail d'une part et terre d'autre part. Par la solidarité intime qu'il établit entre capital et travail, en se rapprochant de Say, il s'oppose à la fois à l'économie ricardienne et au socialisme marxiste. Mais s'il a repoussé le rapport établi par Ricardo entre salaire et intérêt il adopte du moins la rente ricardienne. La nouvelle cause qui s'interpose entre l'accroissement de la population et de la production et l'accroissement de la misère c'est que salaire et intérêt sont affectés non par l'accroissement du pouvoir productif mais par celui de la rente, non par un produit brut mais par un produit net.

Est-ce à dire que nous nous trouvons en présence soit du produit net des physiocrates, soit de la rente ricardienne ? Nullement, car il y a déplacement profond du rapport classique, c'est-à-dire substitution à un rapport entre des éléments techniques d'un rapport entre des éléments techniques d'une part et juridiques d'autre part. Nous retrouvons ici l'idée fondamentale de George que nous avons vue déjà transparaître dans sa critique du fonds des salaires. Si salaire et intérêt ne sont pas affectés par la productivité du travail mais par la rente, la rente elle-même est affectée non par la productivité de la terre mais par le degré de son appropriation. Non seulement la rente est déterminée moins par l'offre que par la demande, elle est même soumise moins à la demande proprement dite qu'à sa forme monstrueuse : la spéculation, cause des crises économiques.

Voilà comment George, après avoir presque avec Malthus montré que le mal social n'est que la conséquence du progrès économique, est amené à montrer contre Ricardo que ce n'est là toutefois que la conséquence artificielle d'une loi naturelle. Nous percevons donc que, si George se sépare des classiques français en ce que le mal social ne peut être automatiquement corrigé par le jeu des lois économiques, il se sépare des classiques anglais en ce que le mal social n'est pourtant pas loi naturelle. En d'autres termes, il va préconiser une action sociale inutile pour les optimistes français, impossible pour les pessimistes anglais. En maintenant d'une part le naturalisme des uns et des autres, il le réduit d'autre part dans sa force et dans son domaine par l'adjonction d'un certain rationalisme social (1).

Ayant solutionné le problème, George repousse les mesures inadéquates et propose comme seul remède valable l'impôt foncier unique des physiocrates. De ceux-ci George est le descendant direct moins par sa politique que par son économie et moins par son économie que par sa philosophie. Pour réaliser cette appropriation sociale de la rente par

(1) V. GEORGE, *o. c.*, p. 116 et s.

l'impôt il suffit d'avoir recours à la valeur qui est le critérium de distinction entre le produit de l'intégration sociale et le produit du travail individuel. Cette notion de valeur fait remonter George de Carey et de Bastiat jusqu'à Say lui-même et de Say jusqu'aux physiocrates et au delà par l'effacement de son naturalisme devant son rationalisme. Non content en effet de distinguer le produit de l'effort social et le produit de l'effort individuel, George esquisse une profonde inversion : si à l'effort individuel correspond le devoir social — à chacun suivant sa capacité, à l'effort social correspond le droit individuel — à chacun suivant son besoin. Et la seule voie pour atteindre le droit individuel, c'est au préalable de s'élever jusqu'à la notion de devoir social. C'est implicite toute une critique parfaite de l'économie politique classique qui a le double tort de baser le mal social sur le mal individuel. N'est-ce point en effet parce qu'elle nie les qualités morales de l'homme, être purement égoïste, qu'elle fait dériver le mal social d'une loi naturelle ? Elle n'est autre chose que, reposant sur un faux utilitarisme individuel, un faux naturalisme économique. George revient aux physiocrates et à Rousseau en faisant servir l'utilitarisme social au naturalisme individuel. Mais dans quelle mesure ce rationalisme social est-il un retour véritable au rationalisme politique de Jefferson et de Rousseau ? Dans la mesure seulement de leur fin commune : le naturalisme individuel, mais non dans la mesure du moyen qu'est l'utilitarisme social. Le social en effet n'est la pénétration finale de l'économie par l'individuel que grâce à la pénétration préalable de la politique par l'économie. Ce moyen économique nécessaire est comme la spirale de ce retour à la fin politique.

Et voilà comment, après avoir constaté la discordance entre le progrès politique et le progrès social par suite de l'interposition du progrès économique, George de l'analyse de ce progrès économique dégage un rationalisme social qui marque un certain retour au rationalisme politique.

Du même coup s'achève l'évolution de la pensée économique américaine au XIX^e siècle.

Le trait commun de Raymond, de Carey et de George, c'est qu'ils ne furent point des économistes de profession mais des autodidactes. Raymond fut avocat ; Carey entrepreneur ; George ouvrier, « jack of all trades ». Dans cette succession transparait l'évolution même de l'Amérique au XIX^e siècle : de la politique économique de Raymond à l'économie politique de Carey, de l'économie politique de Carey à l'économie sociale de George. Alors que Raymond s'oppose de prime abord à Smith et à Say, alors que Carey fait retour à l'économie classique de Smith et de Say pour ne plus s'opposer qu'au seul pessimisme ricardo-malthusien, George va jusqu'à admettre le pessimisme classique, ou du moins seulement la doctrine ricardienne, car les conditions économiques de l'Amérique où, en dépit d'une immigration intense, le travail est de plus en plus nécessaire à l'industrie naissante, ces conditions économiques, à savoir : que le travail reste le facteur court alors que la terre n'est déjà plus le facteur long, amènent George à reprendre purement et simplement la réfutation que Carey avait faite du malthusianisme. Ce rejet de la doctrine de Malthus et cette adoption du ricardianisme, cette restriction en surface de l'économie anglaise est l'indice d'une restriction profonde, c'est-à-dire toujours sous l'influence souveraine des faits d'une perversion de la théorie même de Ricardo que George vient d'admettre. La réaction contre l'école classique anglaise ne s'atténue peut-être dans la forme que parce qu'elle s'accroît au fond. Les faits économiques peuvent changer presque du tout au tout sans que, loin d'être atteinte, la permanence des idées n'en soit que renforcée.

L'attitude de Raymond à l'égard des monopoles privés porte en germe l'attaque de Carey contre le « trafic », laquelle trouve à son tour son complet développement dans la critique georgiste. L'économie sous son aspect concret est pour nos trois auteurs agrarienne. Carey fonde en une combinaison harmonieuse l'industrie et l'agriculture. Avant

lui le souci qu'à Raymond de développer l'industrie traduit la prééminence agricole. Après lui George, poussant un cri d'alarme, dénonce le prochain effacement de celle-ci. La terre, toute proche du travail, facteur suprême de la production, partage avec lui le devoir fiscal. Nos trois économistes ne sont pas moins d'accord pour fondre le capital dans le travail et restreindre la distribution au salaire et à la rente. C'est avec horreur que George repousse la prétendue prédominance du capital sur le travail. Nous trouvons enfin chez tous la même opposition entre le juridique et le technique, l'échange strict et « l'échange de la production », le point de vue individuel et le point de vue social, le rapport d'homme à homme et le rapport d'homme à chose, entre la valeur et la richesse, cette double notion qui pour George comme pour Carey donne une expression plus ou moins confuse à l'idée chère à J.-B. Say de l'amortissement automatique du progrès. L'on errerait pourtant grandement si l'on ne savait sous cette identité découvrir le sens d'un profond mouvement. George parle bien comme Raymond de « travail effectif », mais par ces termes, à la différence non seulement de Raymond mais de Carey, il entend non point productivité quantitative mais qualitative, non point richesse mais valeur, non point offre mais demande. De Raymond à George, au sein du rapport qui reste le même au fond et dans la forme, les termes simplement se renversent. Ainsi se traduit l'action des faits sur la permanence des idées. George a beau rejeter en apparence avec le productivisme de Say et de Raymond l'harmonie distributive de Carey et de Bastiat, c'est de la permanence des idées françaises qu'il s'agit.

L'essence de ce rationalisme par lequel George repousse et le fonds naturaliste anglais et la forme naturaliste française est d'introduire dans la forme anglaise le fonds français. C'est cette prédominance de la demande par laquelle George semble se distinguer de ses prédécesseurs qui lui fait pervertir la théorie ricardienne : si salaire et intérêt sont affectés moins par la productivité du travail que par la rente, la rente elle-même est affectée moins par la productivité de la terre que

par le degré de son appropriation, moins par l'offre que par la demande. C'est ni plus ni moins la conception de Say. Mais c'est de demande sociale qu'il s'agit. Non seulement la valeur n'est point le don de la nature, comme le prétendait J.-B. Say, elle n'est point davantage le produit du travail individuel, comme le prétendait Bastiat. Elle est, selon George, l'œuvre de la société.

Ce faisant George achève simplement la spirale de l'évolution et fait retour à Say pour lequel l'offre s'effaçait progressivement devant la demande précisément parce que le gain social résultait de la collaboration de plus en plus gratuite de la nature, les richesses sociales revenant aux richesses naturelles. Cet amortissement automatique du progrès dont Carey avait fait sa thèse fondamentale, George le reprend et, pour ainsi dire, le canalise. Le gain social qui se répandait naturellement dans la société doit désormais être saisi par un impôt sur la rente, cette rente qui est censée le condenser. Dépassant J.-B. Say, George remonte jusqu'au rationalisme des physiocrates, de Jefferson et de Rousseau, jusqu'à cet optimisme qui est moins un fait donné qu'un idéal à réaliser.

Si l'essence de ce rationalisme, par lequel George repousse et le fonds naturaliste anglais et la forme naturaliste française, est d'introduire dans la forme anglaise le fonds français, il continue par là simplement une tradition dont l'origine peut être tracée assez haut tant en Angleterre qu'en France (1).

La première réaction logique en Angleterre contre la doctrine ricardienne fut celle des économistes qui subissaient plus ou moins l'influence française de J.-B. Say et de Destutt de Tracy. C'est Samuel Bailey, qui, contre de Quincey, critique la théorie de la valeur travail, élargit le concept de rente, met en relief le facteur temps. C'est Llyod qui, dès 1834, donne une première ébauche de l'utilité marginale. C'est John Rooke qui, après avoir repoussé lui aussi

(1) V. A. MENDER, *The right to the whole produce of labour, with an introduction and bibliography by H. S. Foxwell*, London, 1899.

V. E. R. A. SELIGMAN, *On some neglected British economists*. *Economic Journal*, 1903.

la valeur travail et le rapport malthusien des subsistances à la population, étale les bienfaits du machinisme, cette capitalisation progressive qui donne richesse et bon marché. C'est Mountifort Longfield, suivi d'Isaac Butt, qui n'admet la théorie malthusienne que tempérée par un optimisme profond, évoquant ainsi la façon même dont Say crut suivre Malthus ; salaire et profit dérivent de la seule productivité ; l'accroissement du capital fait baisser les profits ; le développement de la division du travail et du machinisme perfectionne jusqu'à l'agriculture. C'est sir George Ramsay dont la caractéristique première est la vulgarisation en Angleterre des doctrines françaises. Nous retrouvons chez lui cette distinction des changements de forme et de place tirée probablement de Say par Destutt de Tracy et dont Carey devait faire la fortune, la conception que Say se faisait de l'entrepreneur et du profit, l'importance du facteur temps, la rente dont il montre qu'elle est non seulement l'effet des prix mais la cause. Il reste anglais seulement par son rejet des produits immatériels. Et il donne à son pays cet avertissement fécond : « M. Malthus a remarqué qu'on ne peut considérer comme naturel, c'est-à-dire comme permanent, un état de choses qui consiste pour le coton à être cultivé en Caroline, transformé en Angleterre, et réexporté comme produit fini en Amérique. Le temps viendra où les États-Unis auront une industrie ». C'est enfin Samuel Read qui oppose Smith qu'il admire à Ricardo dont il s'écarte ; optimiste, il fait confiance au capital et à l'entrepreneur ; mais sa contribution essentielle est d'avoir saisi que le socialisme naissant se rattache au ricardianisme, ce qui l'amène, lui conservateur, à faire des concessions sociales notables : il propose notamment une « landtax » représentant 12 % de la rente. Selon la formule consacrée, il tend plus ou moins à faire de l'économie politique non seulement la science de ce qui est mais celle de ce qui doit être.

Le socialisme naît en Angleterre d'une complexe réaction contre l'optimisme de ces économistes qui voulaient, le plus souvent par Say, se rattacher à Smith, et contre le ricardo-

malthusianisme. La réaction contre les premiers, contre les conservateurs, est un retour aux seconds, aux radicaux, dont les socialistes adoptent le pessimisme. Mais c'est précisément parce qu'ils considèrent ce pessimisme comme la pure expression des faits qu'ils sont d'autant plus choqués par le flagrant désaccord de ces déductions ricardiennes qu'ils viennent d'admettre et de la notion qu'ils se font du droit. Est-ce à dire que leur réaction contre les radicaux va être un retour aux conservateurs ? Nullement, car, loin de tirer de Smith par la branche française de Say leur notion du droit, ils la tirent par Smith du tronc physiocratique lui-même. Ce n'est là qu'un nouvel exemple de l'enchevêtrement dont Adam Smith est le nœud. Si le socialisme anglais dérive moins de l'influence directe d'Owen que de celle indirecte de Ricardo, peut-être dérive-t-il moins de Ricardo lui-même que de Smith et des physiocrates. Il est capital de saisir comment le socialisme est sans doute de la large science des économistes et de Smith un descendant non moins légitime que le classicisme soit optimiste soit pessimiste. Sous une forme ricardienne plus ou moins desséchée, ce retour fondamental aux pères de l'économie politique, n'est-ce point par avance tout Henry George ?

George se rapproche étrangement de Godwin dont Raymond s'était formellement écarté. Il reprend sans le savoir Charles Hall qui, plus clairvoyant que Godwin, avait su dénoncer l'imposture de la liberté américaine, cette liberté politique qui dérobaient mal l'avènement d'une autocratie économique ; Tom Paine qui avait montré de saisissante façon que le progrès engendre la misère ; Thomson et Gray qui, s'attachant à la distinction des classes productives et improductives, avaient contribué à détourner l'économie politique anglaise du commerce vers l'industrie et de la production vers la distribution ; Patrick Colquhoun qui, dès 1814, avait fourni au socialisme son instrument statistique ; et John Francis Bray dont l'influence sur Marx est particulièrement nette. Thomas Hodgskin développe remarquablement la veine anarchiste du socialisme anglais, la

faisant dériver, par delà *La richesse des nations*, des physiocrates, ce par quoi ce socialiste de la première heure devance et le retour de Carey à Smith et le retour de George aux physiocrates. Ce qui dans Smith impressionne le plus Hodgskin c'est la distinction faite au livre trois entre *les institutions humaines* et *l'ordre naturel des choses*. En une phrase remarquable par sa profondeur et qui pourrait être à la fois de Raymond, de Carey et de George, il écrit : « Ce grand homme distingua avec soin la distribution naturelle des richesses de cette distribution qui dérive de notre droit artificiel de propriété. Ses successeurs au contraire ne font point cette distinction et dans leurs écrits les effets de ce droit sont donnés comme lois naturelles ». De son côté, Percy Ravenstone, dès 1821, se demande, tout comme Villeneuve-Bargemont et tout comme Henry George : « Comment ne pas mettre en doute les doctrines modernes d'économie politique alors qu'au cœur des pays les plus riches règne la plus profonde misère... ». Ravenstone, qui devance Marx en proclamant que rente et intérêt sont prélevés sur la valeur créée par le seul travail, se sépare du socialiste allemand en faisant de la rente le prélèvement principal.

Cette attitude de Ravenstone symbolise toute la pensée économique anglaise, au sein de laquelle l'idée ricardienne de rente subsiste à côté de l'idée ricardienne de valeur et finit même par lui survivre. L'œuvre de John Stuart Mill est une synthèse prématurée. Tandis que Marx, en se rattachant beaucoup plus étroitement à Ricardo qu'aux socialistes ricardiens, s'opposait franchement à la tradition française rationaliste, Stuart Mill tente de fondre ces trois courants dans une large conciliation de l'individualisme et du socialisme. Mais, à la différence de George, Stuart Mill, suivant son père, ne fait pas résider dans la rente le gain social tout entier ; non seulement il ne vise que la rente future, mais l'impôt sur la rente ne lui apparaît pas comme l'unique moyen d'opérer cette conciliation de l'individualisme et du socialisme. Les conditions économiques anglaises maintiennent à l'idée de rente sa signification étroite.

Mais, ces conditions se modifiant, c'est un terrain particulièrement favorable que le socialisme agraire de George devait trouver en Angleterre. Ce n'est pas que l'accueil le plus large ne lui eût été ailleurs préparé, et il suffit de citer les noms non seulement des physiocrates mais de Say, Saint-Simon, Proudhon, Colins, Huet, Renouvier, Fouillée Secrétan, etc. Toutefois obéissant à une tradition qui remontait au XVIII^e siècle, en 1851, Herbert Spencer avait donné sa *Social Statics*, seul ouvrage dont George reconnut l'influence. Et, dès 1880 le christianisme social anglais, facilement vainqueur du marxisme, dont l'œuvre de Hyndman, parue en 1881, marque la pénétration en Angleterre, s'ouvrait au georgisme nouveau-né. Des ligues se formaient en Grande-Bretagne, en Australie, aux États-Unis. Toute une législation fiscale en Allemagne et en France réalisait plus ou moins l'idée de landtax. En Amérique du sud le socialisme de George donnait un renouveau qui dure encore au vieux système emphytéotique proposé à l'Argentine par Rivadavia en 1826; et ce que l'on appelle le libéralisme géorgiste sud-américain présente ce trait caractéristique qu'à l'encontre du georgisme il répudie tout socialisme, il se rattache étroitement à l'orthodoxie économique, il restreint son objet à l'impôt foncier unique, la propriété foncière étant pour lui le seul mal qui affecte l'organisme économique (1). Les conditions de ces pays neufs sont telles que la rente, loin d'être une forme desséchée, porte encore sa fin en elle-même. Elles nous font saisir sur le vif combien essentiellement américaine est l'œuvre de George, à la fois retardataire et avancée, alliant beaucoup de passé et beaucoup d'avenir. La succession dans l'espace limite la succession dans le temps. Cependant celle-ci se poursuivait. Et, si la jeune Argentine tirait en arrière la doctrine de George, la vieille Angleterre assurait sa maturité. Dès 1884 ce socialisme spécifiquement anglais, la société fabienne, ne pouvant encore secouer l'emprise de Ricardo, renonce du moins à l'idée marxiste de la valeur travail et

(1) V. LOUIS BAUDIN, Note sur l'Amérique du sud. *Revue d'économie politique*, 1925.

n'adopte celle de rente qu'étendue de la terre au capital et au talent. Ce rejet de la théorie emporte le rejet de la doctrine sociale de Marx. Point de lutte des classes ? Il suffit de prolonger la société bourgeoise actuelle en visant l'intérêt social, en combinant l'action collective, publique et coopérative, en favorisant la lente mais constante instauration du communisme. Au pessimisme marxiste s'oppose un sain optimisme. En même temps que la théorie économique et la doctrine sociale, se voit répudiée la philosophie même de Marx. N'est-ce pas d'accord avec George que Webb écrit : « L'aspect économique de l'idéal démocratique est en fait le socialisme lui-même ». L'économique n'est que la spirale de ce retour du social au politique. Et s'efface un naturalisme forcené. Pour Marx la pénétration du politique par l'économique est une fin. Il s'arrête au naturalisme économique fatal de Ricardo. Il ne va point jusqu'à la pénétration de l'économique par l'individuel, jusqu'à ce renversement qui par l'utilitarisme social aboutit au naturalisme individuel. Non seulement l'idée ricardienne de valeur s'efface devant l'idée ricardienne de rente, ce qui sépare le socialisme anglo-saxon du socialisme allemand, mais l'idée ricardienne de rente s'efface à son tour ne faisant que recouvrir un rationalisme optimiste et individualiste, le passage de l'utilitarisme individuel à l'utilitarisme social et du naturalisme social au naturalisme individuel, ce qui rapproche le socialisme anglo-saxon de la tradition française. En vérité Henry George, à travers le socialisme fabien, achève la synthèse que Stuart Mill n'avait pu qu'esquisser. En lui convergent les rameaux divergents : optimiste, pessimiste, socialiste du tronc physiocrato-smithien. La tradition physiocratique fondamentale s'est insinuée dans la forme ricardienne. Cette parfaite conjonction historique de la tradition anglaise et de la tradition française est aussi la parfaite conciliation théorique de l'individualisme et du socialisme. C'est l'extension sociale de la rente qui a conduit la doctrine anglaise à son extension théorique. C'est l'extension théorique de la rente qui a conduit la doctrine française à son

extension sociale. La portée de ce complexe mouvement est immense. Il y a là pour l'économie politique un grand espoir de renaissance. Les économistes, par dessus les socialistes, tendent la main aux communistes. En effet, tandis que les socialistes voient un revenu sans travail dans l'intérêt comme dans la rente, les économistes vont jusqu'à voir un revenu sans travail dans le salaire. Car la rente généralisée, soit de l'extension sociale à l'extension théorique, soit de l'extension théorique à l'extension sociale, repose sur la demande. A la prééminence de la demande sociale doit correspondre la prééminence de la demande individuelle : à chacun suivant son besoin, puisqu'on ne peut éviter le revenu sans travail, puisque le principe : à chacun suivant son travail est miné de toutes parts.

Si George, selon la tradition anglaise, est passé de l'extension sociale de la rente à son extension théorique, selon la tradition française, il est donc passé de son extension théorique à son extension sociale. Il n'atteint le xviii^e siècle des physiocrates qu'à travers le xix^e siècle de J.-B. Say (1). N'évoque-t-il pas l'individualisme extrême de son contemporain, de Molinari ? N'estime-t-il pas lui aussi que le pouvoir de l'homme sur soi-même n'a pas cru en proportion avec sa puissance sur les choses ? Mais, non content de lier l'économie et la politique démocratique, ce qui le sépare de Molinari, il lie cette politique démocratique et le socialisme ce qui le sépare d'Yves Guyot ; et ce qui le sépare aussi de Sismondi et de Villeneuve-Bargemont. Yves Guyot accepte la démocratie politique pour rejeter le socialisme. Sismondi et Bargemont acceptent le socialisme pour rejeter plus ou moins, tout comme de Molinari, la démocratie politique. Il est curieux de voir le socialisme à sa naissance, l'individualisme à son déclin réprouver également la politique démocratique, que le socialisme croit liée à l'individualisme économique et que l'individualisme économique croit liée au

(1) V. GAÉTAN PIROU, *Les Doctrines économiques en France depuis 1870* Colin, Paris, 1925

socialisme. En vérité ce double lien était réel, et George fonde l'individualisme économique de de Molinari, la politique démocratique d'Yves Guyot, le socialisme de Sismondi et de Bargemont. C'est du même coup dire que l'économiste américain se rattache à cette autre branche de la tradition française qui, par delà le jeune christianisme social, va de Saint-Simon à Proudhon. Son socialisme n'est-il pas en quelque sorte pré-marxiste ? Rationaliste, humaniste, universaliste ? Ne trouvons-nous pas un peu chez lui comme chez Proudhon la double critique du libéralisme et du socialisme, cet essai de conciliation de la liberté et de la justice ? Karl Marx, d'ailleurs, ne les a-t-il pas mis dans le même sac ? En descendant jusqu'aux temps présents, l'on pourrait enfin rapprocher George d'A. Landry dont le socialisme sait marquer la prééminence de la demande, et de l'idéalisme de Benoit Malon, d'E. Berth ou de Ch. Andler, du large rationalisme de G. Renard, du synthétisme de Jaurès.

Et cette méthode de conciliation ou de synthèse, vraiment caractéristique de l'esprit français, n'est-ce point précisément encore celle de Léon Walras ? Ne nous donne-t-il point une alliance de l'individualisme et du socialisme étrangement semblable à celle de George ? L'État et l'individu sont simplement les deux termes abstraits dont nous désignons l'homme social, suivant que nous le considérons dans la poursuite de ses intérêts collectifs ou de ses intérêts personnels. A l'État le soin d'assurer les conditions générales communes. A l'individu le soin d'assurer sa position personnelle. Égalité des conditions. Inégalité des positions. A l'État le revenu provenant du progrès social, c'est-à-dire de la rente du sol. A l'individu les ressources provenant de son travail et de son épargne.

Le moyen même de cette conciliation semble être chez Walras comme chez George l'appropriation sociale de la rente qui est censée condenser le gain social. Il ne s'agit plus cependant pour Walras de système fiscal, mais de nationalisation, d'expropriation pure et simple. L'économiste de Lausanne ne distingue pas entre revenu gagné et

non gagné. Tout le revenu foncier est légitime. Car, à la différence des économistes anglo-saxons, Walras n'est pas allé de l'extension sociale de la rente à son extension théorique, mais de l'extension théorique à l'extension sociale. Ainsi qu'en témoigne dans son œuvre l'effacement progressif de la valeur d'usage devant la valeur d'échange et la reconnaissance plus ou moins implicite d'un équilibre social au sein même de l'équilibre économique, Léon Walras va de son père Auguste Walras à J.-B. Say. Mais tandis que J.-B. Say traitait toute l'économie politique et sociale comme une économie pure, Walras finit par traiter l'économie pure elle-même comme une économie sociale. C'est toute la pensée économique française en son évolution.

Tel est le lien multiple qui rattache George à la tradition française. Proche à la fois de l'individualisme et du socialisme, l'économiste américain, par delà Léon Walras et par delà Bastiat, par delà la tradition doctrinale franco-américaine, rejoint la pensée classique fondamentale de J.-B. Say. Les divers rameaux le conduisent au trône.

Nous ne pouvons ici exposer de nouveau la critique profonde que donne J.-B. Say de la rente ricardienne. Nous n'avons qu'à l'évoquer. Si l'idée ricardienne de rente différentielle repose sur la méconnaissance de la distinction essentielle entre la rente et le profit foncier, sur la méconnaissance en un mot de l'entrepreneur, l'idée ricardienne de rente foncière repose sur la méconnaissance de l'essence même de la valeur, à savoir : la demande. Nous savons comment George, d'une part, substitue la société à l'entrepreneur individuel, lequel n'était d'ailleurs déjà pour J.-B. Say que le représentant de la société, et, d'autre part, développe la prééminence de la demande. C'est par une lente transition que Say fait passer le produit net du propriétaire foncier à l'entrepreneur et de l'entrepreneur à la société. C'est brusquement, poussé par l'évolution précipitée de l'économie américaine, que George fait passer le produit net du propriétaire foncier à la société.

George est d'accord avec Say pour reconnaître non seule-

ment la prédominance statique de la demande mais aussi sa prédominance dynamique. Say réfute non seulement rente différentielle et rente foncière mais leur fondement même : la loi du rendement moins que proportionnel. Pour George s'il y a « Pauvreté » il n'y a pas moins « Progrès ». Nous avons vu comment George, achevant simplement la spirale d'une évolution, fait retour à Say, pour lequel l'offre s'effaçait progressivement devant la demande précisément parce que le gain social résultait de la collaboration de plus en plus gratuite de la nature. Que George, reprenant cet amortissement automatique du progrès dont Carey avait fait sa thèse fondamentale, le canalise pour ainsi dire, que le naturalisme classique de J.-B. Say soit enclos par lui dans le rationalisme du XVIII^e siècle, c'est que, s'il a pu suivre la tradition anglaise en allant de l'extension sociale de la rente à son extension théorique, il se rattache bien plus encore à la tradition franco-américaine en allant de l'extension théorique de la rente à son extension sociale, et ce faisant dépasse son successeur J.-B. Clark.

Quoique, ayant étudié en Allemagne, il marque l'ouverture d'une nouvelle période dans l'histoire de la pensée économique aux États-Unis, J.-B. Clark ne s'en rattache pas moins étroitement, comme il le reconnaît d'ailleurs lui-même expressément, à la tradition franco-américaine de Say, Destutt de Tracy, Bastiat, Raymond, Carey et George. Sa conception organique de la société évoque Raymond en même temps que Say. « Le grand fait, écrit-il, que la société est un organisme a été oublié et l'on ne s'est plus occupé que des individus et de leurs actes d'échange ». C'est au cœur même de la tradition franco-américaine que Clark se place encore lorsqu'il écrit : « La société, tout organique, doit être considérée comme un grand être isolé qui mesure les utilités à la façon de l'occupant d'une île déserte ».

Cette vision nette du social ramené à l'individuel, ce dégagement du rapport d'homme à chose avait conduit George à évaluer tout salaire au produit du travail sur une terre sans rente. Or, Clark reconnaît que c'est cette position prise par

George qui l'a amené lui-même à séparer le produit du travail de celui des autres agents de production. Clark concède à la théorie de George une vérité historique absolue, une vérité théorique relative. Expression de la réalité avant l'épuisement des terres libres, elle a depuis le mérite de montrer du moins que le salaire tend à égaler le produit du travail. Traduisant l'économie américaine de moins en moins neuve, Clark généralise et passe de la « marge de culture » à la « marge d'utilisation », de l'agriculture à l'industrie, de la « no rent land » à la « zone d'indifférence », c'est-à-dire cette zone où le travailleur reçoit tout le produit de son travail. En définitive, la loi du salaire est sa tendance à égaler le produit du travail marginal ; et est marginal le travail qui occupe la zone d'indifférence. La théorie générale à laquelle Clark aboutit se ramène au mécanisme suivant : — un certain capital étant donné, il y a rendement décroissant du travail qu'on y applique, travail dont la productivité marginale règle toute la rémunération, de telle sorte que la productivité supérieure non marginale se fond en une rente considérée comme due au capital ; — inversement, un certain travail étant donné, il y a rendement décroissant du capital qu'on y applique, capital dont la productivité marginale règle toute la rémunération, de telle sorte que la productivité supérieure non marginale se fond en une rente qui peut être considérée comme due au travail (1).

Ainsi le rapport d'homme à chose est-il restauré, mais c'est au point le plus bas du rendement décroissant. Ainsi la productivité commande-t-elle le salaire, mais c'est la productivité marginale, de telle sorte que la rente est inévitable. Et la généralisation de la rente impliquant une sorte de compensation sociale, le rationalisme pessimiste de George fait place au naturalisme optimiste de Clark. Alors que le rationalisme pessimiste de George avait socialisé la

(1) V. J.-B. CLARK, *The philosophy of wealth*, Boston, 1886, p. 4, 6, 9, 13, 14, 15, 19, 22, 23, 25, 26, 37, 39, 41, 48, 51, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 74, 76, 81, 82, 85, 86, 87, 88, 90, 97, 102, 160.

The Distribution of wealth, New-York, 1924, p. 2, 3, 10, 12, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 32, 37, 38, 33, 47, 50, 52, 60, 78, 88, 90, 93, 100, 102, 104, 113, 123, 124, 125, 139, 160.

rente, le naturalisme optimiste de Clark simplement la généralise, allant ainsi moins loin que George mais aussi moins vite, marquant un regain du Ricardianisme.

C'est là à sa naissance la théorie de l'utilité marginale, le nouveau naturalisme, le néo-classicisme américain — dont la première caractéristique fut de suivre la tradition française en découvrant une terre sans rente au sein de l'économie la plus complexe, en remettant face à face l'homme et la nature — dont la seconde caractéristique fut une limitation de cette tradition par un regain du ricardianisme, savoir : la productivité marginale — dont la dernière caractéristique fût la tradition française se dégageant de nouveau de l'erreur ricardienne : l'idée marginale passant de l'offre à la demande, de la productivité à l'utilité. C'est donc non seulement dans Jevons, Walras ou Menger que le néo-classicisme marque une renaissance de la pensée européenne continentale mais aussi par l'intermédiaire de Raymond, Carey et George jusque dans Clark. Si, tout comme entre Bastiat et Carey, l'on ne peut voir un plagiat concerté dans ce mouvement théorique simultanément commun à plusieurs pays du monde, l'on ne peut y voir par contre davantage le hasard d'une coïncidence. Il s'agit sous la pression logique des faits et des idées d'une vieille tradition de nouveau fleurissante. Et cette unité dans l'espace, que l'on croit inexplicable, n'est que celle transparente du temps.

En somme, à l'époque où meurt la vieille Amérique, les vicissitudes de sa vie dictent à Henry George les données et la solution du problème de *Progrès et Pauvreté*. Après avoir constaté la discordance entre le progrès politique et le progrès social par suite de l'interposition du progrès économique, George, de l'analyse de ce progrès économique, dégage un rationalisme social qui marque un certain retour au rationalisme politique. L'essence de ce rationalisme par lequel George repousse et le fonds naturaliste anglais et la forme naturaliste française est d'introduire dans la forme anglaise le fonds français, préparant ainsi la voie, en même temps qu'au socialisme et au communisme, à l'économie politique renaissante.

CHAPITRE VIII

LA RUINE DE LA TRADITION FRANÇAISE APRES GEORGE

L'idée générale qui peut aider à l'explication de l'Amérique est qu'elle est à la fois en avance et en retard sur l'Europe. Elle allie plus de passé et d'avenir. En passant d'une rive de l'océan à l'autre le saut que nous font faire les États-Unis n'est plus grand que parce qu'il comporte un recul. C'est un capitalisme dont la technique est un socialisme en puissance, et les mœurs libérales semblent être tout au plus celles du second Empire en France (1).

Ainsi en est-il depuis le début du XIX^e siècle. La triple réaction politique, méthodologique et sociale contre l'école classique sinon la précède aux États-Unis du moins est sa contemporaine. L'éloignement dans l'espace supplée à l'éloignement dans le temps. C'est un protectionnisme dont on ne sait s'il n'est un mercantilisme renaissant, un agrarianisme dont on ne sait s'il n'est physiocratie, un socialisme dont on ne sait s'il n'est le large individualisme du XVIII^e siècle.

(1) TOCQUEVILLE, *Democracy in America*, Boston, 1882, 2 vol.

G. A. BEARD, *Economic Origins of Jeffersonian Democracy*, New-York, 1915.

M. CAUDEL, Du rôle du facteur économique dans l'évolution des institutions américaines, *Revue économique internationale*, 1924.

IRVING BABBITT, *Democracy and Leadership*, New-York, 1925.

BERNARD FAY, *L'esprit révolutionnaire en France et aux États-Unis à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1925.

L'empire américain et sa démocratie, *Le Correspondant*, avril 1926 et s.

Nous avons vu la pensée économique américaine au XIX^e siècle aller de la forme française, à laquelle se substitue plus ou moins la forme anglaise, au fonds français, et, ce faisant, subir de moins en moins l'action des faits pour de plus en plus réagir contre eux.

En même temps que la politique américaine va de l'Amérique à l'Allemagne, l'économie américaine va de la France à l'Angleterre. Le système de List traduit le retard politique de l'Allemagne, le système de Raymond le retard économique de l'Amérique. Mais le protectionnisme américain tend à se justifier de moins en moins par les conditions naturelles de l'Amérique et de plus en plus par ses conditions politiques. Du même coup, les États-Unis, en allant de la tradition française à la tradition anglaise, sont allés de la physiocratie au mercantilisme, contre lequel en se dressant ils étaient nés. Individualisme et impérialisme, telle est la double borne contre laquelle est venue se briser la pensée qui va de Raymond et Carey à Henry George. Le XX^e siècle a broyé cette tradition généreuse sous la dureté des faits. « L'on peut admettre, écrit J.-B. Clark en 1904, sinon la faillite définitive de la démocratie, du moins son éclipse momentanée ». Les États-Unis ont perdu la vision de l'état stationnaire. Ils ont été saisis par la folie de l'action. Ils sont une grande toupie qui, si elle s'arrêtait de tourner, tomberait. Paradis actuel de cette institution bourgeoise que fut en Europe l'économie politique, ils subissent le règne du seul individualisme-moyen. La centralisation a tué les États. L'âme la plus étroitement nationaliste anime le corps d'un monde. Des temps révolutionnaires ils n'ont conservé qu'une fausse démocratie, un rationalisme mesquin fait d'égalitarisme et de standardisation. Une pensée servile, subissant l'action des faits, a plus ou moins rompu avec la doctrine georgienne.

Et c'est le néo-classicisme, dont les formes principales sont en premier lieu la tradition anglaise. Taussig est le Marshall des États-Unis, et si le ricardianisme est si puissant encore dans les esprits américains, c'est moins parce qu'ils sont anglo-saxons que parce que l'évolution économique de l'Amé-

rique a consisté à suivre et à rattraper celle de l'Angleterre.

Mais si Marshall est comblé d'honneurs, à Jevons qui a le mauvais goût de s'incliner devant la doctrine française l'on préfère Menger. Et c'est en second lieu la tradition psychologique autrichienne, plutôt que la tradition mathématique française, parce que celle-là est individualiste et que par contre le sens social de l'équilibre économique ne peut qu'inquiéter les économistes américains. Ce n'est pas en effet par réaction contre le matérialisme de la vie pratique que les économistes américains se sont tournés vers la psychologie, comme on le croit communément en France, mais au contraire sous l'action de cette vie pratique pour éviter de la condamner. Il y a là un faux-fuyant scientifique. Ce qu'on recherche dans le psychologique c'est l'exclusion du social, c'est la restriction de l'économique à l'individuel. Mais ces mathématiques exclues de la conception de l'économie politique sont reportées à la méthode (1).

Et c'est en troisième lieu la tradition statistique, proprement américaine. Aux États-Unis la statistique joue un double rôle : expression naturelle des faits, elle est un élément essentiel de la technique capitaliste, elle est le moyen grâce auquel la « business » utilise à des fins privées une économie de plus en plus sociale ; sortie naturellement des faits, elle réagit artificiellement, l'on tente de l'imposer comme règle de l'esprit, car elle est une prédominance du point de vue individualiste et quantitatif à la fois ; et le mérite de George n'a-t-il pas été de montrer combien mince est cette croûte économique qui recouvre le social ? Les Américains ont commencé par ne plus dire qu'« Economique » au lieu d'économie politique, ce qui soulevait le courroux de George, et ils finissent par ne plus dire que « business » au lieu d'Economique, ce qui provoque les pénétrantes critiques de Veblen.

Et c'est en quatrième lieu le courant historique, la tra-

(1) V. *The trend of economics-by*, M. A. COPELAND, S. H. SLICHTER, etc., edited by R. G. Tugwell, New-York, 1924.

dition allemande, « l'institutionnalisme ». Si à la fin du XIX^e siècle l'influence rénovatrice de l'école historique allemande fut particulièrement forte sur la doctrine américaine, c'est que celle-ci pendant tout le XIX^e siècle avait été en opposition avec la généralité abstraite du classicisme anglais. Les faits américains lui avaient pour ainsi dire dicté la théorie allemande avant qu'elle la connut. La coupure d'un siècle à l'autre n'est peut-être que superficielle.

Capitale est à cet égard la contribution d'un Veblen, dont la caractéristique est en s'attachant aux cadres techniques et juridiques du capitalisme d'avoir mis en relief la crise de l'entreprise (1).

Nous avons vu que J.-B. Say oppose peut-être d'une façon plus absolue l'entrepreneur et le capitaliste que l'entrepreneur et l'ouvrier, dont il déplore la misère naissante, de telle sorte que ici comme ailleurs la théorie de l'économiste français est nuancée comme la vie et riche d'avenir. La myopie empirique de l'école anglaise pendant tout le XIX^e siècle n'a discerné la séparation théorique de l'entreprise et du capital que lorsque leur collaboration est devenue en fait une opposition flagrante. Son naturalisme classique la poussait d'autant plus à fermer les yeux que non seulement les économistes allemands, de Schmoller à Liefman, reconnaissaient plus ou moins le rapprochement de l'entreprise privée et de l'entreprise d'Etat, de l'entrepreneur et du fonctionnaire, mais aussi que les socialistes, les disciples de Marx, et A. Menger s'en faisaient une arme en faveur de la socialisation. Toutefois la guerre a amené Keynes à montrer comment la dépréciation monétaire a accentué le conflit du capital et de l'entreprise au profit de celle-ci qui, quelle que soit la hausse des prix, verse toujours au capital le même loyer. Si suggestives que soient encore les visions fausses de Rathenau et sa loi de mécanisation générale, ou l'analyse de Pareto qui, après

(1) V. R. HOFFHERR, Un nouvel aspect du conflit social : Les rapports de l'entrepreneur et du capitalisme, *Revue d'économie politique*, 1925.

avoir subordonné le conflit de l'entreprise et du travail au conflit de l'entreprise et du capital, montre dans celui-ci la lutte de l'esprit de création et de l'esprit de prévoyance, de l'achat du crédit à bon marché et à haut prix, c'est aux États-Unis, précisément parce que la vie économique y apparaît étrangement grossie, par delà Walker, Clark, Taussig ou Seligman, que nous trouvons, avec Thorstein Veblen, les rapports de l'entreprise et du capital le plus profondément analysés. Nul mieux que Veblen n'a montré (si ce n'est parfois Georges Sorel) la dissociation de l'entrepreneur, l'opposition du technicien, du capitaine d'industrie, d'une part, et du banquier, du capitaine d'affaires, d'autre part. Cette subordination du capital technique au capital juridique traduit le sacrifice de l'intérêt général à l'intérêt privé, le sacrifice de l'intérêt général que satisfairait le perfectionnement matériel de l'entreprise à l'intérêt privé du maître de l'affaire qui vise avant tout son enrichissement au prix d'un sabotage industriel comparable au sabotage syndicaliste. Veblen évalue de 300 à 1200 % du patrimoine social le gaspillage qui résulte de cet effacement de la productivité devant la rentabilité, de l'industrie devant la « business », du gain absolu devant le gain différentiel, du produit brut devant le produit net. Ce qui est vrai entre les individus ne l'est pas moins de nation à nation. La politique n'est qu'une « business » dont le but est le produit net qui caractérise l'impérialisme, ce néo-mercantilisme. Que reste-t-il alors du régime classique naturel ? « Le jeu de l'intérêt personnel dans un milieu de libre concurrence, écrit M. Pirou résumant la thèse individualiste, assure à la fois l'équilibre économique (puisqu'il adapte à tout instant la production au besoin) et le progrès social (puisqu'il oblige tous les producteurs à se mettre en quête de perfectionnements techniques et donne la palme aux plus habiles) ». Or, nous savons que le sacrifice de l'intérêt général représenté par l'entrepreneur technicien à l'intérêt privé du « businessman » est assuré au besoin par la limitation du progrès technique,

ce qui rompt à la fois l'équilibre statique et l'équilibre dynamique (1).

De la critique des faits économiques actuels Veblen s'élève naturellement jusqu'à la critique de leur expression scientifique. C'est d'un côté « la logique machiniste de la technologie », instaurée par la révolution industrielle, de l'autre « la logique monétaire des affaires » telle qu'elle a été instaurée par cette révolution juridique de la société anonyme, correspondant à la révolution industrielle. Et de même que l'entrepreneur doit céder le pas au capitaliste, de même de ces deux logiques la seconde efface la première. Les économistes ont l'esprit plein des préjugés du système monétaire et laissent dans l'ombre le côté technique. Nul argument économique n'a quelque chance d'être écouté s'il n'est converti en une « business proposition », c'est-à-dire en un rapport inverse tel que le gain de l'un est la perte de l'autre. L'économie politique, dévouée aux choses comme elles sont, apparaît comme une science monographique et détaillée. En même temps que le goût de l'idéal statique fait place au souci de la réalité changeante, l'économie politique devient la science du « trafic », une technique. Et c'est presque le mot de Carey. Symbolique est enfin la tendance actuelle de l'enseignement. C'est le développement prodigieux des « business schools » qui fait passer la « case method » du domaine juridique au domaine économique lui-même.

Mais n'est-ce point à tort que Veblen réproouve également la « Business Economics » et les « Victorian survivals » ? La contradiction relevée par R. T. Bye n'est-elle point réelle ? Pourquoi critiquer, autant que le détail de la « business economics », la généralité de la vieille école classique, à laquelle Veblen emprunte sa distinction fondamentale du produit net et du produit brut (2) ?

La même attitude excessive à l'égard de l'école classique

(1) V. T. VEBLEN, *The theory of business enterprise*, Scribner, 1920.

V. G. PIROU, *Les Doctrines économiques en France*, Colin, 1925, p. 98

(2) V. T. VEBLEN, *Economic Theory in the calculable future*, *American Economic Review*. Supplement March 1925.

peut être reprochée à L. K. Frank dont la concision puissante oppose remarquablement la tendance collective rationnelle et la tendance naturaliste individuelle, le « pro-systemic group » et le « pro-autonomy group ». Ce ne sont là, selon Frank, que tentatives pour traiter des aspects individuel et collectif de la conduite humaine (human behavior). « Price behavior » et « Social Welfare », tel sera le double objet de la science économique future. Et Frank préconise une méthode pour promouvoir la vie sociale, « une technique pour inculquer les habitudes sociales nécessaires ». Il écrit : « Tôt ou tard nous aurons à apprendre à vivre, travailler et jouer comme membres d'un groupe, mais le processus peut en être accéléré. S'il était possible d'arrêter la perpétuation des habitudes les plus arriérées que reconnaissent encore nos lois et nos institutions pour qu'au moins nous vivions tous dans le même siècle, il est clair que les difficultés diminueraient ». Frank incline donc au « pro-systemic group », et nous avons là un exemple de ce rationalisme américain qui exclut l'esprit historique au moment même où il croit s'y soumettre. Parce qu'il a pu forcer l'histoire pendant un siècle grâce à des conditions géographiques aujourd'hui révolues, l'esprit américain croit qu'il en sera de même dans l'avenir. Il ne voit pas que le social ne porte pas sa fin en lui-même, mais n'est que la pénétration de l'économie politique par l'individuel. Et le vieux problème classique que Frank, tout comme Veblen, croit périmé reste posé (1).

W. C. Mitchell, avec mesure, tente une large synthèse qui concilie non seulement classicisme et néo-classicisme, mais fonde harmonieusement la tendance mathématique et la tendance psychologique, y compris d'une part la logique monétaire d'un Davenport et d'un Fisher, et d'autre part l'économie psychologique proprement américaine d'un Fetter; une large synthèse qui allie intimement non seulement la tradition anglaise et la tradition autrichienne, mais aussi la tradition statistique américaine et la tradition historique

(1) V. L. K. FRANK, The emancipation of economics, *American economic review*, 1924.

en sa forme nouvelle, telle qu'elle est représentée par un Werner Sombart, un Sidney Webb ou un Veblen (1).

Or une telle synthèse ne peut que rester précaire et artificielle tant qu'elle ne sera pas fécondée par l'idéologie française. Après les courants anglais, autrichien, proprement américain et allemand, doit nécessairement venir, ou plutôt revenir, en cinquième lieu le courant français. Et si la réaction d'un Veblen est excessive contre le classicisme, n'est-ce point parce qu'il n'en voit que l'étroitesse anglaise ? L'évolution économique des États-Unis, telle que nous l'avons évoquée, pourrait être considérée comme une déchéance si elle n'était la spirale de l'évolution vers un socialisme régénérateur. Que l'historisme allemand, évitant les excès matérialistes, sache coïncider, pour ainsi dire, avec l'idéologie française, et le continent européen, en son double courant principal, l'aura emporté en Amérique sur la tradition insulaire britannique.

Mais de l'œuvre classique de J.-B. Say ne reste-t-il pas que des ruines ?

C'est en 1814, en France, dans la seconde édition du *Traité* de Say qu'apparaît pour la première fois, sous la double inspiration de Turgot et de Smith, en même temps que d'une idéologie biologique dont nous avons vu la portée, la division tripartite de l'économie politique en : production, distribution, consommation (2).

Et contrairement à l'indication de Cauwès, c'est en 1821,

(1) V. W. C. MITCHELL, *The trend of economics*, o. c.

(2) V. E. CANNAN, *A History of the theories of production and distribution in English political economy from 1776 to 1848*, 2nd ed., London, 1903, p. 35.

V. CAUWÈS, *Cours d'économie politique*, 4 vol., 3^e éd., 1893, t. IV, p. 586.

V. L. COSSA, *Histoire des doctrines économiques*, 1899, p. 22 et s.

V. JAMES MILL, *Elements of political economy*, 1821.

V. JAKOB, *Grundsätze der Nationalökonomie*, Halle, 3^e éd., 1825.

V. RAU, *Volkswirtschaftslehre*, 1868, 8^e éd.

V. RIEDEL, *Nationalökonomie oder Volkswirtschaft*, 1838.

V. MAC CULLOCH, *Principles of political economy*, Edinburgh, 1825.

V. H. SIDGWICK, *The principles of political economy*, London, 1901, 3rd ed.

V. NOGARO, *Traité d'économie politique*, 1921.

en Angleterre, avec les *Elements of political economy* de James Mill; qu'apparaît pour la première fois, sous l'inspiration de Say, la division quadruple de l'économie politique en : production, distribution, circulation (interchange), et consommation.

La division tripartite de Say fut adoptée par de nombreux auteurs, de Kraus, Jakob, Rau, Riedel, Schuz, Mac Culloch, Sidgwick jusqu'à M. Nogaró.

La division quadruple de James Mill fut suivie par tous ceux qui se refusèrent à fondre la circulation dans la production, comme Say avait fait, ou dans la distribution, comme avaient fait Rau, Mac Culloch, ou Sidgwick ; ce furent entre autres : Floréz Estrada, Garnier, Baudrillart, Stuart Mill, Nazzari, Mangoldt, Schonberg, Walker, Andrews, Nicholson, Diehl, Ely, etc (1).

Ces données constituèrent un véritable « puzzle » dont toutes les combinaisons furent épuisées. La circulation doit-elle venir entre production et distribution ? ou entre distribution et consommation ? La consommation doit-elle venir tout de suite après la production ? ou seulement après production, circulation et distribution ? Cette consommation doit-elle être exclue de telle sorte que l'on revienne à une division tripartite qui n'est point celle de Say ? ou doit-elle au contraire venir en tête ? Cette consommation doit-elle être exclue de telle sorte que l'on revienne à une division bipartite qui est une simple réduction de celle de Say ?

Ainsi Kudler, Levasseur, Jourdan, Laveleye, Leroy-Beaulieu, Beauregard, Francis Walker, Camille Perreau donnent à la circulation le pas sur la distribution. C'est au contraire la consommation qu'un petit nombre placent aussitôt après la production, à moins que, suivant M. Charles Gide, ils ne continuent à la mettre en queue. Senior, Rossi, Stuart Mill, Taussig n'admettent point une théorie économique de la consommation, laquelle doit retomber dans le champ de la morale, de l'économie domes-

(1) V. J. S. MILL, *Principles of political economy*, New-York, 1923.

tique ou des finances. A l'inverse Jevons, Walras, Pierson, Marshall donnent la précedence à la théorie de la consommation en la fondant dans celle de la demande. Enfin M. Simiand bannit la consommation pour ne plus conserver que les deux premières parties instaurées par Say : production et répartition.

Comme si les données du « puzzle » n'étaient pas assez complexes, Roscher en 1854, dans la première édition de ses *Principes d'économie politique*, proposa l'adjonction à ces quatre parties d'une cinquième : la population (1).

J.-B. Say ne se fut point scandalisé d'aussi amples déformations. Des variations dans le plan du traité en lui-même et dans le plan du traité comparé avec celui du *Cours* découle la relativité que lui-même attribuait à sa division formelle (2). Et sans doute se fut-il joint à la critique parfaite portée contre ce caméléon.

Quelles que soient ses nuances, le double mérite de la division classique reste, d'une part, sa clarté, d'autre part le fait qu'elle semble suivre la vie d'une richesse. N'apparaît-elle pas au premier abord d'accord avec la logique formelle et matérielle ? En réalité il n'en est rien. Et quand bien même la notion de richesse serait au cœur de l'économie politique, celle-ci n'en suivrait point rigoureusement la genèse.

En premier lieu l'on ne peut définir l'économie politique pas plus par la notion de richesse que par celle de besoin. La définition de l'économie politique par le besoin est à la fois trop subjective et trop abstraite : trop subjective parce qu'elle s'attache au but de l'acte économique ; trop abstraite parce que, pour rendre aisée la perception de ce but, elle standardise, pour ainsi dire, par le postulat de l'*homo œconomicus*.

Mais si la définition de l'économie politique par le besoin

(1) Outre Cossa, *o. c.*, V. bibliographie, ci-après.

(2) La division tripartite, implicite seulement en 1803, s'étend, en 1814, du titre au corps même du traité.

est trop subjective, la définition par la notion de richesse pêche au contraire par excès d'objectivité. La matérialité de la richesse doit, quoiqu'en pense M. Turgeon, laisser transparaître le service (1).

A la question : l'homme est-il un capital ? M. Turgeon a trop souvent répété sa réponse pour qu'il soit possible de n'en point faire en passant la critique. Sa conception matérialiste de la richesse l'amène à écrire des physiocrates : « Sans doute il est erroné de prétendre comme ils l'ont fait que la terre est la source exclusive de toute richesse. Néanmoins l'école physiocratique avait raison de prendre ce mot de richesse dans son sens élémentaire ; et de fait elle ne reconnaissait en économie politique que des richesses matérielles ». Non point, par conséquent, que, pour M. Turgeon, la seule richesse matérielle soit le produit de la terre ; il adopte la conception smithienne ; la richesse c'est la valeur d'échange incorporée dans la matière *in genere*. Cela l'amène à attribuer une contradiction qui n'existe que dans son esprit à J.-B. Say. Celui-ci, écrit-il, « n'admet d'autre valeur en effet que la valeur échangeable, ce qui implique que la richesse ne peut être qu'une chose douée de valeur et susceptible d'échange, c'est-à-dire une chose corporelle susceptible d'être transmise de Pierre à Paul, d'être possédée, vendue et achetée. Malgré cette définition de la richesse, J.-B. Say par une contradiction qu'il n'a pas vue a reconnu ce caractère aux produits immatériels ». Les « implications » de M. Turgeon sont radicalement fausses : la matérialité n'est point une condition de l'échange. Et, s'il ne peut concevoir le progrès réalisé par Say en faisant de la richesse non plus la valeur d'échange matérialisée mais la valeur d'échange moins la matière, s'il ne voit point davantage l'évolution brillamment esquissée par Gide de la richesse-

(1) V. C. TURGEON, Des prétendues richesses immatérielles, *Revue d'économie politique*, 1889.

Conception économique de la richesse et du capital, Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes, t. VIII, 1923.

L'homme est-il un capital ? *Revue d'économie politique*, 1924.

terre à la richesse-travail, de la richesse-travail à la richesse-valeur, de la valeur d'échange individuelle à la valeur d'usage, de la valeur d'usage à la valeur d'échange sociale, n'est-ce point parce que le matérialisme de M. Turgeon est au fond un individualisme bourgeois ? Ce caractère moral de l'homme, que par sa conception matérialiste de la richesse il repousse sous prétexte de sauvegarder la science économique, il l'invoque maintenant par sa conception individualiste du service sous prétexte de sauvegarder la morale. Pour M. Turgeon, faire des produits immatériels des richesses c'est faire des travailleurs intellectuels aux yeux des ouvriers des capitalistes.

M. Turgeon prend une vue fautive du travail et du capital. Il distingue deux sortes de travaux : le travail intellectuel dont l'effet immatériel n'est point richesse, et le travail manuel dont le produit matériel est richesse. Or le travail, si nuancé soit-il, est un en lui-même, la peine du savant comportant une certaine résistance physique, la peine de l'ouvrier une certaine force de l'intelligence ; et il est en tout cas un par son effet : le produit de l'ouvrier est tout aussi immatériel que celui du savant. Say montre à plaisir qu'on ne peut changer ni en plus ni en moins la matière, mais seulement ses formes, son utilité, sa valeur. La quantité est fixe de toute éternité. Seule varie la qualité. Non seulement les produits immatériels sont des produits tout autant que les produits matériels, mais il est plus exact de dire que les produits matériels eux-mêmes ne sont des produits que dans la mesure où ils sont des produits immatériels. Après s'être mépris sur l'unité du travail, M. Turgeon se méprend sur la dualité du capital. Il ne voit pas cet autre aspect de l'évolution esquissée par Gide : de la richesse-jouissance à la richesse-puissance, de la richesse-puissance à la richesse-service. Il oublie de distinguer le capital juridique, ou richesse puissance, et le capital technique, ou richesse-service. Or, si l'homme ne peut plus être heureusement le capital juridique que fut l'esclave, il est à coup sûr un capital technique. La substance du problème social est ce fait que

l'ouvrier reste encore en partie le capital juridique de son employeur. Et sa solution consiste à dissocier dans l'homme le capital juridique aboli et le capital technique maintenu, de telle sorte que l'homme, ne servant plus aux fins d'un autre homme, soit désormais le moyen de la seule fin sociale, c'est-à-dire de sa propre fin.

Bref, à l'encontre de M. Turgeon, l'on peut déclarer d'une part que le produit le plus matériel n'est un produit que dans la mesure où il est immatériel, et, d'autre part, que l'individualité la plus haute n'est un homme que dans la mesure où elle est un capital social (1).

Si la définition de l'économie politique par la notion de richesse est rejetée, tout comme par la notion de besoin, peut-on alors définir l'économie politique par la notion d'échange ? Certes une telle définition a le grand mérite d'être la première à mettre en relief ce caractère social qui est le trait fondamental de l'économie politique. Elle est néanmoins trop étroite, n'embrassant pas des faits tels que : sursalaire familial, traitement, pension, prix politique, etc. Définira-t-on alors l'économie politique par la notion de prix ? Ce paraît imprudent, car la monnaie, à laquelle est liée la notion de prix, n'a pas toujours été et ne sera point toujours. Et l'on peut aboutir, avec M. Pirou, à la définition de l'économie politique par la notion de valeur, à condition, premièrement : qu'il s'agisse exclusivement de valeur sociale, et deuxièmement : que cette valeur sociale soit susceptible d'une expression numérique. Or, pour J.-B. Say, la notion de richesse n'était que l'aspect profond, l'aspect social de la valeur (1).

Une telle définition de l'économie politique ruine la divi-

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 119 et s.
Cours, Bruxelles, 1844, p. 77, 620.

V. C. GIDE, Le matérialisme et l'économie politique, *Revue d'économie politique*, 1912.

(2) V. G. PIROU, *Cours de Doctorat*, Bordeaux, 1923.

Les Doctrines économiques en France depuis 1870, Paris, Colin, 1925
Science et Doctrines économiques, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1926.

sion classique, et d'abord la division quadruple que n'avait pas admise J.-B. Say. Étant donné la dématérialisation de la valeur, créée aussi bien par le commerçant que par l'industriel ou l'agriculteur, la circulation ne peut plus être détachée de la production. Et à la séparation entre production et circulation M. Pirou en substitue une autre plus compréhensive entre les cadres de la vie économique et le mécanisme de la vie économique. L'étude des cadres de la vie économique, cadres techniques et juridiques, variant dans le temps et l'espace, n'est autre que l'étude de l'activité économique dans sa structure externe. L'étude du mécanisme de la vie économique, indépendant des variations techniques et juridiques, se ramène sur le terrain de la psychologie sociale à l'étude des lois de la valeur.

Non seulement cette nouvelle distinction ruine la division quadruple de James Mill, elle ne laisse pas davantage intacte la division tripartite de J.-B. Say. Et d'abord la consommation est en gros extra-économique et relève de la psychologie individuelle. Rentrent dans les cadres de la vie économique, d'une part, l'épargne individuelle ou sociale, en tant qu'elle est la condition du développement du capitalisme, d'autre part, les coopératives de consommation, substitut du commerce. Et rentre dans le mécanisme de la vie économique le luxe en tant qu'il affecte la demande.

Quand bien même la notion de richesse serait au cœur de l'économie politique, celle-ci n'en suit point la genèse. Quand bien même la vieille division ne serait pas superficielle, elle serait radicalement fautive. Quand bien même elle serait dans une certaine mesure logique, elle serait antichronologique. Et c'est la quatrième partie, la répartition qui s'effondre. La division classique en effet n'est chronologique que si, par répartition, l'on entend la répartition des biens entre les consommateurs. Or, en réalité, il s'agit de la répartition entre les agents de la production du prix payé par les consommateurs. Avec production, circulation, consommation, on descend la chaîne ; on la remonte avec la

répartition. Positivement ces théories de la rente, de l'intérêt et du profit ne sont qu'applications de la théorie générale de la valeur et des prix. Elles rentrent dans le mécanisme de la vie économique, lequel se divise en deux parties : d'une part, l'analyse générale des lois de valeur, échange et prix, la théorie du marché économique ; d'autre part, une application de cette théorie générale aux marchés économiques spéciaux, aux marchés des services producteurs.

Mais la division nouvelle que propose M. Pirou n'est pas bi-partite. Comme celle de James Mill, elle est quadruple. Aux cadres de la vie économique et au mécanisme de la vie économique s'ajoute une troisième partie consacrée aux relations économiques internationales, c'est-à-dire dont l'objet est de tenir compte des cadres politiques des faits sociaux, savoir : d'une part, le change issu de la diversité des régimes monétaires, d'autre part, les régimes douaniers. L'économie politique de Montchrestien était l'économie nationale. Mais politique est devenu abstrait, et ce n'est plus un pléonasme que de dire : économie politique nationale, car il y a l'économie politique internationale. Et c'est enfin en une quatrième partie : les doctrines sociales, dont le conflit, selon M. Pirou, ne s'atténuera pas avec l'unité croissante de la science économique, la lutte des intérêts et des tempéraments étant éternelle.

Un tel assouplissement marque moins la rupture de la tradition inaugurée par Say que sa continuation même. Auguste Comte n'écrivait-il pas à John Stuart Mill : « Je me rappellerai toujours que le vieux Say, quoique son intelligence fut assurément peu étendue, me témoignait, il y a vingt ans, sa vive sympathie pour mes premiers travaux en philosophie politique, fermement convaincu, disait-il, que nous marchions dans la même voie, tendant tous deux à fonder la science sociale ». La conception historique de l'économie politique est bien pour une part la fille de la conception biologique, et c'est précisément dans la mesure où Say, comme nous l'avons vu, est amené à dégrader progressivement celle-ci que son économie sociale se rap-

proche de la sociologie de Comte (1). Et l'influence de Say, croyons-nous, se ne réduit pas à Auguste Comte. Quelque importante que puisse être l'emprise de l'historisme juridique de Savigny, l'historisme économique, et Roscher autant que List, a subi l'action de la conception biologique. Nous songeons en particulier à l'idée des âges d'une nation que Say accepta après l'avoir rejetée.

Et s'il est vrai que le social dans J.-B. Say n'est pas encore vivant, car il existait à peine en réalité ; s'il est purement schématique, logique, économique, non humanisé ; si l'économie ramenée à une technique est en train de passer comme est passée la science héraldique ; si la science économique rédevient invinciblement une science « morale et politique » ; si, en un mot, les économistes qui veulent maintenir l'état chaotique de la société pour avoir le plaisir d'y découvrir des lois naturelles risquent de n'y rencontrer bientôt plus que des accidents, devons-nous alors conclure, avec les statisticiens et les historiens, que le mal vient du manque de faits et que l'apport doctrinal classique passera en entier ? Loin de nous pareille assertion ! Comme au temps même de J.-B. Say, il s'agit encore de s'écarter des « doctrinaires » sans aller aux « empiristes ». Le mal vient en réalité du manque d'approfondissement des idées générales qu'on regarde comme formules mortes parce qu'on est incapable de les faire revivre.

Or, si se brisent les divisions anciennes, c'est précisément sous la poussée vitale de cette sève intérieure de la doctrine de Say, cette notion de valeur sociale par laquelle M. Pirou aboutit à la définition de la science économique. Et sous les divisions nouvelles qu'il propose fermente la renaissance répétée de l'économie sociale de J.-B. Say. Nulle part cette unité dans le temps n'apparaît-elle plus nette que dans l'œuvre double de Léon Walras et de M. Aftalion.

(1) V. A. COMTE, *Lettres à J.-S. Mill*, 1841, 46, Paris, 1877, p. 255.

CHAPITRE IX

DE L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE A LA LOI DES DÉBOUCHÉS

Par sa division de l'économie politique Walras se reconnaît plus proche de Smith que de Say. Mais sa doctrine ne tient-elle pas davantage au *Traité d'économie politique* qu'à *La richesse des nations* (1) ?

Par sa division tripartite de l'économie politique Walras s'oppose à la fois à Smith et à J.-B. Say : à Smith par la distinction de l'économie pure et de l'économie appliquée ; à Say par la distinction de l'économie pure et de l'économie sociale.

Adam Smith a le tort de définir l'économie politique par ses applications, comme s'il ne s'agissait que d'un art. « Dire en effet que l'économie politique a pour objet de procurer au peuple un revenu abondant et de fournir à l'état un revenu suffisant, c'est comme si on disait que la géométrie a pour objet de construire des maisons solides et que l'astronomie a pour objet de naviguer avec sécurité sur les mers ».

A l'inverse J.-B. Say, « qui dans l'ordre historique est après Adam Smith le nom le plus illustre de l'économie politique », définit celle-ci abstraction faite de son caractère humain, comme s'il s'agissait d'une science physique ou naturelle

(1) V. LÉON WALRAS, *Eléments d'économie politique pure, ou théorie de la richesse sociale*, 1874, p. 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 269, 270, 157, 158, 159, 160, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 211, et s. 224, 145, 146, 147, 175, 178, 189, 196, 316, 319, 322, 328, 329, 363, 364, 32.

dont l'objet est simplement d'exposer un processus indépendant de la volonté, à savoir : la formation, la distribution et la consommation des richesses. Une telle conception permet sinon à Say lui-même du moins à ses successeurs de repousser « *a priori* et pour ainsi dire sans discussion, non pas comme contraire à l'intérêt économique ni comme contraire à la justice sociale, mais simplement comme combinaison artificielle se substituant aux combinaisons naturelles toute innovation d'ordre socialiste ». Il suffit de parcourir quelques articles du *Dictionnaire de l'économie politique* de Coquelin pour sentir combien méritée était l'épithète « fataliste » décochée par Proudhon à l'école libérale. Selon Walras, qui ici évoque Carey, le point de vue classique est faux en ce qu'il fait de l'homme un animal supérieur, alors qu'il est avant tout un être moral raisonnable et libre. L'être humain a le choix entre le mal et le bien, et son évolution sociale dénote précisément ce passage constant du mal au bien. « C'est ainsi qu'il est venu du système des corporations, règlements et tarifs au système de la liberté de l'industrie et du commerce, au système du laisser faire laisser passer, de l'esclavage au servage, du servage au salariat. Les combinaisons plus récentes sont supérieures aux anciennes non pas précisément comme plus naturelles (elles sont artificielles les unes et les autres, et les dernières encore plus que les premières parce qu'elles ne sont apparues qu'après elles) mais comme plus conformes à l'intérêt et à la justice. C'est seulement après démonstration de cette conformité qu'il faut laisser faire et laisser passer. Et c'est comme contraires à l'intérêt et à la justice qu'il faut repousser, s'il y a lieu, les combinaisons socialistes ». Ainsi Walras discerne et subordonne l'un à l'autre le rationalisme social et le naturalisme individuel. « Inférieure à celle d'Adam Smith qui n'est qu'incomplète, la définition de J.-B. Say est donc inexacte ». L'on trouve dans *La richesse des nations* le triple germe de l'économie pure, de l'économie appliquée, de l'économie sociale. On les trouve simplement péle-mêle. Dans le *Traité d'économie politique* nous sommes au contraire en présence

d'une véritable perversion scientifique, d'une abstraction systématique des fins humaines, d'une science sociale qui n'est plus ni morale ni politique.

L'une des suites de ce défaut capital, c'est que les divisions soi-disant naturelles d'une telle science ne tiennent pas plus que la science elle-même. L'on ne peut parler de la production, de la distribution et de la consommation des richesses qu'en restant à la surface des faits. Ici encore, il est vrai, c'est moins J.-B. Say que ses successeurs qui se prêtent à la critique. A Say, Walras reproche d'avoir séparé la théorie de la propriété et la théorie de l'impôt, « qui ne sont en réalité que les deux moitiés de la théorie unique de la répartition de la richesse entre les hommes en société, considérés d'abord isolément comme individus et ensuite collectivement comme État ». La théorie de la propriété est traitée avec la production ; celle de l'impôt avec la consommation, et cela du seul point de vue économique. D'autre part, critique plus grave, la valeur d'échange est reléguée dans la partie consacrée à la distribution. « Il est vrai, ajoute Walras, que les disciples en prennent à leur aise avec ces classifications arbitraires et classent non moins arbitrairement, l'un la théorie de la valeur d'échange dans celle de la production, et l'autre la théorie de la propriété dans celle de la distribution. C'est ainsi que se fait et que s'enseigne aujourd'hui l'économie politique ; mais n'est-on pas fondé à dire qu'il n'y a là que des cadres brisés dont il ne subsiste que l'apparence, et qu'en présence d'un tel état de choses le droit et le devoir des économistes est de faire avant tout et avec soin la philosophie de la science ». Quelques disciples de Say, notamment Adolphe Blanqui et Joseph Garnier, comprenant la nécessité de remonter de l'effet à la cause, ont tenté de corriger la définition de l'économie politique en faisant d'elle à la fois une science naturelle et une science morale. Cet amalgame est au fond un retour à la conception smithienne.

Walras innove de fond en comble en traçant les lignes simples de la philosophie de l'économie politique. Il dis-

tingue d'une part les rapports d'homme à chose, l'action de la volonté humaine sur les forces naturelles, et, d'autre part, les rapports entre hommes, l'action de la volonté humaine sur d'autres volontés humaines. « La loi de ces deux catégories de faits est essentiellement différente ». L'objet de la volonté humaine s'exerçant sur les forces naturelles est de subordonner la fin des choses à la fin des personnes. L'objet de la volonté humaine s'exerçant sur d'autres volontés humaines est d'aboutir à une coordination harmonieuse. Les faits de la première catégorie forment l'industrie dont la théorie est la science appliquée ou l'art. Les faits de la seconde catégorie forment les mœurs dont la théorie est la science morale ou la morale. Mais il est une troisième catégorie dans laquelle prend place le jeu des rapports entre choses, le jeu des forces naturelles lorsque n'intervient pas la volonté humaine. La théorie de ces rapports de la troisième catégorie est la science proprement dite. « L'économie pure, écrit M. Antonelli, étudie les rapports naturels qui s'établissent entre les divers éléments de la richesse sociale ». La richesse sociale est « l'ensemble des choses matérielles ou immatérielles qui sont rares c'est-à-dire qui, d'une part, nous sont utiles, et qui, d'autre part, n'existent à notre disposition qu'en quantité limitée (1) ».

Les choses utiles limitées en quantité étant industriellement productibles et multipliables, nous avons en premier lieu l'économie politique appliquée, théorie de l'industrie ou théorie de la production de la richesse sociale.

Les choses utiles limitées en quantité étant appropriables, nous avons en second lieu l'économie sociale, théorie de la répartition de la richesse sociale.

Les choses utiles limitées en quantité étant valables et échangeables, nous avons en troisième lieu l'économie politique pure, théorie de la richesse sociale ou théorie de la valeur d'échange.

(1) V. E. ANTONELLI, *Principes d'économie pure*, 1914, p. 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 73 et s. 150 et s.

LÉON WALRAS, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1910.

En même temps que Walras réduit le domaine de la science à l'économie pure, il lui donne une méthode rigoureuse. Tout en restreignant le caractère scientifique il l'accroît. L'économie politique n'est plus la physique ou la biologie des physiocrates ou des classiques. Elle remonte en son évolution la classification d'Auguste Comte. Elle est une mathématique. Mais ce n'est qu'en se racornissant, en s'anéantissant peu à peu, pour ainsi dire, véritable peau de chagrin, ce n'est qu'au prix de son existence même qu'elle atteint les régions supérieures de l'abstraction parfaite. La destinée de l'économie politique ne fut-elle pas avant de s'évanouir de franchir à la hâte tous les degrés de l'échelle scientifique ? A mesure que se perfectionne l'intégration sociale, les rapports naturels, indépendants de l'action humaine et objets d'une étude scientifique, vont diminuant. Ainsi saisissons-nous le lien de l'économie pure et de l'économie sociale, dont le développement est en raison inverse l'un de l'autre.

Si par sa division de l'économie politique Walras se reconnaît plus proche de Smith que de Say, peut-être se rend-il mal compte que sa doctrine tient bien davantage au *Traité d'économie politique* qu'à *La richesse des nations*. Et cette doctrine n'est autre que son « économie pure ». A première vue il n'est pas douteux que Walras, quant à la valeur, si originale que soit sa contribution, est plus près de Say que de Smith. A seconde vue la théorie de l'équilibre économique nous révèle un rapprochement de Walras et de Say non plus relatif par rapport à Smith mais absolu. C'est en faisant retour de la valeur d'usage individuelle à la valeur d'échange sociale, de l'équilibre psychologique des raretés à l'équilibre économique des quantités que Walras retrouve vraiment J.-B. Say. Et dans la mesure où dans l'économie pure de Walras transparaît ainsi, qu'il le veuille ou non, son économie sociale, y a-t-il peut être une atténuation effective au reproche adressé par l'économiste de Lausanne à J.-B. Say de faire abstraction complète de cette économie sociale.

Selon Walras, il y a trois solutions principales au problème

de la valeur : celle de Smith, Ricardo, Mac Culloch, qui met l'origine de la valeur dans le travail, solution anglaise trop étroite qui refuse de la valeur aux choses qui en ont réellement ; celle de Condillac et de Say qui, avec des nuances, place l'origine de la valeur dans l'utilité, solution française trop large attribuant de la valeur à des choses qui en réalité n'en ont pas ; enfin la troisième qui, selon Walras, est la bonne, celle de Burlamaqui et d'Auguste Walras, fait dériver la valeur de la rareté.

La seule façon de réfuter Smith c'est de se demander : « Pourquoi le travail vaut-il et s'échange-t-il ? Voilà la question qu'Adam Smith n'a ni posée ni résolue. Or, si le travail vaut et s'échange, c'est parce qu'il est à la fois utile et limité en quantité, parce qu'il est rare. La valeur vient donc de la rareté, et toutes les choses qui seront rares, qu'il y en ait ou non d'autres que le travail, vaudront et s'échangeront comme le travail. Ainsi la théorie qui met l'origine de la valeur dans le travail est moins une théorie trop étroite qu'une théorie complètement vide. C'est bien une affirmation inexacte, mais c'est surtout une affirmation gratuite ». Quant à la théorie de Condillac et de Say, elle est de son côté insuffisante. L'utilité ne suffit pas pour créer la valeur. Il faut encore que les choses utiles soient en quantité limitée. Car comment expliquer que des choses utiles telles que « les richesses naturelles » n'aient point de valeur ? Walras ne pénètre Say qu'à demi. Il ne saisit pas le lien de ces « richesses naturelles » qu'il critique et de ces « richesses sociales » dont il emprunte le terme même. Il eut dû en cette harmonie de la valeur et de la richesse percevoir le sens même de l'équilibre économique. Peut-être alors se serait-il rendu compte qu'il se rapproche de Say non seulement par rapport à Smith mais aussi d'une façon absolue en passant peu à peu de l'équilibre psychologique des raretés à l'équilibre économique des quantités ; de telle sorte que son économie pure, versant bon gré mal gré dans l'économie sociale, n'est plus que le prolongement de celle de Say.

L'objet de l'économie pure est en régime de libre con-

currence : 1^o le rapport d'échange ; 2^o quelle que soit la forme de cet échange, aussi bien productif que simplement circulatoire ; 3^o pourvu que cet échange prenne place sur un marché, c'est-à-dire soit la partie de ce tout qui tend à s'équilibrer en mettant fin aux échanges. De ce marché complexe nous nous élèverons par les notions de capital et d'entrepreneur jusqu'au pur rapport d'échange devant lequel s'efface la monnaie et qui efface à son tour la valeur d'usage.

Ce qui caractérise tout acte de production, c'est moins son triple élément constitutif : terre, travail et capital, que la distinction précisément de ce dernier élément, le capital, par rapport au revenu. Le capital survit au premier usage qu'on en fait. De sa succession d'usages résulte une succession de revenus. Le capital peut se louer. Le revenu ne peut que se donner ou se vendre. La location du capital n'est autre chose que « l'aliénation du revenu de ce capital ». La matérialité ou l'immatérialité importe peu. Un capital matériel peut engendrer un revenu immatériel et inversement. Les revenus consistant dans l'usage des capitaux portent le nom de services. Ces services sont de deux sortes : « Il y a ceux qui sont absorbés tels quels par la consommation soit privée soit publique... Nous les appellerons services consommables. Et il y a ceux qui sont transformés par l'agriculture, l'industrie, le commerce en revenus ou en capitaux, c'est-à-dire en produits : tels sont la fécondité de la terre, le travail de l'ouvrier, l'usage des machines, instruments, outils. Nous les appellerons services producteurs. Cette distinction correspond à celle que font la plupart des auteurs entre consommation improductive et consommation productive », telle que l'inaugure J.-B. Say.

Laissant de côté les revenus des capitaux qui consistent en services consommables pour ne plus nous attacher qu'aux revenus des capitaux qui consistent en services producteurs, nous sommes amenés à mettre en relief deux points essentiels : 1^o que le trait caractéristique de tout acte de production ce soit moins un triple élément constitutif : terre, travail, capital, que ce dernier élément considéré par opposition

au revenu, la preuve en est que ce capital englobe les trois facteurs de la production. Il y en effet trois catégories de capitaux : les capitaux fonciers ou terres, capitaux naturels inconsommables dont le revenu ou service foncier est la rente ; les capitaux personnels ou personnes, capitaux naturels consommables dont le revenu ou service personnel est le salaire ; les capitaux mobiliers ou capitaux proprement dits, capitaux artificiels consommables dont le revenu ou service mobilier est l'intérêt. 2^o A cette triple catégorie correspond un triple marché : le marché des produits où la quantité de ceux-ci à échanger dépend de la quantité des services producteurs ; le marché des services où la quantité de ceux-ci à échanger dépend de la quantité des capitaux neufs fabriqués ; enfin le marché des capitaux où la quantité des capitaux neufs dépend de la puissance d'épargne, c'est-à-dire de la faculté qu'ont les producteurs de détourner une partie de leurs revenus de l'achat de produits consommables.

Si la notion de capital divise l'économie en trois marchés distincts, la notion d'entreprise fait saisir le jeu solidaire de ces trois marchés. L'entrepreneur est « un quatrième personnage entièrement distinct des prédécedents et dont le rôle propre est de prendre à bail la terre du propriétaire foncier, les facultés personnelles des travailleurs et le capital du capitaliste, et d'associer dans l'agriculture, l'industrie et le commerce les trois services producteurs ». Dans la réalité ces quatre rôles peuvent plus ou moins se confondre ; mais l'analyse doit toujours les distinguer et se garder d'identifier l'entrepreneur avec le capitaliste, comme fait l'école anglaise, ou avec le travailleur, comme fait l'école française. Sur le marché des services propriétaire foncier, travailleur et capitaliste vendent et l'entrepreneur achète. Sur le marché des produits l'entrepreneur vend et propriétaire, travailleur et capitaliste achètent. « L'état d'équilibre de la production contenant implicitement l'état d'équilibre de l'échange est à présent facile à définir. C'est celui d'abord où l'offre et la demande effectives des services producteurs sont égales et où il y a un prix courant sur le marché de ces services. C'est

celui ensuite où l'offre et la demande effectives des produits sont égales et où il y a un prix courant stationnaire sur le marché des produits. C'est celui enfin où le prix de vente des produits est égal à leur prix de revient en services producteurs. Les deux premières conditions se rapportent proprement à l'équilibre de l'échange. La troisième est spécialement relative à l'équilibre de la production ». Ainsi Walras se flatte d'avoir retrouvé et concilié les deux grandes lois de l'économie politique qui étaient jusque là en contradiction : celle de l'offre et de la demande et celle des frais de production ou prix de revient.

Cet état d'équilibre est l'idéal vers lequel tend l'économie en libre concurrence. A cet état idéal bénéfice et perte de l'entrepreneur sont nuls et les services s'échangent les uns contre les autres. Walras ne saisit que confusément la coïncidence du problème théorique de la valeur et du problème pratique social, en leur deux éléments identiques : le désir et la peine, le droit et le devoir. Quoiqu'il sache distinguer dans la monnaie le capital technique social et le capital juridique individuel, il n'en perçoit qu'à demi la portée. D'une part, c'est la monnaie qui en dissociant le troc en achat et vente permet à l'entrepreneur de faire son profit de l'excédent du prix de vente sur le prix de revient, de l'excédent de la consommation sur la production. D'autre part c'est la monnaie d'épargne qui réalise l'excédent du revenu sur la dépense, de la production sur la consommation, des consommations reproductives sur les consommations improductives. Walras constate que la monnaie, en même temps qu'elle est une simplification pratique, est une complication théorique, et que, si c'est d'abord un progrès d'y avoir recours, c'est encore un progrès de s'en passer. Comment ? En adaptant la production à la consommation de telle sorte que le revenu continue de découler du capital sans que le capital désormais puisse découler du revenu individuel ; en d'autres termes, en substituant au régime monétaire d'achat et de vente le troc social, c'est-à-dire ce nouveau régime tel qu'il emporte, avec l'effacement du capital juridique et de l'entrepreneur

privé, l'effacement de la trinité et de la dualité des marchés. L'idéal théorique, considéré comme une pure hypothèse économique, n'est-il autre que la réalité sociale ? l'économie statique, loin d'être la plus parfaite des abstractions, n'est-elle que l'expression de la dynamique sociale ?

Quoi qu'il en soit, Walras de l'effacement externe de la monnaie devant la valeur d'échange passe à l'effacement interne de la valeur d'usage. M. Aftalion ne devait-il pas excellemment prouver que ce n'est qu'en période anormale de crise, de rupture de la production et de la consommation, que la valeur d'usage se substitue à la valeur d'échange, et cela précisément grâce à la monnaie, sans laquelle un mouvement général de valeur d'usage ne parviendrait point à s'exprimer ? « La valeur, écrit Walras, est une chose essentiellement relative. Sans doute derrière la valeur relative il y a quelque chose d'absolu, savoir : les intensités des derniers besoins satisfaits ou les raretés. Mais ces raretés qui sont absolues et non relatives sont subjectives ou personnelles et non point réelles et objectives. Elles sont en nous et non dans les choses. Il est donc impossible de les substituer aux valeurs d'échange. De quoi il résulte qu'il n'y a rien qui soit ni la rareté ni la valeur d'un demi-décagramme d'argent à neuf dixième de fin et que le mot franc est le nom d'une chose qui n'existe pas. J.-B. Say avait parfaitement aperçu cette vérité à laquelle la science doit se tenir... Ni l'or ni l'argent ne sauraient nous fournir une unité fixe ni invariable de valeur. A proprement parler il n'y a pas de valeurs ; il n'y a que des rapports de valeur ou des prix. Les rapports de valeur nous sont donnés immédiatement par les rapports inverses des quantités de marchandises échangées... et quant aux termes de ces rapports de valeur, il ne faut pas songer à les saisir ». Il semble bien que l'économiste de Lausanne, trahissant son père Auguste Walras, fasse retour complet à J.-B. Say. Ce sont là des lignes que ce dernier eut pu signer. Et comparant l'économie politique sinon à la physique du moins à l'astronomie qui ne connaît que les mouvements relatifs des corps célestes, Léon Walras finit par se rapprocher

singulièrement de J.-B. Say dont il s'était tout d'abord séparé.

Ainsi saisissons-nous au passage l'opposition du néo-classicisme français et du néo-classicisme austro-anglais. Celui-ci se base essentiellement sur le fait psychologique individuel. Celui-là, avec Cournot et surtout Walras, s'intéresse moins au mécanisme psychologique de l'échange de deux marchandises qu'à l'équilibre social. Certes les physiocrates et Sismondi avaient donné une première notion de l'équilibre économique. Ricardo s'était attaché aux rapports des salaires et des profits, Stuart Mill à l'équilibre général des prix. Mais nul n'est aussi près de Walras que J.-B. Say. Et c'est précisément dans la mesure où l'école française, renouant la tradition, revient à J.-B. Say qu'elle s'oppose à l'école anglo-autrichienne.

Et cependant Walras semble le mettre sur le même pied que les physiocrates, lesquels eurent le double défaut, d'une part, de tracer une théorie matérialiste de la production avec trois classes inadéquates : productive, propriétaire, improductive, d'autre part, de ne présenter aucune théorie des prix soit des produits soit des services. « Ce qui n'empêche pas cependant qu'ils aient été non seulement les premiers mais la seule école d'économistes qui en France aient eu une économie politique pure originale et aussi qu'au milieu de leurs erreurs apparaissent des vues d'une profondeur et d'une justesse extraordinaires ».

De J.-B. Say Walras écrit : « Il y avait là une conception assez nette et assez exacte de l'association des trois services producteurs dans l'œuvre de la production. Les dénominations adoptées étaient bonnes. Aussi les avons-nous reproduites. Mais il restait cependant à combler des lacunes importantes. En premier lieu J.-B. Say n'a pas bien conçu le rôle propre de l'entrepreneur : ce personnage est absent de sa théorie. D'autre part, Say n'explique qu'imparfaitement de quels services le salaire, l'intérêt et le fermage sont le prix ; et sa théorie n'indique pas plus que celle des physiocrates comment le prix se détermine. Il fallait faire intervenir ici une bonne théorie de la valeur et du mécanisme

de l'échange, une bonne théorie du capital et du revenu et du mécanisme de la production, la conception de l'entrepreneur, celle du marché des produits et des services producteurs ; mais l'école économique française n'a pas fait depuis cinquante ans un seul pas dans cette direction ; elle n'a produit aucune doctrine d'économie politique pure ; elle ignore encore comment se détermine l'intérêt, le salaire et le fermage ».

Cette revue par Walras de la contribution de son grand devancier ne pêche-t-elle pas par sévérité ? Elle laisse entendre qu'il y a moins de différence entre les physiocrates et Say qu'entre celui-ci et Walras lui-même, alors que le contraire n'est point douteux. Prétendre que l'entrepreneur est absent de la théorie de Say alors qu'il en est le centre même, ne point reconnaître dans le traité la dualité des marchés et l'étude systématique de la détermination des prix, tout cela, de la part d'un penseur aussi éminent que Walras, prouve une fois de plus combien il est difficile de pénétrer une doctrine dont la clarté dérober la profondeur et dont la simplicité diverse empêche d'atteindre la complexe unité. Sauf d'une part l'analyse psychologique de la valeur, et sauf d'autre part l'analyse mathématique des prix, toute la théorie de Walras, mal dégrossie, en lignes moins pures, mais intégrale, se trouve à l'avance tracée par J.-B. Say (1).

Et qu'il le veuille ou non Walras lui-même témoigne de ce profond accord. Il écrit notamment : « C'est donc seulement sous la réserve de cette hypothèse que les raretés du produit numéraire sont constantes que l'on peut dire que le prix des produits s'abaisse dans une société progressive. J.-B. Say affirmait la proposition dans ce sens mais en avouant ne pouvoir la démontrer. Sur ce point comme sur plusieurs autres sa remarquable sagacité le servait bien ; il lui manquait seulement une méthode d'investigation plus puissante, car, comme on le voit, l'éclaircissement de la

(1) V. SAY, *Traité*, 1861, p. 310 et s.
Cours, Bruxelles, 1844, p. 46 et s.

question dont il s'agit repose tout entier sur une analyse mathématique complète ».

Si la théorie de l'équilibre économique ne nous révèle que des différences de forme entre Walras et Say, si la théorie de la valeur, en dépit de l'apparence, nous révèle une ressemblance de fonds, cette analyse mathématique nous conduit elle à la différence réelle qui sépare nos deux auteurs ? Nous avons vu qu'en même temps que Walras réduit le domaine de la science à l'économie pure il lui donne une méthode rigoureuse. Tout en restreignant le caractère scientifique, il l'accentue. Mais l'accentue-t-il véritablement ? J.-B. Say traitait toute l'économie sociale comme une économie pure. Walras finit par traiter l'économie pure comme une économie sociale.

En d'autres termes, J.-B. Say avait tenté de concilier rationalisme et naturalisme en faisant de l'économie sociale comme une sociologie biologique. Léon Walras, qui n'accentue le naturalisme qu'en réduisant son domaine, remonte jusqu'à cette science mathématique dont Auguste Comte avait fait, par opposition à la sociologie, le premier degré de sa classification. Chemin faisant il passe outre non seulement la physique des physiocrates ou la biologie de Say mais aussi, dans une certaine mesure, cette psychologie qu'Auguste Comte avait bannie de sa classification ; mais que M. Aftalion n'hésite pas à accepter encore comme le fondement essentiel de la science économique.

CHAPITRE X

DE LA LOI DES DÉBOUCHÉS A L'ÉQUILIBRE SOCIAL

Si Walras s'attache à l'équilibre économique, M. Aftalion s'attache à la loi des débouchés. Et, tandis que l'équilibre économique ramène plus ou moins Walras de la valeur d'usage à la valeur d'échange, la loi des débouchés ramène M. Aftalion de la valeur d'échange à la valeur d'usage. Cependant M. Aftalion ne nous semble reculer que pour mieux sauter. Comme la loi de l'équilibre avait conduit Walras à la loi des débouchés, nouvel aspect d'une même chose, la loi des débouchés eut dû conduire M. Aftalion à celle de l'équilibre, toutefois non plus à l'équilibre économique mais à l'équilibre social, non plus à l'effacement de la valeur d'usage devant la valeur d'échange individuelle mais devant la valeur d'échange sociale (1).

La loi des débouchés, fortement assise sur ses deux fondements, l'un psychologique et l'autre logique, semble conserver une force inébranlable. En premier lieu, la con-

(1) V. A. AFTALION, La réalité des surproductions générales, Essai d'une théorie des crises générales et périodiques, *Revue d'économie politique*, 1908.

La théorie de l'épargne, Crises et surproduction générale, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1909.

La réalité des surproductions générales, Réponse à quelques objections, *Revue d'économie politique*, 1910.

Les crises périodiques de surproduction, 1913, Paris, 2 vol.

Le rythme de la vie économique, *Revue de métaphysique et de Morale*, 1921

Les fondements du socialisme, Paris, 1923.

Les expériences monétaires récentes et la théorie quantitative — et la théorie du revenu — et la théorie psychologique, *Revue d'économie politique*, 1925.

tester, ne serait-ce pas mettre en doute le principe psychologique de l'insatiabilité des besoins ? C'était une idée chère à J.-B. Say que celle de la pauvreté relative de la société. En second lieu l'excès des marchandises par rapport au pouvoir d'acquisition n'est-il pas une impossibilité ? Ne devons-nous pas nous incliner devant la relativité essentielle de la valeur d'échange ? La surproduction, toujours partielle, peut-elle exister autrement qu'en vertu d'une sous-production correspondante ?

Les diverses théories de la surproduction partielle, qu'elles se dénomment surproduction partielle généralisée et croient voir une explication dans la pure constatation du mode de propagation de la crise, ou qu'indirectement elles fassent dériver la généralité d'une modification du crédit, de l'esprit d'entreprise ou de l'épargne, modification qui elle-même dériverait de la surproduction partielle, toutes ces théories ne sont que des variations de celle fondamentale des débouchés, toutes admettent que la crise ne résulte que d'une rupture d'équilibre par suite d'une répartition défectueuse des forces productives. Or, elles ne peuvent « échapper, écrit M. Aftalion, aux deux conséquences suivantes d'une absurdité manifeste : 1^o aucune différence ne distingue l'essor de la crise, la période de prospérité de la période de dépression, puisque toutes deux supposent la coexistence de la surproduction et de la sous-production généralisées ; 2^o crise généralisée et prospérité généralisée sont l'une et l'autre et en même temps perpétuelles, puisque leurs caractéristiques se rencontrent à toutes les périodes ». En niant la généralité de la surproduction la théorie des débouchés en nie du même coup la périodicité. Sa fausseté matérielle n'emporte-telle pas sa logique formelle ?

La fameuse loi n'est en vérité qu'une amplification de la notion de valeur d'échange, c'est-à-dire de ce rapport dont un terme ne peut baisser sans que l'autre ne hausse. D'une part la monnaie s'efface devant ce rapport entre choses qui, d'autre part, dérobe complètement le rapport d'homme à choses.

Qu'importe, nous dit-on, que laboureur et drapier touchent moins de monnaie par unité vendue ! n'auront-ils pas moins à donner par unité achetée ? C'est théoriquement possible. Encore convient-il de préciser. La loi des débouchés conserve toute sa force lorsqu'elle proclame l'égalité de la production en nature et du revenu en nature, l'égalité de la production en valeur et du revenu en argent. Mais la loi erre lorsqu'intervertissant ces différents termes elle proclame que l'accroissement de la production en nature égale l'accroissement du revenu en argent. Dans la réalité en effet la monnaie s'interpose nécessairement, et pour que l'accroissement de la production en nature égale l'accroissement du revenu en argent il faut que les prix n'aient point varié. Si, par suite de la production accrue, les prix ont baissé, la proportion est fautive. Le simple exemple dont use M. Aftalion le fait saisir : la multiplication de 100 par 5 qui égale 500 est plus grande que la multiplication de 120 par 4 qui égale 480.

Si la théorie de la surproduction générale présentée par M. Aftalion, à la différence des théories de la surproduction partielle, rejette ainsi la loi des débouchés, elle ne va cependant pas dans ce rejet aussi loin que les théories de la sous-consommation. Si elle n'admet pas une abstraction de la monnaie qui autorise une interversion des termes du rapport, elle reconnaît l'égalité du pouvoir d'acquisition et de la production soit en nature soit en valeur. La position du problème se renverse. Pour les théories de la sous-consommation c'est parce que le pouvoir d'acquisition est inférieur à la production que les prix fléchissent. Pour la théorie de la surproduction générale c'est parce que les prix fléchissent que le pouvoir d'acquisition en valeur ne parvient point à égaler la production en nature.

Alors, pour que joue la loi des débouchés et s'effacent les crises, ne suffit-il pas de supprimer la monnaie ? Oui, si la baisse des prix a une origine monétaire. Non, si la monnaie n'est que l'expression de cette baisse des prix, laquelle dérive d'une autre source. N'est-ce pas parce qu'on ne peut faire abstraction complète de la monnaie que le rapport entre

production et pouvoir d'acquisition doit être corrigé ? N'est-ce pas parce qu'on ne peut faire abstraction complète de la baisse des prix qu'exprime la monnaie que ce même rapport doit être repoussé ? Et, si la monnaie ne s'efface pas devant le rapport entre choses, n'est-ce pas parce qu'elle traduit le rapport d'homme à chose ?

Pour donner un sens à cette baisse générale des prix caractéristique de la crise, il suffit que la valeur d'usage se substitue à la valeur d'échange. En premier lieu, l'intervention de la valeur d'usage est psychologiquement possible, car il n'y a nulle contradiction entre le principe de l'insatiabilité croissante des besoins et celui de leur satiété croissante. « A chaque besoin satisfait grâce à l'augmentation de la marchandise fléchit l'intensité du besoin de cette marchandise et apparaît cependant un nouveau besoin moindre encore insatisfait ». C'est l'utilité fonction de la quantité, l'utilité finale. En second lieu cette substitution de la valeur d'usage à la valeur d'échange se conçoit fort logiquement. « Exprimant un rapport entre nous et l'objet, elle n'exprime pas un rapport entre les objets eux-mêmes... Si la valeur d'usage est comprise ainsi, des variations de la valeur de chaque marchandise dans l'espace et dans le temps se conçoivent indépendamment des autres marchandises... C'est une des idées favorites de Bastiat (après Say) que l'affirmation de l'abaissement progressif des valeurs dans l'histoire comme conséquence des successifs perfectionnements techniques... La crise aussi consiste dans une diminution mais dans une diminution des valeurs d'usage des marchandises ». L'essence de la doctrine de Say est, en même temps que la négation de la courte baisse générale des prix qui caractérise la crise, l'affirmation de la longue baisse générale des prix qui caractérise l'amortissement automatique du progrès. Et peut-être n'y a-t-il pas là contradiction.

Quoi qu'il en soit, ayant passé du plan de la valeur d'échange sur celui de la valeur d'usage, comment expliquer la hausse des prix qui caractérise la période de prospérité, alors que l'accroissement de la désirabilité monétaire en-

traîne l'accroissement de la valeur d'usage de la monnaie ? C'est qu'en période de prospérité l'accroissement de la désirabilité des marchandises dépasse l'accroissement de la désirabilité monétaire, de telle sorte que la hausse de la valeur d'usage monétaire n'est pas suivie de la hausse de la valeur d'échange monétaire. « L'appréciation absolue » de la monnaie n'emporte pas son « appréciation relative ». Le prix est ici l'expression comparée de deux valeurs d'usage respectives qui ne peuvent varier dans le même sens que parce que la rupture du pont entre valeur et quantité a rompu le pont entre prix et valeur d'échange. Comment le pont a-t-il été rompu ?

« La hausse générale des prix dans la prospérité, qui ne résulte pas de la dépréciation de la monnaie, puisqu'on est dans une période d'appréciation absolue de la monnaie, ne peut résulter que de l'appréciation absolue des marchandises. L'accroissement de l'utilité finale de la monnaie n'est même que la conséquence de l'accroissement de l'utilité finale des marchandises, qui a donné l'impulsion à l'activité industrielle cause de la pénurie monétaire... C'est elle qui est le phénomène décisif ». Or, tandis que la valeur d'usage de la monnaie, rapport qualitatif, reste liée du moins à son fondement quantitatif (et c'est toute la théorie quantitative), la valeur d'usage de la marchandise, au contraire, à la différence de ce que l'on constate en régime précapitaliste, en régime de fluidité hypothétique ou en période longue, n'a plus qu'un fondement d'ordre psychologique. Ce qui rompt le pont entre valeur et quantité, c'est l'allongement technique du procès de production capitaliste. Le resserrement quantitatif de la monnaie en période de prospérité n'entraîne pas la baisse des prix parce que le resserrement qualitatif de la marchandise est assez fort pour entraîner la hausse, resserrement qualitatif de la marchandise qui, devant l'intervention soudaine de l'élément quantitatif, s'effaçant brusquement entraîne comme une crue la baisse générale des prix caractéristique de la crise. La valeur, au lieu de se mouler sur la quantité, après lui avoir été de

beaucoup supérieure, lui devient brusquement inférieure.

Se trouve ainsi expliquée non seulement la généralité de la surproduction mais aussi sa périodicité. Si la valeur des biens repose sur leur utilité, la concurrence tend à rapprocher cette valeur du coût de production. La valeur du produit qui, en prospérité, dépasse le prix de revient, lui est inférieure en dépression. Cette gravitation du prix courant autour de la valeur normale des classiques, autour du prix originaire de J.-B. Say, suffit à expliquer la périodicité des crises, dont le rythme a été simplement développé prodigieusement par le capitalisme. D'une part, l'allongement du procès de production explique la surcapitalisation de la prospérité. D'autre part, la diminution du temps nécessaire à la production de chaque unité explique la souscapitalisation de la dépression. Généralité et périodicité trouvent donc leur cause commune dans cette fissure du capitalisme technique par où la valeur d'usage s'introduit et s'impose.

Bref, telle est la double réponse que M. Aftalion vient de successivement nous donner : Comment la surproduction peut-elle être générale et périodique ? parce que la loi des débouchés ne joue pas, parce que la valeur d'échange s'efface devant la valeur d'usage. Comment la loi des débouchés peut-elle s'anéantir et la valeur d'usage apparaître ainsi en cette baisse générale des prix qui caractérise la crise ? A cause de l'allongement technique du procès de production capitaliste.

Mais, dépassant en une première étape M. Aftalion, ne convient-il pas de se demander quel est le sens économique de ce phénomène technique. Si les produits ne s'échangent pas contre les produits, n'est-ce point parce que l'échange des produits contre les frais de production est devenu trop long, c'est-à-dire successivement trop lent et trop rapide. Et quelle est donc cette valeur d'échange autour de laquelle oscille non point une autre valeur d'échange mais une valeur d'usage ?

Et, dépassant en une seconde étape M. Aftalion, ne convient-il pas de se demander quel est le sens social de ce phénomène technique ? ne convient-il pas de passer de

l'équilibre économique à l'équilibre social ? Et n'est-ce point parce que M. Aftalion ne va pas au delà du phénomène technique de l'allongement de la production capitaliste qu'il attribue un caractère également absolu à la valeur d'usage ? N'est-ce point parce qu'il se refuse à passer du technique à l'économique qu'il ne peut aller de l'économique au social ?

D'une part, le défaut de la théorie des débouchés ne recouvre-t-il pas le défaut de la théorie de l'équilibre économique que Say se gardait bien de séparer l'une de l'autre ?

D'autre part, l'effacement de la valeur d'échange devant la valeur d'usage ne recouvre-t-il pas l'effacement de la valeur d'échange individuelle devant la valeur d'échange sociale ? En un mot, si pour détrôner la loi des débouchés il a suffi à M. Aftalion de passer du plan de la valeur d'échange sur celui de la valeur d'usage, le meilleur moyen de restaurer la loi des débouchés n'est-ce pas, non point de revenir de la valeur d'usage à la valeur d'échange individuelle, mais d'aller à la valeur d'échange sociale ? N'avons-nous pas ici, comme en beaucoup d'autres cas, à achever l'évolution d'une spirale ?

Nous savons que l'ensemble de la doctrine de Say est, en même temps que la négation de la courte baisse générale des prix qui caractérise la crise, l'affirmation de la longue baisse générale des prix qui caractérise l'amortissement automatique du progrès. En recherchant le sens de cette apparente contradiction, nous irons de l'affirmation à la négation.

Restriction du devoir social et extension du droit individuel, tel est l'optimisme profond qui illumine la doctrine de J.-B. Say. C'est de la valeur d'usage, c'est des richesses naturelles qu'il part ; c'est à la valeur d'usage, c'est aux richesses naturelles qu'il aboutit. Mais entre ces deux points extrêmes les richesses naturelles ne sont point admises, car, si elles n'ont point de valeur, de valeur d'échange quoiqu'elles aient de l'utilité, c'est que leur quantité est illimitée, c'est qu'elles n'ont point à s'échanger contre des frais de production. Et sans cesse, avec l'abaissement des

frais de production qu'entraîne le progrès technique, les richesses sociales se métamorphosent en richesses naturelles ; le point de départ et le point d'arrivée se rapprochent.

Mais dire que, si les richesses naturelles n'ont point de valeur quoiqu'elles aient de l'utilité, c'est parce qu'elles n'ont point à s'échanger contre des frais de production, c'est parce que leur quantité est illimitée, n'est-ce point dire que c'est parce qu'elles n'ont point d'utilité finale ? M. Gide a pu écrire en termes pénétrants de la théorie hédoniste que « c'est un peu par un artifice verbal qu'elle ramène à une seule idée et fait tenir dans un mot double des éléments très complexes, car non seulement l'utilité finale implique la rareté mais il faut ajouter qu'elle implique aussi la difficulté d'acquisition, car la rareté ou limitation dans la quantité n'est presque jamais un fait primordial : dans notre état économique elle n'est qu'un fait relatif. Il n'est pas une chose au monde même parmi les produits de la nature, à plus forte raison parmi les produits de l'industrie humaine, dont la quantité soit si rigoureusement déterminée qu'on ne puisse l'accroître en y prenant peine (1) ». Qu'est-ce à dire sinon que la valeur d'usage des hédonistes est au fond une valeur d'échange et que leur utilité finale n'est pas fort différente de l'utilité onéreuse de Bastiat, dont l'inspiration directe venait-elle même de J.-B. Say. Il faut porter d'un pas plus loin l'analyse. La valeur n'est-elle pas déterminée bien moins par le degré le plus bas qui résulte de la comparaison de différentes unités d'utilité que par la comparaison du degré le plus bas de cette utilité individuelle et du degré le plus haut de l'effort social ?

Si la valeur d'usage hédonistique s'efface ainsi devant la valeur d'échange, c'est non plus de la valeur d'échange individuelle mais de la valeur d'échange sociale qu'il s'agit. La valeur d'une chose est, selon Say, mesurée par la quantité d'autres choses contre lesquelles elle s'échange. Allant plus loin, il disait encore de la valeur d'une chose qu'elle est

(1) V. C. GIDE, *Cours*, 1919, t. I, p. 72.

mesurée par ses frais de production, c'est-à-dire par la valeur des services productifs que l'entrepreneur juge adéquats au besoin. Or, avec l'effacement progressif de l'entrepreneur, la valeur d'une chose est mesurée par la valeur des services humains que la société, c'est-à-dire les hommes eux-mêmes jugent nécessaires à la production de la chose. Ce jugement est une comparaison des services productifs, ou devoir social, et du besoin, ou droit individuel. La valeur ne se détermine plus par le jeu naturel des égoïsmes, mais par leur jeu rationnel, de telle sorte que, si la psychologie reste à la base de l'économie politique, il s'agit d'une psychologie moins affective qu'intellectuelle, moins individuelle que sociale. En d'autres termes, J.-B. Say marque la voie grandiose par laquelle la valeur d'une chose tend de moins en moins à se fixer par la comparaison que fait chaque individu de son besoin et de la quantité de choses à échanger pour le satisfaire, de moins en moins par la comparaison que fait l'entrepreneur des besoins des individus avec leurs services, mais de plus en plus par la comparaison directe que font les individus eux-mêmes de leur droit individuel et de leur devoir social. L'économie rejoint la démocratie politique. Les gouvernés sont les gouvernants, et les consommateurs sont les producteurs. Ce n'est là que l'effacement progressif de la valeur d'échange individuelle devant la valeur d'échange sociale, cet échange-ci n'étant par opposition à celui-là que ce que Say appelait : « le grand échange de la production ».

En un mot, dire que la valeur d'échange individuelle s'efface devant la valeur d'échange sociale c'est dire que : la comparaison quantitative entre deux choses s'efface devant la comparaison qualitative du droit individuel et du devoir social relatifs à une même chose.

Ainsi la valeur d'usage individuelle tend-elle à devenir de plus en plus indépendante de la valeur d'échange individuelle pour former la valeur d'usage sociale et s'assujettir la valeur d'échange sociale. En même temps que le lien se rompt entre la peine individuelle et le besoin individuel, le

lien se noue entre la peine sociale et le besoin individuel. L'inégalité des capacités s'allie à l'égalité des salaires. L'ouvrier de la onzième heure descend sur terre. L'échange cesse d'être le seul but. Les marchandises se distinguent les unes des autres de moins en moins par leur seul prix et de plus en plus par le besoin auquel elles répondent. Du même coup l'on ne fait plus abstraction ni de la personne ni de la chose. A la rigueur absolue de la loi de l'offre et de la demande échappent déjà certaines denrées de nécessité, le travail, les armes, les produits pharmaceutiques, l'alcool, le tabac, les transports, l'assistance publique, etc. Et comment donc la doctrine classique ou néo-classique peut-elle par exemple rendre compte de ces deux phénomènes caractéristiques que sont « le tram ouvrier » et le sursalaire familial ? Tout au contraire c'est de cet ensemble de faits que naît naturellement une théorie plus compréhensive de la valeur. La valeur d'usage individuelle d'un objet donné est en raison directe du droit individuel auquel cet objet apporte satisfaction. La valeur d'usage sociale est l'ensemble des valeurs d'usages individuelles. La valeur d'échange est en raison inverse de la valeur d'usage. La valeur d'échange d'un objet donné est en raison inverse du droit individuel auquel cet objet apporte satisfaction et en raison directe du devoir social nécessaire à sa production.

La valeur d'échange se fixe au point de coïncidence du droit individuel à son degré minimum et du devoir social à son degré maximum. Et c'est ainsi qu'étendre la théorie économique générale au delà d'une théorie racornie de la valeur, c'est au fond étendre cette théorie racornie de la valeur à la théorie économique générale.

Cette théorie racornie de la valeur est la théorie autrichienne sur laquelle M. Aftalion s'appuie. Nous n'en disposerons en passant que dans la mesure de ses rapports directs avec J.-B. Say, c'est-à-dire à propos de la théorie du capital (1).

(1) V. E. v. BOHM BAWERK, *Capital and Interest, a critical history of economical theory*, translated by W. Smart, London, 1890.

Recent literature on Interest, 1884-99, New-York, 1903.

Bohm Bawerk, dans son histoire des théories de l'intérêt, classe sous la rubrique de « théories incolores » celles qui suivent soit Turgot soit Smith. Il doit y avoir un surplus, un intérêt, selon Turgot, parce qu'autrement le capitaliste emploierait son capital à acheter ce fonds avec son revenu qu'est une terre, selon Smith parce qu'autrement le capitaliste n'aurait aucune raison de dépenser son capital productivement. Avec J.-B. Say, en 1803, naissent les théories dont tout un siècle ne suffira pas à assurer le déroulement complet. Sous la rubrique des « théories de la productivité » Bohm Bawerk distingue, d'une part, « les théories naïves de la productivité », d'autre part, « les théories de la productivité indirecte ». Triple est en effet la notion de productivité. L'on peut dire du capital qu'il est productif soit en premier lieu parce qu'il produit directement plus de valeur, soit en second lieu parce qu'il ne produit plus de valeur qu'en produisant plus de quantité, et ces deux types-ci forment « les théories naïves de la productivité » telles que Say les esquisse. Enfin, en troisième lieu, les théories de la « productivité indirecte » se rapprochent du second type en admettant la productivité physique tout autant que la productivité valeur, mais se rapprochent du premier type en séparant la productivité valeur de la productivité physique.

Si J.-B. Say en reste aux « théories naïves de la productivité » sans aller jusqu'à celles de la « productivité indirecte », ce n'est point à dire qu'il en reste aux théories de la productivité en général. Bohm Bawerk ne s'y est point trompé. « C'est une des parties les moins satisfaisantes de notre tâche, écrit-il, que d'établir les vues de Say quant à l'origine de l'intérêt. Il fait un usage magistral de formules rondes et polies et sait parfaitement donner à ses pensées l'apparence de la clarté ». La théorie de Say allie au fond les deux idées de productivité et d'utilité. « Ainsi, malgré l'obscurité de ses vues, Say tient une place prééminente dans l'histoire des théories de l'intérêt. Il forme une sorte de nœud d'où partent deux des plus importantes branches théoriques de notre sujet ». Tantôt il explique l'intérêt par un produit net

de valeur, tantôt il explique ce produit net de valeur par l'intérêt ; tantôt il montre la valeur des services venant de celle des produits, tantôt la valeur des produits venant de celle des services. « Say tombe dans la théorie ricardosmithienne du coût presque aussi souvent qu'il la combat ». Et Bohm Bawerk, qui ne saisit pas l'harmonie de l'équilibre économique, déclare : « Entre ces deux vues il y a un fort et réel antagonisme, plus fort qu'on ne le penserait à première vue. L'une traite le problème de l'intérêt comme un problème de production, l'autre comme un problème de distribution. Par sa première vue Say se range avec les théoriciens de la pure productivité ; par sa seconde vue il ouvre la série des théories très importantes et très intéressantes de l'utilité ».

Le défaut de la théorie de la productivité était que, la valeur de tout produit égalant celle de ses frais de production, il ne pouvait y avoir un surplus de valeur dû au pouvoir productif du capital. C'est alors que les théories nouvelles distinguent de la substance du capital son usage. Puisque substance et usage pris ensemble égalent la valeur du produit, celle-ci est plus grande que la seule substance du capital. Comme la théorie de la productivité était passée de Say à Schön, Riedel, Roscher, c'est aussi de Say que la théorie de l'usage passa à Hermann et Menger.

La supériorité de ce dernier, selon Bohm Bawerk, est qu'il bâtit sa théorie de l'intérêt sur une nouvelle théorie de la valeur. La valeur des moyens de production est toujours déterminée par la valeur de leurs produits ; et, si néanmoins la valeur des produits est plus grande que celle des moyens de production, c'est que la transformation des moyens de production en produits, comme Say l'avait bien montré, demande du temps. Cette extension sur un certain temps d'une quantité de capital réel constitue essentiellement l'usage du capital. N'est-ce pas de cette idée que devait naître naturellement la théorie nouvelle de Bohm Bawerk, pour se heurter à une remarquable renaissance des théories de la productivité ? Si Menger avait appliqué la théorie de

l'utilité marginale aux produits, Wieser applique la théorie de l'utilité marginale aux moyens de production eux-mêmes.

Wieser veut prouver d'abord la productivité physique du capital, le fait que la quantité de biens constituant le produit brut du capital est plus grande que la quantité de biens productifs consommés dans la production. Wieser veut prouver, en second lieu, que la valeur du produit brut est plus grande que celle du capital consommé. A cette double démonstration Bohm-Bawerk fait une double réponse. D'une part, Wieser ne peut distinguer ce qui est le produit du seul capital de ce qui est le produit de la coopération des trois facteurs : terre, travail et capital ; de telle sorte que de ce que le produit brut des trois facteurs excède le capital consommé l'on ne peut conclure que le produit brut du seul capital dépasse le capital consommé. En outre arcs et flèches ne produisent pas arcs et flèches mais du gibier. Le capital ne se reproduit pas directement et concrètement avec un surplus. Il ne contribue à créer que des espèces de produits différentes qui ne lui sont comparables qu'en termes de valeur. Si précisément, d'autre part, nous supposons qu'il est prouvé qu'au capital peut être assignée une certaine quantité de produits plus grande que celle du capital consommé dans la production, il reste à démontrer que cette plus grande quantité de produits doit également avoir une plus grande valeur que le capital dont ils sont issus. Or, voilà qui est en contradiction complète avec la théorie de l'imputation de Wieser. En vérité, selon Wieser, si la valeur des biens productifs comme celle des biens consommables dérive de leur utilité marginale, cette utilité des biens productifs ne se réalise que par celle de leurs produits, et l'une et l'autre sont égales ; de telle sorte qu'un surplus de valeur du produit par rapport à la valeur du bien productif est complètement impossible. Selon les prémisses de Wieser, conclut Bohm-Bawerk, le capital est l'équivalent en valeur de son produit brut, quoique celui-ci puisse être plus grand quantitativement, de telle sorte que l'accroissement de valeur qui constitue l'intérêt ne peut venir que du temps.

Devons-nous aller à Bohm Bawerk ? Devons-nous revenir soit à Menger, soit à Wieser ? Devons-nous, plutôt que de suivre l'évasion de Bohm Bawerk, tenter la conciliation des théories en apparence opposées de Menger et de Wieser ? Devons-nous revenir à J.-B. Say ? Si distinctes que soient les doctrines des trois éminents auteurs autrichiens, elles ont une base commune : la théorie de l'utilité marginale.

Pour Menger, la valeur des moyens de production est toujours déterminée par la valeur des produits, et la valeur des produits par l'utilité marginale. Pour Wieser, la valeur des moyens de production est déterminée par l'utilité marginale, mais celle-ci n'est autre que l'utilité marginale des produits. Or, cette utilité marginale des produits se fixe non seulement au degré minimum de l'utilité du produit mais aussi au degré maximum des frais de production. La baisse de l'utilité marginale n'est que la baisse des frais de production. Le degré minimum de l'utilité du produit n'est que le degré maximum de ses frais de production. Par conséquent, si la valeur des moyens de production est déterminée par celle des produits, celle des produits est déterminée par celle des moyens de production. Nous nous trouvons en présence d'une seule et même valeur dont la caractéristique est d'être un rapport inverse. L'unité de l'utilité marginale, lien intime des produits et des services, traduit non point le retour de la valeur d'usage à la valeur d'échange individuelle mais son effacement devant la valeur d'échange sociale. Menger et Wieser ont tort sans que Bohm Bawerk ait raison.

Wieser a tort parce que, de même que l'accroissement quantitatif des produits et leur accroissement valeur sont en raison inverse l'un de l'autre, de même la valeur des services et celle des produits sont en raison inverse l'une de l'autre. En d'autres termes, si tout accroissement quantitatif des produits entraîne la diminution en valeur des produits, elle entraîne du même coup l'augmentation en valeur des moyens de production, des services productifs et notamment des capitaux, dont la valeur est mesurée par la quantité

d'autres choses contre lesquelles ils s'échangent, c'est-à-dire par la quantité accrue des produits. C'est par là même dire que Wieser a tort sans que Bohm-Bawerk ait raison. Car, d'une part, l'accroissement de productivité valeur peut coïncider avec l'accroissement de productivité quantitative, et, d'autre part, l'accroissement de productivité valeur des services peut coïncider avec la diminution de valeur des produits. En d'autres termes, si l'accroissement de productivité valeur peut coïncider avec l'accroissement de productivité quantitative, c'est que la valeur accrue est celle des services, tandis que la quantité accrue est celle des produits. Et, si ce surplus de valeur n'est pas exclu par l'égalité prétendue de la valeur des produits et de la valeur des services, c'est que cette égalité n'existe pas. Nous sommes en présence d'un rapport inverse d'échange. Au surplus de valeur des services correspond nécessairement une moindre valeur des produits. En définitive la coïncidence de l'accroissement en valeur des services avec l'accroissement quantitatif des produits traduit sa coïncidence avec la diminution en valeur des produits.

Que des auteurs autrichiens Wieser soit celui qui pressent le mieux cette doctrine harmonieuse qui continue celle des classiques, MM. Frank Fetter, W. C. Mitchell et Gaëtan Pirou l'ont déjà remarqué. Le professeur Fetter, en des termes qui évoquent singulièrement ceux de Say, a parfaitement montré comment la théorie de la valeur tracée par Wieser vient se briser contre la fameuse question qu'aimait à poser J.-B. Say et qui est comme le *leit motiv* de toute notre étude : comment concilier valeur et richesse ? Et M. Fetter symbolise le mouvement, qui fatalement s'impose, par ces mots : « value yielding place to welfare ». De son côté le professeur Mitchell schématise ainsi la théorie de Wieser : « L'activité économique est l'exercice d'un contrôle rationnel sur le processus de satisfaction des besoins ; sa fin est d'assurer la satisfaction maxima ; son moyen est le calcul de l'utilité. La théorie économique est l'analyse élaborée de ce calcul, en premier lieu comme il est effectué par un homme économique parfait-

tement seul, puis comme il est effectué par de nombreux hommes vivant sous un régime nominal de libre contrat et de propriété privée inégalement distribuée, ensuite comme il est effectué par un seul État visant le bien-être de ses citoyens, enfin comme il est effectué par un État entre plusieurs ». Une telle théorie est déjà moins individuelle que sociale, moins psychologique que logique, moins positive que normative. Ainsi se poursuit le retour à J.-B. Say (1).

Dire de la doctrine de Say qu'elle est essentiellement, en même temps que l'affirmation de la longue baisse générale des prix qui caractérise l'amortissement automatique du progrès, la négation de la courte baisse générale des prix qui caractérise la crise, c'est dire qu'elle est l'affirmation de toute extension du droit individuel qui découle d'une restriction du devoir social et la négation de toute restriction du droit individuel qui découle d'une extension du devoir social. Qu'est-ce que la crise économique, sinon un amortissement avant terme du progrès, une valeur faussée de telle sorte que le degré maximum du devoir social, porté trop haut, cesse de coïncider avec le degré minimum du droit individuel. Si, pour qu'une baisse des prix soit générale, il n'est pas nécessaire qu'elle traduise une baisse de la valeur d'usage du produit, mais si elle peut aussi traduire une baisse de la valeur d'échange du produit en services productifs, n'est-ce point parce que ces deux facteurs sont au fond identiques et que la baisse même de la valeur d'échange du produit en services n'est que la baisse de la marginalité ? Or, ce qui caractérise la crise, c'est que la baisse générale des prix traduit une baisse de la valeur d'usage sans traduire une baisse de la valeur d'échange du produit en services, bien plus, traduit à la fois une baisse de la valeur d'usage

(1) V. G. PIROU, *La science économique conduit-elle ou non au socialisme ?* o. c.

V. W. C. MITCHELL, Wieser's theory of social economics, *Political Science Quarterly*, 1916.

V. F. A. FETTER, Value and the larger economics, *Journal of political economy*, 1923.

et une hausse de la valeur d'échange du produit en services. La crise est caractérisée bien moins par une hausse des prix suivie d'une baisse des prix que par une baisse de la valeur d'usage qui n'est pas suivie d'une baisse de la valeur d'échange c'est-à-dire par une baisse suivie d'une hausse. Il y a baisse de la valeur d'usage, car il y a baisse de la marginalité par suite de l'accroissement quantitatif du produit, mais il y a accroissement quantitatif du produit sans qu'il y ait diminution des frais de production ; et c'est pourquoi il peut y avoir une coïncidence de la baisse de la valeur d'usage et de la hausse de la valeur d'échange du produit en services. La crise résulte essentiellement d'une dissociation de la marginalité dont l'abaissement reste quantitatif et individuel sans devenir qualitatif et social. S'en tenir à la baisse de la valeur d'usage pour caractériser la crise, c'est demeurer à la surface des choses, car nous sommes en présence d'une marginalité contradictoire, d'une fausse diminution de la valeur d'usage, d'une fausse augmentation de la valeur d'échange, nous sommes en présence d'un effacement incomplet de la valeur d'échange individuelle devant la valeur d'échange sociale. Si, en l'absence de monnaie, la baisse des prix ne se manifesterait point, en l'absence d'entreprise elle ne se produirait point. Le divorce du prix de vente et du prix de revient qui traduit le divorce de la baisse de la valeur d'usage et de la hausse de la valeur d'échange du produit en services productifs, ce divorce qu'impose notre régime individualiste, à l'encontre de ce que croit M. Aftalion, est moins la conséquence de la crise que sa cause. L'éminent auteur écrit d'ailleurs lui-même : « La part de l'entrepreneur est le produit net, le profit. Si la vente lui rapporte moins de monnaie qu'il n'en a déboursé, son profit est anéanti. Ce lui sera une maigre consolation de penser que sa production double de drap pourrait se troquer contre une quantité double de blé ». La crise économique est au fond une crise sociale, tirant son origine moins du capital technique que juridique. Elle est la crise du capitalisme. C'est en fin de compte J.-B. Say qui a raison. La loi des débouchés est

passée par trois phases : vraie dans l'échange des produits contre les produits, fausse dans l'échange des produits contre les besoins, vraie de nouveau lorsque l'on sait prendre une vue assez compréhensive de la valeur pour faire intervenir l'échange des produits contre les services. La surproduction n'est en définitive ni générale ni périodique.

La crise, disait J. B. Say, le fait qu'il y a trop de produits dans une branche vient de ce qu'il n'y a point assez de produits dans une autre branche. Nous devons ajouter : la crise, le fait qu'il y a trop de produits dans une branche vient de ce qu'il n'y a pas assez de produits dans cette même branche, de ce que le gain dans la réduction des frais de production est insuffisant. Selon la définition même que J.-B. Say donne du produit, il n'y a point assez de choses dont l'utilité vaille ce qu'elle coûte. Si la surproduction générale est fausse, c'est qu'à l'accroissement de quantité ne correspond pas la diminution des frais de production. Surproduction et sous-production coïncident. La surproduction apparente n'est en réalité que sousproduction. La crise n'est qu'une rupture d'équilibre entre la baisse de la valeur d'usage et la hausse de la valeur d'échange du produit en services. La crise, loin de porter atteinte au caractère relatif de la valeur, le confirme. Elle ne porte atteinte qu'au caractère relatif de la valeur d'échange individuelle. Elle confirme le caractère relatif de la valeur d'échange sociale. La crise vient de ce qu'au défaut de la réduction technique des frais de production n'a pas suppléé la réduction sociale de la production elle-même, de ce que sur l'allongement technique de la production capitaliste ne s'est point moulé l'allongement démocratique de la production socialiste. La crise ne peut devenir de plus en plus partielle qu'en devenant de plus en plus perpétuelle. Elle ne peut devenir de moins en moins générale dans l'espace qu'en devenant de plus en plus générale dans le temps. Pour éviter en effet le détraquement qu'entraîne dans l'économie la survivance de l'entreprise individuelle, il faut aller progressivement à cette socialisation qui, pour supprimer la crise, commence par la rendre

permanente, latente, perlée, préventive, cette socialisation qui, annulant peu à peu hausse et dépression, réalise les deux traits que M. Aftalion juge si absurdes. Il faut que l'individu, en la personne de l'entrepreneur, cesse d'être fin alors qu'il devrait être moyen, et en la personne du salarié cesse d'être moyen alors qu'il devrait être fin. Et, si la crise ne doit disparaître que dans le régime « où n'existerait que le troc en nature, où on ne connaîtrait que la valeur d'échange », il faut, ne pouvant revenir au troc individuel, aller résolument vers le troc social.

De cet idéal, si cher à Léon Walras et auquel M. Aftalion est loin d'être indifférent, nous voudrions tenter en terminant l'évocation la plus rapide.

Lorsqu'on pose cette question : quel est l'avenir social de l'individu ? deux réponses sont encore aujourd'hui communément faites. Selon les individualistes, l'individu sera le plus possible dégagé des obligations sociales. Selon les socialistes, l'individu est destiné à devenir de plus en plus le rouage inconscient du mécanisme social. Les individualistes, qui visent une fin exacte, sont cependant par eux-mêmes incapables de l'atteindre faute de moyens. Les socialistes, qui possèdent les bons moyens, ont peine à leur donner une fin qui les dépasse. Ni l'une ni l'autre, en vérité, de ces deux solutions extrêmes n'est conforme aux faits. La spécialisation, qui va s'affirmant de plus en plus dans l'exercice du devoir social, dans le moyen, va s'atténuant dans la jouissance du droit individuel, dans la fin. L'activité sociale, de plus en plus spécialisée, se détache, pour ainsi dire, de la personnalité individuelle de plus en plus dégagée. L'amélioration de la condition de l'ouvrier, notamment le raccourcissement de la durée du travail, la fusion prochaine de la profession et de la fonction, l'extension de l'instruction et de l'art, le bien être croissant, voilà, entre beaucoup d'autres, quelques signes de l'évolution qui déjà s'impose.

A sa lumière nous nous expliquons non seulement comment le socialisme n'est qu'un individualisme qui tourne bien (1)

(1) V. en sens contraire, R. GONNARD, Individualisme, socialisme, traditionalisme, *Revue d'économie politique*, 1913.

mais aussi comment ont pu apparaître au cours des âges quatre modalités principales d'individualisme.

C'est, en premier lieu, l'individualisme politique antique qui, réduisant la liberté individuelle à la liberté politique, fait ainsi coïncider fin et moyen : et c'est l'alliance de l'utilitarisme individuel et du naturalisme politique. C'est, en second lieu, l'individualisme politique moderne qui, sous l'action de Locke, de la déclaration des droits, de ce qu'il y a chez Rousseau de démocratique et d'anarchique, dégage de la liberté publique la liberté individuelle et subordonne le moyen à la fin : et c'est l'alliance du rationalisme politique et du naturalisme individuel. C'est, en troisième lieu, cet individualisme économique du XIX^e siècle qui, tendant à réduire la liberté individuelle à la liberté économique, fait de nouveau coïncider fin et moyen : et c'est l'alliance de l'utilitarisme individuel et du naturalisme économique. Tandis que l'économie politique est la pénétration de la politique démocratique par l'économique, c'est-à-dire d'un premier individualisme-fin par un second individualisme-moyen, l'économie sociale est la pénétration de l'économique par le socialisme, c'est-à-dire de ce second individualisme-moyen par un second individualisme-fin : et c'est, en quatrième lieu, l'individualisme social qui dégage de la liberté économique la liberté individuelle et à la nouvelle coïncidence du moyen et de la fin substitue une nouvelle subordination de l'un à l'autre ; et c'est l'alliance du rationalisme social et du naturalisme individuel.

Mais, malgré cette simplicité schématique, de même que l'individualisme démocratique n'a pu avoir absolument raison du premier individualisme politique, de même l'individualisme social se dégage à peine de l'individualisme économique. L'économie nationale marque la pénétration du second individualisme-moyen par le premier individualisme-moyen. Une communion dans le temps brise la communauté dans l'espace. Car, de même que la révolution n'a fait que substituer aux privilèges politiques les privilèges économiques, de même n'a-t-elle fait que substituer

au droit divin des rois le droit divin des peuples. Non seulement elle n'a réalisé que la démocratie politique mais elle ne l'a réalisée qu'à l'intérieur. Le politique est essentiellement le rapport d'un groupement, d'une part, avec ses membres, d'autre part, avec d'autres groupements. Sur le premier point : au principe monarchique s'est substitué le principe démocratique, au régime représentatif le régime parlementaire, à la séparation des pouvoirs le régime conventionnel, jusqu'à l'avènement du gouvernement direct et de l'anarchie, fin bienfaisante de toute démocratie. Sur le second point le retard est tel que flagrante est la dissociation entre la politique interne et la politique externe. S'il y avait déjà longtemps que les seigneuries de l'ancienne France avaient perdu leur individualité politique, qui se traduisait au point de vue externe par un véritable droit international et au point de vue interne par un véritable droit constitutionnel, lorsqu'elles conservaient encore leur individualité administrative, le jour est encore loin où le droit international actuel se convertira en droit constitutionnel et les droits constitutionnels nationaux actuels en droit administratif. Cependant, quoique la politique reporte constamment le problème social, de la cité à la commune, de la commune à la nation, à mesure que se rétrécit notre planète le ratatinement de l'espace emporte le ratatinement du temps, double mouvement auquel la décentralisation ne peut apporter qu'une faible résistance. L'espace d'un jour et d'un jardin sont un monde pour le vieillard comme pour l'enfant. Et notre terre retombe invinciblement en enfance. L'économie politique ne s'effacera définitivement devant l'économie sociale que lorsqu'il n'y aura plus qu'une seule communion au sein d'une seule communauté. Alors saisira-t-on toute la portée aujourd'hui prématurée de la doctrine classique, dont la part de vérité fut, en allant contre les faits, de séparer l'économie de la politique, et dont la part d'erreur fut, en obéissant aux faits, de faire coïncider au sein de cette économie l'individualismemoyen et l'individualisme-fin au lieu de subordonner l'un à l'autre ; dont la part de vérité

fut, en un mot, de rejeter l'individualisme politique moyen et dont la part d'erreur fut d'accepter l'individualisme économique moyen.

Mais la part de vérité de la doctrine classique n'est-elle pas que relative ? Ne se résout-elle pas dans sa part d'erreur ? N'y a-t-il pas contradiction à rejeter l'individualisme politique moyen sans rejeter l'individualisme économique moyen ? L'acceptation de celui-ci n'emporte-t-il pas l'acceptation de celui-là ?

Si la politique économique naît avec le mercantilisme, l'économie politique proprement dite naît avec les physiocrates. Le libéralisme est en somme le mercantilisme qui se continue mais de politique devient économique, de national individuel, car l'individualisme économique, rompant l'unité du nationalisme politique, d'un tout complet transforme la nation en partie, de fin la réduit à moyen. L'individu, après s'être dégagé de l'économie domestique, se dégage de l'économie nationale elle-même. Non seulement il s'en dégage mais se l'asservit, car, de même que le libéralisme est dans une certaine mesure le mercantilisme qui se continue, de même le protectionnisme est-il lié au libéralisme.

Nous avons distingué le premier individualisme politique, l'individualisme politique moyen qui allie le naturalisme politique à l'utilitarisme individuel. Or, avec le mercantilisme, au naturalisme politique s'adjoint non seulement l'utilitarisme individuel mais l'utilitarisme économique. La nation mercantile est une fin politique dont le moyen est moins l'activité individuelle abstraite que celle des classes économiques. Avec la Révolution se produit un double mouvement inégal : à l'alliance du naturalisme politique et de l'utilitarisme individuel succède brusquement l'alliance du naturalisme individuel et de l'utilitarisme politique ; et c'est le second individualisme politique que nous ayons distingué : l'individualisme politique fin. Sur le plan économique se produit un renversement incomplet : à l'alliance du naturalisme politique et de l'utilitarisme économique ne succède pas l'alliance du naturalisme écono-

mique et de l'utilitarisme politique, mais l'alliance du naturalisme économique et de l'utilitarisme individuel. Et c'est le premier individualisme économique que nous ayons distingué : l'individualisme économique moyen. Pourquoi ce manque de symétrie ? Simplement parce que sur le plan économique on ne distingue pas encore entre l'individualisme fin et l'individualisme moyen, entre le naturalisme individuel et l'utilitarisme individuel. Cependant la seule admission de cet utilitarisme individuel allait conduire à un réveil du naturalisme politique, mais d'un naturalisme politique qui n'est que le voile de l'utilitarisme individuel fondamental. Et c'est le protectionnisme.

L'on peut donc distinguer trois phases dans ce qu'il est convenu d'appeler : Economie politique. Dans une première phase qui naît avec les mercantilistes : la politique économique est l'alliance du naturalisme politique et de l'utilitarisme économique.

Dans une seconde phase qui naît moins avec les physiocrates et les premiers libéraux qu'avec les libéraux de la dernière heure : l'économie politique est l'alliance du naturalisme économique et de l'utilitarisme individuel.

Dans une troisième phase qui s'accroît peu à peu et qui fut clairement entrevue par les physiocrates et déjà moins clairement par Say : l'économie sociale est l'alliance du naturalisme individuel et de l'utilitarisme économique et politique à la fois, du rationalisme social. Et c'est là le second individualisme fin que nous avons distingué.

Quoi qu'il en soit, le libéralisme, en séparant l'intérêt individuel et l'intérêt national, en montrant que la nation peut s'enrichir en achetant plus qu'elle ne vend, est l'antécédent nécessaire du protectionnisme qui de cette différence de la nation et de l'individu fait une supériorité de celle-là sur celui-ci. Et c'est la loi des valeurs internationales. Or, cette survivance du troc individuel dans le troc international dérive bel et bien d'une survivance du troc individuel dans le troc social. Car, de même que la masse des individus, lorsqu'elle est économiquement éduquée, s'intéresse direc-

tement au libre échange, de même le moteur de la politique économique protectionniste a toujours été l'utilisation de celle-ci par certains individus se sacrifiant la masse. Et, comme tout se tient, l'acceptation de l'individualisme économique moyen emporte l'acceptation de l'individualisme politique moyen non seulement sous son aspect externe mais interne.

Seule la disparition de l'individualisme économique moyen par une modification du régime monétaire d'achat et de vente pourra emporter la disparition de l'individualisme politique moyen par une modification du troc international. Comment peut se concevoir le double pas qui rétablirait ainsi la logique de la doctrine classique ?

La loi des valeurs internationales est communément définie : « La valeur d'une marchandise importée de l'étranger ne dépend pas de son coût de production étranger mais de son coût d'acquisition, c'est-à-dire du coût de production national de la marchandise exportée à l'étranger en échange ». Or, nous pouvons affirmer qu'en fait, par suite du ratatinement de notre planète, c'est-à-dire du progrès des communications, les coûts de production iront se rapprochant sans cesse et la loi des valeurs internationales ne subsistera que dans la mesure où elle existe entre individus, dans la mesure de la spécialisation inévitable. Non seulement en fait la loi des valeurs internationales autorisera de moins en moins le protectionnisme mais du même coup en droit elle se fondera dans la loi des valeurs sociales. Invinciblement le troc international se résoudra dans le troc social. Qu'est-ce à dire ? C'est dire que le troc social, tout comme le troc international actuel, rompt le lien entre valeur et coût de production et le resserre entre valeur et besoin, mais qu'il fait cela non par l'adjonction du nationalisme à l'individualisme moyen que réalise le capitalisme mais par l'adjonction du socialisme à l'individualisme fin que réalise le communisme.

De même que le change n'est en dernière analyse que la conciliation empirique du régime de la monnaie internationale qui est l'état de fait et du régime des monnaies natio-

nales qui reste encore l'état de droit, de même la monnaie, en son évolution, abstraction faite des survivances politiques, symbolise le passage du troc individuel au troc social par la substitution progressive de sa fonction sociale à sa nature primitive de marchandise, substitution qui apparaît sous la forme d'une dématérialisation croissante. Si l'économique est essentiellement un rapport d'homme à chose, de même que devant ce rapport entre hommes qu'est le social s'efface le politique, c'est-à-dire ce rapport dont l'un des termes au moins est un groupement, de même s'efface le rapport dont l'un des termes au moins est une chose. Extrême est la complexité de cet effacement. Nous savons que le lien qui unit l'homme au sol fait la patrie, mais la patrie pacifique des physiocrates, et non celle belliqueuse des mercantilistes, car le gain que fait l'une n'est pas la perte d'une autre mais le produit net de son sol. Ce qui n'était pour Quesnay que le produit net de la terre devait devenir avec J.-B. Say le produit net de la société. Le principe classique de la concurrence ou de l'identité des intérêts a consisté essentiellement à faire coïncider le rapport mercantile entre choses et le rapport physiocratique d'homme à chose, après avoir, à la suite des physiocrates, dénationalisé, individualisé le rapport mercantile, et après avoir, contre les physiocrates, dématérialisé, socialisé leur propre rapport. A la coïncidence classique nous savons quelle subordination se substitue. Dans le troc social, comme dans le troc individuel, à la différence de l'état de nature, il y a échange, chacun vivant non de son propre travail mais de celui d'autrui. Toutefois le rapport entre choses ne survit au rapport d'homme à chose que pour s'effacer à son tour devant le rapport entre hommes, car chacun, grâce à la lente instauration du communisme, tend à recevoir de moins en moins selon son travail et de plus en plus selon son besoin. C'est là le nouvel état de nature. L'homme se trouve comme si de nouveau il était seul tout en ne l'étant pas.

CONCLUSIONS

Ne possédons-nous point maintenant la pleine signification de ce nom que méconnaissent les quelques dictionnaires ou histoires économiques qui le mentionnent encore ?

J.-B. Say est l'homme de la révolution politique française et de la révolution industrielle anglo-française, l'homme de l'idéologie politique et de l'utilitarisme économique, celui qui allie non seulement le rationalisme classique de la forme au naturalisme du fonds mais à ce naturalisme économique le rationalisme politique, car son naturalisme économique n'est que le moyen, en réservant le présent à l'utilitarisme individuel d'Adam Smith, de reporter simplement dans l'avenir le naturalisme individuel de J.-J. Rousseau, trait unique, fondamental, dont nous avons vu se dégager successivement les aspects de plus en plus profonds.

Et c'est une économie politique telle que ce naturalisme économique trouve son expression dans la loi des débouchés, dont la première portée n'est autre que la politique libérale, et dont la seconde portée n'est autre que l'équilibre économique, celle-là n'étant que le reflet de celle-ci. Or, dans sa première portée le naturalisme économique de J.-B. Say s'est révélé à nous comme assez puissant non seulement pour qu'en s'étendant, selon les physiocrates, au régime juridique de la propriété privée il s'étende du même coup au régime politique, assez puissant non seulement pour aller de la physiocratie au mercantilisme et donner à la politique une certaine justification indépendante de celle du régime juridique, assez puissant enfin non seulement pour atteindre ainsi Saint-Simon, car ce lien qu'il renoue n'est que la pénétration de la politique par l'économie et non plus la péné-

tration de l'économie par la politique, mais aussi assez puissant pour qu'à la restauration saint-simonienne de l'ordre rationnel survive l'ordre naturel classique. En effet, alors que le rationalisme politique de Rousseau dérivait de son rationalisme social, celui de Say dérive de son naturalisme économique. Alors que l'individualisme de celui-là était une fin, l'individualisme de celui-ci se présente d'abord comme un moyen. La première portée de la loi des débouchés est finalement fixée par sa dernière. Or dans sa seconde portée elle nous est apparue telle que cet industrialisme même qui conduit Say à accentuer dans son analyse de la production la réaction d'Adam Smith contre physiocrates et mercantilistes lui fait, par un curieux retour, en dépassant Smith, renouer la tradition française élargie d'un naturalisme profond. Non seulement la notion d'industrie unifie l'ancienne distinction tripartite superficielle de l'agriculture, des manufactures et du commerce, en lui substituant la nouvelle distinction tripartite profonde des services agricoles, industriels et capitaux, mais la notion de nature, pénétrant celle d'industrie, unifie la distinction tripartite nouvelle. Après avoir généralisé la notion d'industrie au point de lui faire absorber le commerce, Say passe de l'agriculture à une notion également généralisée de la nature au point de lui faire substituer à la catégorie supprimée du commerce la catégorie nouvelle du capital. Ainsi le produit net soit du commerce soit de l'agriculture s'efface-t-il devant le seul produit net issu de cette étroite alliance de l'industrie et de la nature que réalise ce nouveau personnage qu'est l'entrepreneur. Car la largeur smithienne du terme travail tient moins à ce fait qu'il recouvre non seulement un triple service productif mais la triple opération d'un seul service productif qu'à cet autre fait, savoir : que l'une de ces trois opérations d'un seul service productif est précisément le lien essentiel qui unit les trois services productifs. Et c'est l'entreprise, dont le profit se distingue successivement du salaire, de l'intérêt et de la rente, produit net qui passe non seulement du propriétaire foncier à l'entrepreneur mais de l'entre-

preneur à la société. En même temps que par le libre jeu de la concurrence disparaissent et la demande des services et l'offre des produits, faisant place au seul rapport direct entre la demande des produits et l'offre des services, l'entrepreneur n'est plus que le représentant qui s'efface de la société. Non seulement l'individu s'efface devant la société, mais la société n'est que partie au « grand échange de la production » dont l'autre partie est la nature. Le produit brut de la société se résout en un produit net. L'idée de rendement plus que proportionnel est le fondement même de la doctrine de Say. C'est au cœur de l'offre, au cœur de la valeur d'échange, au cœur des richesses sociales que Say marque la réapparition de la demande, de la valeur d'usage, des richesses naturelles, en un mot, de ce communisme qui vient du *Contrat social* et aboutit aux *Harmonies*. Le naturalisme économique n'est que la spirale du retour à Rousseau. L'âge d'or — idéal couleur du temps — n'est plus la vision du passé, mais son mirage dans la vision de l'avenir.

Si J.-B. Say ne se sépare de Rousseau que pour s'en rapprocher : si, d'une part, le rationalisme qu'exprime la politique libérale n'est pas absolument indépendant du naturalisme économique, si, d'autre part, ce naturalisme qu'exprime l'équilibre économique n'est pas davantage absolument indépendant du rationalisme politique, nous avons enfin saisi leur conjonction parfaite en une troisième et suprême portée de la loi des débouchés, laquelle n'exprime pas seulement le naturalisme économique du rapport entre choses (les produits s'échangent contre les produits) mais aussi le rationalisme social du rapport entre hommes (les services s'échangent contre les services) à travers lequel transparait même le naturalisme individuel du rapport d'homme à chose. Et c'est, sous l'inspiration de l'idéologie médicale, la confusion complète du double courant rationaliste et naturaliste, non plus sur le terrain rationnel des physiocrates, non plus sur le terrain naturel de Smith, mais sur le sol positif de la science biologique, de telle sorte toutefois que cette confusion annonce le retour du naturalisme

économique au rationalisme politique, au rationalisme social, au naturalisme individuel de Rousseau. Une œuvre d'une telle ampleur ne pouvait mourir avec son auteur.

J.-B. Say, et c'est toute la formation de l'économie politique. Si c'est moins du choc de l'économie physiocratique et de l'économie smithienne que du choc des contradictions smithiennes, du conflit de son agrarianisme et de son industrialisme que naît la nouvelle économie française de J.-B. Say, c'est moins par ce rejet de la tradition française de l'agrarianisme smithien que par son opposition à la tradition anglaise du naturalisme utilitaire pessimiste de Smith que l'économie de Say se maintient. Nous savons, en effet, que J.-B. Say réagit contre Adam Smith non seulement dans la mesure où celui-ci réagit avec insuffisance contre les physiocrates mais aussi dans la mesure où il réagit avec excès. Si de *La richesse des nations* l'économie de J.-B. Say ne retient, d'une part, que ses germes d'industrialisme, elle ne retient, d'autre part, que la seule branche optimiste de son naturalisme utilitaire, et elle fait coïncider ce double point. Elle n'industrialise la nature qu'en naturalisant l'industrie. Ce faisant, elle s'oppose franchement, d'une part, à Malthus qui tempère le pessimisme de son naturalisme utilitaire par l'adjonction individuelle d'un certain rationalisme moral, d'autre part, à Ricardo qui, se débarrassant de ce pauvre reste, étale le pessimisme du naturalisme utilitaire le plus pur. Le double mérite de J.-B. Say est alors moins d'avoir substitué au rationalisme moral de Malthus le germe du rationalisme social que d'avoir dégagé du naturalisme économique de Ricardo le germe du naturalisme individuel. Mais l'économie politique française n'est point encore fondée. C'est seulement du bris de l'économie sociale de Say que sortent, d'une part, le socialisme, d'autre part, l'économie politique. Si Saint-Simon maintient plus ou moins le rationalisme politique de Say, il substitue au naturalisme économique le rationalisme économique, et c'est le socialisme. Si Dunoyer maintient plus ou moins le naturalisme économique de Say, il substitue,

en quelque sorte, au rationalisme politique le naturalisme politique, et c'est l'économie politique au sens strict. Non seulement s'introduit ainsi la tradition anglaise du naturalisme utilitaire pessimiste mais réapparaît aussi la tradition française de l'agrarianisme, que J.-B. Say avait également repoussées. De sa conception brisée multiples sont les fragments. Au socialisme et à l'économie pareillement industrialistes de Saint-Simon et Dunoyer s'opposent l'économie et le socialisme également anti-industrialistes de Villeneuve-Bargemont et de Fourier. Cependant à la faveur d'un recul suffisant un socialiste, Proudhon, va du socialisme à l'économie politique, et un économiste, Bastiat, va de l'économie politique au socialisme. A peine formés, le socialisme et l'économie politique, en se rapprochant l'un de l'autre, se rapprochent de l'économie sociale dont ils dérivent.

Toutefois, le retour de Bastiat à J.-B. Say se présente comme un détour par le Nouveau Monde où fleurit alors la pensée d'Henry Charles Carey ; Henry Charles Carey qui constitue par rapport à J.-B. Say un point de perspective unique d'où, après avoir entrevu en arrière, avec Raymond et List, les premiers traits du protectionnisme, nous retrouvons en avant, avec Henry George, les grandes lignes du socialisme. Nous avons vu qu'après avoir constaté la discordance entre le progrès politique et le progrès social, par suite de l'interposition du progrès économique, George de l'analyse de ce progrès économique dégage un rationalisme social qui marque un certain retour au rationalisme politique. L'essence de ce rationalisme par lequel George rejette et le fonds naturaliste anglais et la forme naturaliste française est d'introduire dans la forme anglaise le fonds français, préparant ainsi la voie, en même temps qu'au socialisme et au communisme, à l'économie politique renaissante. Cette renaissance marque alors la reprise de la tradition française moins en Amérique qu'en France même. En Amérique la pensée économique américaine du XIX^e siècle, qui, sous l'influence française, était allée réagissant de plus en plus contre les

faits, vient se briser contre la pensée économique américaine du xx^e siècle à son début de plus en plus soumise à l'emprise des faits. Cependant la servilité américaine à l'égard de l'influence nouvelle anglo-allemande n'est sans doute, largement entendue, que la spirale d'un retour à l'idéologie française. Or, en France, si s'écroulent il est vrai les divisions classiques, c'est ni plus ni moins sous la poussée de cette vie intérieure de la doctrine de Say, cette notion de valeur sociale par laquelle M. Pirou aboutit à la définition de la science économique. Tandis que Léon Walras, pour remonter jusqu'à cette science mathématique dont Auguste Comte avait fait par opposition à la sociologie le premier degré de sa classification, passe outre non seulement la physique des physiocrates ou la biologie de Say mais aussi dans une certaine mesure cette psychologie qu'Auguste Comte avait bannie de sa classification et n'accentue ainsi le naturalisme économique qu'en réduisant son domaine, M. A. Aftalion n'hésite pas à reprendre cette psychologie pour en refaire le fondement de la science économique. Mais, ce faisant, esquisse-t-il autre chose que la spirale d'une évolution telle qu'à l'effacement de la valeur d'échange individuelle devant la valeur d'usage succède l'effacement de la valeur d'usage elle-même devant la valeur d'échange sociale ? Esquisse-t-il autre chose que la spirale d'une évolution telle qu'à cet utilitarisme individuel qui n'apparaît qu'à travers le naturalisme économique succède ce naturalisme individuel qui n'apparaît qu'à travers le rationalisme social.

Voilà donc tout ce que le nom ranimé de Jean-Baptiste Say évoque maintenant en nous : Jean-Baptiste Say, et c'est, venant doubler le *Contrat social*, un premier essai de troc social.

BIBLIOGRAPHIE

I. — L'HOMME ET L'ŒUVRE

A. — Travaux sur Jean Baptiste Say.

- E. ALLIX. — *J.-B. Say et les origines de l'industrialisme*, Revue d'économie politique, 1910.
— *La déformation de l'économie politique libérale après J.-B. Say* : Charles Dunoyer. Revue d'histoire économique et sociale 1911.
— *Méthode et conception de l'économie politique dans l'œuvre de J.-B. Say*, Revue d'histoire économique et sociale, 1911.
— *Le physicisme des Physiocrates*, Revue d'économie politique, 1911.
— *Destutt de Tracy économiste*, Revue d'économie politique, 1912.
— *L'œuvre économique de Germain Garnier*, Revue d'histoire économique et sociale, 1912.
— *La rivalité entre la propriété foncière et la fortune mobilière sous la Révolution*, Revue d'histoire économique et sociale, 1913.
— *Un précurseur de l'école mathématique* : CANARD, Revue d'histoire économique et sociale, 1920.
- E. ASSE, J.-B. SAY. — *Nouvelle Biographie générale*, publiée par Firmin Didot, sous la direction du Dr. Hoefer, 1864, t. XLIII.
- H. J. L. BAUDRILLART, J.-B. SAY, — *Economie politique*, Petite Bibliothèque économique, Guillaumin, Paris, 1889, Introduction.
- J.A. BLANQUI. — Précis élémentaire d'économie politique, précédé d'une introduction historique, et suivi d'une biographie des économistes, d'un catalogue et d'un vocabulaire analytique, Paris, Bachelier, 1826 — 2^e éd., Mairat et Fournier, 1842.
— Histoire de l'économie politique en Europe depuis les Anciens jusqu'à nos jours ; suivie d'une bibliographie raisonnée des principaux ouvrages d'économie politique, Paris, Guillaumin 1837, 38, 2 vol. — 2^e éd., 1842, 2 vol. — 3^e éd., 1845, 2 vol.
— Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Say, lue dans la séance publique des 5 académies, 2 mai 1840, insérée dans le 4^e volume du Recueil de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

- M. BLOCK. — *Les progrès de la science économique depuis Adam Smith*, 1890.
- J. BONAR. — *Philosophy and Political Economy in some of their historical relations*, London.
- BOUCKE. — *The development of Economics*, New-York, 1921.
- DE CANDOLLE, Notice sur J. B.-Say, Genève, 1832.
- E. CANNAN. — *A history of the theories of production and distribution in English political economy from 1776 to 1848*, 2nd ed. London, 1903.
- A. CLÉMENT, J.-B. SAY. — *Dictionnaire de l'économie politique*, Coquelin et Guillaumin, 3^e éd., Paris, 1864, t. II.
- CH. COMTE, E. DAIRE et H. SAY. — *Notice sur J.-B. Say, dans J.-B. Say, Œuvres diverses*, Paris, Guillaumin, 1848.
- L. COSSA. — *Histoire des Doctrines économiques*, 1899.
- COURTOIS. — Etude sur J.-B. Say, à l'occasion de son centenaire à Lyon, sa ville natale, 1867.
- Débats* (Journal des), 17 novembre 1832.
- H. DENIS. — *Histoire des systèmes économiques et socialistes*, 1898.
- DEZOBRY et BACHELET. — *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire*, Paris, 1873, 6^e éd.
- DUBOIS DE L'ESTANG, J.-B. SAY. — *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, Léon Say, 1892.
- CH. DUPIN. — *Discours prononcé sur la tombe de J.-B. Say*.
- A. ESPINAS. — *Histoire des Doctrines économiques*, 1892.
- F. FERRARA. — *Biblioteca dell Economista*, Série I, vol. VII, Torino 1885.
- P. GEMAHLING. — *Les Grands Economistes*, textes et commentaires, Paris Sirey, 1925.
- R. GONNARD. — *Histoire des Doctrines économiques*, 1921-22, 3 vol., vol. 3^e.
Grande Encyclopédie, t. IXXX.
- HAAG. — *La France protestante*, 1859, t. IX.
- HANEY. — *History of Economic Thought*, New-York, 1920.
- E. LASPEYRES. — *Deutsches Staats-Wörterbuch*, Bluntschli Brater, vol. 9, Stuttgart, 1865, p. 116 à 123.
- LEVASSEUR. — *L'économie politique au Conservatoire des Arts et Métiers*, Revue d'économie politique, 1905-06.
- A. LIESSE. — *Un professeur d'économie politique sous la Restauration ; J.-B. Say au Conservatoire des Arts et Métiers*, Journal des Economistes, 1901.
- H. D. MAC LEOD. *The history of Economics New-York*. 1896.
- G. MICHEL. — *Une dynastie d'économistes : Jean-Etienne, Jean-Baptiste et Horace Say*, Journal des Economistes, 1898.
- M. G. PARTOUNAU DU PUYNODE. — *Etudes sur les principaux économistes*, Paris, 1868.
- J. RAMBAUD. — *Histoire des Doctrines économiques*, 1899.
- F. RIAUX, J.-B. SAY. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques de Franck*, 1875.
- C. RIST dans GIDE et RIST. — *Histoire des Doctrines économiques*, Paris, Sirey, 4^e éd., 1922, p. 118 à 136.
- A. SCHATZ. — *L'individualisme économique et social*, Paris, 1907.
- CH. SCHMIDT. — *J.-B. Say et le Blocus continental*, Revue d'histoire économique et sociale, 1911.

- L. F. DE TOLLENARE. — *Discours sur les écrits de M. J.-B. Say, lu à la séance publique de la société académique de Nantes, Nantes, 1833.*
 CH. et H. TURGEON. — *La valeur d'après les économistes anglais et français depuis Adam Smith et les physiocrates jusqu'à nos jours, 2^e éd. 1921.*

B. — Œuvres de J.-B. Say.

- J.-B. SAY. — *Œuvres, Collection des principaux économistes, Guillaumin t. IX à XII.*
 — *De la liberté de la presse, Paris, 1789.*
 — *La science du Bœnhomme Richard, de Benjamin Franklin, précédée d'un abrégé de la vie de Franklin, et suivie de son interrogatoire devant la Chambre des Communes, A Paris, à l'imprimerie des sciences et arts. L'an 2 de la République française, 1794.*
 — *La décade philosophique littéraire et politique, 1794.*
 — *Nouveau voyage en Suisse, traduit de l'anglais de Miss Maria Williams, Paris, 1798, 2 vol.*
 — *Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation, Paris, 1800.*
 — *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, par J.-B. Say, membre du Tribunat, t. I et II. De l'imprimerie de Crapelet, A Paris, chez Deterville, libraire rue du Battoir n° 16, An 11, 1803, 1^{re} éd.*
 — *Traité d'économie politique, 2 vol., Renouard, Paris, 1814, 2^e éd. entièrement refondue et augmentée d'un Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique.*
 — *Traité d'économie politique, 2 vol., Paris, 1817, 3^e éd.*
 — *Traité d'économie politique, Paris, 1819, 4^e éd.*
 — *Traité d'économie politique, Paris, 1826, 5^e éd.*
 — *Traité d'économie politique, Paris, 1841, 6^e éd.*
 — *Traité d'économie politique, Paris, 1861, 7^e éd.*
 — *Traité d'économie politique, Paris, 1876, 8^e éd.*
 — *Catéchisme d'économie politique, ou Introduction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société, Paris, 1815-1822-1826-1834-1881.*
 — *De l'Angleterre et des Anglais, Paris, 1815-1816-1824.*
 — *De l'importance du port de La Villette, Paris, 1818.*
 — *Des canaux de navigation dans l'état actuel de la France, Paris, 1818.*
 — *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société, Paris, 1818, 3^e éd., Paris, 1839.*
 — DAVID RICARDO, *Des principes de l'économie politique, traduits par F. S. C. édition annotée, 2 vol., Paris, 1819.*
 — *Lettres à M. Malthus sur différents sujets d'économie politique, Paris, 1820.*
 — L. F. VON STORCH. — *Cours d'économie politique, éd. annotée, Paris, 1823-24.*

- *Economie politique sur la balance des consommations avec les productions*, Paris, 1824.
- *Essai historique sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais aux Indes*, Paris, 1824.
- *Examen critique du Cours de Mac Culloch*, Paris, 1825
- *Cours complet d'économie politique pratique* ; ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'état et des capitalistes l'économie des sociétés, 6 vol., Paris, 1828-29, 2^e éd. Paris, 1840, en 2 vol. ; 3^e éd., Paris, 1852.
- *Mélanges et Correspondance d'économie politique*, ouvrage posthume publié par Charles Comte, Paris, 1833-1844-1888.
- *Œuvres Diverses*, Paris, 1848.
- *Economie politique*, éditée par H. J. L. Baudrillard, avec une introduction. Petite bibliothèque économique, Paris, 1889.
- Manuscrit des Mémoires inachevés de J.-B. Say, publiés par Léon Say, *Journal des Débats*, 8 juillet 1890.
- *Revue Encyclopédique, Dictionnaire de la Conversation*, etc.

Note A. — Le plan comparé du traité et du Cours montre que celui-ci n'est que le développement de celui-là. Tandis que la part de la production est quadruplée, celle de la distribution et de la consommation est doublée.

Ce qui caractérise le développement quadruple de la production c'est que, la part consacrée à la nature des richesses, à la valeur restant relativement la même, Say, pour satisfaire au but pratique de son cours, s'étend d'un côté sur les opérations productives, de l'autre sur les applications aux diverses industries.

Ce qui caractérise le doublement de la distribution, c'est l'adjonction d'une étude spéciale de la population.

Ce qui caractérise le doublement de la consommation, c'est non seulement le développement des consommations publiques, mais aussi l'étude à part des finances publiques.

Le Cours en général ne fait que développer sans modifier l'ordonnement des matières. Il faut cependant signaler que « l'influence des institutions sur l'économie des sociétés », qui dans le traité se plaçait immédiatement après valeur et production et avant monnaie, dans le Cours se place non seulement après valeur et production mais aussi après monnaie, juste avant la Distribution.

La première subdivision de la première partie du Cours : « Nature des richesses » ne se trouve dans le Traité qu'au début de la Distribution.

Tout un chapitre (ix) est consacré dans le Cours à la matière fondamentale de l'échange des frais de production contre le produit.

La théorie des débouchés que le Traité place « dans les circonstances accidentelles favorables ou contraires à la production des richesses », est dans le Cours rattachée à la monnaie.

Note B. — Parmi les nombreuses traductions dont l'œuvre de Say a été l'objet (sans parler des contrefaçons) sont connues : les traductions anglaises de Prinsep, de Richter et de Biddle ; les traductions espagnoles de Rivera, de José Queypo, de Gutierrez, de Rodriguez ; les traductions

allemandes de Jacob, de Morstadt ; la traduction italienne de Chitti ; la traduction danoise d'un anonyme. Nous citons ci-dessous celles que nous avons eues entre les mains.

J.-B. SAY, — *Catechism of political economy*, or familiar conversations on the manner in which wealth is produced, distributed and consumed in society ; translated from the french by John Richter, London, 1816.
 — *Catechism of political economy*, or familiar conversations on the manner in which wealth is produced, distributed and consumed in society, by J.-B. Say, professor of political economy in the Athénée royal of Paris ; Knight of St-Wolodimir of Russia ; member of the societies of Zurich, Bologna, etc and author of a treatise of political economy translated from the french by John Richter. Philadelphia ; printed and published by M. Carey and son. no 126. Chestnut street. May 17, 1817.

— *Letters to Mr Malthus*, New Monthly Magazine, London, 1820;

— *A Treatise on Political Economy*, translated from the fourth edition of the french. Boston, Wells and Lily, 1821-1824, Philadelphia, Brigg and Elliott, 1827-1830.

— *A Treatise on political economy*, translated from the fourth edition of the french by C. R. Prinsep M. A. with notes by the translator ; fifth American edition containing a translation of the introduction and additional notes by Clement C. BIDDLE, member of the American Philosophical society. Philadelphia, Brigg and Elliott, no 9, North fourth street. 1832, 1834, 1836, 1841, 1845, 1848, 1852, 1854, 1857, 1859.

— *Historical Essay on the rise, progress and probable results of the British Dominion in India*, London, 1824.

— *Tratado de Economia politica*, trad. por S. Rivera, 4 vol. 1822.

— *Catecismo de Economia politica*, Madrid, Imprenta de Alban, 1822.

— *Introduccion a la Economia politica*, Madrid, 1827.

— *Cartas de Don Juan Baulista Say a M. Malthus*, 1827.

Parmi les éditions françaises à l'étranger nous mentionnerons simplement, outre le *Traité* édité à Bruxelles en 1827 en 3 vol., le *Cours suivi des Mélanges, Correspondance et Catéchisme*, édité dans la même ville en 1844 en 1 vol.

Note C. — Œuvres sous le nom de Say (collatéraux et descendants).

BENJAMIN SAY. (1756-1813) ; SAY THOMAS, (1709-96). — *Short compilation of his life and writings*, Philadelphia, 1796.

THOMAS SAY (1787-1834). — *American Entomology*, Philadelphia, 1824-28 ; New-York, 1869 ; Ithaca, 1896.

LOUIS SAY (1774-1840). — *Considérations sur l'industrie et Examen critique des principaux ouvrages qui ont paru sur l'économie politique*, Paris, 1822.

— *Traité élémentaire de la richesse individuelle et de la richesse publique*, Paris, 1827.

- *Etude sur la richesse des nations et réfutation des principales erreurs en économie politique*, Paris, 1836.
 ANDRÉ DESMAZIÈRES, LOUIS SAY, *Thèse droit*, Lille, 1911.
- HORACE EMILE SAY (1794-1860). — *Rapports sur le commerce entre la France et l'Angleterre*, Paris, 1835.
 — *Histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil*, Paris, 1839.
- J.-B. LÉON SAY (1826-96). — *Dégrèvement de l'impôt foncier*, Paris, 1881
 — *L'impôt sur le revenu*, Paris, 1885.
 — *Les solutions démocratiques et la question des impôts*, Paris, 1886
 — *Turgot*, 1891, 2^e éd.
 — *Dictionnaire des finances*, Paris, 1889.
 — *Le socialisme d'état*, Paris, 1890.
 — *Economie sociale*, Paris, 1891.
 — *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*, Paris, 1891-92.
 — *Les finances*, Paris, 1896.
 — *Dix jours dans la Haute Italie : crédit populaire et coopération*, 1896,
 — *Contre le socialisme*, 1896.
 — *Les finances de la France sous la Troisième République*, 4 vol. 1898.
 1901.
 — M. GEORGES, *Léon Say, sa vie, ses œuvres*, 2^e éd., Paris, 1900.

II. — LES ORIGINES ET L'INFLUENCE

A. — L'économie de J. B. Say du vieux monde au nouveau (1)

- A. AFTALION. — *L'œuvre économique de Simonde de Sismondi*, Thèse droit, Paris, 1899.
- ALBAN DE VILLENEUVE BARGEMONT. — *Economie politique chrétienne*, 3 vol., Paris, 1834.
- E. ANTONELLI. — *Un économiste de 1830*, Auguste Walras, *Revue d'histoire économique et sociale*, 1923.
- E. F. A. d'ARNAUD DE VITROLLES. — *De l'économie publique réduite à un principe*, Paris, 1801.
- AUBERT DE VITRY. — *Recherches sur les vraies causes de la misère et de la félicité publiques*, Paris, 1815.

(1) Telle était ici l'abondance de la bibliographie que nous avons cru bon, pour la seule commodité des recherches, de la diviser en deux parties, dont la première correspond aux six premiers chapitres et la seconde aux quatre derniers. Nous nous sommes efforcés de choisir la division la moins artificielle.

- CH. BABBAGE. — *Traité sur l'économie des machines et des manufactures* trad. Biot, Paris, 1833.
- A. DE BAERT. — *Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde*, 4 vol., Paris, Jansen, an VIII, 1800.
- BAGENAULT DE PUCHESSE. — *Les doctrines économiques de l'abbé de Condillac*, Comptes-rendus de l'Académie des Sciences morales, octobre 1909.
- J.-C. BAILLEUL. — *L'année du négociant et du manufacturier*, 2 vol, Paris, 1803.
- CH. BALLOT. — *La révolution technique et les débuts de la grande exploitation dans la métallurgie française*, Revue d'histoire économique et sociale, 1912.
— *Philippe de Girard et l'invention de la filature mécanique du lin* Revue d'histoire économique et sociale, 1914-19.
— et CLAUDE GEVEL. — *L'introduction du machinisme dans l'industrie française*, 1 vol., Paris, 1923.
- F. BARBÉ-MARBOIS. — *La richesse du cultivateur*, Paris, 1803.
- F. BASTIAT. — *Harmonies économiques*, 3^e éd. *Œuvres complètes*, t. VI, Paris, 1854.
- M. BELLOM. — *Les sources des théories de List*, Revue d'histoire économique et sociale, 1909.
- BERNHARDI. — *Versuch eine Kritik der Grunde die für grosses und Kleines Grundeigenthum angeführt Werden*, St Petersburg, 1849.
- J. BLANC DE VOLX. — *Etat commercial de la France au commencement du XIX^e siècle*, 3 vol., Paris, 1803.
- E.L. BOGART and C.-M. THOMPSON. — *Readings in the economic history of the United-States*, New-York, 1916.
- E. L. BOGART. — *An economic history of the United-States*, New-York, 1922.
- J. BONAR. — *Malthus and his work*, London, 1885.
- BOUGLÉ. — *La méthode de Proudhon*, Revue d'économie politique, 1910.
- G. BOURGIN. — *L'agriculture, la classe paysanne et la révolution française*, Revue d'histoire économique et sociale, 1911.
- H. BOURGIN. — *L'industrie sidérurgique en France au début de la révolution* Revue d'économie politique, 1923.
- J. A. BRILLAT-SAVARIN. — *Vues et projets d'économie politique*, Paris, Giguet et Michaud, 1802.
- P. J. G. CABANIS. — *Essai sur les secours publics*, Paris, 1793.
- N. F. CANARD. — *Principes d'économie politique*, Paris, 1802.
- H. C. CAREY. — *Principles of social science*, 3 vol., Philadelphia, 1858.
- CHAPTAL. — *De l'industrie française*, Paris, 1819, 2 vol.
- S. CHARLÉTY. — *Histoire du saint-simonisme*, Paris, 1896.
- M. CHEVALIER. — *Lettres sur l'Amérique du nord*, Paris, 1836, 2 vol.
- G. CHINARD. — *Jefferson et les Idéologues*, d'après sa correspondance inédite avec Destutt de Tracy, Cabanis, J.-B. Say, et Auguste Comte, Paris, 1925.
- CH. COMTE. — *Le Censeur*, ou examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'Etat, 6 vol., 1814-15.
— *Le Censeur Européen*, ou examen de diverses questions de droit public et de divers ouvrages littéraires et scientifiques, considérés spécialement avec les progrès de la civilisation, 12 vol., 1817-19.

- *Traité de législation*, ou exposition des lois générales, suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent ou restent stationnaires, Paris, 1827, 4 vol. (1).
- *Traité de la propriété*, 2 vol., Paris, 1834.
- CONDILLAC. — *Le commerce et le gouvernement*, Amsterdam, 1776.
- B. CONSTANT. — *Mélanges de littérature et de politique*, Bruxelles, 1829.
- *Œuvres politiques*, avec introduction par Ch. Louandre, Paris, 1874.
- A. COURNOT. — *Souvenirs (1760-1860)*, Introduction par Bottinelli, thèse compl. lettres, Paris, 1913.
- CUNY. — *Le rôle de Dupont de Nemours en matière fiscale à l'Assemblée Constituante*, Thèse, Poitiers, 1909.
- CUSTODI. — *Scrittori Classici Italiani di economia politica*, Milan, 1803-16, 43 vol.
- A. DESCHAMPS. — *Le métallisme et la politique mercantile*, Revue d'histoire économique et sociale, 1920.
- DE STUTT DE TRACY. — *A Treatise on political economy*, to which is prefixed a supplement to a preceding work on the understanding, or Elements, of Ideology, with an analytical table and an introduction on the faculty of the will, by the Count de Stutt de Tracy, member of the senate and institute of France and of the American Philosophical Society; translated from the unpublished french original, Georgetown, 1817.
- *Traité d'économie politique*, Paris, 1823.
- J. DROZ. — *Economie politique*, ou Principes de la science des richesses, Paris, 1829.
- A. DUBOIS. — *Les théories psychologiques de la valeur au XVIII^e siècle*, Revue d'économie politique 1897.
- *Précis de l'histoire des doctrines économiques dans leur rapport avec les faits et avec les institutions*, 1903.
- *Quesnay antimercantiliste et libre échangiste*, Revue d'économie politique, 1904.
- *L'évolution de la notion de droit naturel antérieurement aux physiocrates*, Revue d'histoire économique et sociale, 1908.
- L. C. A. DUFRESNE DE SAINT-LÉON. — *Etude du crédit public et des dettes publiques*, Paris, 1824.
- C. DUPIN. — *Le petit producteur français*, 7 vol., Paris, 1827.
- DUTENS. — *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie politique*, Paris, 1804.
- *Philosophie de l'économie politique*, ou nouvelle exposition des principes de cette science, 2 vol., Paris, 1835.
- ECREMENT. — *Entretiens et Vues sur l'économie politique*, Paris, 1817.
- EISELEN. — *Die lehre von der Volkswirtschaft*, Halle, 1843.
- A. H. EVERETT. — *New ideas on population*, Boston, 1826.
- B. FAY. — *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 1925.
- F. L. A. FERRIER. — *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce, ou de l'administration commerciale opposée à l'économie politique*, Paris, 1821.

(1) L'influence de J.-B. Say transparait dans la forme même de ce titre.

- FOURIER. — *Théorie des quatre mouvements*, Paris, 1864, 3^e éd.
 — *Le nouveau monde industriel et sociétaire* (Euvres complètes, t. I et VI).
- FULDA. — *Grundsätze der Okonomisch politischen oder Kameralwissenschaften*, Tübingen, 1820, 2^e éd.
- C. GANILH. — *Essai politique sur le revenu public*, 2 vol. Paris, 1806.
 — *Des systèmes d'économie politique*, 2 vol., Paris, 1809.
 — *Théorie de l'économie politique*, 2 vol., Paris, 1816.
 — *De la science des finances*, Paris, 1824.
 — *Dictionnaire de l'économie politique*, Paris, 1826.
- G. GARNIER. — *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, ou manifeste de la société contre les partis qui la tourmentent, par un ami de l'ordre, 1792.
 — *Abrégé des principes de l'économie politique*, Paris, 1796.
 — *Appel à tous les propriétaires de l'Europe*, Paris, 1818.
 — *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction du comte Germain Garnier... augmentée de notes inédites de J.-B. Say, 2 vol., Paris, 1843-44.
- J. GARNIER. — *Eléments de l'économie politique*, Paris, 1845.
 — *De l'origine et de la filiation du mot Economie politique et des divers autres noms donnés à la science économique*, Journal des Economistes, t. XXXII, p. 312.
- F. GERBOUX. — *Discussion sur les effets de la démonétisation de l'or relativement à la France*, Paris, 1803.
- C. J. GIGNOUX. — *L'industrialisme de Saint-Simon à Walter Rathenau*, Revue d'histoire économique et sociale, 1923.
- S. GRAY. — *To M. Say on some fundamental principles in statistics and the causes of the present stagnation in commerce*, New Monthly Magazine, London, 1821.
- E. HALÉVY. — *La formation du Radicalisme philosophique*, 3 vol., Paris, 1900-1904.
 — *La doctrine économique de Saint-Simon et les saint-Simoniens*, Revue du Mois, 1907-08.
- R. HAMILTON. — An inquiry concerning the rise and progress, the redemption and present state, and the management of the national debt of Great Britain and Ireland, Edinburg, 1813.
 — *Les recherches sur l'origine*, traduites de l'anglais par Henri Lasalle, Paris, Gide, 1817.
- HASBACH. — *Les fondements philosophiques de l'économie politique de Quesnay et de Smith*, Revue d'économie politique, 1893.
- HERMANN. — *Staatwirtschaftliche Untersuchungen*, 1832.
- M. E. HIRST. — *Life of Friedrich List*, New-York, 1909.
- A. HODGSON. — *A letter to J.-B. Say on the comparative expense of free and slave labour*, Liverpool, 1823.
- JAKOB. — *Grundsätze der National Oekonomie*, Halle, 1805 ; 3^e éd., Halle, 1825.
- P. LABOULINIÈRE. — *Plan d'une statistique générale pour le ci-devant Piémont*, 1803.

- F. DE LA FARELLE. — *Plan d'une réorganisation disciplinaire des classes industrielles de la France*, Paris, 1842.
- C. F. DE LAMAILLARDIÈRE. — *Traité d'économie politique dédié à la France*, Paris, 1800.
- H. LAMPÉRIÈRE. — *Les discussions sur les crises de surproduction dans les premières années du XIX^e siècle*, Thèse droit, Paris, 1912.
- J. H. LASALLE. — *Des finances de l'Angleterre*, Paris, 1803.
- LAUDERDALE. — *An inquiry into the nature and origin of public wealth*, Edinburg, 1804.
- A. LEBEAU. — *Condillac économiste*, Thèse droit, Poitiers, 1903.
- J. LEFORT. — *Condillac économiste*. Revue générale du droit, Juin 1911.
- M. LEROY. — *Auguste Walras économiste, Sa vie, son œuvre*, 1923.
- F. LIST. — *Outlines of American Political Economy*, in a series of letters, addressed by F. List to Ch. J. Ingersoll... Philadelphia, 1827.
- *The national system of political economy*, translated by Sampson, S. Lloyd, with an introduction by J. S. Nicholson, London, 1904.
- G. LOISEAU. — *Les doctrines économiques de Cournot*, Thèse droit, Paris, 1913.
- LOTZ. — *Handbuch der Staatswissenschaftslehre*, Erlangen, 1821.
- MAC CULLOCH. — *Principles of political economy*, 1st ed. Edinburg, 1825.
- MAC LEOD. — *Elements of political economy*, London, 1858.
- J.B. A. MALISSET. — *La boussole des spéculateurs*, 2 vol., Paris, 1803.
- MALTHUS. — *An Essay on the principles of population as it affects the future improvement of society.*, 1 vol, London, 1798. 2 vol., London, 1803, 2nd, ed.
- P. MANTOUX. — *La révolution industrielle au XVIII^e siècle*, Paris, 1905
- M^{me} MARCET. — *Conversations sur l'économie politique*, Genève et Paris 1817 (1).
- CARL MARLO. — *System der Weltökonomie*, Kassel, 1850-57.
- R. MAUNIER. — *Un économiste oublié ; PEUCHET. (1758-1830)*. — *Revue d'histoire économique et sociale*, 1911.
- C. E. MICOUD d'UMONS. — *Sur les finances, le commerce, la marine et les colonies*, Paris, 1803.
- B. MINZÈS. — *Une question sociale et économique, encore non résolue dans l'histoire de la grande révolution française*, Revue d'économie politique 1893.
- J. MORLAND. — *Stendhal contre les industriels*, Nouvelles Littéraires, 29 déc. 1923.
- NEBENIUS. — *Oeffentliche credit*, 2^e éd. 1829.
- C. P. NEILL. — *Daniel Raymond an early chapter in the history of economic theory in the United-States*, Johns Hopkins University Studies, June, 1897.
- H. NOYELLE. — *La notion de justice dans l'œuvre économique de Proudhon*, Revue d'histoire économique et sociale, 1923.
- S. N. PATTEN. — *Malthus and Ricardo*, American economic association publications, 4, 1889, p. 333.

(1) « C'est la seule femme », disait Say, qui ait écrit sur l'économie politique, et elle s'y est montrée supérieure à beaucoup d'hommes ».

- G. H. PERRIS. *The industrial history of modern England*, New-York, 1914.
- J. PEUCHET. — *Dictionnaire universel de géographie commerciale*, 5 vol., Paris, 1799, 1800.
- R. PICARD. — *Les cahiers de 1789 et les classes ouvrières*, Paris, 1910.
 — *Les Contradictions économiques et la doctrine proudhonienne*, Revue d'histoire économique et sociale, 1922.
 — *A la gloire de Saint-Simon*, Nouvelles littéraires, 16 mai 1925
 — *Un saint-simonien démocrate*, Le docteur Ange Guépin, Revue d'histoire économique et sociale, déc. 1925.
- F. PICAVET. — *Les Idéologues*, Thèse Lettres, Paris, 1891.
- G. PIROU. — *La théorie de la valeur et des prix chez V. Petty et R. Cantillon*, Revue d'histoire économique et sociale, 1911.
- P. J. PROUDHON. — *Système des contradictions économiques*, ou Philosophie de la misère, Introduction avec notes de Roger Picard, 2 vol., Paris, 1923.
- RAU. — *Volkswirtschaftslehre*, 1868, 8^e éd.
- D. RAYMOND. — *Thoughts on Political Economy, in two parts*, Baltimore, 1820.
- D. RICARDO. — *The principles of political economy and taxation*, London, 1917.
- RIEDEL. — *National Oekonomie oder Volkswirtschaft*, 1838.
- P.L. ROEDERER. — *Mémoires sur quelques points d'économie politique*, lus au lycée en 1800 et 1801, Paris, Didot, 1840.
- J.-J. ROUSSEAU. — *Discours sur l'origine et les fondements de l'Inégalité parmi les hommes*, Paris, 1913, Librairie de la Bibliothèque Nationale,
 — *Du Contrat social*, ou Principes du Droit politique, Paris, Flammarion.
- M. RUBICHON. — *L'Angleterre*, Londres, Dulau, 1811.
- C. H. de SAINT-SIMON. *Lettre d'un habitant de Genève à ses contemporains*, Genève, 1803.
- G. SCHELLE. — *Du Pont de Nemours et l'école physiocratique*, Paris, 1888.
 — *Vincent de Gournay*, Paris, 1897.
 — *Quesnay avant d'être économiste*, Revue d'économie politique, 1904.
 — *Quesnay et le Tableau économique*, Revue d'économie politique, 1905.
 — *Le docteur Quesnay*, 1907.
 — *Impôts par Quesnay*, Revue d'histoire économique et sociale, 1908.
 — *Turgot*, 1909.
 — *Les premiers travaux économiques de Turgot*, Revue d'histoire économique et sociale, 1911.
 — *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, 1914-19.
 — *Un adversaire de la théorie des débouchés*, Mathieu de Dombasle, Revue d'histoire économique et sociale, 1914-19.
- SCHMALZ. — *Economie politique*, 2 vol., Paris, 1826.
- CH. SCHMIDT. — *Une enquête sur la draperie à Sedan en 1803*, Revue d'histoire économique et sociale, 1912.
 — *Les débuts de l'industrie cotonnière en France, 1760-1806*, Revue d'histoire économique et sociale, 1913-14-19.
- SCHON. — *Neue Unteersuchung der National Oekonomie*, Stuttgart, Tubingen, 1835.

- H. SÉE. — *Les progrès de l'agriculture en France de 1815 à 1848*, Revue d'histoire économique et sociale, 1921.
 — *Esquisse de l'évolution industrielle de la France de 1815 à 1848*, Revue d'histoire économique et sociale, 1923.
 — *Les origines du capitalisme moderne*, Paris, Colin, 1926.
- S. SHERWOOD. — *Tendencies in American economic thought*, Johns Hopkins University Studies, 1897.
- J. C. L. S. de SISMONDI. — *De la richesse commerciale*, ou Principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce, 2 vol., Genève, 1803.
 — *Nouveaux principes d'économie politique*, ou de la richesse dans ses rapports avec la population, Paris, 1819.
- A. SMITH. — *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 2 vol., Paris, 1843.
- STENDHAL. — *D'un nouveau complot contre les industriels*, 1825.
 — *Mélanges d'art et de littérature*, 1867.
- J. STEUART. — *An inquiry into the principles of political economy*, 2 vol. London, 1767.
- D. J. SUCHIANU. — *Le moment historique de 1815 et ses enseignements économiques à travers l'œuvre de D. Ricardo*, Thèse droit, Paris, 1921.
- H. TAINE. — *Les philosophes classiques du XIX^e siècle en France*, Paris, 1868, 3^e éd.
- E. TEILHAC. — *Henry-Charles Carey*, Revue d'histoire économique et sociale, 1925.
- TORRENS. — *An Essay on the production of wealth*, London, 1821.
- J. R. TURNER. — *The Ricardian rent theory in early american economics*, New-York, 1921.
- J. VIALATOUX. — *Le principe malthusien de la population*, Revue de philosophie, Mai-juin, 1925.
- VILLEY. — *L'œuvre économique de Dunoyer*, Paris, 1899.
- G. WEILL. — *Un précurseur du socialisme : Saint-Simon*, Paris, 1894.
 — *L'école saint-simoniennne*, Paris, 1896.
 — *Le saint-simonisme hors de France*, Revue d'histoire économique et sociale, 1921.
- G. WEULERSSE. — *Le mouvement physiocratique en France, de 1756 à 1770*, Thèse lettres, Paris, 1910.
 — *De l'application de la méthode historique à l'histoire des doctrines économiques à propos des physiocrates*, Revue de Synthèse historique, 1911.

B. — L'économie de J.-B. Say du Nouveau Monde au Vieux

- A. AFTALION. — *La réalité des surproductions générales*, Essai d'une théorie des crises générales et périodiques, Revue d'économie politique, 1908.
 — *La théorie de l'épargne*, Crises et surproduction générale, Revue d'histoire économique et sociale, 1909.
 — *La réalité des surproductions générales*, Réponse à quelques objections, Revue d'économie politique, 1910.

- *Les crises périodiques de surproduction*, 2 vol., Paris, 1913.
- *Le rythme de la vie économique*, Revue de métaphysique et de morale, 1921.
- *Les fondements du socialisme*, Paris, 1923.
- *Les expériences monétaires récentes et la théorie quantitative*, Revue d'économie politique, mai-juin, 1925.
- *Les expériences monétaires récentes et la théorie du revenu*, Revue d'économie politique, juillet-août 1925.
- *Les expériences monétaires récentes et la théorie psychologique*, Revue d'économie politique, septembre-octobre 1925.
- B. M. ANDERSON. — *Social Value*, Boston, 1911.
- ANSIAUX. — *Essai d'une étude analytique et synthétique de l'entreprise* Revue d'économie politique 1903.
- E. ANTONELLI. — *Léon Walras*, Revue d'histoire économique et sociale, 1910.
- *Principes d'Economie pure*, Paris, 1914.
- P. ASHLEY. — *Modern Tariff History*, London, 1904.
- I. BABBITT. — *Democracy and Leadership*, New-York, 1925.
- H. E. BARRAULT. — *Les doctrines de l'économie politique classique et la science économique contemporaine*, Revue d'histoire économique et sociale, 1910.
- *L'idée d'évolution dans la science économique*, Revue d'histoire économique et sociale, 1922.
- L. BAUDIN. — *La loi économique*, Revue d'économie politique, 1924.
- C. A. BEARD. — *Economic origins of Jeffersonian Democracy*, New-York, 1915.
- CH. BODIN. — *Esquisse d'une conception et d'une ordonnance scientifiques de l'économie*, Revue d'économie politique, 1920.
- E. BOHM-BAWERK. — *Capital and interest, a critical history of economical theory*, translated by W. Smart, London, 1890.
- *Essai sur la valeur*, Revue d'économie politique, 1894.
- *Recent littérature on interest, 1884-99*, a supplement to Capital and Interest, translated by W. A. Scott, New-York, 1903.
- *The positive theory of capital*, translated by W. Smart, New-York, 1923.
- BOUGLÉ. — *Leçons de sociologie sur l'évolution des valeurs*.
- M. BOURGUIN. — *De la mesure de la valeur*, Revue d'économie politique, 1895.
- *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*, Paris, 1904.
- G. H. BOUSQUET. — *Les nouvelles tendances de l'école autrichienne*, Revue d'économie politique, 1924.
- *Wilfredo Pareto*, Revue d'histoire économique et sociale, 1924.
- *Critique de l'économie pure*, Revue d'Economie politique, sept.-oct. 1926.
- CH. BROUILHET. — *Le conflit des doctrines dans l'économie politique contemporaine*, 1910.
- E. J. BURON. — *Le socialisme américain*, Paris, 1900.
- J. E. CAIRNES. — *Some leading principles of political economy*, New-York, 1874.
- E. CANNAN. — *Wealth, a brief explanation of the causes of economic welfare*, London, 1923, 2nd ed.

- M. CAUDEL.— *Du rôle du facteur économique dans l'évolution des institutions américaines*, Revue économique internationale, 1924.
- CAUWÈS. — *Cours d'économie politique*, 4 vol., Paris, 1893, 3^e éd.
- J.-B. CLARK. — *The philosophy of wealth*, Boston, 1886.
— *The distribution of wealth*, New-York, 1924.
- COLSON. — *Cours d'économie politique*, Paris, 1915-17.
- A. COMTE. — *Cours de philosophie positive*, Paris, 1877, 4^e éd. t. IV.
— *Lettres à J.-S. Mill*, 1841-46, Paris, 1877.
— *Pages choisies* par Roger Picard, Paris, 1912.
- H.J. DAVENPORT. — *Value and Distribution*, Chicago, 1908.
- E. DOLLÉANS. — *A propos d'un cours d'économie politique*, Revue d'économie politique, 1914.
- L. DUGUIT. — *Etudes de droit public*, Paris, 1903.
— *Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'Etat*, Paris, 1911.
— *Les transformations du droit privé depuis le code Napoléon*, Paris, 1912.
— *Les transformations du droit public*, Paris, 1913.
— *J.-J. Rousseau, Kant et Hegel*, Paris, 1918.
— *Manuel de droit constitutionnel*, Paris, 1918, 3^e éd.
— *Law in the modern state*, tr. by Frida and Harold Laski, New-York, 1919.
— *Souveraineté et Liberté*, Paris, 1922.
— *Traité de droit constitutionnel*, 5 vol., Paris, 1921-25, 2^e éd.
- DURKHEIM. — *La division du travail social*, Paris, 1893.
- O. EFFERTZ. — *Le principe pono-physiocratique et son application à la question sociale*, Paris, 1913.
- R. T. ELY. — *The past and the present of Political Economy*. Johns Hopkins University Studies, 1884.
— *Outlines of Economics*, 3rd revised edition by R. T. Ely, T. S. Adams, M.O. Lorentz, A. A. Young, New-York, 1919.
- B. FAY. — *L'empire américain et sa démocratie*, Le Correspondant, avril 1926 et s.
- F. A. FETTER. — *The principles of Economics*, New-York, 1904.
— *Value and the larger economics*, Journal of political economy, 1923.
- L. K. FRANK. — *The emancipation of economics*, American economic review, 1924.
- H. GEORGE. jr. — *The life of Henry George*, New-York, 1900.
- H. GEORGE. — *The science of political economy*, New-York, 1911.
— *Progress and Poverty*, New-York, 1924.
- P. GHIO. — *La formation historique de l'économie politique*, Paris, 1923.
- Ch. GIDE. — *Le matérialisme et l'économie politique*, Revue d'économie politique, 1912.
— *Cours d'économie politique*, 2 vol., Paris, 1919, 5^e éd.
- A. GIRAULT. — *Les grandes divisions de la science économique*, Revue d'économie politique, 1900.
- U. GOBBI. — *Trattato di economia*, 2 edizione, 1923-24.
- R. GONNARD. — *Individualisme, socialisme, traditionalisme*, Revue d'économie politique, 1913.
— *L'économie politique et la guerre*, Revue d'économie politique, 1916.

- W. H. HAMILTON. — *The place of value theory in economics*, Journal of political economy, 1918.
- J. A. HOBSON. — *The evolution of modern capitalism*, London, 1902.
- R. HOFFHERR. — *Un nouvel aspect du conflit social*, Les rapports de l'entrepreneur et du capitalisme, Revue d'économie politique, 1925.
- M. HOUQUES-FOURCADE. — *Eléments d'économie politique*, La circulation, Toulouse, 1922.
- V. JAFFÉ. — *Les théories économiques et sociales de Thorstein Veblen*, Thèse droit, Paris, 1924.
- W. S. JEVONS. — *Theory of political economy*, London, 1871.
- JOURDAN. — *Les essais de remaniement et de reconstruction de la science économique*, Revue d'économie politique, 1887.
- A. JOUSSAIN. — *Romantisme et politique*, Paris, 1924.
- J. M. KEYNES. — *Laissez faire and Communism*, New-York, 1926.
- KNIES. — *Das geld*, Berlin, 1873.
— *Der Kredit*, 1876-79.
- J. LESCURE. — *Surproduction générale ou surproduction généralisée*, Revue d'économie politique, 1910.
— *Des crises générales et périodiques de surproduction*, Paris, 1910, 2^e éd., 1923, 3^e éd.
- H. LÉVY-BRUHL. — *En dépit des formules la réalité économique évolue vers un régime coopératif*, Progrès civique, 10 mai 1924.
- R. LIEFMAN. — *The chief problem of economic theory*, Quarterly Journal of Economics, 1922.
- MANGOLDT — *Volkswirtschaftslehre*, Stuttgart, 1868.
- A. MARSHALL, — *Principles of economics*, London, 1922, 8 th ed.
- A. Menger. — The right to the whole produce of labour, with an introduction and bibliography by J. S. Foxwell, London, 1899.
- KARL Menger. — *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Vienna, 1871.
- J. S. MILL. — *Autobiography*.
— *The positive philosophy of Auguste Comte*, Boston, 1866.
— *Principles of political economy*, New-York, 1923.
- W. C. MITCHELL. — *The rationality of economic activity*, Journal of political economy, 1910.
— *Business cycles*, University of California Press, 1913.
— *Human behavior and economics*, Quarterly Journal of economics, 1914.
— *The role of money in economic theory*, American economic review, Supplément, March, 1916.
— *Wieser's theory of social economics*. Political science quarterly, 1916.
- G. MORIN. — *La révolte des faits contre le code*, Paris, 1920.
- J. S. NICHOLSON. — *Principles of political economy*, 3 vol., New-York, 1893.
- NOGARO. — *Traité d'économie politique*, 1921.
- W. PARÉTO. — *Cours d'économie politique*, Lausanne, 1896-97.
- C. PERREAU. — *Cours d'économie politique*, Paris, 1914.
- G. PIROU. — *Proudhonisme et Syndicalisme révolutionnaire*, Paris, 1910.
— *A propos du syndicalisme révolutionnaire*, Théoriciens et Militants, Revue politique et parlementaire, 1911.
— *Les interprétations récentes de la pensée de Proudhon*, Revue d'histoire économique et sociale, 1912.

- *Les idées maîtresses de Jean Jaurès*, Grande Revue, 1917.
- *Proudhonisme et Marxisme* dans Proudhon et notre temps, Paris, 1920.
- *La science économique conduit-elle ou non au socialisme ?* Grande Revue, 1923.
- *George Sorel*, Revue d'histoire économique et sociale, 1924.
- *Les doctrines économiques en France depuis 1870*, Paris, 1925.
- *Science et Doctrines économiques*, Revue d'histoire économique et sociale, 1926.
- *L'état actuel de la science économique en France*, dans Die Wirtschaftstheorie der gegenwart, J. Springer. ed. Vienne, 1926.
- *Pantaleoni et la théorie économique*, Revue d'Economie politique, sept.-oct., 1926.
- M. RALEA. — *L'idée de révolution dans les doctrines socialistes*, Thèse lettres, Paris, 1923.
- B. RAYNAUD. — *L'idée de concurrence en économie politique*, Revue d'économie politique, 1903.
- *Concurrence, lutte pour la vie ou liberté économique*, Revue d'économie politique, 1910.
- M. ROCHE-AGUSSOL. — *La psychologie économique chez les Anglo-Américains*, Thèse lettres, Montpellier, 1918.
- L. ROMIER. — *Explication de notre temps*, Paris, 1915.
- W. ROSCHER. — *Principles of political economy*, 2 vol., New-York, 1878.
- SCHAFFLE. — *Gesellschaftliche system der menschlichen wirtschaft*, Tubingen, 1873, 3^e éd.
- SCHMOLLER. — *L'économie politique et sa méthode*, Revue d'économie politique, 1894.
- E. SEILLIÈRE. — *La philosophie de l'impérialisme*.
 - *L'impérialisme démocratique*.
 - *Le mal romantique*, Paris, 1908.
 - *Introduction à la philosophie de l'impérialisme*, Paris, 1911.
 - *Le péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines* Paris, 1918.
 - *Le romantisme*, Paris, 1925.
- E. R. A. SELIGMAN. — *On some neglected British economists*, Economic Journal, 1903.
- *The shifting and incidence of taxation*, New-York, 1910, 3rd ed.
- H. SIDGWICK. — *The principles of political economy*, London, 1901, 3rd ed.
- A. SIEGFRIED. — *L'Angleterre d'aujourd'hui*, Paris, 1924.
- F. SIMIAND. — *Méthode positive en science économique*, Paris, 1912.
- W. SOMBART. — *The quintessence of capitalism, translated by M. Epstein*, London, 1915.
- P. A. SPEEK. — *The singletax and the labor movement*, Madison, 1917.
- P. STRUVE. — *L'idée de loi naturelle dans la science économique*, Revue d'économie politique, 1921.
- C. SUPINO. — *Principi di Economia politica*, 1923, sesta edizione.
- R. TAGORE. — *Nationalisme*, Paris, 1924.
- H. TAINÉ. — *Le positivisme anglais*, Paris, 1864.
- G. TARDE. — *Les deux sens de la va'cur*, Revue d'économie politique, 1888

- A. DE TARDE. — *L'idée du juste prix*, Paris, 1907.
- F. W. TAUSSIG. — *Wages and Capital*, New-York, 1896.
- TOCQUEVILLE. — *Democracy in America*, 2 vol., Boston, 1882.
- TRUCHY. — *Cours d'économie politique*, Paris, 1919.
- R. G. TUGWELL. — *The trend of economics*, by M. A. Copeland, S. H. Slichter, F. H. Knight, etc. edited by R. G. Tugwell, New-York, 1924.
- R. J. TUGWELL, T. MUNRO, R. T. STRYKER. — *American economic life and the means of its improvement*, New-York, 1927.
- CH. TURGEON. — *La science économique et la politique nationale*, Revue d'économie politique, 1888.
- *Des prétendues richesses immatérielles*, Revue d'économie politique, 1889.
- *Introduction à l'histoire des doctrines économiques*, Revue d'économie politique, 1906.
- *Conception économique de la richesse et du capital*, Travaux juridiques et économiques de l'université de Rennes, t. VIII, 1923.
- *L'homme est-il un capital ?* Revue d'économie politique, 1924.
- J. R. TURNER. — *Introduction to economics*, New-York, 1919.
- TH. VEBLEN. — *The higher learning in America*, New-York, 1918.
- *The theory of the leisure class*, New-York, 1918.
- *The instinct of workmanship and the state of industrial arts*, New-York, 1918.
- *The place of science in modern civilisation*, New-York, 1919.
- *The theory of business enterprise*, New-York, 1920.
- *The engineers and the price system*, New-York, 1921.
- *Absentee ownership*, New-York, 1923.
- *Economic theory in the calculable future*. American Economic Review. Suppl. March, 1925.
- F. A. WALKER. — *Political Economy*, New-York, 1883.
- L. WALRAS. — *Recherche de l'idéal social*, Paris, 1868.
- *Eléments d'économie politique pure*, ou théorie de la richesse sociale, 1874.
- S. et B. WEBB. — *A constitution for the socialist commonwealth of Great Britain*, London, 1920.
- *Industrial Democracy*, London, 1920.
- *The decay of capitalist civilisation*, London, 1923.
- F. VON WIESER. — *Natural value*, London, 1893.
- X.... — *The confession of an Economist*, The New Republic., déc. 29, 1926.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
--------------------	---

PREMIERE PARTIE

L'homme et L'œuvre

CHAPITRE I. — La vie privée.....	5
CHAPITRE II. — La vie publique.....	11
CHAPITRE III. — L'entrepreneur	18
CHAPITRE IV. — Le professeur	28
CHAPITRE V. — Les idées générales de J.-B. Say.....	40
CHAPITRE VI. — Le sens de la loi des débouchés : la monnaie... ..	55
CHAPITRE VII. — La portée politique de la loi des Débouchés... ..	65
1° Ce que l'Etat donne à l'individu, ou libéralisme de Say.	65
2° Ce que l'individu donne à l'État, ou théorie fiscale de Say	84
CHAPITRE VIII. — La portée économique de la loi des débouchés.	
1° Le schéma de l'équilibre économique réalisé par l'entre- prise	94
2° Salaire et profit	104
3° Intérêt et profit	111
4° Rente et profit	122
5° Le schéma de l'équilibre social réalisé par la valeur d'échange	128
CHAPITRE IX. — La Biologie sociale.....	142
1° Nature des choses et utilitarisme	142
2° Méthode expérimentale et doctrinaire.....	151
3° Du naturalisme social au naturalisme économique.....	159
4° Du naturalisme économique au rationalisme social.....	177

DEUXIEME PARTIE

Les origines et L'influence

CHAPITRE I. — Des physiocrates à J.-B. Say.....	191
CHAPITRE II. — D'Adam Smith à J.-B. Say.....	200
CHAPITRE III. — J.-B. Say et la formation de l'économie sociale en France	212

CHAPITRE IV. — J.-B. Say et la formation de l'économie politique en Angleterre.....	228
CHAPITRE V. — J.-B. Say et la formation de l'économie politique en France	241
CHAPITRE VI. — J.-B. Say et l'économie sociale renaissante de France en Amérique.....	255
CHAPITRE VII. — L'apogée de la tradition française dans Henry George.....	294
CHAPITRE VIII. — La ruine de la tradition française après George	314
CHAPITRE IX. — De l'équilibre économique à la loi des débouchés	330
CHAPITRE X. — De la loi des débouchés à l'équilibre social....	341
CONCLUSIONS	368
BIBLIOGRAPHIE	374
TABLE DES MATIÈRES	391